MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME III.

Contenant le Tome IIIe. des MÉMOIRES.

R.° 169956
35568

MÉMOIRES

Pour servir a l'Histoire

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé,

Par Mr. de la Beaumelle.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des Remarques Critiques de Mr. de Voltaire, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME TROISIEME.

A MAESTRICHT,

Chez Jean-Edme Dufour & Philippe Roux, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle paſſé.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Le Marquis de Richelieu pardonné.

LE goût & la tendreſſe du Roi pour Madame de Maintenon, ſembloient augmenter chaque jour avec ſon eſtime. Pour lui plaire, il aſſujettit ſes inclinations aux ſiennes. La gloire avoit été ſon idole : il en reconnut le néant, & n'aima plus que le

bien public. Preſque tous les jours de ſon regne avoient été marqués par des victoires ou par des fêtes : ils le furent déſormais par des ſentiments & par des démarches pour la tranquillité de l'Europe, & pour le ſoulagement des ſujets, qui ſont les bonnes œuvres des Rois. Il avoit exceſſivement aimé la chaſſe : il reconnut enfin que toutes les heures qu'il donnoit à cet exercice, étoient autant d'heures dérobées aux ſoins de ſon Empire, & il devint plus avare de ſon temps. Il avoit eu pour les ſpectacles un goût, qui avoit produit ces chefs-d'œuvre de la Scene Françoiſe que toutes les nations nous envient : on le vit rarement à la Comédie, & il n'y parut pas pendant l'année du deuil de la Reine ; les Arts y perdirent, mais les peuples y gagnerent. Il paſſa dans ſon cabinet avec ſes Miniſtres, les moments qu'il auroit paſſés avoit des Courtiſans oiſifs. Et à meſure qu'il s'enfonça dans les affaires, il vit qu'il n'eſt ni poſſible ni permis à un Roi d'avoir du loiſir.

Tandis qu'uniquement occupé des pénibles devoirs de ſa place, il réparoit les maux de la guerre, Madame de Maintenon l'excitoit, & par ſes conſeils & par ſon exemple, à ſonger au ſoulagement des malheureux. Louis révéroit un ca-

ractere ſi bienfaiſant. Dans une converſation où l'on plaiſantoit ſur la frivolité des hommes & ſur les talents des femmes pour les charges publiques, il dit à Me. de Maintenon : » Pour vous, Madame, » vous ferez très-bien celle de Grand-Au» mônier de France. (1)

Elle étoit auſſi utile aux diſgraciés, qu'aux pauvres. Elle ravit même à la rigueur des Loix le Marquis de Richelieu, coupable de rapt. Perſonne n'oſoit demander ſa grace. Louis n'en avoit pas encore accordé pour ce crime, le ſeul, à ſes yeux, que ſa clémence ne pût pardonner. Il l'avoit commis lui-même. Mais ce qui, dans un ſujet, eſt un forfait atroce, n'eſt qu'un péché dans un Roi. Me. de Maintenon, l'amie de tout ce qui portoit le nom de Richelieu, lui repréſenta qu'il ne pouvoit punir un enlevement dont il avoit donné l'exemple, & arracha de ſa pitié pour lui-même la grace de celui qui avoit oſé l'imiter. Pour prévenir les violences que l'impunité eût produites, on mit dans les Lettres que le Marquis de Richelieu étoit pardonné en conſidération des ſervices du Cardinal. (2) Les

(1) Mémoires de l'Abbé Pirot.
(2) Mém. du Marquis de Dangeau.

Loix ſe taiſoient encore au ſeul nom de l'homme qui les avoit toutes violées.

CHAPITRE II.

Les Princes de Conti.

(1) LE Prince de Conti étoit exilé, & avoit mérité de l'être. Madame de Maintenon eût cru nuire aux mœurs, dont cette diſgrace puniſſoit la corruption, ſi elle ſe fût intéreſſée pour le coupable. Mais elle permit à la princeſſe de Conti de faire parler ſa douleur & ſon amour pour ſon époux ; Perſuadée que le Roi ſeroit aiſément fléchi par ſa fille, & que le Prince ſeroit reconnoiſſant des bons offices de ſa femme. Cette conduite s'accordoit avec la répugnance qu'elle avoit à fatiguer le Roi, & avec le plan qu'elle s'étoit fait d'établir l'union dans la Famille Royale. Me. de Conti vient apporter deux Lettres du Prince. » Je ne ſau-
» rois, lui dit le Roi, rien refuſer de vo-
» tre main ; mais je n'en ferai d'autre uſage
» que de les jetter au feu. " Madame de

(1) An. 1685.

Maintenon le pria de les lire. Il les prit, & les brûla. Cependant, le même jour, il ſs ordonna qu'on donnât au Prince de Conti tout ce qu'il demandoit de ſes revenus, mais qu'on ne touchât point à ceux de la Princeſſe. (1)

Le Prince, moins ſenſible à cette grace que piqué de l'affront fait à ſes Lettres, réſolut de quitter la France. Il avoit, dans ſon exil, une nombreuſe Cour compoſée de tous les mécontens; des fils du Duc de Créqui, qui n'avoient rien à eſpérer du Prince de Turenne, accuſé d'avoir dégoûté Monſeigneur de Madame la Dauphine; du Prince Eugene, à qui l'on avoit refuſé un Régiment; & d'autres jeunes Seigneurs, ou indignés des hauteurs de Louvois, ou ennuyés des contraintes de la Cour. Le Prince de Conti & le Prince de la Roche-ſur-Yon, ſon frere, avoient déja demandé au Roi la permiſſion d'aller chercher la guerre en Pologne; le Roi la leur avoit refuſée, en diſant: » Prenez patience, je vous en fe» rai aſſez voir.",

Ils propoſerent à leurs amis de partir ſecretement pour l'Allemagne, & de tenter les grandes aventures. Le Prince Eu-

(1) Manuſcrits du Marquis de Dangeau.

gene qui ne ſoupiroit qu'après la gloire & les honneurs, & à qui la paix ôtoit l'eſpoir de l'une, & la diſgrace, l'eſpoir des autres, reçut cette propoſition avec joie, & anima cette jeuneſſe imprudente & guerriere à prendre un parti qu'il avoit déja pris lui-même.

On ne fut inſtruit de ce projet qu'après l'exécution. Le Roi en témoigna du chagrin. On accuſa les Princes d'avoir réſolu d'entrer au ſervice de l'Empereur. On attribua cette déſertion aux duretés de Louvois. La Cour leur dépêcha des Couriers, qui portoient ordre de revenir ; & Louvois fit écrire au Prince de Turenne, que s'ils revenoient ſur le champ, ils ſeroient pardonnés, hormis le Prince Eugene, qui ne rentreroit plus en France. A ces mots : » J'y rentrerai un jour, » dit Eugene, en dépit de Monſieur de » Louvois " (1)

Les Princes reçurent par-tout des honneurs qui réveillerent leurs reſſentiments ſur le mépris où ils étoient à la Cour de France. A Vienne, ils en furent comblés par l'Empereur, orgueilleux de voir, parmi ſes Courtiſans, des Bourbons. Toutes leurs journées étoient embellies par de

(1) Mém. de Foulques ſur le Prince Eugene.

ſuperbes fêtes, comme pour inſulter à la triſteſſe des bals de Verſailles. En un mot, ils ſe divertirent, autant que les François peuvent ſe divertir parmi un Peuple qui ne rit jamais.

Des plaiſirs ils volerent aux combats, ſoit pour faire regretter leur valeur, ſoit pour ſe faire pardonner leur fuite. Le Prince Eugene eut un commandement : tous les autres ſervirent en qualité de Volontaires. Ils virent en Hongrie un ſiege & une bataille ; & dans l'un & dans l'autre, ils firent des prodiges, que le Roi apprit avec une joie qui fit eſpérer leur grace.

Cependant ils entretenoient un commerce réglé avec leurs amis de Paris. Leurs lettres étoient fort belles, & les réponſes du même ſtyle. Le Marquis de Louvois en fut averti, & fit ſuivre par ſes eſpions un Page, nommé Merfit, que les Princes avoit envoyé de Hongrie. Il dépêcha un Courier à Strasbourg, pour donner ordre au Commandant d'arrêter le Page ſur les ponts, lorſqu'il ſeroit prêt d'entrer en Allemagne. Merfit fut fouillé; il étoit chargé de paquets ; on les envoya au Miniſtre, qui les remit au Roi.

La premiere lettre qu'il ouvrit, étoit de la Princeſſe de Conti, & en contenoit

une du fils de Louvois, & une de ſon gendre. Louvois, affligé & confus de ſon imprudence, voulut du moins la rendre utile à ſon crédit. Il cacha ſon trouble; l'ambition fit taire la nature : il dit au Roi : » Si mon gendre, ſi mon fils ont man-» qué à Votre Majeſté, je la conjure de » les punir." On lut : la Princeſſe de Conti diſoit, qu'elle avoit pris fort promptement une fille d'honneur, de peur que Madame de Maintenon ne lui en donnât une. Elle ajoutoit : *Je me promene quelquefois avec le Roi & Me. de Maintenon : jugez combien je m'amuſe!* Le Marquis de Courtenvaux écrivoit, que ſon pere ne pouvoit réuſſir à engager le Roi dans une nouvelle guerre, & ſe jouoit ſur la capacité du Roi pour les ſieges, & ſur ſon averſion pour les batailles. Louvois témoignoit encore plus d'indignation que de douleur. Madame de Maintenon étoit percée de tous les traits, qui portoient ſur le Roi. Le Roi, ſupérieur aux outrages comme à la gloire, liſoit ces ſatyres avec le même ſang froid qu'il eût lu ſon panégyrique.

Les dépêches du Duc de la Roche-Guyon & du Marquis de Liancourt, fils du Duc de la Rochefoucault, étoient atroces. Liancourt y diſoit au Prince de Conti, que le Roi n'étoit plus qu'un Roi bour-

geois, qu'il vieilliſſoit avant le temps, qu'il étoit mieux que jamais avec ſa campagnarde, qu'il s'enfermoit tous les jours avec elle, qu'on prétendoit que c'étoit pour écrire ſon Hiſtoire, mais qu'il croyoit, lui..... Il faiſoit un détail burleſque de la fête de Sceaux, & ſe moquoit de celui qui l'avoit donnée, de ceux qui y avoient brillé, & ſur-tout du Roi & de Madame de Maintenon, toujours nommés avec opprobre. Il finiſſoit par le récit de l'audience publique des Ambaſſadeurs Moſcovites, & par des plaiſanteries ſur le Roi : *Roi de Théâtre, quand il faut repréſenter ; Roi d'échecs, quand il faut ſe battre.*

Le Duc de la Roche-Guyon avoit écrit au bas, que ſon frere ne lui laiſſoit rien à mettre. Cependant après avoir lu la lettre de Liancourt, il avoit dit : » Que faites-» vous, mon frere ? Si votre lettre eſt » interceptée, vous méritez la mort (1).»

(1) Remarque de M. de V. Tome V, p. 234. » M. la B. eſt le ſeul qui avance ce qu'il fait » dire ici à M. de la Roche-Guyon. Premiérement, » on ne mérite point la mort parce qu'une lettre » coupable eſt interceptée, mais parce qu'on l'a » écrite. Secondement, on ne mérite point la » mort pour avoir écrit des plaiſanteries. Il pa-» rut bien que ces Seigneurs, qui tous rentre-» rent en grace, ne méritoient point la mort, &c.»

Le Marquis d'Alincourt avoit ſali la ſienne de mille ordures en proſe & en vers. Celle du Cardinal de Bouillon étoit une ſatyre amere de la conduite du Roi, de ſon Gouvernement, de ſa perſonne, & pleine de ces vérités dures qui laiſſent un long ſouvenir.

Madame de Maintenon, qui ſe fût volontiers jettée ſur ces lettres pour épargner au Roi la lecture de tant d'outrages, regardoit le Marquis de Louvois, comme pour lui reprocher un ſi cruel ſervice. Celui qui avoit découvert l'offenſe, lui paroiſſoit auſſi coupable que ceux qui l'avoient commiſe. Elle ne concevoit pas comment ce Miniſtre, qui ſe permettoit tant de choſes, ne s'étoit pas permis d'ouvrir ces lettres, de faire une forte réprimande à ceux qui les avoient écrites, de menacer de les montrer au Roi, & de les brûler.

Quelque ſenſible que Louis parût à ces inſultes, il y avoit plus de magnanimité que d'indifférence dans ſa modération. Enivré d'encens, pénétré de ſa propre grandeur, il ne pouvoit qu'être profondément bleſſé de tout ce qui lui apprenoit & ſes défauts, & la fauſſeté des louanges dont il étoit accablé, & la ſagacité des Courtiſans à découvrir ce qu'il leur

cachoit, & leurs malignes conjectures ſur ce qu'ils ne découvroient pas, & leur injuſte mépris pour la femme qu'il eſtimoit le plus. Il n'étoit plus grand qu'à ſes propres yeux.

Il fait appeller les Ducs de la Rochefoucault & de Villeroi, & leur demande s'ils connoiſſent le ſeing de ces lettres. Ils répondent avec émotion, que c'eſt celui de leurs enfants. Liſez, leur dit-il. Aux premiers mots, les lettres leur tombent des mains. Ils ſe jettent à ſes pieds: le Duc de Villeroi les embraſſe & les arroſe de ſes pleurs; le Duc de la Rochefoucault s'écrie: » Nos enfans méritent d'avoir la » tête coupée: je n'oſe demander leur » grace; mais, Sire, ils ſont ſi jeunes, » & vous êtes ſi clément! " Le Roi les relevant leur dit; je verrai: cependant qu'ils ne paroiſſent pas devant moi! Ces paroles leur rendoient l'eſpérance; mais la grandeur du crime la leur ôtoit. Ils ſortirent gémiſſants, conſternés, demandant des yeux le ſalut de leur famille à Madame de Maintenon, qui leur répondoit par des pleurs, verſées ſur le meilleur des Rois ſi cruellement humilié, & ſur ces peres, ſi ſincérement affligés d'avoir des fils ſi coupables.

Un Prince, moins maître de lui-même,

eût puni ſoudain un ſi grand crime, & toute la Cour croyoit que les téméraires ſeroient arrêtés & livrés à la juſtice. Quelque douces que ſoient nos mœurs, il ſemble qu'ils n'auroient pu échapper à la peine de mort. Dans la Monarchie, l'homme & le Monarque ne peuvent être ſéparés, même par la penſée, hormis dans les fonctions animales; que le Prince ait des défauts ou des vices, c'eſt toujours le mortel le plus reſpectable pour ſes ſujets, parce qu'il repréſente la loi. Des écrits qui diminuent ce reſpect, ſont des actes de révolte contre la nation, dont la Majeſté eſt déférée au Légiſlateur. Louis eût donc pu ſans tyrannie envoyer au ſupplice les calomniateurs de ſa perſonne ſacrée. Mais il ſavoit pardonner; & ſa clémence doit faire rougir à jamais ces ſujets en place, qui, témoins, juges & parties, employent les dernieres armes de l'autorité Royale à venger leurs injures particulieres.

Les coupables furent exilés de la Cour, & la plupart dans leurs terres. Le Marquis de Liancourt fut envoyé dans l'iſle d'Oleron, le Cardinal de Bouillon chaſſé avec ignominie, & la Princeſſe de Conti foudroyée d'un coup d'œil. Elle alla pleurer chez Me. de Maintenon, qui lui dit:

» Pleurez, pleurez, Madame; car c'eſt » un grand malheur de n'avoir pas le » cœur bon." Quelque temps après, elle tomba malade. Madame de Maintenon la ſervit avec une bonté, une attention, qui firent dire à M. le Prince : » Courage, » Madame! votre fortune n'eſt pas en- » core faite." La Princeſſe demanda inſtamment de voir le Roi, & lui dit qu'elle mourroit contente, pourvu qu'il lui pardonnât avec un peu de tendreſſe. Le Roi la conſola par tout ce qu'il put lui dire de plus honnête & de plus doux.

Le Duc de la Rochefoucault n'oſoit lui repréſenter que l'air d'Oleron étoit fort mal-ſain au Marquis de Liancourt. Le Roi le ſut, & permit au Marquis, d'abord de ſe retirer à Verteuil pour retablir ſa ſanté, & puis, de ſervir à la tête de ſon Régiment, pour le mettre à portée de mériter ſa grace. Enfin, il alla paſſer quelques jours dans une maiſon de campagne du Duc de la Rochefoucault. Là, il lui dit, qu'il prétendoit payer ſon hôte; qu'il ne pouvoit mieux reconnoître le bon traitement qu'il en recevoit, qu'en pardonnant de bon cœur à ſon fils, & qu'il lui pardonnoit à ſa conſidération : » Faites- » le revenir, ajouta-t-il, & qu'il l'ap- » prenne de mabouche même." Le Duc,

auſſi attendri de ſes bontés, que s'il ne s'y fût pas attendu, répandit des larmes de joie, & aſſura le Roi que ſon fils effaceroit ſa faute par ſes ſervices. Le Marquis de Liancourt parut, embraſſa les genoux du Roi, répéta les proteſtations que ſon pere avoit faites en ſon nom, & depuis vécut à la Cour, avec autant d'agrément, que s'il n'avoit pas fait à Louis l'injure la plus difficile à pardonner. Ce Prince étoit au-deſſus de cette mauvaiſe honte, qui ſouvent perpétue ſa diſgrace par la crainte qu'a le maître de ne pouvoir ſoutenir les regards du diſgracié. Il revoyoit ſans embarras ceux qu'il puniſſoit ſans colere, & ceux qui l'avoient inſulté ſans raiſon. Soutenu de ſa propre eſtime, il ſavoit que ſa réputation ne dépendoit ni des ſatyres des Liancourts, ni des flatteries des Deſpréaux.

Les Princes de Conti & de la Roche-ſur-Yon revinrent de Hongrie, parurent à la Cour, & furent par-tout froidement reçus. Ils étoient les premiers coupables, par le mauvais exemple qu'ils avoient donné, avant & après leur voyage. Le Roi dit à Madame de Maintenon, qu'il ôtoit à M. de Conti les grandes entrées, & qu'il le lui feroit dire par la Princeſſe. » Sire, répondit Madame de Maintenon,

» laiſſez à Me. de Conti l'emploi d'an-
» noncer les bonnes nouvelles : c'eſt à moi
» de porter les mauvaiſes. » En affligeant le Prince, elle le conſola, & lui promit que le paſſé ſeroit bientôt oublié. (1)

M. de Conti mourut de la petite-vérole à Fontainebleau, ſans poſtérité. Ses titres & ſes biens paſſerent à M. de la Roche-ſur-Yon, ſon frere, qui épouſa la fille de M. le Prince, obtint ſa grace, & la mérita, comme nous le verrons dans la ſuite.

CHAPITRE III.

Les Dévots.

LE Roi, porté au bien par Madame de Maintenon, le ſoutenoit avec tant de fermeté, qu'on vit bientôt un changement à la Cour ; on commença à y parler de dévotion. Les Dames les plus déréglées furent les plus hypocrites. Les Egliſes, les confeſſionnaux, les bals, & les loges de l'Opéra affluoient de monde.

(1) Mſts. de l'Evêque d'Agen, du Marquis de Dangeau, de Me. de Glapion, &c.

Madame de Monteſpan donnoit l'exemple, & vouloit du moins plaire par un peu de piété mêlé à un reſte de magnificence. Les fêtes devinrent moins fréquentes ; tout juſqu'au plaiſir prit un air ſérieux. Louis s'applaudit de ces converſions apparentes, les femmes lui ſacrifierent leurs goûts les plus chéris ; les amants furent renvoyés, où ſe cacherent ; le rouge commença de s'effacer : toutes les modes eurent plus de modeſtie, dans l'effet & dans le nom ; on eut des ſcrupules, on eut du regret d'être brouillé avec Rome.

Madame de Maintenon n'étoit point trompée. Elle ſavoit diſtinguer celles qui revenoient à Dieu de bonne foi, de celles qui ne faiſoient que ſe monter ſur le ton du jour, & qui, en acquérant de la dévotion, s'acquéroient un vice de plus. Mais peut-être en avançant la gloire de Dieu, étendit-elle trop le pouvoir du Clergé. Les dévots étoient conſultés ſur tout : un Curé de Verſailles devint un homme important ; ſous ombre de réformer les mœurs, l'Egliſe entra dans les affaires d'Etat ; ceux que la confeſſion rend maîtres des ſecrets de toutes les familles, ſe prévalurent de cette connoiſſance pour accréditer leurs conſeils.

On cria beaucoup contre ces commen-

cements du regne des Prêtres. Tous, disoit-on, donnent des avis au Roi ; aucun ne parle pour le peuple. Dans la suite, ces clameurs se réveillerent. On reprocha aux dévots de laisser un bon Général dans l'inaction, parce qu'il n'entendoit pas la Messe, de disgracier un Prince du Sang, parce qu'il étoit libertin.

Le Roi vouloit que sa Cour fût aussi unie que sa famille. Il réconcilia les Seigneurs divisés par de vieilles haines, ou par de longs procès. Un incrédule refusoit-il à la mort le Prêtre & les Sacrements ? Louis écrivoit de sa main à l'agonisant une lettre pressante, dont le Prêtre étoit le porteur (1). Un mari vivoit-il mal avec sa femme ? Louis leur envoyoit par le Curé de Versailles un ordre de s'aimer (2).

De la contrainte naquit le crime. Quelques jeunes gens de la Cour établirent une Confrairie, où des Princes furent initiés. On les accusa d'avoir posé pour premier statut, un serment de renoncer à toutes les femmes. Il est certain qu'ils firent des débauches où les femmes seules manquoient. Le Roi sut ces énormités, exila un Prin-

(1) Mém. de Dangeau.
(2) Mém. de l'Evêque d'Agen.

ce, fit donner le fouet à un autre, témoigna tant d'indignation, que perſonne n'oſa parler pour les coupables, & dit du Duc de G....» Je le laiſſe à la Cour: » je le mépriſe trop pour le punir ". Je crois devoir paſſer leurs noms ſous ſilence, par reſpect pour les vertus de leurs peres, & par égard pour les dignités de leurs enfants.

Les exilés revinrent, & le crime avec eux. Hébert, Curé de Verſailles, ſans ceſſe étourdi des plaintes de violence & de ſéduction de la part des Grands, pria Me. de Maintenon d'en parler au Roi. » Je l'ai » ſouvent fait, dit Me. de Maintenon; » mais toutes les fois que je l'ai preſſé » de faire un exemple, il m'a répondu: » Il faut donc que je (1) . . . . . .

La dévotion ne changea point les mœurs. Le luxe étoit au comble, & tous les maux qu'il traîne à ſa ſuite. Le Roi en avoit donné l'exemple. Auſſi Me. de Maintenon lui diſoit-elle: » Sire, vous avez fait à la vertu » une plaie qui ſaignera long-temps ". A l'aſpect de ces maiſons royales, dont les dehors donoient une idée de la grandeur

(1) Mém. Mſts. de l'Evêque d'Agen.

du Monarque, & l'intérieur une idée de ſes richeſſes & de ſon goût, l'étranger étoit ſaiſi d'étonnement, & le François d'émulation. Le Seigneur faiſoit en petit ce que le Roi faiſoit en grand. Et ce qui vingt ans auparavant eût été regardé comme une profuſion blâmable, étoit devenu une louable modération. Les Princes ſe conſoloient de la perte de leur pouvoir, en acquérant l'empire des modes. Les états commençoient à ſe confondre : celui qui étoit devenu riche, égaloit celui qui étoit né grand ; le pauvre imitoit le riche ; le Clergé n'employoit qu'aux beſoins de la vanité les richeſſes deſtinées aux beſoins des pauvres, & la finance menaçoit déja d'envahir les Charges de Judicature.

Il eſt vrai que le Commerce & les Arts avoient enrichi la France. Mais, faute de loix ſomptuaires, les fruits de l'induſtrie protégée par Colbert étoient dévorés par le François, au-lieu d'être vendus à l'étranger. Le luxe avoit commencé la ruine de la nation : la révocation de l'Edit de Nantes l'acheva.

CHAPITRE IV.

Révocation de l'édit de Nantes.

C'Eſt en gémiſſant que je rouvre les plaies de la patrie. Mais il eſt peut-être utile de s'arrêter un inſtant ſur un événement qui fut le terme des proſpérités de la France, & qui changea tout le ſyſtême de l'Europe.

Dès que Louis, rappellé à lui-même par Me. de Maintenon, eut pris le parti de la dévotion, il commença d'avoir des conférences avec Mr. de Harlay, Archevêque de Paris, avec Mr. Boſſuet, Evêque de Meaux, & avec le Pere de la Chaiſe. Ces conférences roulerent d'abord ſur la piété, & enſuite ſur la Religion. On vanta ſi fort le zele de Théodoſe & de Charlemagne pour l'extirpation de l'héréſie, on repréſenta le Calviniſme par tant de côtés odieux, on lui exagéra avec tant d'enthouſiaſme la gloire qu'il y auroit à étouffer un monſtre que ſix de ſes prédéceſſeurs n'avoient pu terraſſer, que le Roi ſe perſuada que le vrai moyen d'expier ſes péchés, c'étoit de rendre tout ſon Royaume Catholique. On avoit laiſſé faire à cette

idée tant de progrès, qu'il dit un jour à Mr. de Ruvigny, que pour détruire l'héréſie, il conſentiroit volontiers qu'une de ſes mains coupât l'autre. Ce Seigneur lui repréſentant que l'Edit donné par Henri IV, conſervé par Louis XIII, ratifié par lui-même, étoit tous les jours violé par les déclarations du Conſeil, le Roi lui répondit : » Mon grand-pere vous aimoit, mon pere vous craignoit : pour » moi, je ne vous crains ni ne vous » aime ". (1). Ruvigny eût pu repliquer : Cependant nous ſommes des hommes & vos ſujets.

Louvois fut jaloux des conférences, en pénétra le myſtere, & trembla pour ſon crédit. Il mit tout en uſage pour avoir part à ce qui ſe feroit. Mais quelle apparence qu'un Miniſtre de la guerre pût entrer utilement dans des affaires de Religion ? Louvois en trouva le moyen. Il ſavoit que Louis aimoit la célérité, étoit refroidi par les moindres obſtacles, & ne voyoit que difficultés dans la converſion de tant de milliers de ſujets. Il aſſura qu'il avoit en main de quoi les réduire prompte-

(1) Mém. Mſts. de l'Evêque d'Agen. *Vos dilexit Avus, timuit Pater : ast ego neutrum.*

ment : & comme il ne connoiſſoit que l'autorité, il voulut que les troupes aidaſſent à la perſuaſion. Son plan fut ſuivi ; les Prêtres & les Dragons furent répandus dans les Provinces, & firent à l'envi des proſélites. La gazette de France étoit remplie de converſions, & ne diſoit mot des étranges Miſſionnaires qui les opéroient. Les Curés, après avoir laſſés les Huguenots par des ſupplices, venoient leur dire. *Voyez, & goûtez combien le Seigneur eſt bon.*

En vain leur Député général ſe plaignoit aux Miniſtres des vexations des Intendants. Les Miniſtres promettoient des adouciſſements, & expédioient des ordres plus rigoureux. Il falloit abjurer ou ſouffrir. Les perſécutés préſentoient aux oppreſſeurs ces Edits ſacrés, à l'ombre deſquels ils vivoient : c'étoit oppoſer le papier au fer.

Après que le militaire eut diſpoſé les eſprits à recevoir la vérité, on fut d'avis de frapper le grand coup. On préſenta au Roi tant de liſtes infidelles d'abjurations achetées, que ce Prince crut que l'Edit de Nantes étoit déſormais inutile, & ne méritoit pas d'être conſervé pour un petit nombre d'opiniâtres qui reſtoient. On lui fit enviſager comme pro-

viſionnel & extorqué, un Edit dont les articles publics traitoient les Réformés comme des ſujets néceſſaires, & les articles ſecrets comme des ſujets chéris. Le Royaume entier, lui diſoit-on, ſera Catholique. Les peres réſiſteront peut-être : les enfants ſeront plus dociles. Promeſſes, eſpérances démenties par l'événement. Après ſoixante-dix ans d'oppreſſion, la race des preſcrits reparoît auſſi nombreuſe & plus ferme que jamais.

Cette grande queſtion ne fut point agitée dans le Conſeil, tant Louis étoit prévenu. La poſtérité demandera peut-être quelles furent les raiſons qui engagerent un Prince ſi doux & ſi ſage à faire quatre millions de malheureux. Qu'elle ſache qu'il y fut déterminé par le zele ſeul ; qu'il n'avoit lieu ni de les haïr, ni de les redouter, ni de s'en plaindre, & qu'il ne les connoiſſoit que par les ſervices qu'ils lui avoient rendus. Qu'elle apprenne qu'il n'y eut jamais, entre les particuliers, de procès qui n'ait été diſcuté avec plus de ſoin, d'équité, de lenteur, qu'un procès qui intéreſſoit la cinquieme partie de la nation ! Le Conſeil opina unanimement pour la révocation de l'Edit ; & parmi tant de Miniſtres d'Etat, il ne ſe trouva pas un homme.

A cette nouvelle, Gourville prédit tous les maux qui devoient réſulter d'un parti ſi violent : on ſe moqua de Gourville. Il nous a fallu un ſiecle, pour nous convaincre que le valet de chambre du Duc de la Rochefoucault avoit raiſon. Et encore avons-nous des gens en place qui feignent d'en douter, comme s'ils étoient coupables des fautes de leurs prédéceſſeurs.

Châteauneuf dreſſa l'Edit ſévere, & parut en mépriſer les diſpoſitions. Le Roi y diſoit qu'il ne reſtoit preſque plus d'hérétiques dans ſon Royaume. Le Tellier le ſcella, & mourut content. Le Parlement, aujourd'hui citoyen, alors fanatique, l'enrégiſtra ſans remontrances. Louvois le fit exécuter. » Sa Majeſté veut, écrivoit-il » au Duc de Noailles en Languedoc, qu'on » faſſe eſſuyer les dernieres rigueurs à » ceux qui ne voudront pas ſe faire de » ſa Religion. " Voilà comme on parloit aux conſciences. En vain les Huguenots diſoient qu'il valoit mieux n'avoir aucune Religion qu'en avoir une meurtriere ; que les eſprits ne s'attaquoient pas comme les villes. On leur montroit l'ordre exprès du Roi, de penſer comme lui.

Les Janſéniſtes perſécuterent pour n'être pas perſécutés eux-mêmes. Les Jéſuites répondirent à l'eſpérance qu'on avoit de

de leur zele : ils inſtruiſirent & opprimerent. Fénelon ſeul refuſa d'avoir des ſoldats pour adjoints dans ſes miſſions de Poitou.

L'Archevêque de Paris blâma la révocation (1), & en félicita publiquement le Roi. Le Pape ne témoigna ni joie ni reconnoiſſance, & alors ſe vérifia ce que la Reine de Suede avoit dit au Sénat de Stockolm : *Je connois le Pape : il ne donneroit pas quatre ſols de toutes vos ames.* (2)

A Paris, les uns dirent que le Royaume ſeroit déſormais tranquille, comme s'il ne l'étoit pas depuis quarante ans. Les autres ſoutinrent que c'étoit acheter trop cher le repos ; que les premieres guerres des Huguenots avoient été entrepriſes pour aſſurer aux Bourbons la Couronne de Capet, déja eſſayée par les Guiſes ; que les autres avoient été produites ou par l'intolérance des Catholiques, ou par l'ambition des Grands ; & que le déſeſpoir d'un Peuple opprimé, réduit à des aſſemblées clandeſtines, étoit plus à craindre

(1) Mém. de M. l'Evêque d'Agen.
(2) Mémoires de Chriſtine, par M. Arckenholtz, tome II.

que les délibérations de Synodes où le Roi étoit préſent par ſes Commiſſaires.

Des Evêques firent l'apologie de l'oppreſſion, & ſoutinrent à mots couverts, que Jeſus-Chriſt avoit ordonné de lui faire des diſciples à coups de bâton. (1) En vain, les opprimés croyoient que l'intolérance ne faiſoit que des hypocrites qui ſe jouent de la Religion, des indifférens qui la mépriſent, ou des Déiſtes qui la combattent. On rioit de leurs raiſons & de leurs malheurs; & tandis que les Evêques d'Eſpagne livroient au feu les Juifs qui profanoient les Sacrements, ceux de France envoyoient aux galeres les Calviniſtes qui refuſoient de les profaner. Les uns & les autres ſervoient pourtant un Dieu de paix; les Huguenots maudiſſoient un Dieu ſi ſanguinaire.

Le Clergé complimenta le Roi d'avoir réuni ſans violence tous ſes ſujets au St. Siege. Les Religionnaires ne purent porter leurs plaintes aux pieds du Trône; & Louis fut perſuadé, que Bâville, la Trouſſe, Marſillac, étoient des Apôtres fort doux (2).

---

(1) Mſts. de l'Evêque d'Agen.

(2) Lettre de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles.

Cependant les Provinces étoient pleines de déſolations ; les enfants arrachés du ſein de leurs meres ; les livres ſacrés, brûlés par la main du bourreau ; des Gentils-hommes, mis au nombre des forçats ; des femmes, ignominieuſement raſées pour avoir chanté les Hymnes de David en François ; des Paſteurs, condamnés à expirer ſur la roue, pour n'avoir pas abandonné leur troupeau aux loups dévorants ; les vieillards, traînés à l'Autel par un ſoldat, qui en blaſphêmant, leur ordonnoit de recevoir ſon Dieu ; les relaps, jettés dans les plus affreux cachots ; les convertis, environnés d'eſpions qui comptoient leurs ſoupirs ; les peres, jugés ſur les délations de leurs enfants ; les mourants, perſécutés juſques dans les derniers moments de leur vie, cherchant la lumiere, ne trouvant qu'un Prêtre odieux, & rendant à la fois l'ame & l'Hoſtie ; les cadavres des opiniâtres, exhumés, foulés aux pieds, & jettés à la voirie ; un peuple entier, gouverné par d'autres loix que ſes Concitoyens, fatigué par une oppreſſion lente, jaloux du ſort de ſes peres, qui du moins avoient été maſſacrés dans une même nuit ; & pour comble d'horreurs, des vierges violées dans les bras de leurs meres ; d'autres, livrées

à des tyrans qui portoient des flambeaux allumés.... La plume ſe refuſe à ces énormités : mais qu'on imagine tout ce que peut inventer de plus cruel, un Moine écumant de luxure, de zele & de rage.

Ce tableau n'eſt point exagéré. L'Hiſtoire du ſiecle paſſé nous en a conſervé des traits incroyables à force d'être atroces, ſi l'Hiſtoire de celui-ci ne nous en offroit de pareils. (1) Les Intendants ne ſont point encore las de tourmenter les hommes pour honorer celui qui les a fait.

Mais où étoit Louis XIV dans le temps que ſes Miniſtres faiſoient des déſerts de ſes plus belles Provinces ? Il célébroit par de ſuperbes fêtes les noces du Duc de Bourbon, & de Mademoiſelle de Nantes : il projettoit les ſiennes ; il s'applaudiſſoit du nombre & de la facilité des converſions ; il achevoit Verſailles ; il commençoit Marly ; il écoutoit Boileau, qui lui diſoit :

L'Univers ſous ton regne a-t-il des malheureux ?

(1) Voyez les plaintes des Réformés de France, par Claude : l'hiſtoire de l'édit de Nantes, par Benoît : & l'hiſtoire manuſcrite des Religionnaires, depuis la révocation, par M. Court. Voyez auſſi l'accord parfait, & les pieces juſtificatives qui ſont à la ſuite du Traité du Culte public de feu M. de la Chapelle.

Les rigueurs qu'on exerça dépeuplerent le Royame & ne le convertirent point. (1) Les Huguenots ſortirent par milliers, & porterent ailleurs leur argent, leur induſtrie, & la haine de la Religion des François. Quelle perte pour l'Etat, que la fuite de tant de ſujets! & quelle perte pour un Roi de France, qui ne peut perdre que des ſujets dont il eſt aimé!

Toute l'Europe, étonnée du ſacrifice que la politique avoit offert à la ſuperſtition, en recueillit les victimes avec empreſſement; & les fugitifs trouverent parmi les Turcs, plus d'humanité, que parmi leurs Concitoyens.

Sans cet incident, qu'on ne prévit pas, quoïque la dépopulation cauſée par les dragonnades l'eût annoncé, on pouvoit dire que l'objet de l'Edit de révocation, qui étoit l'unité de créance dans le Royaume, pouvoit être regardé comme un acte également religieux & politique. Mais il eſt certain que la raiſon d'Etat n'y entra qu'après qu'on eut vu le mauvais ſuccès de la raiſon d'Egliſe. Ce fut alors que, pour ſe conſoler de la perte de tant de ſujets, & des rétractations de tant de convertis,

(1) Mſts. de l'Evêque d'Agen.

on dit que dans le fond, l'Etat ne perdoit que des Citoyens rebelles ou mal intentionnés. Alors on rappella les guerres civiles. On ne reprochoit rien aux Guiſes; les Rohans étoient bien à la Cour; les Huguenots payoient pour eux.

Louvois ſe joua indécemment de la parole Royale. L'Edit révocatif, pour retenir en France les prétendus Réformés, leur aſſuroit la liberté de conſcience, & ne leur ôtoit que l'exercice public. Le lendemain, des ordres furent expédiés partout pour leur ravir cette liberté. Certainement c'eſt un crime dans un Miniſtre d'engager le Souverain à mentir à ſes ſujets.

Si le Roi n'eût pas été ſurpris, il eſt vraiſemblable qu'il n'eût jamais révoqué l'Edit. On voit dans ſes lettres à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de St. Aignan, (1) combien il étoit juſte, quand il ne conſultoit que lui-même. Van Robais dit au Contrôleur des Finances, que la révocation ruineroit abſolument l'utile manufacture d'Abbeville. Ces paroles allerent juſqu'au Roi. Van Robais eut une chapelle & un Miniſtre, qui furent refuſés

(1) Voyez Pieces juſtificatives, tome VI.

au Maréchal de Schomberg, faute de connoître le prix d'un homme : Je veux, dit » Louis, que mon Royaume ſoit Catho» lique ; mais je n'entends pas qu'il ſoit » appauvri. »

Jamais peuple plus malheureux. Il étoit du moins permis aux Maures de ſortir d'Eſpagne. Les Religionnaires, forcés à reſter en France, ſans Temples, ſans culte, firent dans les déſerts des aſſemblées religieuſes, qu'on traita d'attroupements ſéditieux. Violer des loix qu'ils ne pouvoient obſerver ſans être coupables devant Dieu, & mépriſables aux yeux mêmes du Légiſlateur ; chanter les Cantiques de David ; pleurer ſur les ruines des Temples abattus, furent des crimes d'Etat. De-là ces déclarations qui remplirent les galeres. L'Etat s'épuiſa ; le Monarque ne ſut pas ſe laſſer de punir, ni l'Hérétique de réſiſter ; & les rigueurs, tantôt adoucies, tantôt augmentées, montrerent l'incertitude des principes d'après leſquels on avoit agi.

La vaine gloire, ce fantôme que le Sage mépriſe, & que les Rois adorent, ravit aux Proteſtants leur derniere eſpérance. Louis voulut à tout prix ſoutenir ce qu'il avoit commencé. L'héréſie s'étoit roidie contre le zele ; l'autorité ſe roidit contre l'entêtement. Et de ce combat entre la

conſcience qui crioit : Je ſuis libre, & le deſpotiſme qui répondoit : Non, tu ne l'es pas, on vit naître, d'un côté, la réſolution de tout ſouffrir, & de l'autre, celle de tout écraſer.

Sourd au cri de la Nation, Louis entendit celui de toute l'Europe. Il apprit des Pays étrangers les nouvelles de ſon Pays; & les Ambaſſadeurs lui dirent les vérités, que ſes Intendants lui taiſoient. Bonrepaux, Barillon, le Comte d'Avaux, l'avertirent dans toutes leurs dépêches, que toutes les Cours retentiſſoient des plaintes des Proteſtants contre ces violences. Il répondit au Comte d'Avaux, qui l'informoit que des Négociants Huguenots alloient ſortir du Royaume, & trois millions avec eux :»Mon Royaume ſe purge.»

D'Avaux oſa répliquer que le purgatif le rendroit éthique, & offrit de ramener en France, par des voies de douceur, quantité d'ouvriers néceſſaires aux Manufactures & au Commerce. » S'ils » n'abjurent, répondit Louis, il vaut » mieux qu'ils reſtent dans les Pays étran» gers, que de retourner dans le mien » avec la liberté de demeurer dans leur » erreur. " Paroles où l'on cherche en vain le pere du Peuple; on n'y voit qu'un dévot piqué de s'être mépris.

Les Puiſſances Proteſtantes intercédérent ſouvent auprès de lui pour les infortunés, & ſouvent il fut inexorable. L'Ambaſſadeur d'Angleterre demandant la liberté des Galériens pour cauſe de Religion, le Roi lui répondit : » Que diroit le Roi » de la Grande-Bretagne, ſi je lui de» mandois les priſonniers de Newgate? (1) » Sire, repliqua l'Ambaſſadeur, le Roi, « mon maître, les accorderoit à Votre » Majeſté, ſi elle les réclamoit comme » ſes freres. »

Quelques réfugiés oublierent, & l'amour dû à leur Patrie, & le reſpect dû à leur Souverain. Ils donnerent à vomir des libelles, le temps qu'ils auroient dû employer à ſanctifier leurs ſouffrances, s'ils étoient Chrétiens, & à prier pour leur Roi, s'ils étoient François. Quelques-uns des principaux porterent les armes contre lui, tels que Schomberg, Ruvigny, le Comte de Roye, &c. dont la malveillance irrita la Cour, bien plus qu'elle ne l'allarma. Les Catholiques leur reprocherent d'être moins bons Citoyens, que les Cimons & les Ariſtides, qui n'avoient

(1) Priſon de Londres, où l'on enferme les malfaiteurs.

point porté le fer & le feu autour des murailles de leur ingrate patrie ; comme ſi l'épée des Héros de toutes les Religions n'appartenoit pas aujourd'hui au Prince qui la paye le mieux.

Les reproches qu'on fit aux réfugiés ſur leurs plaintes ameres, n'étoient pas plus juſtes. Il eſt permis aux malheureux de ſoupirer : le Chriſtianiſme nous rend patients, mais ne nous rend pas inſenſibles. Quelques-uns n'avoient plus le cœur François ; mais on avoit tout fait pour le leur arracher.

Rien n'aigrit plus Louis, que l'eſprit républicain que la plupart prirent dans les Etats libres où ils ſe réfugioient. Ils déchirerent le voile ſacré qui couvre ces droits primitifs, qu'on ne peut diſcuter ſans les méconnoître. A la vue de tous ces traités qui ſapoient les fondéments de l'autorité monarchique, Dieu nous garde, s'écrioient les Sages, d'un Pape Huguenot!

Les preſſes de Hollande, auparavant libres, alors licencieuſes, inonderent la France d'écrits, dont les Auteurs exhaloient avec indécence leur reſſentiment contre tous ceux à qui ils attribuoient leurs malheurs. Louvois, le ſeul coupable, étoit le ſeul épargné. Le François

impute toujours les délires de ſon Roi à l'homme qu'il conſulte, ou à la femme qu'il aime. Les Religionnaires accuſerent de toutes les violences le P. de la Chaiſe, qui le premier avoit dit au Roi combien l'exhumation des cadavres traînés ſur la claye étoit odieuſe & barbare, & Madame de Maintenon, qui auroit frémi, ſi on lui avoit ſeulement repréſenté tant d'hommes & de femmes pendus par les cheveux aux planchers des chambres, ou aux crochets des cheminées, lardés d'épingles, déchiquetés avec des pincettes rougies au feu, pourſuivis dans les champs & dans les bois comme des bêtes ſauvages, enflés avec des ſoufflets, plongés dans des puits, juſqu'à ce qu'ils euſſent prononcé ce mot: *Je me réunirai.*

D'après les cris d'une prévention aveugle, quelques Hiſtoriens (1) aſſurerent que Me. de Maintenon avoit concerté avec les Jéſuites la révocation de l'Edit de Nantes. Cependant ce projet avoit été

(1) Limiers, Larrey, & ſur-tout le Vaſſor, qui, dans ſon hiſtoire de Louis XIII, inſulte Me. de Maintenon & la Maiſon de Noailles, par reſſentiment contre le Cardinal de ce nom, qui lui avoit témoigné beaucoup de mépris.

conçu dans un temps où elle avoit de la faveur, mais nulle influence dans les affaires. Louis pouvoit bien parler à une femme des délibérations du Conſeil ; mais il n'alloit pas délibérer avec elle. La révocation ne fut point une ſaillie de zele, mais le fruit d'une raiſon depuis long-temps prévenue. Madame de Maintenon, trop peu en garde contre les fureurs des dévots, avoit ſans doute affermi le Roi dans le pieux deſir de voir tout ſon Royaume promptement Catholique. Mais elle étoit trop ſage pour conſeiller les violences, & trop compatiſſante pour ne pas les déſapprouver. Imputer à quelqu'un un crime ſans preuve, eſt une calomnie : lui imputer ſans preuve un crime oppoſé à ſon caractere, eſt une abſurdité. Tout ce qui nous reſte de Me. de Maintenon, la juſtifie. Dans un de ſes écrits, adreſſé au Roi, elle blâma ſans détour les loix pénales, les communions forcées, & cet eſprit d'inquiſition qui s'étendoit ſur les effets de commerce. Il eſt vrai qu'elle ſoupçonnoit d'être des ſujets dangereux, ces Huguenots, qui, exclus de toutes les charges, ne pouvoient plus être que des ſujets utiles. Mais elle ſavoit que la vraie Religion a toujours été perſécutée, & n'a jamais perſécuté : que l'Egliſe a droit de

punir les Hérétiques par des anathêmes, mais non d'égorger des hommes ; & que la puiſſance du glaive eſt confiée aux Princes contre ceux qui violent les loix de l'Etat, & non contre ceux qui expliquent mal celles de Dieu.

Si elle reſta dans le ſilence ſur un ſujet qui devoit la toucher ſi vivement, elle y fut preſque obligée. Le Marquis de Ruvigny, (1) lui ayant parlé pluſieurs fois pour l'intéreſſer aux malheurs de ſes anciens freres, Madame de Maintenon lui répondit toujours, qu'elle ne devoit point entrer dans les affaires, que ce n'étoit point ſon perſonnage, & l'exhorta à ſe convertir lui-même. Ruvigny, auſſi attaché par honneur que par conſcience à la cauſe qu'il défendoit, ne fut point tenté de ſacrifier ſes commettants à ſes vues particulieres. Il crut entrevoir que Me. de Maintenon étoit plus portée à nuire aux Huguenots, qu'à les ſervir. Pour décréditer les conſeils qu'elle pouvoit donner, il lui échappa de dire devant le Roi,

(1) Après avoir ſervi Louis XIV en Angleterre dans pluſieurs négociations épineuſes, il ſervit Guillaume III, qui le créa Lord de Galloway.

que Madame de Maintenon étoit née Calviniſte, qu'elle l'avoit été juſqu'à ſon entrée à la Cour, & que peut-être elle l'étoit encore dans le cœur.

Il ne fut pas difficile à Me. de Maintenon de ſe laver d'une pareille accuſation. Mais on croira aiſément qu'elle en fut offenſée, & que cela put contribuer à ſuſpendre les effets de ſon inclination naturelle à la douceur & à la pitié, & mettre un obſtacle aux bons offices qu'elle auroit pu rendre dans la ſuite, pour modérer du moins les rigueurs extrêmes qu'on exerça dans les premiers moments.

Vraiſemblablement elle en ignora les excès : c'eſt bien à Verſailles, dans le ſein des plaiſirs, auprès d'un Trône dont les avenues étoient gardées par des Prêtres menteurs, parmi des flatteurs attentifs à écarter toutes les vérités fâcheuſes; c'eſt bien de-là qu'elle pouvoit entendre les gémiſſements du Languedoc, du Dauphiné & du Poitou déſolés! Cependant ſa charité fut réveillée par le récit des nouvelles cruautés exercées à Paris, où l'on n'avoit encore oſé prouver des opinions avec le fer, de peur d'indigner un peuple humain, quoique ſuperſtitieux.

Me. de Maintenon dit au Roi, qu'il

étoit à craindre qu'on n'inſpirât à ceux qu'on vouloit ramener, une antipathie éternelle pour la vraie Religion; que le crime devoit exciter ſon indignation, le vice ſon zele, l'erreur ſa pitié. Elle parla ſi fortement, que le Roi ne put s'empêcher de lui dire: » Votre diſcours, Madame, » me fait de la peine: ne ſeroit-ce point » un reſte d'attachement pour votre an- » cienne Religion (1)? " Bayle fit la même réflexion ſur un pareil propos de la Reine Chriſtine (2). Ces deux Dames répondirent ſans doute: Etre Catholique, ſeroit-ce être cruel?

On aſſure que le Roi étant à une promenade en carroſſe avec Me. de Maintenon, Mlle. d'Armagnac, & Mr. Fagon, la converſation tomba ſur les vexations dont on avoit ſi inutilement fatigué les Huguenots; que le Médecin en conta quelques traits; que Me. de Maintenon en fut attendrie; que le Roi en parut touché, & dit: » S'ils ont été maltraités dans leurs

(1) Souvenirs de Me. de Glapion.

(2) La Reine Chriſtine avoit déſapprouvé les dragonnades dans une lettre au Chevalier de Terlon. Bayle avoit dit que c'étoit un reſte de Proteſtantiſme.

» perſonnes ou dans leurs biens, j'eſpere » que Dieu ne m'imputera pas des vio- » lences que je n'ai pas ordonnées. " Il e trompoit : Dieu punit les Rois qui ne avent pas ce qui ſe paſſe chez eux.

CHAPITRE V.

Etat du cœur.

LA deſtinée de Me. de Maintenon n'étoit pas encore fixée, & ſon cœur n'étoit pas tranquille. Quand elle voyoit es heureux effets de l'inclination du Roi our elle & de ſes complaiſances pour ui, elle étoit raſſurée ſur ſon état & ſur ſon penchant; mais à cette ſécurité momentanée ſuccédoient les longues agitations d'une ame qui ſe replie avec trop de curioſité ſur elle-même. Sa tiédeur pour les exercices de piété auparavant pratiqués avec tant de ferveur, les diſtractions qui venoient troubler ſes prieres, le beſoin que ſon cœur avoit de la préſence du Roi, ſon ennui par-tout où il n'étoit pas, ſon inquiétude, ſon embarras par-tout où il étoit, le chagrin d'être obligée de ſe dérober à ſes viſites, la crainte d'être tra-

hie par les empreſſements ou par les froideurs, la honte des paſſions, le ridicule d'aimer à tout âge, la folie d'aimer un Roi à celui qu'elle avoit, peut-être la confuſion de ſe ſurprendre, ou dans des deſirs mal réprimés, ou dans des eſpérances ambitieuſes, ou dans des craintes jalouſes, tout cela la jettoit en des perplexités, que toute ſa raiſon ne pouvoit calmer. Sa fortune lui paroiſſoit un miracle, mais ſes amours un délire.

Elle appréhendoit ſur-tout d'être accuſée d'avoir fait ſervir Dieu à des projets d'élévation, & d'avoir employé la piété à remplir la place d'une maîtreſſe. Elle ne pouvoit ſoutenir cette idée : la vertu ne l'élevoit pas encore au-deſſus du reſpect humain. Elle frémiſſoit du ſeul ſoupçon d'occuper un rang ſouillé par des vices qu'elle déteſtoit ; & quoique certaine de l'occuper ſans crime, elle étoit auſſi allarmée du ſcandale qu'on pouvoit prendre ou feindre d'avoir pris, que de celui qu'elle étoit ſûre de ne pas donner. Il lui ſembloit que Dieu lui demandoit compte de tous les jugements téméraires que la Cour formoit contre elle par malice ou par ignorance.

Sortir de la Cour, c'étoit s'éloigner du Roi, c'étoit s'éloigner de ſoi-même, c'é-

toit quitter le meilleur & le plus reſpectable des amis. Y demeurer, c'étoit haſarder ſa réputation, & ſcandaliſer l'Europe déja étonnée de ce mêlange de piété connue & de foibleſſe ſoupçonnée. Le premier étoit impoſſible à l'amour, & le ſecond à la vertu. Dans le premier parti, elle trouvoit une eſpece d'hypocriſie & de baſſeſſe : elle prévoyoit que le Roi la retiendroit ou la rappelleroit; qu'elle ne réſiſteroit ni à ſes invitations ni à ſes ordres; & que le public, qui avoit ri ſi impitoyablement de la fuite de la Valliere, attribueroit ſa retraite à un projet formé d'enchaîner le Prince, & le refus de revenir, au même artifice. Dans l'autre, elle trouvoit tout, hormis la gloire. En vain elle ſe blâmoit de dépendre ſi lâchement de l'opinion; elle n'en pouvoit ſecouer le joug; & elle étoit le jouet des ſentiments que ſe permet une femme tendre, & de ceux que ſe reproche une dévote.

Dans ce choc de mouvements oppoſés, elle n'avoit perſonne de qui elle pût prendre conſeil. A un certain âge, on n'avoue point à ſon meilleur ami, qu'on aime : & à aucun âge, on ne le dit à un Confeſſeur. Me. de Maintenon, preſſée par ſes inquiétudes, dit ſans doute au ſien qu'elle

étoit aimée. L'Abbé Gobelin, qui lui montroit toujours Dieu la conduiſant par la main, la raſſura ſur ſes ſcrupules; & en inſiſtant ſur le tort qu'elle feroit au Roi, lui ouvrit les yeux ſur celui qu'elle ſe feroit à elle-même : le ſalut d'un Prince ſi cher étoit en péril : le quitter, c'étoit lui ravir tout ce qui pouvoit le ramener à Dieu, lui ôter ſa conſolation & ſon appui, réſiſter aux deſſeins de la Providence : qu'il allât à Dieu par l'eſtime, par la grace, ou par l'amour, peu importoit, pourvu qu'il y arrivât. Me. de Maintenon fut aiſément perſuadée : ſon cœur lui parloit pour le Roi, encore plus haut que ſon Directeur. Gobelin, incapable de prévoir les événements les plus prochains, la conduiſit comme s'il eût prévu les plus éloignés. L'eſprit borné fait d'ordinaire tout ce qui ſemble n'appartenir qu'à l'eſprit étendu.

Cependant, ſoit pour ſonder le cœur du Roi, ſoit pour l'accoutumer à ſon abſence, elle lui demanda la permiſſion de paſſer un mois à Maintenon, malgré les inſinuations de Me. de Montchevreuil, qui lui faiſoit entendre qu'à ſon retour elle trouveroit priſes ces heures délicieuſes que toute la Cour lui envioit. Me. la Dauphine, qui n'avoit pas oublié le voyage

de St Cloud, y consentit volontiers. Le Roi fut plus difficile. » Vous le pouvez, » Madame, lui dit-il, je me fais une loi » de ne vous gêner en rien ; mais songez » combien vous m'affligerez, si vous me » quittez un seul jour. »

Rien n'est plus tyrannique que les prieres de l'amour. Me. de Maintenon renonça aux plans de retraite, & mit toute sa prudence à échapper aux conjectures humiliantes que tiroient ses envieux de l'équivoque apparente de son état. Elle y réussit. Tout le monde fut persuadé qu'elle étoit favorite sans être maîtresse. L'hommage du Courtisan prend malgré lui les nuances des sentiments qu'inspirent ceux qui en sont les objets : aux respects qu'on lui rendoit, elle vit qu'on savoit que son Roi n'étoit que son ami.

CHAPITRE VI.

Voyages de Marly.

TOute la Cour étoit dans ses intérêts. Elle en avoit gagné une partie par sa modération. Le reste suivoit le grand nombre. Elle ne fit pas servir à enchaîner

le Roi, ces agréments extérieurs qu'elle conſervoit encore : tout ſon ajuſtement étoit d'une perſonne d'un âge plus avancé. Elle eût pu former des intrigues pour le retenir ; mais elle étoit incapable & de projets, & d'artifices. Elle le traitoit ſans indulgence, comme ſans ſévérité, avec toute la complaiſance d'une amie & tout le reſpect d'une ſujette. Elle évitoit ſur-tout ces moments critiques, où une femme eſt obligée de donner des eſpérances ou des refus.

Louis prenoit plaiſir à marquer la préférence que ſon cœur lui donnoit ſur Me. de Monteſpan. Celle-ci ayant dit qu'elle comptoit mourir bientôt, & Me. de Maintenon, qu'elle croyoit vivre cent ans : » C'eſt, dit le Roi, tout ce qui pourroit » m'arriver de plus heureux."

La maîtreſſe recevoit tous les jours de nouvelles mortifications : à la fin elle s'y endurcit, & les reçut avec fermeté. Me. de Maintenon eût bien voulu les lui épargner : Me. de Monteſpan n'en manquoit pas une.

Il falloit l'éloigner : il falloit ſe délivrer de ſes importunités, & de ces railleries qui avoient ſi ſouvent amuſé le Roi, & qu'alors il commençoit à craindre. Pour cela, on imagina les voyages de

Marly : Louis crut y être plus libre & plus heureux.

Il nommoit ceux qui devoient le ſuivre, & Bontems les logeoit deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit néceſſaire à la toilette des femmes & même des hommes. Quand les femmes étoient nommées, leurs maris y alloient ſans demander. Toute l'ambition des Courtiſans ſe bornoit à être de ces voyages (1). Cela donnoit un air de faveur, le ſeul bon air à la Cour. La Princeſſe de Montauban, qui n'avoit jamais été du nombre des élues, offrit à la Princeſſe d'Harcourt une ſomme pour ſa place.

Me. de Maintenon y faiſoit la premiere figure, & partageoit avec le Roi les hommages des Courtiſans, qui ſavoient qu'elle pouvoit diſpoſer de la liſte de Marly.

Tandis que le lanſquenet occupoit tous les Seigneurs, Louis s'entretenoit en liberté avec Me. de Maintenon, invitoit ſa ſuite à adorer ce qu'il aimoit, paſſoit les ſoirées chez elle, & ſûrement ne dégageoit ni ne ſoulageoit ſon cœur dans ces tête-à-tête.

---

(1) Ces voyages étoient de trois jours. On y alloit le Mercredi, & l'on revenoit le Samedi.

Me. de Monteſpan, que le Roi auroit toujours voulu exclure de ces parties, & que Me. de Maintenon en mettoit ſouvent par bienſéance ou par pitié, ſe voyoit oubliée avec un courage apparent. Elle ſoutenoit à tout le monde que ſon regne reviendroit, & avoit le chagrin de n'être crue de perſonne.

Elle laiſſoit de temps en temps échapper quelques mots piquants, comme ſi elle eût oublié que Louis n'aimoit ni à railler ni à être raillé. » Sire, lui dit-» elle un jour, j'ai une grace à vous de-» mander : laiſſez-moi le ſoin d'amuſer les » gens du ſecond carroſſe, & de préſider » dans l'anti-chambre. " Elle eût pu faire encore une belle retraite; mais il falloit qu'elle fût punie du paſſé, & que ſes imprudences mêmes achevaſſent le triomphe de ſa rivale, que ſes duretés avoient commencé.

Ses bons mots euſſent diverti Me. de Maintenon, s'ils n'euſſent irrité le Roi. » Madame, lui dit-elle un jour qu'elle vit » beaucoup de Curés & d'Evêques dans » ſon anti-chambre, vous faites apparem-» ment tapiſſer votre anti-chambre pour » mon oraiſon funebre. " Sa cauſticité mit entre elle & le Roi une barriere, que la chûte même de Me. de Maintenon

n'auroit pu briſer. Le Roi apprit d'abord avec peine quelques propos peu meſurés qu'elle avoit tenus, enſuite avec chagrin le goût qu'elle témoignoit pour les mécontents, & enfin avec colere, qu'elle n'avoit à Paris d'autre ſociété que celle de ſes ennemis; car il croyoit en avoir.

Les frondeurs ſe réveillerent. Les réprouvés chanſonnerent les élus. On prétendit même qu'une des filles du Roi étoit impliquée dans quelques diſcours qui n'attaquoient pas moins la perſonne du Prince que celle de Me. de Maintenon. Louis ſentit toute l'ingratitude de ce procédé. Me. de Maintenon l'appaiſa. » Ce reſſentiment, » lui dit-elle, eſt-il digne du plus grand » des Rois? Cet outrage, reprit Louis, » eſt-il fait pour le meilleur des peres? » Le temps aida Me. de Maintenon : les couplets furent oubliés, & la Princeſſe revint égayer Marly.

Les mœurs de Me. de Maintenon n'étoient point reſpectées. A la vue de toutes ces chanſons, Mr. de Bâville, Intendant de Languedoc, diſoit : » J'étois de » ſa ſociété, quand elle étoit Madame » Scarron : je l'ai cent fois remenée dans » mon carroſſe, des hôtels d'Albret & de » Richelieu dans la rue St. Jacques où » elle demeuroit. J'étois pénétré du même reſpect

» reſpect que j'aurois eu pour la Reine. » Son regard ſeul en inſpiroit ; & nous » étions tous ſurpris qu'on pût allier tant » de vertu, de pauvreté, & de charmes. »

CHAPITRE VII.

Projet du Roi.

L'Envie & la haine vouloient abattre Me. de Maintenon, & contribuerent à l'élever. Le Roi, qui tous les jours étoit plus épris, qui la voyoit reſpectée en public, qui ne connoiſſoit de grandeur que celle qu'il faiſoit, fut ſi indigné de la voir déchirée en ſecret, avilie par la ſatyre, qu'il réſolut de la placer au-deſſus de la calomnie, & de la combler de tant de faveurs, que ſes ennemis ſeroient confondus, & ſes amis même étonnés.

Malgré les murmures de quelques mécontents, tout plioit devant Me. de Maintenon, qui paroiſſoit ne pas s'en appercevoir : l'idolâtrie des Courtiſans étoit au comble. Elle jettoit un coup d'œil, diſoit un demi-mot, ſaluoit comme un éclair ; & l'on croyoit ſa fortune faite.

On ſembloit deviner le deſſein du Roi.

Me. de Monteſpan ſeule ne voyoit pas l'incendie qu'avoient allumé les dernieres étincelles d'un tempérament autrefois plein de feu. Tout le reſte prévoyoit les ſuites d'un engagement fondé ſur le reſpect & l'amour. Un plaiſant imagina des boîtes à portrait, où la Valliere étoit repréſentée, la main ſur le cœur du Roi, Mlle. de Fontanges l'avoit ſur la bourſe, Me. de Monteſpan l'avoit ailleurs, & Me. de Maintenon portoit la ſienne ſur la Couronne.

Le Roi ne pouvoit ſe paſſer de maîtreſſe, & n'en vouloit plus. Il ſongeoit à ſe ſauver, & il étoit las de tromper Dieu & ſon Confeſſeur. Il ne vouloit pas ſe remarier, parce que l'intérêt de ſon peuple le lui défendoit. Il ſe voyoit trois petits-fils, & jugeoit prudemment que des Princes d'un ſecond lit pourroient cauſer des troubles dans ſon Royaume, ou du moins des diviſions dans ſa famille.

Cependant Me. de Maintenon lui plaiſoit uniquement. Sa Cour ne lui offroit aucune femme plus digne de ſon eſtime. Il étoit accoutumé à elle. Son eſprit doux & inſinuant lui promettoit une compagne auſſi agréable qu'une confidente ſûre. Il eſt vrai qu'elle avoit été unie à un homme peu reſpectable : mais vraiſem-

blablement elle avoit été ſon amie, & non ſon épouſe; vingt-cinq ans avoient coulé ſur cette tâche; trente ans de conſidération méritée achevoient de l'effacer: c'étoit un tort de la fortune qu'il étoit beau de réparer. Il n'avoit pas à craindre qu'on dît qu'elle partageoit une autorité dont il étoit jaloux. Il l'avoit reconnue modeſte, diſcrete, incapable d'abuſer de la familiarité du maître. Mais que dira le public? le public dira, que je couronne la plus vertueuſe de mes ſujettes; car quelle autre eût refuſé la premiere charge de la Cour?

Ses réflexions lui préſenterent & tout ce qui pouvoit le détourner de ſon engagement, & tout ce qui pouvoit l'y affermir. La gloire combattoit l'amour: l'amour vainquit; il avoit fait un choix tel que la raiſon l'auroit pu faire.

Me. de Maintenon fut ſans doute éblouie, mais ne fut pas aveuglée des premiers rayons qu'elle entrevit du projet du Roi, qui, preſſé par ſes deſirs, & peut-être par ſes ſcrupules, réſolut d'ouvrir ſon cœur à ſon Confeſſeur.

CHAPITRE VIII.

Le Pere de la Chaiſe.

LE Pere de la Chaiſe dirigeoit ſa conſcience depuis dix ans. Avant lui, elle avoit été confiée au Pere Annat, Religieux irréprochable, déchiré par les Janſéniſtes, & eſtimé par eux, ſi déſintéreſſé, qu'il ne donna jamais de Bénéfice à ſes parents, & ne pria jamais les Evêques de leur en donner. Elle échut enſuite au Pere Ferrier, qui n'imita que ſon zele contre les Janſéniſtes. Il avoit de l'eſprit, des vues pour le bien public : il ſe fit donner la feuille des bénéfices, qu'auparavant le premier valet de chambre préſentoit au Roi : il prit de grands airs : il ſe crut un Secretaire d'Etat, & c'eſt lui qui a gâté tous ſes ſucceſſeurs. Il mourut ſans avoir confeſſé une fois le Prince dont il avoit été ſept ans le Confeſſeur. Il diſoit à un de ſes amis : J'aimerois mieux au Roi cent la Valliere, qu'une Monteſpan.

Après ſa mort, le Roi laiſſa le choix d'un Directeur aux brigues des Courtiſans.

Le Maréchal de Villeroi l'emporta : il parla très-avantageuſement du mérite, de la droiture, de la capacité du Pere de la Chaiſe, de la Province de Lyon, où il avoit été Profeſſeur en Théologie, Recteur de College, & Provincial. Ce Jéſuite, né dans le Forès, d'une famille noble & pauvre, étoit petit-neveu du Pere Coton, Confeſſeur d'Henri IV ; ſes freres étoient Ecuyers de Villeroi, Archevêque de Lyon, le plus grand chaſſeur de ſon temps. Il avoit une phyſionomie noble, telle que Louis XIV les aimoit : un air modeſte, un ton inſinuant, des manieres pleines de douceur, d'affabilité & de franchiſe. Plus jaloux d'une bonne réputation que d'une haute faveur, il acquit de la faveur, & perdit ſa réputation. Fidele ſujet, dans les différends de la Régale, il ſervit ſon maître, & laiſſa crier le Pape. Il aimoit l'eſprit, en avoit lui-même, & le protégeoit. Il n'avoit eu d'abord à la Cour qu'une foible conſidération : le temps, la Religion, l'âge du Roi le rendirent plus important. Il aimoit le bien, le cherchoit ſans inquiétude, en attendoit avec prudence les moments, en ſaiſiſſoit avec empreſſement les moyens. Dans les premieres années, il avoit exercé ſon miniſtere avec tant de

vigueur, qu'il avoit hâté la chûte de Me. de Monteſpan ; & avec tant de ſageſſe, que le Roi avoit pour lui un grand fonds d'eſtime & un commencement de confiance.

CHAPITRE IX.

Mariage.

IL eſt vraiſemblable que le Pere de la Chaiſe avoit repréſenté au Roi les dangers de ſa paſſion pour Madame de Maintenon. Peut-être le pénitent lui avoit-il avoué qu'il n'étoit pas encore détaché des femmes, qu'il en aimoit une plus qu'il n'avoit aimé toutes les autres enſemble, & que ſi les ſens étoient purs, ſes deſirs ne l'étoient pas. Péché condamné par la morale Chrétienne, auſſi inexorable envers nos penſées qu'envers nos actions.

Le voile du myſtere couvre tout ce qui ſe paſſe entre le Confeſſeur & le Pénitent. Toutefois il n'eſt pas douteux que le P. de la Chaiſe ne fût auſſi embarraſſé que flatté de la confidence que le Roi lui fit. Il demanda huit jours pour y réfléchir. Point d'affaire plus délicate.

Il ne lui étoit pas permis d'emprunter des lumieres étrangeres. C'étoit peu de légitimer la paſſion du Roi; il falloit accorder cette légitimation avec ſa gloire. Le Jéſuite étoit environné de mille préjugés de ſon état, de ceux du Public, de ceux du Roi même, malgré l'amour. Il falloit s'élever au-deſſus de ces conſidérations de bienſéance, dont la moindre eût arrêté un homme moins habile ou moins ardent. Pour accorder ce qu'il devoit à ſa conſcience avec le reſpect qu'il devoit aux deux parties, il propoſa de les unir par les liens indiſſolubles d'un mariage ſecret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Egliſe.

Le Roi applaudit à ce projet. Mais ſoit qu'il eût honte d'offrir ſa main ſans offrir ſon Trône, ſoit qu'il craignît de n'être pas aſſez maître de lui-même, pour ne pas offrir l'un & l'autre, il chargea le P. de la Chaiſe des premieres propoſitions. Madame de Maintenon étonnée, immobile, confuſe, écoute, interrompt, s'écrie, ſe demande ſi ce n'eſt point un ſonge, un piege, un jeu, & ſe fait répéter mille fois ce qu'elle ne peut, ni ſe perſuader, ni ſe laſſer d'entendre. Tous les ſentiments de reconnoiſſance, de modeſtie, de joie, d'inquiétude, de curioſi-

té, d'amour, ſe raſſemblent dans ſon cœur. Elle voit remplis des vœux qu'elle n'avoit oſé former, en remerciant Dieu, le Roi, le P. de la Chaiſe. Revenue de ſon trouble, elle répond, qu'elle eſt toute au Roi, & qu'elle n'a d'autre volonté que la ſienne.

Aux tranſports ſuccéderent encore les réflexions. Un contrat : mais point de publicité ! Ce ſecret allarmoit ſa délicateſſe. Qui lui répondoit du cœur du Roi ? Il étoit honnête homme ; mais il n'étoit pas aſſez âgé pour n'être plus inconſtant. Plus elle s'examinoit, moins elle étoit raſſurée ; elle avoit aſſez d'attraits pour lui plaire encore : avoit-elle aſſez de charmes pour le fixer ? Ce qui lui reſtoit d'agréments, alloit être effacé par la main du temps & par la poſſeſſion. Quelle apparence qu'il ne ſe dégoûtât point d'elle, lui qui s'étoit dégoûté de Madame de Monteſpan ! Des raiſons particulieres, des intrigues, des conſeils perfides, des rapports calomnieux pourroient dans la ſuite l'engager à faire caſſer facilement ſon mariage. Après ſa mort, comment ſeroit-elle traitée ? Pendant ſa vie, la France ne la prendroit-elle pas pour ſa concubine ? Le Public ne connoiſſoit point de milieu entre Reine & Maîtreſſe.

Ces penſées étoient détruites par d'au-

tres penſées. C'étoit bien à une ſujette, à une ſervante de la Dauphine, à la veuve de Scarron, à demander des ſûretés à un Roi! Elle lui devoit tout ; il falloit lui tout ſacrifier. Il pouvoit changer; il falloit tout employer pour le retenir. Il ſe vengeroit peut-être par une cruelle indifférence, du parti qu'il avoit pris par amour. Il falloit ſe réſoudre à tout ſouffrir. Si ce myſtere avoit ſes inconvénients, il avoit auſſi ſes avantages ; il lui aſſuroit le crédit de maîtreſſe, dont le titre de Reine ſemble dépouiller : il la diſpenſoit de ces étiquettes ſi gênantes, & aſſujettiſſoit le Roi à tous les petits ſoins de l'amour.

Le P. de la Chaiſe fixa ſes ſentiments, en lui déclarant que le Roi ne pouvoit vivre ſans elle, que le mariage étoit le ſeul remede à ſa paſſion, que ſon ſalut éternel y étoit attaché, & que le ſoin de ſa réputation devoit céder à un motif ſi puiſſant. Il combattit tous les ſcrupules, & l'amour perſuada. L'attachement pour Louis, prévalut ſur les raiſons ſpécieuſes d'honneur ou de décence, & forma ces nœuds, qui rendirent la paſſion du Roi légitime, ſans rendre plus brillant l'état de Madame de Maintenon, qui devint plus grande ſans être plus élevée.

Louis la raſſura ſur ſes craintes par mille ſerments, & Boſſuet, dit Mr. de Sens, ſur ſes ſcrupules, en décidant que les époux clandeſtins n'étoient point coupables des jugements ſcandaleux formés ſur leur union. Le Roi lui promit de prendre des meſures pour donner à cet acte ſecret de la ſolidité. D'après cette promeſſe, quelques-uns ont cru que cet acte avoit été conſigné dans les Archives de la Chambre Apoſtolique. Mais on n'en a trouvé à Rome le moindre veſtige, ni dans les papiers d'Innocent XI, ni dans ceux de Favoriti, qui mania toutes les affaires de ce Pontificat, ni dans la Sécretairerie d'Etat, où une Dame très-diſtinguée a obtenu, à ma priere, qu'on fît des recherches exactes. Quelques autres diſent que le Pape fut conſulté; ce qui n'eſt point vraiſemblable. L'approbation de Rome étoit fort inutile. La loi, qui veut que les mariages ſoient publics, eſt purement civile, & n'oblige point le Légiſlateur.

Mais il eſt certain qu'il y eut une convention par écrit entre les deux parties. Je le ſais d'un homme qui peut-être l'a entre les mains.

Le premier article de ce contrat étoit-il que ce mariage ne ſeroit jamais dé-

claré ? On ne peut le préſumer. C'eſt l'amour ſeul qui le fit ; & l'amour n'impoſe point de condition humiliante.

S'il étoit permis de haſarder des conjectures là où les faits manquent, je dirois que vraiſemblablement Louis, qui vouloit élever inſenſiblement Madame de Maintenon, n'attendoit que des circonſtances favorables pour la déclarer Reine ; qu'il en fut empêché par les guerres que lui ſuſcita Guillaume, par le mariage de M. le Duc de Bourgogne, par l'habitude qu'avoient formée les premiers délais ; que Me. de Maintenon ne marqua nul empreſſement, qu'elle refuſa peut-être.

Il faut avouer que ces probabilités ſont affoiblies par ces réflexions-ci. Louis XIV & Me. de Maintenon emportent ce ſecret au tombeau. N'eſt-il pas apparent que l'un avoit exigé qu'il fût inviolable, & que l'autre avoit promis de ne le pas violer ? N'eſt-ce pas à cette promeſſe qu'il faut attribuer ce ſilence du Roi dans ſon teſtament, & cette attention avec laquelle Madame de Maintenon anéantit tout ce qui auroit prouvé ſon état ? D'un autre côté, comment ſe perſuader que Louis XIV penſât aſſez mal de Madame de Maintenon, pour craindre que ce mariage ne nuiſît à ſa gloire ; aſſez mal de

lui-même, pour ſe défendre ce que le moindre des ſujets ſe permet; aſſez mal de la poſtérité, pour croire que les railleries de quelques frondeurs contemporains fixeroient ſon jugement ſur cette action? Il révéroit Madame de Maintenon encore plus qu'il ne l'aimoit. Il ne déclara pas ſon mariage, parce qu'il vit que perſonne n'en doutoit.

Quelques Mémoires diſent qu'en ayant parlé à Louvois comme d'une affaire qui n'étoit pas encore décidée, & ſur laquelle il vouloit ſon avis, ce Miniſtre s'écria: » Ah, Sire! ſongez-vous bien à ce que » vous me dites? Le plus grand Roi du » Monde, couvert de gloire, épouſer » la veuve Scarron? " Le Roi lui ayant dit en ſouriant qu'il s'emportoit mal à propos, Louvois ſe jette à ſes genoux, les embraſſe, lui dit dit avec vivacité: » Duſſiez-vous, Sire, m'ôter mes biens, » ma liberté, ma vie, je le dirai, Votre » Majeſté ſe déshonore. "

Le Roi le releva, & lui dit, qu'il y penſeroit. Sûr du caractere de Madame de Maintenon, il lui conta cette converſation. Elle n'en eut aucun reſſentiment, & lui répondit: » Je vous le di- » ſois bien, Sire, qu'on crieroit que » vous faites le plus mauvais mariage du

» monde. " Louvois, qui ſe douta bien de la facilité du Roi, crut démêler dans les yeux de Madame de Maintenon, & dans ſon air cérémonieux, qu'elle ne lui pardonnoit pas ce qu'à ſa place il n'auroit pardonné lui-même à perſonne. Il ſongea à regagner la protection dont il ſoupçonnoit qu'il auroit beſoin; & ce fut peut-être dans cette vue, qu'il entreprit peu de temps après les travaux de Maintenon. Mais on a vu que la méſintelligence entre Me. de Maintenon & Louvois, avoit une origine plus ancienne. Louvois étoit le meilleur ami de Madame de Monteſpan, qui diſoit de lui : » Il » remplit toutes les idées que j'ai du grand » homme."

Le jour fixé pour la cérémonie, fut retardé par une maladie de Me. de Maintenon. Le Roi ne quitta preſque point ſon appartement, & lui rendit les ſoins les plus tendres. Daquin, ayant fait à la malade une queſtion indiſcrete, eut ordre de ne plus ſe préſenter devant le Roi. Il garda pourtant ſa place, dont il laiſſa les fonctions à Fagon, que le Public ſavoit depuis un ſiecle être plus habile que Daquin, tandis que le Roi ne faiſoit que de s'en appercevoir. Ce coup d'éclat fut le ſeul que Madame de Maintenon ſe ſoit

permis. Mais la queſtion de Daquin étoit un outrage, après lequel on ne pouvoit plus le revoir.

La vigilance de Madame de Monteſpan, les importunités de Madame la Dauphine, dérangerent quelques meſures : le P. de la Chaiſe mit ordre à tout ; & les choſes furent réglées, à pouvoir ſe flatter d'un profond ſecret.

Ici, mes Mémoires ont une lacune, qui peut être remplie par le détail ſuivant, qu'on tient de feu Mr. de la Berchere, Archevêque de Narbonne. Un jour d'hyver, diſoit-il, Harlai, Archevêque de Paris, ſe leva de très-grand matin, & dit à ſon premier Aumônier : » Préparez un » ornement verd, & marquez le Miſſel à » l'Article de *Matrimoniis*." L'Archevêque fit mettre l'ornement & le Miſſel dans un carroſſe, & ſe rendit au Château de Verſailles, où il entra ſans bruit, & ſans pouvoir être reconnu. Bontems, premier valet de chambre, & le Marquis de Montchevreuil, ſervirent de témoins : l'Archevêque & le Confeſſeur furent les Miniſtres. Les deux parties ſe donnerent l'anneau à un Autel de la tribune de l'ancienne Chapelle de Verſailles, par où l'on paſſoit pour aller à l'aîle neuve. Montchevreuil, félicitant Madame de Mainte-

non, lui dit : » Je vois avec un charme » infini, Madame, qu'il ne me ſera pas » poſſible d'augmenter de reſpect pour » vous.»

Le même jour, le Roi partit pour Marly avec une très-petite ſuite. Ce fut-là qu'ayant demandé à Me. de Maintenon quel étoit l'Opéra qu'elle aimoit le mieux, Me. de Maintenon s'étant déclarée pour Atys, il lui dit : *Atys eſt trop heureux !*

CHAPITRE X.

Témoignage des Hiſtoriens.

LOuis XIV a déja eu ſept Hiſtoriens ; l'Abbé de Choiſy, le Marquis de la Fare, Larrey, Limiers, la Martiniere, Reboulet, & Mr. de Voltaire. Tous ont parlé de ce mariage. Le taire, c'eût été laiſſer ſur ce Prince un ſoupçon injuſte & odieux, d'une ſociété auſſi ſcandaleuſe que familiere avec une femme qui n'eût point été la ſienne, & aſſurer à l'un & à l'autre le reproche éternel de l'alliance monſtrueuſe d'une vie pieuſe, d'une mort édifiante, avec une perſévérance opiniâtre dans un attachement criminel,

ou du moins ſuſpect. Les Panégyriſtes de Louis n'ont point loué cette alliance ; ſes frondeurs ne l'ont point blâmée. Ils ont jugé que rien n'étoit plus indifférent à ſa gloire. En effet, le Souverain, qui fait une injuſtice, mépriſe une loi : mais le maître, qui épouſe ſa ſervante, ne mépriſe qu'un préjugé.

Les écrits de Limiers & de Larrey, Ecrivains étrangers, livrés à des bruits populaires, méritent peu d'attention. L'un peint Madame de Maintenon comme une ambitieuſe, capable des crimes les plus mâles : l'autre en fait une jeune beauté, aſſez mal-adroite pour accorder au Roi ſes faveurs, aſſez habile pour parvenir au Trône par elles. Abſurdité révoltante ! car un honnête homme peut bien par mégarde épouſer la maîtreſſe d'un autre : mais qui épouſe la ſienne ?

La Fare, l'homme le plus doux dans la ſociété, & le plus amer dans l'Hiſtoire, repréſente Madame de Maintenon comme une coquette, qui ſe livre à demi ; qui, après la mort de Fontanges, achete une terre pour avoir un nom convenable ; qui ſe fait dévote, parce qu'elle vieillit ; qui, par ambition, inſpire au Roi des ſentiments de piété, qu'ici elle affecte, que, deux lignes plus bas, elle a peut-

être véritablement, & qui lui perſuade de l'épouſer pour échapper aux troubles de ſa conſcience. Il ne marque point la date de cet événement ſi mal filé.

L'Abbé de Choiſy eſt plus précis. Il le place en l'année 1686, & en raconte les circonſtances en homme inſtruit du caractere de Me. de Maintenon. La Martiniere & Reboulet n'ont fait que le copier. Mr. de Voltaire, quoique fort inexact dans les détails, paroît avoir écrit avec ſoin cette partie de ſon ſiecle. Il a judicieuſement réfuté quelques contes ridicules, ſoit qu'il ait été guidé par de bons Mémoires, ou heureuſement ſervi par ſon extrême défiance contre les bruits publics. Nul Hiſtorien n'avoit encore mieux peint Me. de Maintenon, & mieux marqué la marche de ſa fortune. Mais il ſe trompe, quand il dit (1) que ce mariage fut toujours problématique à la Cour; perſonne n'en doutoit. Qu'il n'y eût aucune ſtipulation; eſt-il vraiſemblable, que les deux époux n'ayent pas exprimé leur conſentement par écrit? Que Madame de Maintenon étoit alors dans ſa cinquante-deuxie-

(1) Voyez Siecle de Louis XIV, tome II, premiere partie, édit. de Paris, 1752.

me année ; elle avoit deux ans de moins. Que le mariage fut béni en 1686. Dès le commencement de cette année, le Roi fut fort incommodé de la fiſtule ; il n'eſt pas croyable qu'il eût choiſi, pour ſe marier, le moment où il alloit ſubir l'opération la plus dangereuſe, ni qu'il eût été preſſé de deſirs d'amour dans le temps qu'il ne pouvoit être occupé que de ſa ſanté.

Je crois donc que ce mariage fut conſommé vers la fin de 1685 (1). Le jour & le mois ſont totalement ignorés ; mais il eſt certain que depuis cette année, elle ne fit plus les fonctions de Dame d'atour. Mlle. d'Aumale rapporte que Mr. le Maréchal de Villeroi lui avoit dit que ce fut deux ans après la mort de la Reine, qui arriva en 1683. Me. de Maintenon ayant eu quelque démêlé avec Me. la Ducheſſe de Bourgogne, lui dit : » J'étois » ce que je ſuis avant que vous fuſſiez » au monde ". Or la Princeſſe étoit née le 6 Déc. 1685. Ajoutez que dans le recueil de ſes lettres originales à l'Abbé

(1) La mort de la Reine, dit le Marquis de Feuquieres, la fit aller au-delà de ce qu'on peut penſer. Tome I, p. 44 édit. d'Hollande.

Gobelin, il ne s'en trouve pas une ſeule de cette année. Apparemment Me. de Maintenon lui redemanda tout ce qu'elle lui avoit écrit ſur cette grande affaire.

Ceux qui veulent avancer ce fait d'une année, ſont refutés par l'offre de la charge de Dame d'honneur de Me. la Dauphine. Un mari n'offre point à ſa femme la place de femme de chambre de ſa belle-fille.

Quelques-uns prétendent que le Marquis de Louvois & le Chevalier de Fourbin furent du nombre des témoins. Mais le premier étoit trop mal, & le ſecond n'étoit pas aſſez bien avec Me. de Maintenon. D'ailleurs, dans les affaires ſecrettes, on ne multiplie pas les confidents ſans néceſſité.

L'acte de célébration n'eſt point dans les archives de l'Archevêché de Paris, où il devroit être. Harlay (1) l'emporta dans ſa poche. Il étoit ſi négligent, que

(1) » Ce conte, dit M. De V. tome VI, p. » 205, ne ſe trouve que dans les Mémoires de » Me. de Maintenon. Il n'y eut point d'acte de » célébration; on n'en fait que pour conſtater » un état, & il ne s'agiſſoit ici que de ce qu'on » appelle un mariage de conſcience."

toutes les fois qu'il changeoit d'habit, il renfermoit dans une armoire celui qu'il quittoit, pour s'épargner la peine de mettre en ordre ſes papiers. A ſa mort, on trouva ſous la clef quantité de vieilles culottes, dont l'une contenoit cet acte, qui, après avoir eſſuyé les paſquinades de tous ſes laquais, paſſa de main en main, peut-être dans celles de quelque homme peu curieux, qui en liſant ceci, dit : Je voudrois bien avoir cette piece, & l'a dans un coin de ſon cabinet.

CHAPITRE XI.

Suite du Chapitre neuvieme.

DE retour à Verſailles, le Roi lui donna un apartement de diſtinction & à portée du ſien. On crut que ce n'étoit que pour quelques jours. Mais il l'y trouva ſi bien, qu'il voulut qu'elle s'y établît. Elle tâcha d'échapper aux conjectures de la Cour étonnée, en le faiſant meubler de la maniere le plus modeſte. Le Roi y ayant vu un grand Crucifix : » Voilà, dit-il, un ornement bien ſé» rieux ! je vous conſeille de le faire ôter.

» Eh quoi donc ? lui répondit-elle, vous » craignez de voir l'image de celui que » vous voulez aimer, de celui qui, au- » jourd'hui votre eſpérance, à la mort » ſera toute votre reſſource ? " Le Roi lui dit : » Vous prêchez comme un Ange. " & le Crucifix reſta.

Ce tableau étoit bien différent de celui dont Me. de Monteſpan, dans le temps de ſa gloire & de ſes foibleſſes, avoit orné un cabinet qui ne s'ouvroit qu'aux élus. On y voyoit le Roi à la tête de ſon armée, tournant le viſage, & regardant d'un œil attentif & d'un air riant un lointain, où étoit une femme avec tous les attraits de Me. de Monteſpan & toute la nudité des Graces, nonchalamment couchée ſur un lit de fleurs, ſoupirant ces tendres paroles : *Quand Mars me rendra-t-il l'amour ?*

Le Roi, à qui la multiplicité des plaiſirs bruyants faiſoit enfin aimer les plaiſirs tranquilles, étoit charmé de la modeſtie d'une femme, qui mettoit autant de ſoin à cacher une union légitime, que les autres en apportoient peu à en cacher une criminelle. Il étoit déſormais à l'abri de ces remords, qui ne quitterent plus Me. de Monteſpan, & qui l'agiterent au point de n'être jamais ſeule ſans friſſonner, de

ne pouvoir dormir qu'entre deux femmes, d'être hors d'elle-même à la nouvelle de quelque mort ſubite. Le tonnerre ne grondoit plus, qu'elle ne fît mettre ſur ſon ſein une jeune fille, ſoit qu'elle crût que l'innocence d'un enfant obtiendroit ſa grace, ſoit que ſon eſprit foible lui fît penſer que le Ciel en courroux pourroit bien ſe méprendre, & écraſer cette enfant au-lieu d'elle.

On croira aiſément, que la foule groſſiſſoit autour de Me. de Maintenon. Tout ce qu'il y avoit de haut, tout ce qu'il reſtoit de grand, s'empreſſoit à lui plaire; & elle remarqua que ceux qui lui faiſoient la cour, ne croyoient faire que leur devoir. Ces reſpects la conſolerent un peu du ſacrifice de ſa réputation. Elle eût pu ſe ſervir de cette nouvelle ferveur de l'adulation, pour ſe faire rendre les mêmes honneurs qu'à la Reine. Mais cet éclat, qui éblouit toujours une petite ame, étoit au-deſſous de la ſienne. D'ailleurs, Me. de Monteſpan les avoit tous avilis, en en uſurpant quelques-uns.

Ses anciens amis ſe félicitoient d'une élévation, qu'il ſembloit, à leurs reſpects anticipés, qu'ils avoient prévue. Barillon la voyant traverſer la galerie de Verſail-

les, ſuivie de toute la France, dit : » J'a-
» vois grand tort!

Au commencement d'Octobre, on partit de Verſailles pour Fontainebleau. Le Roi avoit dans ſon carroſſe la Ducheſſe de Bourbon, la Princeſſe de Conti, Monſieur, & Me. de Maintenon qui étoit placée à côté de lui. Sa faveur s'y déclare de plus en plus. Elle eſt logée dans un appartement de plain-pied à celui du Roi, qui, au grand étonnement des Courtiſans, paſſe chez elle une partie de la nuit.

Me. de Monteſpan arrive à Fontainebleau après les autres. On l'informe des nouvelles obſervations qu'on a faites. On lui dit, qu'on a vu le Roi à une fenêtre prendre l'air avec Me. de Maintenon, l'entretenir d'un air riant, & lui donner des marques d'une affection particuliere. » S'ils étoient mariés, dit-elle, ils ne s'ai-
» meroient pas tant : mais s'ils ne l'é-
» toient pas, ſe permettroient-ils ces fa-
» miliarités? " La vertu de l'une excluoit toute apparence de foibleſſe : la vanité de l'autre écartoit tout ſoupçon d'une pareille alliance. Me. de Monteſpan rejettoit des faits qui combattoient toutes ſes idées. Elle eut encore quelques marques de conſidération, &, à la priere

de Me. de Maintenon, quelques ſoirées. On ne pouvoit tomber plus imperceptiblement.

Le Roi vouloit bien que ſa Cour devinât qu'il avoit épouſé Me. de Maintenon, mais ne vouloit pas qu'elle en eût des preuves certaines. Il lui ſembloit que le myſtere couvroit cette prodigieuſe diſproportion, & que la vertu la corrigeoit. Il agiſſoit en Prince à qui les circonſtances ne permettoient pas de tout dire, & à qui la conſcience défendoit de tout cacher. La Cour eut mille indices. Me. de Maintenon entendoit la Meſſe dans une de ces tribunes qui ſembloient n'être que pour la famille Royale. Elle s'habilloit & ſe déshabilloit devant le Roi, qui l'appelloit Madame, tout court, ſans qu'on ſe méprît entre elle & la femme de Monſieur. Etant un jour allée aux grandes Carmélites, où les Reines ſeules ont droit d'entrer, la Supérieure lui dit: » Vous ſavez nos uſages, Madame : c'eſt » à vous à décider. Ouvrez toujours, » répondit Me. de Maintenon, ouvrez, » ma Mere. "

On prétend, mais ſans vraiſemblance, que le petit nombre de domeſtiques qui étoient du ſecret, lui rendoient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendoient

doient pas en public, & même qu'ils la traitoient de Majeſté. L'Abbé de Choiſy, dans ſes Mémoires, qu'on accuſe d'être ſi faux, & qui ont l'air ſi vrais, conte une bagatelle, qui ne laiſſe pas, dit-il, d'être une préſomption. Il avoit préſenté un livre au Roi : il pria Bontems d'en offrir un exemplaire à Me. de Maintenon. Quinze jours après, Bontems lui rendant compte de ce qu'il avoit dit à la Dame, ſe ſervit de ces termes : *Je ſuis aſſuré que ſa Ma...* Il s'arrêta tout court, rougit de ſe ſurprendre dans l'indiſcrétion, & changea de propos. Je ne fis pas ſemblant, dit l'Abbé de Choiſy, d'avoir oui les mots ſacramentaux, & je ne lui en ai jamais parlé.

Le même Abbé lui ayant dédié une traduction de l'Imitation de J. C., mit au frontiſpice du livre une figure de femme, reſſemblante trait pour trait à Me. de Maintenon, à genoux devant un Crucifix, avec ces mots (1) du Pſalmiſte : *Audi, filia mea, & inclina aurem tuam, & obliviſcere domum patris tui : Rex concupiſcet decorem tuum.* C'eſt-à-dire : *Ecoute,*

(1) Cette eſtampe fut retranchée de la ſeconde édition.

ma fille, & incline ton oreille, & oublie la maiſon de ton pere : le Roi convoitera ta beauté.

Louis ne donna ni titre ni rang à Me. de Maintenon, parce qu'il n'y en avoit point qui ne fût au-deſſous de ſon état. Si elle eût aſpiré au Trône, elle y ſeroit montée par degrés : elle auroit pris le nom de quelque Principauté ou de quelque Duché : elle ſe ſeroit miſe au niveau de ſa fortune par une grande magnificence. Mais rien de plus ſimple que ſa maiſon. Nos miraculeuſes, nos financieres riroient, ſi je leur diſois, que la femme de Louis XIV n'avoit qu'un Maître d'hôtel, un Officier, un Cuiſinier, un Cocher, un Valet de chambre, trois Laquais, deux Femmes de chambre, un carroſſe, des tapiſſeries du garde-meuble de Verſailles, & une vaiſſelle plate de quinze mille francs. Loin de prendre le pas ſur quelques Dames, elle le cédoit à toutes. Les Miniſtres étrangers aſſiégeoient en vain ſa porte : ils briguoient tous l'honneur d'avoir une audience d'elle après celle de la Famille Royale. Les Miniſtres du Pape & enſuite ceux d'Eſpagne, furent les ſeuls qui forcerent ſa modeſtie. Elle conſerva ſa faveur par la même ſorte de mérite qui la lui avoit acquiſe. Et ſon égalité

dans des ſituations ſi diverſes prouva la vérité de ſa vertu. Comment auroit-elle deſiré d'être Reine de France, elle qui avoit refuſé d'être Dame d'honneur d'une Dauphine ? Arrivée où elle n'avoit jamais tendu, elle ſe conduiſit toujours comme ſi elle n'y étoit pas encore parvenue. Cependant il y eut quelques occaſions, où l'ordre du Roi, le beſoin de la choſe, & peut-être le reſſentiment, l'obligerent à faire ſentir à de grandes Princeſſes ce qu'elle étoit. On faiſoit des railleries, qui lui étoient répétées par ces gens dont le métier eſt de tout entendre, de tout redire, & de tout gâter. Me. la Ducheſſe de Bourbon, vive, gaye, bonne, mais mordante & capricieuſe, fit contre elle un couplet fort ſatyrique. Me. de Maintenon dit après l'avoir lu : » Me prendroit-on pour la maî-» treſſe du Roi ? "

Elle ne laiſſoit point pénétrer ſon ſecret ; mais elle ne nioit point ſon état. Une de ſes amies lui ayant dit un jour : » Madame, vous n'êtes pas la derniere du » Royaume : Taiſez-vous, lui répondit-» elle, tout cela n'eſt que vanité. " Un enfant lui ayant dit : » On aſſure Mada-» me, que vous êtes Reine : " elle ne répondit que ces ſeuls mots : » Qui

» vous l'a dit? " Un autre étant monté en carroſſe avec elle, & s'étant écrié : » J'ai les honneurs, " (un des honneurs de la Cour, c'eſt le droit d'aller dans le carroſſe du Roi & de la Reine) Me. de Maintenon ſourit, & lui mit ſon évantail ſur la bouche. Quand quelque payſan des environs de Fontainebleau la traitoit de Majeſté, elle rougiſſoit, diſant : » Il faut » donc que tout ce que je vois ſoit flat- » teur ! "

Le jour de ſa fête, un bel-eſprit lui donna pour bouquet un ſonnet précédé de cette Anagramme, *Reine de France en* 168... que le Poëte prétendoit avoir trouvé dans ces deux mots : *Françoiſe d'Aubigné* : j'ai vu cette piece parmi ſes papiers.

Elle punit aſſez ſévérement Me. d'Houdicourt, qui s'étoit aviſée de lui dire : » Nos maris ne reviendront pas ſitôt de la » chaſſe. " L'indiſcrete fut exclue pendant quelques mois de ſa ſociété. La diſcrétion de Mr. le Maréchal de N... nous a privés d'un détail bien intéreſſant. Me. de Maintenon, qui l'eſtimoit comme le plus honnête homme de la Cour, fut ſur le point de lui dire tout ſon ſecret. Le Maréchal redouta cette confidence. Il connoiſſoit le foible qu'elle avoit de tout dire

au Roi, ſoit par une habitude d'ingénuité, ſoit par ſtérilité de converſation. Il craignit que le Roi n'en fût mécontent, & il oppoſa un excès de circonſpection à un excès de confiance. » Si j'avois voulu, » dit-il en ſortant à une Dame, j'aurois » tout ſu (1). "

Me. de Caylus a ſouvent dit à Mlle. d'Aumale, & vraiſemblablement n'a pas oublié ce trait dans ſes *Souvenirs*; que Me. de Maintenon qui l'aimoit beaucoup, & qui la grondoit ſans ceſſe, lui avoit dit dans une réprimande : *Vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrois volontiers tout l'encens dont on me fatigue!* & que la voyant peu touchée de ces paroles, elle avoit ajouté avec vivacité en baiſſant la voix : *Vous pourtant, niece d'une Reine!* Quelques-uns rejettent cette anecdote comme oppoſée à ſon caractere : mais il eſt bien plus étonnant que dans une ſi longue vie, il ne lui ait échappé qu'une indiſcrétion, qu'il ne l'eſt qu'il ne lui en ait échappé une.

Le Roi fut moins réſervé. Un jour d'été, qu'il avoit pris médecine, Monſieur

(1) Manuſcrits de Mlle. d'Aumale.

étant entré chez lui, le trouva dans ſon lit négligemment couvert. Madame de Maintenon étoit dans la chambre. Le Roi, fâché d'être ſurpris dans cet état, au-lieu de donner à ſon frere des nouvelles de ſa ſanté, lui dit bruſquement : » De la ma-» niere dont vous me voyez devant Ma-» dame, vous jugez bien ce qu'elle m'eſt. " Révéler un myſtere à Monſieur, c'étoit l'afficher.

Me. la Dauphine prétendoit avoir un fauteuil devant une Reine étrangere : » Je » ne ſuis pas encore Reine de France, » diſoit-elle ; mais j'en tiens la place. " Le Roi ayant ſu cette prétention répondit : » Pas encore, pas encore. "

Mignard peignant Me. de Maintenon en Sainte Françoiſe Romaine, demanda au Roi en ſouriant, ſi, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine ? » Oui, dit le Roi, Sainte » Françoiſe le mérite bien. " Ce portrait eſt le plus beau qu'on ait d'elle. Mignard l'avoit embellie, mais ſans fadeur, ſans incarnat, ſans air de jeuneſſe : & ſans toutes ces perfections, diſoit Me. de Coulanges à Me. de Sévigné, il nous fait voir des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, un viſage beau de ſa propre beauté, une phyſionomie au-deſ-

ſus de tout ce qu'on peut dire (1). Tous les Courtiſans admirerent : l'attribut de la Royauté ne leur échappa point.

Quand mille particularités, qui, ſéparées, ne prouvoient rien, & réunies expliquoient tout, ne leur auroient pas dit que Louis étoit uni à Me. de Maintenon par des liens ſacrés, ils n'auroient pu en douter, en voyant d'une part leur piété, leurs aumônes abondantes, leurs prieres aſſidues, leur averſion pour les ſéductrices des hommes & pour les corrupteurs des femmes, & de l'autre, la familiarité qui régnoit entre eux, la porte de Me. de Maintenon fermée à tout le monde dès que le Roi étoit entré, les aſſiduités du Roi dès que Me. de Maintenon étoit malade, les complaiſances

(1) Mlle. Bernard fit ce Madrigal.

Oui, votre art, je l'avoue, eſt au-deſſus du mien.
J'ai loué mille fois notre invincible maître :
Mais vous, en deux portraits, vous le faites connoître.
On voit aiſément dans le ſien
Sa valeur, ſon cœur magnanime.
Dans l'autre, on voit ſon goût à placer ſon eſtime.
Ah ! Mignard ! que vous louez bien !

payées par des reſpects, & cette ardeur de ſe revoir, & cette crainte de ne pas ſe voir aſſez, & tout ce qu'on obſerve dans les perſonnes ſûres l'une de l'autre.

CHAPITRE XII.

Jugements du Public.

LEs jugements du public ſur ce mariage furent fort différents. Les Princes murmurerent; les Sages louerent le Roi; les femmes le blâmerent; les politiques admirerent Me. de Maintenon; le grand Arnauld, qui avoit tant de raiſon de ſe plaindre du P. de la Chaiſe, mais qui en avoit toujours mille pour dire la vérité, fût peut-être le ſeul qui penſât ſainement là-deſſus. » On ne peut, » diſoit-il, en faire un crime aux Direc» teurs de la conſcience du Roi. Il n'y » a point de ſcandale, puiſque tous ceux » qui voyent qu'il y a plus que de l'a» mitié entre eux, croyent en même» temps qu'ils ſont mariés. Que ſi le Con» feſſeur, ajoutoit-il, a jugé qu'il ne » pouvoit ſe paſſer de femme, n'a-t-il » pas dû lui conſeiller, l'engager d'en

» avoir une légitime, plutôt que d'offen-
» ſer Dieu par d'illégitimes amours ? Je
» ne vois donc pas ce qu'on peut re-
» prendre dans ce mariage contracté ſe-
» lon les regles de l'Egliſe. Il n'eſt hu-
» miliant qu'aux yeux des foibles, qui
» regardent comme une baſſeſſe de s'ê-
» tre pu réſoudre à épouſer une femme
» plus âgée que lui, & ſi fort au-deſ-
» ſous de ſon rang : au-lieu qu'il a fait
» une action agréable à Dieu, s'il n'a
» regardé cette union que comme un
» remede à ſa foibleſſe, qui l'empêchoit
» de faire des chûtes criminelles. Ce ma-
» riage le lie d'affection avec une per-
» ſonne dont il eſtime l'eſprit & la ver-
» tu, & dans l'entretien de laquelle il
» trouve des plaiſirs innocents qui le dé-
» laſſent de ſes grandes occupations. Plût
» à Dieu que les Directeurs de ſa con-
» ſcience ne lui euſſent jamais donné de
» plus mauvais conſeil ! (1) »

Ce mariage n'étoit ni aviliſſant ni ridicule. La diſproportion d'âge n'étoit pas ſi grande. Elle n'étoit que de trois ans : le plaiſir avoit vieilli Louis, & la vertu avoit conſervé Madame de Maintenon.

(1) Lettre à M. du Vaucel, du 3 Juin 1688.

L'Hiſtoire nous préſente cent paſſions plus ſurprenantes, ſi aujourd'hui quelque choſe pouvoit ſurprendre. Cléopatre déja vieille enchaîne Auguſte ; Henri ſecond brûle pour la maîtreſſe de ſon pere, & préfere les rides de la Ducheſſe de Valentinois aux roſes & aux lys de la plus aimable des Reines. Si j'étois jeune, diſoit une coquette à un Prince, je ſerois à vos genoux : je ſuis vieille ; il eſt dans l'ordre que vous ſoyez aux miens.

Si la coquetterie a ſes artifices, la pruderie a ſes adreſſes : l'une a le don de plaire, & l'autre le droit de charmer. Par elle, Me. de Maintenon fixa le Prince le plus volage & le plus ſenſuel. Pas un regard, pas un ſentiment pour une autre que pour elle. Et le cœur le plus inconſtant, le plus attaqué, ne donna jamais d'ombrage à la femme la plus jalouſe. A cinquante ans, Me. de Maintenon avoit ſans doute aſſez d'appas pour réveiller un voluptueux, puiſqu'à ſoixante-douze, elle inſpiroit encore des deſirs. Louis avoit à craindre que le repentir ne ſuccédât au premier emportement de l'amour. Mais l'habitude n'uſa point ſon goût : il trouva toujours en elle & des beautés & des plaiſirs. On la voit en 1705, importunée par le Roi,

honteuſe de l'être, ſe livrer à ſes derniers tranſports par ordre de ſon Evêque. (1) A l'âge où le ſentiment meurt en nous, les graces vivoient encore : la continence étoit en elle une vertu. Elle voyoit ſon être dépérir & enchanter. Enfin, elle ne fut plus qu'un fantôme, qu'on portoit de niche en niche ; & ce fantôme plaiſoit encore. Je ſupprime des détails indignes de la gravité de l'Hiſtoire. Mais que ce mariage n'étonne plus. Qui ſait mieux que celui qui aime, ce qu'il doit aimer ?

L'inégalité des conditions ne devoit point arrêter un Prince, qui, accoutumé à ramener tout à lui-même, ne voyoit, ne reconnoiſſoit de grand que ce qui l'étoit par lui. L'amour & la vertu égalent les rangs, & comblent l'intervalle immenſe qui ſépare le maître & l'eſclave. Quand une femme eſt aimée de ſon Roi, mérite de l'être, & mérite de n'être pas ſa maîtreſſe, la qualité de ſujette ne la rend que plus digne d'être ſa femme.

---

(1) Voyez dans les pieces juſtificatives, une lettre de M. de Chartres, mal placée dans le recueil de M. l'Abbé Berthier.

On ſe récrie encore parmi nous ſur la fortune de Me. de Maintenon, comme s'il n'y en avoit pas eu de plus grande. Les Annales du monde ſont pleines de pareils exemples. Charlemagne eut deux femmes, qui n'étoient pas plus nobles que Françoiſe d'Aubigné, & qu'il ne fit point Impératrices. Louiſe de Savoye, mere de François premier, épouſa Rabaudange (1), ſon Maître-d'hôtel, ſon valet le jour, & la nuit ſon tyran. Marie Stuard paſſa ſans honte du lit de François ſecond dans celui de deux Gentils-hommes; & le crime de Henri VIII n'eſt pas d'avoir épouſé Anne de Boulen, mais de l'avoir décapitée. Sans remonter aux anciens temps, le ſiecle de Louis XIV lui offroit bien des mariages qui juſtifioient le ſien. En Dannemarck, Chrétien IV s'unit publiquement à Chriſtine Monck, qu'il créa Ducheſſe de Holſtein; & Fréderic IV à Mlle. de Reventlau, qu'il déclara Reine, quoiqu'avant le mariage il en eût eu des enfants. En Angleterre, on vit

(1) Cette famille ſubſiſte encore en Normandie. Et s'il en faut croire Brantôme, diſc. IV, art. III, de l'amour des veuves, les Rabaudanges ſont iſſus de ce mariage.

ſans ſurpriſe Mlle. Hyde, fille d'un Avocat, épouſer Jacques ſecond, héritier du Trône. En Piémont, Victor-Amédée ne dédaigna pas d'accorder ſa main à la Marquiſe de St. Sébaſtien. En Ruſſie, Pierre premier, après avoir placé ſur le Trône Catherine, fille d'un Prêtre, femme d'un Tambour, lui légua l'Empire en mourant. Et ce mariage, ſi étrange au premier aſpect, eſt aux yeux du politique un des plus beaux traits de ſa vie. Pierre le Grand & Louis le Grand épouſérent leur ſujette, parce qu'ils ne connoiſſoient pas de femme qui fût plus digne d'eux. Mais le Ruſſe agit en François, & le François en Ruſſe : l'un, vainqueur de tous les préjugés, oſe déclarer ſon choix ; l'autre, aſſervi à de fauſſes bienſéances, n'oſe avouer le ſien. En cela, Pierre premier paroît auſſi ſupérieur à Louis XIV, que Me. de Maintenon l'étoit en tout à Catherine.

Les Nations ſe donnent mutuellement des Souveraines, qui rarement ont l'amitié des Peuples dont elles n'ont pas les mœurs. Ces alliances uniſſoient autrefois les Princes : aujourd'hui elles ne forment que le plus foible des liens : la parenté finit où la diverſité d'intérêts commence. Pourquoi donc les Rois cher-

chent-ils dans les pays étrangers ce que rarement ils y trouvent, & ce qu'ils trouveroient ſi aiſément dans le leur ? Depuis que l'Europe eſt partagée en Catholique & en Proteſtante, ils ne peuvent faire un choix : ils ſont preſque forcés à prendre une femme des mains du haſard. Laide ou ſotte, malfaite ou vicieuſe, il faut qu'ils s'enchaînent à ce qu'ils ne peuvent aimer. De-là, ſi peu de mariages heureux, & ſi peu de races pures. Parmi tant de ſujettes diſtinguées par leur nobleſſe, leur beauté, leur eſprit, ils trouveroient des femmes accomplies. Il eſt aiſé d'être heureux, il eſt difficile d'oſer l'être. Louis XIV n'héſita pas : au-lieu d'une Princeſſe étrangere qu'il auroit fallu amuſer, il choiſit dans ſon Royaume une femme qui l'amuſoit, la ſeule qui eût ſu lui inſpirer de la tendreſſe, & ſi eſtimée, qu'on diſoit dans l'admiration que cauſoit le récit de ſes vertus : *Allons nous enfermer pour parler de cette femme.*

CHAPITRE XIII.

(1) *Opération de la fiſtule. Retraite de Madame de Monteſpan.*

ON ne vit point en Me. de Maintenon cette joie, cette ſatisfaction qui va ſe placer comme d'elle-même dans les yeux d'une favorite. Et comment l'auroit-on apperçue? Ce bonheur n'avoit été que de quelques inſtants. C'eſt ce qu'elle a dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur. » J'étois née am-» bitieuſe; je combattois ce penchant: » quand des deſirs que je n'avois plus » furent remplis, je me crus heureuſe; » mais cette ivreſſe ne dura que trois ſe-» maines.

Son caractere la rendoit incapable de félicité; & ſa piété aſſura ſon bonheur dans l'autre vie, mais ne le fit pas dans celle-ci. Elle ſentoit tous les déſagréments de ſa place avec tant de vivacité, qu'elle en comptoit pour rien les avan-

(1) An. 1686.

tages. Pour comble d'inquiétude, elle voyoit que cet état, myſtérieux par prudence, pouvoit devenir bientôt incertain par la mort du Roi. Ce Prince paroiſſoit jouir d'une ſanté brillante, ſe promenoit dans ſes jardins, & affectoit ſa gayeté ordinaire. Cependant il étoit attaqué d'une fiſtule dans le dernier des inteſtins : il ne montoit plus à cheval qu'avec douleur, & il ne pouvoit demeurer long-temps aſſis. Ce mal, plus adouci qu'approfondi par les Médecins, augmentoit. Il réſolut d'aller à Barege, & de partir vers la Pentecôte. Il nomma, pour être dans ſon carroſſe, Monſeigneur, Monſieur, Me. de Bourbon, la Princeſſe de Conti, & Me. de Maintenon. Il fit dire en même-temps à Me. de Monteſpan qu'elle ne ſeroit pas du voyage. Cette nouvelle lui donna de furieuſes vapeurs. Comment ſoutenir la préférence d'une perſonne qu'elle mettoit encore au-deſſous d'elle, & que le Roi mettoit infiniment au-deſſus?

On imagine bien quels furent les éclats de ſa colere. Mais ce n'étoit rien en comparaiſon des fureurs qui la ſaiſirent, lorſqu'elles'entendit prononcer ſa condamnation par une bouche qui lui étoit devenue odieuſe. Madame de Maintenon

avoit eu ordre du Roi de lui ſignifier en termes exprès, que Louis n'auroit plus de liaiſon d'aucune eſpece avec elle, & la reléگueroit à Paris, ſi elle continuoit à l'importuner de ſes prétentions.

Ces paroles étoient accablantes. Une autre que Madame de Maintenon n'auroit pas voulu les porter. Mais elle ne redouta point les reproches d'une femme avec laquelle elle n'avoit rien de commun. Sûre de ſoutenir ſes droits avec le même ſang froid qu'elle eût ſoutenu ceux de la vertu, elle ſe flattoit que l'idée de ce que cet arrêt avoit d'agréable pour elle, adouciroit dans ſa bouche ce qu'il avoit de dur pour Madame de Monteſpan. Mais en vain elle parla du ton le plus déſintéreſſé & le plus doux. Elle mit Madame de Monteſpan hors d'elle-même. » Ah! s'écria-t-elle, » ſi je l'en avois cru il y a quatorze ans, » vous ne m'aſſaſſineriez pas aujourd'hui." Elle demanda ſes enfants pour les déchirer, & courut dans la communauté de St. Joſeph pour y exhaler ſa douleur. Elle envoya quérir Madame de Miramion, la plus fameuſe dévote du temps, pour voir ſi une converſation toute de Dieu lui pourroit faire oublier le plus beau des humains. » Ah! Madame, lui dit-elle en l'embraſ-

» ſant, il me traite comme la derniere » des créatures ; & cependant Dieu m'eſt « témoin, que depuis le Comte de Tou- » louſe, il ne m'a pas touché le bout » du doigt ! " La dévote fit quatre ou cinq ſignes de croix, pour expier cette confidence, & un long ſermon à la déſolée, pour lui montrer les deſſeins d'un Dieu ſanctifiant, dans les cruautés d'un amant infidele.

Le lendemain, ſans prendre congé, ni du Roi, ni de perſonne, elle partit pour Rambouillet. Le Roi permit à Mademoiſelle de Blois de la ſuivre, & le défendit au Comte de Toulouſe. Mais huit jours après, ſe trouvant ſoulagé & en état de courre le cerf, il déclara qu'il n'iroit pas à Barege. Il eut la bonté ou la foibleſſe de le mander à Madame de Monteſpan, qui, tranſportée de joie, revient ſur le champ à Verſailles, reçoit les compliments de ſon retour, attribue à l'amour un pur mouvement de pitié. Là, elle eſpéroit de regagner un cœur, qui avoit eu tant de paſſion pour elle, & à qui il reſtoit encore tant d'égards. Son étoile pâliſſoit depuis ſi long-temps ; ce n'étoient d'un côté que laſſitude & froideurs ; & de l'autre, chagrins & emportements : quand Madame de Maintenon

n'eût pas eu la premiere place, Madame de Monteſpan n'auroit jamais recouvré la ſienne.

Dès qu'elle fut revenue à Verſailles, le Roi alla chez elle, & continua d'y paſſer en allant à la Meſſe. Mais il n'y étoit qu'un moment, & toujours avec ſa ſuite, de peur qu'on ne le ſoupçonnât de reprendre des chaînes rompues depuis pluſieurs années.

Madame de Maintenon la voyoit rarement. Madame de Monteſpan vouloit toujours s'éclaircir des mal-entendus qu'elle imaginoit. Elle lui dit après une converſation fort vive : » Je ſaurai me venger : » & moi, répondit Madame de Mainte- » non, je ſaurai vous pardonner. " Toutefois Madame de Monteſpan lui ayant propoſé une partie à Clagny, elle l'accepta. On vint lui dire qu'elle n'y ſeroit pas en ſûreté ; que cette fête pouvoit cacher des trahiſons ; que les amitiés de Madame de Monteſpan étoit trop vives pour n'être pas dangereuſes. Mais elle avoit promis : elle y alla, & vit qu'un crime eſt bien plus aiſé à imaginer qu'à commettre.

Madame de Monteſpan exclue de tout, dévorée d'ambition, tourmentée de jalouſie, renvoye au Roi toutes les pier-

reries qu'elle en a reçues. Le premier mouvement du Roi eſt d'ouvrir la caſſette. Me. de Maintenon craignant qu'il ne lui faſſe l'affront de les lui offrir, l'en empêche. Le ſecond, eſt de ſe venger de cette inſulte. Mais elle lui repréſente que Madame de Monteſpan eſt plus digne de pitié que de courroux, & que cette imprudente ſaillie eſt la derniere convulſion d'un amour réduit au déſeſpoir. Supérieure à tout ce qu'on pourroit dire, inſtruite de tout ce que Madame de Monteſpan pouvoit penſer, elle eût deſiré que Louis l'eût chaſſée de la Cour qu'elle ſcandaliſoit encore, & qu'il éloignât de lui l'odeur de ſon péché, pour me ſervir des termes de ſon grand-pere. Mais elle ne vouloit pas que ce qui devoit être l'ouvrage du répentir & de la vertu, le fût du dégoût & du dépit.

Cependant on faiſoit ſecretement des eſſais pour l'opération à laquelle le Roi s'étoit réſolu. Le Marquis de Louvois raſſembloit dans ſon hôtel des gens attaqués du même mal, ſur leſquels Felix, premier Chirurgien, s'exerçoit ſous les yeux de Fagon. La plupart en mouroient. On les enterroit la nuit. Malgré cette précaution, on vit des cadavres ſortir de

l'hôtel de Louvois. Soudain on ſema le bruit, qu'on avoit découvert une conſpiration contre le Roi, que le Miniſtre interrogeoit les coupables, & les faiſoit périr par le poiſon ou dans la torture; & l'on étoit dans la conſternation : chacun trembloit d'être enlevé : on ſe demandoit ſi l'on étoit exempt de crime ou de liaiſon avec quelque criminel; on n'approchoit plus Louvois ſans pâlir : on n'oſoit parler d'affaire d'Etat; on craignoit de voir un délateur dans le meilleur ami.

On cachoit au Roi ces malheureux eſſais. Mais Fagon ne pouvoit les taire à Madame de Maintenon, qui flottoit entre la peur de tuer le Roi par l'opération, ſi elle ne l'en inſtruiſoit pas, & celle de le tuer par la maladie, ſi elle l'en inſtruiſoit. A chaque nouvelle funeſte, ſon cœur étoit tranſi d'effroi; elle ſe repréſentoit ſans ceſſe le Roi expirant dans les bras des Médecins, ſous ſes yeux, au milieu de ſa carriere, au moment où ſa vie étoit la plus utile, & alloit devenir la plus glorieuſe.

Aſſiégée de ces triſtes images, elle reçut avec indignation un Dominicain, qui lui demandoit inſtamment de lui obtenir du Roi un moment d'audience. Rien n'extra-

vague plus que la crainte ; ſur le champ, elle ſe rappella Frere Clément. Ce Moine étoit un empyrique, qui prétendoit avoir trouvé un ſpécifique contre les fiſtules. C'étoit l'injection d'une eau, qu'on reconnut n'être que le vitriol préparé.

Felix inventa de nouveaux inſtruments, & fit enfin de plus heureuſes expériences à l'Hôtel des Invalides. Sur le rapport de Louvois, & ſur l'avis de Fagon, le Roi dit au premier Chirurgien qu'il s'abandonnoit à ſon habileté.

Le jour de l'opération arrivé, on fait entrer ſecretement chez le Roi le premier Médecin, le premier Chirurgien, le Pere de la Chaiſe, Louvois, & Madame de Maintenon. La triſteſſe eſt peinte ſur tous les viſages. Le Roi ſeul, d'un air tranquille, d'un front ſerein, dit à Felix: » Faites autant d'inciſions qu'il faudra ; » mais tâchez de n'y pas revenir deux » fois." Felix, prêt à porter les mains ſur ſon Prince, ſe repréſente les divers accidents qui peuvent arriver; le cri qui s'élevera contre lui, ſi le Roi meurt ; les regrets amers qu'il aura toute ſa vie : & ſon ſang ſe glace dans ſes veines. Fagon jette ſur lui un regard qui le raſſure. Le Confeſſeur jette les yeux au Ciel ; Louvois reſte immobile à la vue de toutes les con-

ſéquences de ce dangereux ſecret ; il lui ſemble déja que la France, que Monſeigneur, lui demandent compte de la vie de ſon Roi, de ſon pere. Madame de Maintenon éplorée, eſt percée de chaque coup de ciſeau, qui va déchirer Louis. Tous craignent, tous diſſimulent, de peur d'effrayer le malade, qui demande, des yeux, au fidele Bontems, s'il y a quelque péril.

Felix fait un effort ſur lui-même, & reprend toute ſa hardieſſe. Il arrache, d'une main impitoyable, juſqu'aux dernieres racines du mal. Tous les aſſiſtants frémiſſent. Madame de Maintenon pouſſe un cri. Le Roi lutte avec la douleur, & ne laiſſe pas échapper une plainte.

A huit heures du matin, les portes s'ouvrent : toute la Cour apprend qu'on vient de faire au Roi la grande opération, & perſonne ne ſait encore qu'on devoit la faire. Monſeigneur accourt, & en entrant tout en larmes, ſe jette au pied du lit du Roi, voit Madame de Maintenon au chevet, & la remercie de lui avoir conſervé ſon pere.

Au bruit de cette nouvelle ineſpérée, Madame de Monteſpan arrive en diligence. L'Huiſſier, qui avoit ſes ordres, lui dit qu'elle ne peut entrer. Elle inſiſte avec cet air impérieux, que laiſſe une longue domination.

L'Huiſſier perſiſte dans ſon refus. Elle apprend que Madame de Maintenon eſt dans la chambre. Elle ſort avec précipitation, & remplit l'anti-chambre de pleurs & de ſanglots, qui n'attendriſſent ni ne trompent perſonne.

Le même jour, Louis donne audience aux Ambaſſadeurs, & tient conſeil avec ſes Miniſtres. L'homme ſouffroit; le Roi ſe portoit bien.

Felix fut magnifiquement recompenſé. Son imagination avoit ſi vivement travaillé, il ſe fit en lui une telle révolution d'humeurs, qu'il fut ſaiſi d'un tremblement, qui ne le quitta plus le reſte de ſes jours. Le lendemain qu'il eut ſauvé la vie au Roi, il eſtropia dans une ſaignée ſon meilleur ami. (1)

Madame de Maintenon paſſa encore un mois dans les plus violentes inquiétudes. On r'ouvroit la playe; on faiſoit de nouvelles inciſions; les avis des Médecins étoient différents, & les plus doux étoient cruels. » Sire, lui dit-elle un jour, » vous avez bien ſouffert! Oui, répondit

(1) Le Sr. de Niert, premier valet de chambre. Manuſcrits de l'Evêque d'Agen.

» dit le Roi, de vous voir ſouffrir." Pendant le cours de ſa maladie, il vit en elle tant de vraie tendreſſe, un ſi grand zele pour le ſervir, qu'il ne douta point d'avoir trouvé une femme plus attachée à ſa perſonne qu'à ſa grandeur.

Quand ſa ſanté fut meilleure, il fallut l'amuſer. Il paſſoit une heure de l'après-dinée à parcourir ſon cabinet de médailles avec le P. de la Chaiſe, qui les entendoit bien, & qui ne ſe repentit pas de les lui avoir expliquées. Madame de Maintenon le voyant s'arrêter à un Céſar-Auguſte, lui dit: » C'eſt trop ſe re-» garder."

Racine & Boileau furent appellés pour lui lire quelques morceaux de ſon Hiſtoire. Ils furent bien ſurpris de voir Me. de Maintenon, qu'ils avoient cru diſgraciée, placée dans ſon fauteuil, près du chevet du Roi, qui lui parloit avec familiarité, & à qui elle répondoit avec un air libre & naturel, avec un air d'être chez elle. Pour flatter Madame de Monteſpan, pour la tromper, ou pour l'adoucir, le Roi l'admit à ces aſſemblées. C'étoit elle qui lui avoit donné l'idée de faire écrire ſon Hiſtoire par Racine & Boileau, qui s'appliquoient plus à écarter de la Cour tout autre bel-eſprit qu'eux, & à

ſe rendre maîtres de l'Académie, qu'à faire un ouvrage digne de la poſtérité. Que pouvoit être une Hiſtoire lue à celui qui en étoit le ſujet? Pendant que Racine liſoit, & que Louis ſe complaiſoit à jouir, dès ſon vivant, de la réputation qu'il auroit après ſa mort, Me. de Monteſpan laiſſoit échapper quelques mots piquants. Le Roi en ſouriant, jettoit furtivement un regard ſur Madame de Maintenon, qui, aſſiſe ſur un tabouret vis-à-vis de lui, tâchoit d'entendre, ſans bâiller, les fadeurs des deux Hiſtoriens.

Boileau contoit à ſes amis, qu'un jour, au moment où la lecture commençoit, Me. de Monteſpan, qui n'étoit point attendue, entra, & que Me. de Maintenon ne ſe leva point. Le Roi lui dit de s'aſſeoir, & ajouta: » Il eſt bien juſte, Ma» dame, que vous entendiez un ouvrage » dont vous avez tracé le premier plan.” Elle parut très-peu attentive, & de temps en temps interrompit le Lecteur, pour dire à Madame de Maintenon: Madame eſt-elle contente? Après la lecture, elle lui fit une profonde révérence, où il y avoit plus d'air que de reſpect, & lui demanda une heure, ſous prétexte qu'elle avoit beaucoup de choſes à lui dire. » Et » moi, répondit ſéchement Madame de

» Maintenon, j'ai beaucoup d'affaires; » quand je ſerai libre, je vous le ferai » ſavoir. » Elle ne fit ſentir que cette fois ſa ſupériorité à Madame de Monteſpan, qui l'avoit ſi ſouvent accablée de la ſienne. Elle ne répondit à ſes inſultes que par l'inattention, les bienfaits, les careſſes ou le dédain.

Elle étoit ſi ſûre du Roi, qu'elle ne craignoit point de lui offrir tous les jours une femme autrefois paſſionnément aimée & encore aimable. Une autre auroit exigé l'éloignement de Me. de Monteſpan. Mais Me. de Maintenon, contente d'avoir mis Louis en état de la voir ſans danger pour lui, ne penſa pas ſeulement que la préſence d'une ennemie étoit fort importune pour elle. *En le faiſant entrer dans les vues de l'éternité, elle s'étoit acquiſe un aſcendant d'autant plus ſolide, que les intérêts humains n'y avoient aucune part.* C'eſt le témoignage que lui rend l'Abbé de Choiſy, qui en fait mille fois l'éloge dans ſes Mémoires tant accuſés de ſatyre.

Elle laiſſoit à Hébert, Curé de Verſailles, & au P. de la Chaiſe, le ſoin de décider ſi Me. de Monteſpan devoit être exilée de la Cour. Hébert, dévot importun, Prêtre ſévere, Courtiſan indiſcret, eſpion de tous ſes amis, voyoit

impatiemment Me. de Monteſpan dans ſa Paroiſſe. Le P. de la Chaiſe, auſſi droit quoique plus prudent, croyoit que puiſque le mal étoit ceſſé, on pouvoit ſouffrir le reſte. Le Curé, ſoit uniquement pouſſé par ſon zele, ſoit qu'il ſe flattât de plaire à Me. de Maintenon, lui dit, que les Provinces, Paris même ne pouvoient ſe perſuader que ce ſcandaleux commerce fût rompu, tant qu'on voyoit Me. de Monteſpan à la Cour; qu'il eſt dangereux d'avoir ſans ceſſe ſous les yeux l'objet de ſon péché; que les cœurs les moins tendres à la tentation ſuccombent aux pieges que tend le ſouvenir des plaiſirs criminels. » Je ſuis perſuadée de tout » ce que vous me dites, répondit Me. » de Maintenon, & le Roi le ſeroit aiſément; mais le P. de la Chaiſe ne l'eſt » point. " Le Curé repliqua, que tous les Confeſſeurs obligeoient un particulier de ſe ſéparer des femmes avec leſquelles il avoit péché; que c'étoit là-le bras qu'il falloit couper, l'œil qu'il falloit arracher, & que les Rois n'avoient pas une autre conſcience que leurs ſujets. Raiſons qui tendoient à éloigner les enfants comme la mere. » Je conviens, reprit Me. de » Maintenon, de tout ce que vous avancez, & je voudrois de tout mon

» cœur que les choſes allaſſent autre-
» ment. »

Elles changerent enfin. Me. de Monteſpan ne parut plus à la Cour. Après a voir été de tout, après avoir joué tour-à-tour le rôle de prude, de coquette, de tendre, de dévote, elle ſe réduiſit d'elle-même à n'être rien, dès que tous les fils par leſquels elle tenoit à la Cour furent rompus. Elle eut des dégoûts ; mais que n'étoit-elle une mere plus tendre ? elle en eût trouvé le dédommagement dans les établiſſements immenſes que l'on fit à ſes enfants.

Cette retraite ne brouilla point Me. de Maintenon avec les Mortemar. L'Abbeſſe de Fontevrault, témoin de tous ſes procédés, la haïſſoit peut-être, mais l'eſtimoit tant, qu'elle ſe vantoit d'être ſa meilleure amie. Les Thianges alloient par elle au Roi avec confiance. Me. de Rochechouart ne rougit point d'être ſa penſionnaire. Le Marquis d'Antin étoit ſon favori : & Vivonne diſoit : » Il y a
» de ma ſœur à Me. de Maintenon, la
» même diſtance qu'entre ſon frere &
» moi. »

Me. de Monteſpan aimoit à parler d'elle, & n'en parloit jamais avec mépris. Elle lui devoit deux mille louis de pen-

ſion par mois, que le Roi lui donna lorſqu'elle ſe fut retirée à Paris. Pendant les voyages de Marly, elle paſſoit quelques jours à ſa maiſon de Clagny. Quand le Roi partoit pour Fontainebleau, elle alloit à Petit-Bourg, où d'une allée du jardin elle voyoit encore le Roi ſans être vue. Elle vivoit à Paris avec peu de conſidération, & avec beaucoup d'économie : fuyant la ſociété des femmes irréprochables, & cherchant celle des coquettes que la vieilleſſe avoit ramenées à la dévotion; ne ſe laſſant point d'amaſſer, n'entrant pas dans les beſoins de ſes enfants, & craignant toujours d'être volée. On voyoit d'un côté, des richeſſes immenſes & l'avarice inſatiable; de l'autre, un revenu modique & une extrême généroſité. Tandis que Me. de Montespan jouiſſoit de la récompenſe de ſes foibleſſes, Me. de Maintenon n'avoit qu'une penſion de quarante-huit mille livres, & ne permettoit pas au Roi de l'augmenter. Auſſi diſoit-elle ſouvent : » Ses maî» treſſes lui coûtoient plus en un mois, » que je ne lui coûte dans une année. » Et cela étoit dans l'ordre.

CHAPITRE XIV.

Madame la Comteſſe de Caylus.

MAdame de Maintenon ne ſortit jamais de la modération qu'elle s'étoit preſcrite. Loin d'accabler ſes envieux du poids de ſon crédit, il ne tint pas à elle qu'on ne crût qu'elle en avoit peu. Dans la faveur, on n'eſt occupé que du ſoin de l'augmenter ; & elle ne travailloit qu'à faire oublier la ſienne : on eût dit qu'elle en étoit embarraſſée & confuſe. Elle n'avoit point ce faſte qui donne du brillant aux places, cet artifice qui y maintient, cette avidité qui fait des amis. Son déſintéreſſement étoit ſi grand, qu'à peine étoit-ce en elle une vertu. Elle ne ſavoit pas demander : » Vous vou» lez, lui diſoit Me. de Villette, vous » voulez jouir de votre modération, » & que votre famille en ſoit la vic» time. »

Elle aimoit tendrement le Comte d'Aubigné, dont elle ne ſe pouvoit faire aimer. D'Aubigné demandoit tout, & Me. de Maintenon ne ſollicitoit rien. Il s'en

vengeoit en lui donnant tous les jours de nouveaux chagrins. Après cinq ans d'abſence, il paroiſſoit à Verſailles, effaçoit tout le monde par ſa magnificence, voyoit un moment ſa ſœur, diſparoiſſoit ſans lui dire adieu, & alloit à Paris étaler aux ſpectacles les airs d'un ſous-favori, ou ſe livrer dans des maiſons ſuſpectes aux dépenſes d'un luxe obſcur. Il affectoit de voir les mécontents, de fronder les Miniſtres, & de préférer à toute ſociété Monteſpan & Lauzun. Il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ſa protection : » Ne » dites pas que vous me connoiſſez, car » je ſuis la plus mauvaiſe compagnie de » Paris. »

Cependant il reſſentit les effets de l'amitié du Roi pour ſa ſœur. Il fut fait Lieutenant-Général, quoiqu'il n'eût point pour lui le droit d'ancienneté : il eut le Gouvernement de Berry, quoiqu'il fût demandé par des Seigneurs qui avoient plus de ſervice. Ses profuſions étoient ſans bornes. Me. de Maintenon ſe laſſa de donner à un homme qui, né ſans bien, ſe trouvoit pauvre au milieu de cent mille livres de rente (1). D'Aubigné demanda

(1) L'Auteur du Siecle de Louis XIV prétend qu'elle lui donna quelques parts ſecretes dans les Fermes. Il a été mal informé.

la premiere dignité de la guerre : Me. de Maintenon ſeule trouva cette prétention ridicule, & lui fit une réponſe ridicule pour ce ſiecle-ci, à force d'être magnanime.

Mlle. de Murçay, fille de M. de Villette, & par conſéquent niece à la mode de Bretagne de Me. de Maintenon, avoit tout ce qu'il faut pour ſe bien établir; une protection ſi puiſſante, qu'elle valoit la plus riche dot : les jeux & les ris brilloient à l'envi autour d'elle : ſon eſprit étoit encore plus aimable que ſa figure : on n'avoit pas le temps de reſpirer ni de s'ennuyer avec elle : toutes les Chammêlés du monde n'avoient point ces tons raviſſants qu'elle laiſſoit échapper en déclamant : parfaite, ſi ſa taille eût été plus dégagée, & ſi ſa gayeté ne lui eût point donné de petits airs coquets dont ſa tante & l'âge la corrigerent un peu tard.

Le Comte de Caylus l'épouſa avec ſes droits qui n'étoient rien, ſes eſpérances qui n'étoient pas plus & qu'on comptoit pour beaucoup, & une penſion qui étoit peu de choſe. Le Roi le fit Menin de Monſeigneur, & donna la veille des noces à l'accordée, un collier de perles de dix mille écus. On fut très-ſurpris que Me.

de Maintenon mariât ſi médiocrement une niece ſi chérie & ſi aimable. On l'avoit encore plus été du refus généreux qu'elle en fit à Boufflers, homme d'une probité à la ſéduire, d'une ambition à s'élever ou à périr. Boufflers dédaignant les bruits ridicules qui accuſoient Mlle. de Murçai d'être capable des foibleſſes de l'amour, quoiqu'elle n'en aimât que les parfums, l'avoit demandée en mariage, & entendu de la bouche de Me. de Maintenon ces paroles, dignes, dit l'Abbé de Choiſy, d'être gravées en lettres d'or : » Ma niece n'eſt pas un aſſez grand parti » pour vous, Monſieur : je n'en ſens pas » moins ce que vous voulez faire pour » moi : je ne vous la donnerai point ; » mais je vous regarderai à l'avenir com- » me mon neveu. " Cette alliance adoptive lui fut utile. Sa fortune fut rapide : trois mois après il eut le Gouvernement de Luxembourg, la charge de Colonel-Général des Dragons, malgré Louvois qui la vouloit pour Tilladet ſon couſin germain, le grade de Lieutenant-Général par une promotion particuliere, le Gouvernement de Metz, quoiqu'il ne l'eût pas demandé, & toutes les occaſions de développer les talents que Me. de Maintenon avoit démêlés en lui.

Me. de Caylus ne plut pas d'abord au Roi, qui la croyoit précieuſe & coquette. Me. de Maintenon parvint à l'y accoutumer. On eut à ſe plaindre d'elle, on l'exila deux fois à Paris. Le premier exil fut long, parce qu'on l'accuſa d'avoit dit en recevant l'ordre : » On s'ennuye ſi » fort dans ce Pays-là, que c'eſt être exilé » que d'y vivre. " Et en effet, au-lieu d'un triſte piquet qu'elle jouoit à Verſailles, elle avoit à Paris la ſociété la plus brillante; la Fare, à qui l'amour *promettoit un regard de Caylus* pour le guérir de tous ſes maux ; l'Abbé de Rohan, jeune voluptueux, qui ne négligeoit ni la faveur ni les plaiſirs; Villeroi (1), d'abord appel-

(1) M. de Voltaire, Tome V, p. 287, fait un portrait tout oppoſé du Maréchal de Villeroi. » C'étoit, dit-il, un très-brave, très-hon» nête homme, bon ami, vrai dans la ſociété, » magnifique en tout. " L'Auteur, ajoute-t-il, » en parlant de lui-même, qui, dans ſa jeuneſſe, » eut l'honneur de le voir ſouvent, a droit d'aſ» ſurer que c'étoit-là ſon caractere. " Il reprend enſuite M. la B. ſur ce qu'il fait dire à M. de Villeroi, a-t-on mis de l'or dans mes poches? » Com» ment peut-il, dit le Critique, attribuer, je ne » dis pas à un grand Seigneur, mais à un hom» me bien élevé, ces paroles qu'on attribuoit au» trefois à un Financier? Comment peut-il par» ler de tant d'hommes du ſiecle paſſé, du ton » d'un homme qui les auroit vus? &c. ".

lé le charmant, enſuite le faſtueux, qui amuſoit les femmes avec tant de légéreté, & qui diſoit à ſes gens avec tant d'arrogance : *A-t-on mis de l'or dans mes poches ?* La ſeconde diſgrace de Me. de Caylus finit par une retraite de huit jours qu'elle fit aux Carmélites. Madame de Maintenon alla l'en tirer, & la remena à la Cour, toute dévote, toute ſainte, toute réconciliée avec Dieu & avec elle. Depuis, leur amitié fut quelquefois troublée; mais un grand fonds d'eſtime mutuelle, le beſoin d'une confidente de la part de Me. de Maintenon, l'attrait de la conſidération en Me. de Caylus, diſſiperent bientôt ces légers orages. Me. de Caylus s'égaroit quelquefois ; mais ſûre d'obtenir ſa grace, elle n'avoit pas à combattre la mauvaiſe honte qui retient dans l'égarement. Son eſprit étoit volage; ſon cœur étoit conſtant dans le bien. Elle fut Calviniſte, Quiétiſte, Janſéniſte, Déiſte : & d'opinion en opinion, elle revint enfin à celle qui les fixe toutes par une foi aveugle. Elle eut des paſſions, du goût pour l'eſprit, du penchant à l'intrigue, de la dévotion, & elle finit par des vertus. Ceux qui prétendent qu'elle déteſtoit ſa tante, au milieu de ces démonſtrations de tendreſſe, ſont démentis par le recueil de

leurs lettres, & par les *Souvenirs* de Me. de Caylus, qui ne reſpirent que l'eſtime & la confiance qu'elles avoient l'une pour l'autre. Peut-être eut-elle à reprocher à Me. de Maintenon un établiſſement ſi inférieur à ſes eſpérances. Mais celle qui l'avoit élevée, lui avoit inſpiré ſa modération. Son mariage pouvoit être plus brillant, mais ne pouvoit être plus heureux, puiſqu'il a donné aux Arts, aux Lettres, à la Société, Mr. le Comte de Caylus.

Le Marquis de Murçay étoit amoureux de Mlle. de Boisfranc, fille du Sur-Intendant de la Maiſon de Monſieur, qui l'avoit diſgracié. Mlle. de Boisfranc avoit refuſé le Duc de Roquelaure, & dédaignoit Mr. de Murçay, parce qu'elle avoit un million de dot. On ne put obtenir de Me. de Maintenon, qu'elle ſe donnât le moindre mouvement pour rapprocher les deux parties. Le P. de la Chaiſe, moins ſcrupuleux, ſe chargea de la réunion, & y réuſſit. Le Roi donna au Marquis une Cornette de la Compagnie des Chevaux-légers, & à ſon frere, le Régiment des Dragons de la Reine. Me. de Maintenon n'avoit pas (1)

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

tant demandé. Le Chevalier de Murçay ſe ſignala dans le combat d'Anguyen, & mourut de ſes bleſſures.

Le Marquis de Villette, leur pere, fut réduit à quelques penſions, dues à ſes longs ſervices. A toutes les promotions, le public le nommoit Maréchal de France, & la Marine le demandoit hautement : il ne le fut point, malgré tant de titres pour l'être. Les St. Hermines, aſſez nombreux pour tout envahir, furent écartés de tout, & la Comteſſe de Mailly mourut pauvre.

Me. de Maintenon n'avoit cette modération, que lorſqu'il s'agiſſoit d'elle-même ou de ſes parents : c'étoit quelquefois un malheur, de lui appartenir de trop près. Elle établit avantageuſement Mlle. de Leuweſtein, de la Maiſon de Baviere, & qui en prit les titres dans l'acte de célébration. Ce qui indigna ſi fort Me. la Dauphine, qu'elle ſe fit apporter les regiſtres de la Paroiſſe de Verſailles, & les déchira, en s'emportant contre la complaiſance du Curé & l'inſolence de Me. de Dangeau. Elle fit la fortune de Mlle. de Rambures, qu'elle n'aimoit pas. Elle maria le Marquis d'Antin à Mlle. d'Uzès, par l'aſcendant qu'elle avoit ſur le miſanthrope Montauzier, qui ſaiſit le moment où la

mere n'étoit plus rien, pour faire le fils quelque choſe.

Elle n'oublia point ſes amis. Le Marquis de Dangeau eut tout ce que deſire un Courtiſan ; des richeſſes, une charge, de la conſidération, & des plaiſirs. Barillon, Ambaſſadeur en Angleterre, menacé d'une diſgrace, en fut garanti, & paſſa dans le repos une vieilleſſe agréable. Mademoiſelle de Scuderi eut deux mille livres de penſion : Madame Deſhoulieres, des gratifications conſidérables; l'Abbé Têtu, des bénéfices ſimples; Racine & Deſpréaux, les appointements de l'emploi dont ils n'avoient que le titre; Vardes & Buſſy furent rappellés; le Marquis de Montchevreuil fut Gouverneur de Monſieur le Duc du Maine, & Capitaine des Chaſſes de St. Germain-en-Laye, & ſi eſtimé à la Cour, que le Roi diſoit: » Si je n'étois Bourbon, je voudrois être » Montchevreuil. " (1) Il diſoit encore: » Tous les Courtiſans me demandent ſans » ceſſe ; le ſeul Monchevreuil ne me de» mande rien. " En effet, il ne s'étoit pas même plaint de n'avoir pas touché

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

depuis dix ans un ſol d'une penſion de douze mille livres. Après la mort du Comte de Mornay ſon fils, le Roi le fit entrer dans ſon cabinet, & le pria de lui dire les beſoins de ſa famille, ajoutant : » Ne » me regardez pas comme votre maître ; » parlez-moi comme à votre ami. " Auſſi Madame de Maintenon diſoit-elle : » De » tous ceux que j'ai placés à la Cour, » Montchevreuil eſt le ſeul qui ait réuſſi. » C'étoit pourtant un homme d'une an- » tique probité. "

Perſonne ne ſe repentit de l'avoir connue, aimée ou ſervie. Un trait bien glorieux dans une ſi longue faveur, c'eſt que ſi quelques-uns de ſes inſatiables amis ſe ſont plaints d'en recevoir trop peu de biens, du moins aucun Citoyen ne s'eſt plaint d'en avoir reçu du mal. Dans le temps même qu'on l'accuſoit de renverſer l'Etat par ſes conſeils, nul François ne l'accuſa de reſſentiment ou de violence.

Elle exigeoit des autres le déſintéreſſement qu'elle avoit pour elle-même. Le Roi lui diſoit ſouvent : » Mais, Madame, » demandez : vous n'avez rien à vous. » Sire, répondit-elle, il ne vous eſt pas » permis de me rien donner. " Voilà ce qu'une avide famille appelloit penſer ſans

élévation. Mais le Peuple admiroit une favorite qui avoit réuſſi à n'être pas aimée de ſes parents ; & la Nobleſſe l'adoroit, comme ſa bienfaictrice & ſon appui.

LIVRE HUITIEME.

SAINT-CYR.

MADAME de Maintenon disoit souvent : » On me croit la plus habile » femme du monde. On croit que, la » tête sur mon chevet, j'ai imaginé, con- » duit, achevé le bel établissement de St. » Cyr. Cependant cette maison n'est ni » le plan d'un seul jour, ni le plan d'une » seule tête. Les bonnes œuvres se sont » présentées : j'y suis entrée sans rien pré- » voir ; j'ai continué sans rien prétendre. » Insensiblement mes vues se sont forti- » fiées & étendues par les premiers suc- » cès ; une idée a conduit à une autre : » le bien a produit le mieux. Et de quel- » ques actes de charité, qui devoient fi- » nir avec moi, s'est formé un établis- » sement qui ne finira qu'avec cet Em- » pire. »

C'est cette suite d'idées & de progrès que je vais développer. Ceux qui aiment le bien public, me pardonneront la des-

cription trop détaillée d'un bien qui peut être imité.

CHAPITRE PREMIER.

Diſpoſitions de M. de Maintenon.

MAdame de Maintenon avoit toujours eu du goût pour les enfants, & un talent particulier pour les élever. Elle avoit ordinairement chez elle quelques jeunes filles, qu'elle ſe plaiſoit à inſtruire dans ſes moments de loiſir. Elle avoit formé le Duc du Maine, qui commençoit à devenir tout ce qu'il avoit promit d'être : Mademoiſelle de Nantes, dont les défauts même étoient aimables ; Madame de Montgon, qui à huit ans, diſoit Madame de Sévigné, ſavoit mieux la Cour que les plus vieux Courtiſans ; & depuis Madame de Caylus, que ſes ſouvenirs qu'on va imprimer, loueront plus que tous mes éloges ; Madame la Marquiſe d'Havrincourt, l'ornement du Cambreſis & de l'Artois ; Madame d'Hauſſy, qu'elle rendit propre à l'éducation des Princes ; Madame la Ducheſſe de Bourgogne, qui nous fut trop tôt enlevée, & Madame la Maréchale de Noailles, qu'il ſuffit de nommer.

Dès qu'elle vit luire les premiers rayons de la faveur, elle conçut le deſſein de quelque établiſſement en faveur des filles de condition, nées ſans bien. La ſituation où elle s'étoit vue elle-même, la faiſoit entrer dans tous leurs beſoins, & chercher les moyens de les ſoulager, & de les tirer d'un état encore plus dangereux pour la vertu, qu'humiliant pour la Nobleſſe.

Tous les jours, elle remercioit Dieu de ſes bienfaits, en les partageant avec des perſonnes qui avoient de commun avec elle, une jeuneſſe laborieuſe: » Ma » place, diſoit-elle, a bien des côtés fâ» cheux; mais auſſi elle me procure le » plaiſir de donner. »

Ses entrailles s'attendriſſoient à la vue des malheureux; la miſere d'autrui lui devenoit, pour ainſi dire, perſonnelle. Elle n'avoit pas beſoin, pour exciter ſa pitié, d'aller dans ces lieux où ſe retire l'indigence; elle n'avoit qu'à ſe rappeller ſes premieres années.

Dans la grandeur, ſouvent on ne ſe rappelle ce qu'on a été, que pour tâcher de le faire oublier aux autres. Madame de Maintenon s'en reſſouvenoit toujours, & ne s'en reſſouvenoit que pour faire plus de bien. C'eſt le propre des grandes pla-

ces, d'endurcir le cœur de ceux que la Providence y éleve. Elle ne regardoit ſa faveur que comme un fardeau que la bienfaiſance ſeule pouvoit rendre léger. » Je voudrois, diſoit-elle un jour, je vou» drois ſoulager toute la Nobleſſe du » Royaume." Projet impoſſible, mais qui montroit du moins toute l'élévation de ſon ame, & tout le feu de ſa charité. Ce n'étoit point en elle un mouvement paſſager : c'étoit un ſentiment profond, un ſentiment qu'elle devoit à la nature, & que la Religion n'avoit fait qu'épurer : » Pour » ſecourir les malheureux, diſoit-elle, » il n'eſt pas beſoin d'être Chrétienne. "

CHAPITRE II.

Ruel.

LE Château de Montchevreuil fut comme le berceau de St. Cyr ; & Madame de Brinon y donna lieu aux premiers eſſais d'un zele, qui ne cherchoit qu'à ſe produire, & qui ne deſiroit les richeſſes que pour les répandre. C'étoit une Religieuſe Urſuline, errante de clôture en clôture, ſans biens, enveloppée dans la

ruine de ſon Couvent. Elle étoit fille d'un Préſident au Parlement de Normandie. Sa mere l'avoit reçue chez elle, & là menoit ſouvent à Montchevreuil, où Madame de Maintenon la connut. Elle fut touchée de la fidélité de l'Urſuline à s'acquitter, au milieu du monde, des devoirs d'un état qu'elle n'avoit embraſſé que par complaiſance pour ſa famille. Pour remplir ſon vœu d'inſtruction, la Religieuſe aſſembloit à Montchevreuil les domeſtiques, les enfants des environs, & leur enſeignoit les éléments de la Doctrine Chrétienne. Madame de Maintenon ſe lia d'amitié avec une perſonne d'autant plus eſtimable, qu'elle avoit l'eſprit de ſon état ſans en avoir le goût.

Madame de Brinon perdit ſa mere. Elle s'aſſocia Madame de St. Pierre, compagne de ſon infortune. Un Couvent les reçut l'une & l'autre, juſqu'à ce que les dettes qui les avoient chaſſées du premier, les fiſſent ſortir du ſecond.

(1) Elles louerent une maiſon dans Auvers, & y reçurent des penſionnaires. De-là, preſſées par leurs beſoins, elles allerent à Montmorency, où la même miſere les ſuivit.

(1) An. 1680.

Elles ſe déterminerent à recourir à Me. de Maintenon, dans l'eſpérance que la proſpérité ne l'auroit pas endurcie. La Cour étoit alors à St. Germain, & Me. de Maintenon chez le Roi. Elle quitta tout pour les recevoir, & les renvoya pénétrées de reconnoiſſance. Elle leur rendit pluſieurs viſites ſecretes, où de plus près témoin de leur indigence & de leur capacité, elle réſolut, pour ſoulager l'une, & pour employer l'autre, d'approcher d'elle cette petite Communauté.

(1) Pour leur donner des ſecours plus préſents, & une partie des penſionnaires qu'elle avoit en divers endroits, elle les établit à Ruel, dans une maiſon commode qu'elle meubla. Elle y multiplia ſes enfants d'adoption juſqu'au nombre de ſoixante, & leur donna des maîtreſſes, qui ſoulagerent d'une partie du travail Madame de Brinon, à qui elle permit d'y attirer Meſdames du Baſques & d'Angiens, du même Ordre, & du même Couvent ruiné.

Le nombre des Penſionnaires augmentoit tous les jours; il y en avoit déja cent, & la Cour ne ſavoit pas encore

(1) An. 1682.

qu'il y en eût une ; tant Madame de Maintenon faiſoit le bien avec ſecret & avec prudence.

CHAPITRE III.

Noiſy.

ELLE alloit ſouvent à Ruel ; elle voyoit les progrès de l'éducation, & y faiſoit elle-même le Catéchiſme. » Que j'ai » d'impatience, écrivoit-elle à Madame » de Brinon, de me trouver dans cette » étable que j'aime tant ! " Ses viſites devinrent plus fréquentes, & plus incommodes à cauſe de l'aſſujettiſſement de ſa place. Les premiers ſuccès l'engagerent à rapprocher encore plus d'elle une école qui lui devenoit de jour en jour plus chere.

L'occaſion s'en préſenta. La clôture du petit parc de Verſailles & l'agrandiſſement de l'autre, rendirent inutiles pluſieurs belles maiſons que le Roi avoit achetées des propriétaires. Madame de Maintenon en demanda une. Le Roi lui offrit Noiſy, maiſon bâtie par Mr. de Gondy, & enfermée dans le parc. Madame de Maintenon,

tenon, qui n'avoit pas porté ſes vues ſi haut, lui répondit que la moindre ferme ſeroit bonne pour cet uſage. Le Roi, auſſi jaloux de participer à cette charité, que charmé de celle de Madame de Maintenon, perſiſta, & lui dit même que pour le bien du bâtiment, il falloit qu'il fût habité. Il donna ordre qu'on travaillât aux réparations. Dix mille écus les firent en quatre mois. La maiſon étoit commode, l'air très-ſain : l'eau ſeule manquoit. Le jour pour la tranſlation fut fixé au lendemain de la Chandeleur.

On ſépara les filles en quatre claſſes, & on les diſtingua par la couleur du ruban, dont leur coëffure étoit renouée. On obſerva qu'elle fuſſent à-peu-près de même taille ; les plus grandes eurent le ruban bleu ; les ſecondes, le jaune ; les troiſiemes, le verd, & les plus petites, le rouge. Le ruban noir fut deſtiné à ſervir de récompenſe.

Les conditions étoient confondues ; les unes étoient Demoiſelles ; les autres, des filles de bons Bourgeois ; mais toutes pauvres. Pour faire deux bonnes œuvres à la fois, elle préféroit les enfants des nouveaux convertis. Et pour que les Payſans de ſes terres ſe reſſentiſſent de cette établiſſement, elle compoſa un corps de

leurs petites filles, qu'elle nomma les *Sœurs de la Charité*, ou les *Filles-bleues*. Elles furent logées dans un pavillon au pied du Château, & inſtruites ſéparément des penſionnaires, qui furent toutes ſur le pied de Demoiſelles.

Madame de Maintenon les voyoit tous les jours : elle s'occupoit des claſſes, faiſoit des réglements, viſitoit les malades, dînoit avec ces enfants, & ſe contentoit ſouvent d'une ſimple portion. Elle en avoit toujours chez elle cinq ou ſix des plus aimables & des plus délicates.

L'inſtruction y alloit admirablement bien.

Elle faiſoit des dons conſidérables à Madame de Brinon, pour raſſaſier cette cupidité qu'ont ordinairement ceux qui ont renoncé aux biens de ce monde. Car on commençoit à regarder les préſents comme un tribut, à faire valoir la Sacriſtie, à mettre à contribution les parents : le corps de St. Candide, que le Pape avoit donné à Me. de Maintenon, & Me. de Maintenon à Noiſy, faiſoit déja des miracles, & rendoit beaucoup. Me. de Maintenon en fut irritée. Ces petiteſſes lui faiſoient horreur ; elle diſſimula ſa peine, renvoya l'avare Aumônier, & donna mille livres de penſion à Me. de Brinon.

La régularité entra dans cette maiſon à

la ſuite du déſintéreſſement. Le ſuccès invita la bienfaictrice à multiplier ſes libéralités. Pour ôter tout prétexte d'avarice à Madame de Brinon, elle les verſa ſur ſa famille, qui étoit très-pauvre & très-nombreuſe. Elle n'avoit pas encore tant fait pour la ſienne.

L'attachement de Madame de Maintenon pour cette communauté, donna à toutes les Dames de la Cour une grande envie de la voir. Toutes y applaudirent; & Madame de Monteſpan, qui auroit pu faire davantage, & qui n'avoit rien fait, fut confondue.

L'indifférence du Roi ne put réſiſter à tout ce qu'il en entendoit dire. Il s'y rendit avec tous les Courtiſans; & les Courtiſans admirerent tout, comme s'il n'y étoient pas avec le Roi. Depuis, les placets des Officiers furent renvoyés à Madame de Maintenon. Elle y reçut leurs filles; & le Roi prit un fonds ſur ſes aumônes, pour en payer à Me. de Brinon les penſions ſur le même pied que les autres.

Le bruit de cet établiſſement vola dans les Provinces. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés: Elle étoit ſi pénétrée de la miſere de la Nobleſſe & des enfants qu'on lui préſentoit, qu'après

avoir vendu ſes chevanx, ſes habits, ſes bijoux, elle mêloit ſes larmes aux leurs, & leur diſoit : » La Providence ne vous » abandonnera pas ; j'étois née auſſi pau- » vre & plus malheureuſe que vous. » L'indigence unie à la beauté n'eſſuya jamais ſes refus : ravir à la ſéduction du monde les filles que les attraits naiſſants expoſoient à tous ſes pieges, étoit une de ſes œuvres favorites.

CHAPITRE IV.

Projet de l'établiſſement de St. Cyr.

SA compaſſion la mit au-deſſus de la loi qu'elle s'étoit faite de ne jamais rien demander au Roi. Elle lui repréſenta :

» Qu'en établiſſant des Compagnies de » Gentilshommes dans les Places fron- » tieres, il avoit procuré à la Nobleſſe » un ſoulagement conſidérable : mais que » ſon ſexe étoit auſſi digne de ſon atten- » tion, comme étant plus foible & plus » expoſé à la miſere !

» Qu'une partie de la Nobleſſe étoit » dans une telle pauvreté, qu'on voyoit » tous les jours des filles iſſues des plus

» anciennes Maiſons réduites à la mendi-
» cité, errantes dans les Provinces, ſujet-
» tes à mille dangers, en proie aux plus
» humiliantes tentations, parce qu'il ne
» reſtoit à leurs peres que le ſouvenir de
» leurs ſervices, ou les marques des ex-
» ploits de leurs aïeux :

» Que ſa gloire étoit intéreſſée à en-
» tretenir par des récompenſes & par
» des bienfaits cette émulation, cet hon-
» neur, qui engageoient la Nobleſſe à
» ſe ſacrifier en tout temps à ſon ſervice :

» Qu'en qualité de Chrétien, il de-
» voit uſer de ſon pouvoir pour ſecou-
» rir les malheureux, & pour conſoler
» les affligés ; que, comme le pere de la
» patrie, il devoit ſoulager ſenſiblement
» des familles dont les chefs, après avoir
» verſé leur ſang pour lui, voyoient lan-
» guir dans la miſere des enfants dont toute
» la paſſion étoit de verſer le leur à leur
» tour."

Me. de Maintenon préſenta ces vérités avec tant d'énergie, & ſous tant de faces différentes, que le Roi en fut touché. Il les approfondit : l'étonnement où le jetta la miſere de ces hommes, qui, après l'honneur de mourir pour ſon ſervice, n'en connoiſſoient pas de plus grand que celui de ſe ruiner auprès de ſa per-

ſonne, fit que les converſations tournerent ſouvent ſur ce ſujet. Louis n'étoit pas de ces Princes qui craignent d'être attendris.

La charité de Me. de Maintenon épioit tous les moments favorables; & ſa ſageſſe en profitoit. Il faut auprès des Rois une femme qui connoiſſe la pauvreté: & celle-ci l'avoit éprouvée. Elle lui repréſenta tous les avantages que l'Etat retireroit de l'établiſſement qu'elle avoit eſſayé, lui diſant, qu'une belle éducation perpétueroit l'honneur & la vertu dans les familles, répandroit la piété dans les Provinces, & attacheroit la Nobleſſe à l'Etat par un nouveau lien.

Frappé de toutes ces raiſons, il lui dit: » Mais, Madame, que voulez-vous faire? Jamais Reine de France n'a rien » fait de ſemblable (1)." Il n'avoit beſoin que de connoître le bien pour le faire avec magnificence: il renchérit ſur le projet de Me. de Maintenon, & voulut d'abord une fondation de cinq cent Demoiſelles. Mr. de Louvois fut effrayé de la dépenſe, & Me. de Maintenon, des difficultés de l'éducation. On ſe borna donc à deux

(1) Mémoires de l'Abbé Pirot.

cents cinquante Demoiſelles, à trente-ſix Profeſſes, & à vingt-quatre Converſes.

Me. de Maintenon entra dans tous les détails imaginables, marqua juſqu'aux moindres bagatelles, tint un milieu entre une extrême abondance & une extrême frugalité, & traça le plan d'une vie aiſée ſans ſuperflu.

On délibéra ſur le choix d'un lieu propre à cet établiſſement. Il falloit accommoder l'inclination de Me. de Maintenon, qui l'y porteroit ſouvent, avec l'obligation où elle étoit de ne pas s'éloigner de Verſailles.

On propoſa de faire l'établiſſement à Verſailles même, ou entre Verſailles & Paris. Mais elle ſupplia le Roi de conſidérer que rien ne nuiroit plus à la Communauté, par les viſites continuelles : que l'éducation en ſouffriroit; qu'il ne falloit point placer l'aſyle de l'innocence dans un lieu où tout lui tendroit des pieges ; que l'eſprit du monde y entreroit avec les Grands ; qu'il falloit choiſir un lieu aſſez éloigné de Verſailles, pour délivrer la Communauté de la foule d'importuns que la proximité y attireroit, & aſſez voiſin pour en tirer la ſubſiſtance, & pour être échauffé des premiers rayons du Trône.

On choiſit St. Cyr, qui eſt à une demi-lieue de la Cour. Louvois y alla, & donna ordre à Manſard d'en examiner la ſituation, l'air, la facilité d'avoir des eaux. Outre ſa proximité, ce lieu ſe trouvoit depuis peu enfermé dans le parc; ce qui lui étoit comme une double garde contre toutes les inſultes que les maiſons écartées reçoivent quelquefois.

La maiſon des Bénédictines de St. Cyr tenta dabord Mr. de Louvois & Me. de Maintenon, qui la viſiterent. On leur parla d'un accommodement. Elles s'allarmerent: » Nous ſommes ici, diſoient elles, de» puis le Saint Roi Dagobert. " Elles ne ſavoient pas que ce Roi dévot & libertin fondoit un Couvent & un Serrail partout où il portoit ſes pas. Mr. de Louvois leur ordonna de déloger dans quinze jours. Me de Maintenon devoit être contre elles, & fut leur appui. Elle ne voulut pas que ſa fondation commencât par une violence ou par une injuſtice. Les Bénédictines demanderent cinq cents mille livres de leur maiſon, & par-là la conſerverent.

(1) Manſard eut ordre de chercher

(1) 9 Avril 1685.

une autre ſituation commode, & de ſuivre les idées que Me. de Maintenon lui donneroit. L'Architecte choiſit la maiſon du Marquis de St. Briſſon-Séguier. Le Roi l'acheta 91000 liv. Le contrat fut paſſé en forme d'échange, entre Mr. de St. Briſſon, & le Maréchal de la Feuillade.

CHAPITRE V.

Saint-Cyr.

(1) ON mit la main à l'œuvre. Outre les ouvriers qui y venoient de tous côtés, il y eut des troupes campées à Verſailles. On y vit à la fois plus de 900 maçons travaillants de la truelle, plus de 400 tailleurs de pierre, autant de charpentiers, enfin plus de deux mille ſix cents hommes.

Le Roi ayant demandé au Marquis de Louvois qu'elle ſomme il falloit pour l'entretien de cette maiſon, Me. de Maintenon prit la parole, & dit, que ces dé-

(1) 1 Mai 1685.

tails n'étant pas ordinaires, il étoit difficile d'y réuſſir, à moins de ſavoir la maniere dont on vouloit que cette Communauté fût établie, & que ne s'agiſſant pas ſeulement de nourriture & d'habits, mais d'une infinité d'autres choſes, il falloit des gens qui entraſſent dans l'eſprit même de l'inſtitut pour en parler avec juſteſſe & avec préciſion.

Quelques jours après, le Miniſtre dit au Roi, que la dépenſe de cette Communauté monteroit à deux cents mille francs par an. Le Roi répondit, que Me. de Maintenon en avoit dreſſé un mémoire raiſonné, qui lui paroiſſoit juſte, & qui ne montoit pas ſi haut. Louvois jetta l'œil ſur la totalité, & dit qu'il n'étoit pas poſſible que cent mille, pas même cent cinquante mille francs, ſuffiſſent pour la dépenſe. La ſuite a fait voir qu'il ne ſe trompoit pas, & que Me. de Maintenon avoit demandé pour le public avec autant de modération que pour elle-même.

Après quelques conteſtations entre Me. de Maintenon & le Miniſtre, le Roi prit un milieu, & dota la maiſon de cinquante mille écus de rente. Il commit à Me. de Maintenon le ſoin de l'ameublement, & lui permit d'y employer telle ſomme

qu'elle voudroit : c'en fut aſſez pour lui lier les mains. D'autant plus modérée, qu'il lui étoit permis de ne l'être pas, elle n'y employa que cinquante mille écus.

Tandis qu'on faiſoit les calculs à Verſailles, l'Abbé Gobelin examinoit à Noiſy la vocation des filles qui avoient du goût pour la retraite, & des talents pour l'éducation. On ne vouloit pas de Religieuſes : le Roi ne les aimoit point : Me. de Maintenon haïſſoit les petiteſſes monacales, ſoit réelles, ſoit ſuppoſées. On vouloit une Communauté, qui eût les vertus des Cloîtres, & qui n'en eût pas les pratiques. On la vouloit éloignée du monde, mais capable d'y paroître. Le Roi ne vouloit point d'habit religieux pour les Profeſſes : Me. de Maintenon en imagina un à peu près ſemblable à celui des Dames de Miramion, & fit paroître devant lui une de ſes femmes qui l'avoit eſſayé. » Quel Diable de bonnet » de Nonne, dit le Roi, leur avez-vous » donné-là ? " Le petit bonnet fut réformé : le Roi fut content du reſte, & ajouta la croix d'or pour les Dames, & un grand manteau traînant pour l'habillement de chœur, tel qu'on l'a encore aujourd'hui.

CHAPITRE VI.

Conſtitutions de St. Cyr.

CEpendant Me. de Brinon faiſoit le plan des conſtitutions, & de fréquents voyages à Verſailles. Elle étoit éloquente, parloit avec grace, & plut au Roi. Dès que les conſtitutions furent rédigées, Racine & Boileau en revirent le ſtyle : Mr. de Chartres, Mr. l'Abbé Gobelin, & le P. de la Chaiſe corrigerent les fautes eſſentielles. Mr. le Cardinal Ranucci, Nonce du Pape, les trouva ſi belles, qu'il les envoya à Sa Sainteté.

Il ſeroit à ſouhaiter que ces conſtitutions fuſſent publiées. C'eſt le chef-d'œuvre du bon ſens & de la ſpiritualité, qui ne s'accorde pas toujours avec lui. Elles ſerviroient à réformer bien des Communautés. La Fondatrice ſut tenir un milieu entre l'orgueil des Chapitres & les petiteſſes des Couvents. Elle unit une vie très-réguliere à une vie commode. Elle craignit que Me. de Brinon n'eût inſpiré à cette Communauté naiſſante une certaine grandeur, & que le voiſinage de la Cour, une fondation Royale, les viſites

du Roi, & même les ſiennes, ne donnaſſent aux Dames une idée, un air de Chanoineſſes. Elle recommanda fortement à leurs Directeurs de prêcher aux poſtulantes l'humilité : & ce fut preſque malgré elle qu'elles furent appellées *les Dames de St. Louis.*

Mr. de Villeroi, Evêque de Chartres, vouloit que les Dames fiſſent des vœux abſolus. Le P. de la Chaiſe fut d'avis que l'Ordinaire pût en diſpenſer. Il diſoit, que des enfants ſeront toujours mieux élevés par des perſonnes qui tiendront encore au monde, que par des femmes qui y auront renoncé ; que les vœux abſolus aſſujettiſſent à beaucoup de pratiques de dévotion, & prennent un temps précieux qui ne pouvoit être mieux employé qu'à l'éducation de la jeuneſſe ; qu'il ſeroit à craindre que les éleves, dont l'eſprit eſt tendre & facile, ne fuſſent ſéduites par la vie auſtere & pénitente de leurs maîtreſſes, & qu'elles ne ſe paſſionnaſſent pour un état dont elles entendroient à chaque inſtant exalter les délices : ce qui s'oppoſeroit au bien qu'on vouloit faire. » L'ob» jet de cette fondation, ajoutoit-il, n'eſt » pas de multiplier les Couvents, qui » ſe multiplent aſſez d'eux-mêmes, mais » de donner à l'Etat des femmes bien

» élevées. Il y a assez de bonnes Re-
» ligieuses, & pas assez de bonnes meres
» de famille. L'éducation perfectionnée
» à St. Cyr produira de grandes ver-
» tus; & les grandes vertus, au-lieu
» d'être enfermées dans des Cloîtres,
» devroient servir à sanctifier le mon-
» de. "

Le Roi goûta ces raisons, & dit : *Je fonde une Communauté, & non un Couvent.* Les Dames ne firent que des vœux simples. On verra que le P. de la Chaise s'étoit mépris, & qu'il falloit à cette maison des vœux absolus.

CHAPITRE VII.

Bâtiment de St. Cyr.

CEpendant l'édifice s'élevoit avec une magnificence Royale. Tous les obstacles s'applanissoient par les soins de Me. de Maintenon. Quoique le terrein fût marécageux, & qu'on ne fût point d'accord sur la distribution des appartements, le bâtiment fut fait en aussi peu de temps qu'on en mettroit aujourd'hui à le projetter. Tout fut achevé en quinze mois, & coûta quinze cents mille livres.

Dans cet édifice, on reconnoit par-tout la main de Louis. Mais la précipitation fit faire des fautes conſidérables. On employa du bois verd, comme dans preſque tout ce qu'il a bâti : on prit le rez-de-chauſſée trop bas de plus d'une toiſe : les caves qui ſont belles & en grand nombre, devinrent des cloaques : les eaux qu'on cherchoit furent perdues par l'enlevement des terres, & la fouille des caves détourna les ſources : ce qui obligea de faire un bâtiment hors l'enceinte de la clôture, pour établir une pompe qui puiſe dans l'aqueduc, & qui éleve l'eau dans un baſſin, pour la répandre dans tous les offices de la maiſon. A Noiſy, il n'y avoit pas aſſez d'eau : à St. Cyr ; il y en eut trop. La porte de l'Egliſe fut placée dans un recoin derriere des remiſes. Les Orgues & les Confeſſionnaux furent enſemble, quoique d'un uſage aſſez oppoſé. Les fondations fiſes ſur un terrein marécageux ſont ruinés par les eaux. En 1752, on a été obligé de reprendre ſous œuvre un corps de logis dont le mur étoit ſéparé de la baſe de cinq ou ſix pouces. En un mot, la maiſon des Dames de St. Louis fut aſſujettie à des réparations ſi fréquentes & ſi diſpendieuſes, que le ſucceſſeur du Prince qui l'a fondée, n'a pu s'empê-

cher de dire : *Il faudra que je les bâtiſſe ailleurs.*

A cela près, rien n'eſt plus grand, plus majeſtueux, plus commodé, ni mieux entendu. On y retrouve la belle maniere de Manſard. Le dedans eſt du génie de Me. de Maintenon, qui s'appliqua fort à bien aſſortir l'Egliſe, le lieu d'aſſemblée, le réfectoire, les offices, les quatre claſſes, & les dortoirs, laiſſant le reſte à l'habileté de l'Architecte. Les dehors ont plus de grandeur que de régularité : on ne peut voir ſans admiration la belle ordonnance de l'intérieur.

CHAPITRE VIII.

Intentions du Roi.

LE Roi jugea cet établiſſement digne de toute ſon attention. Il écrivit de ſa main le réſultat de ſes réflexions, ſur un bordereau, qui n'eſt pas moins une preuve de ſon exceſſive bonté, que de ſa capacité pour les détails, malgré des vues plus importantes. Le voici :

POUR L'ÉTABLISSEMENT DE ST. CYR.

Les patentes bien dreſſées.
Biens à donner à la fondation.

Ornements à faire pour l'Eglise.

Meubles de toutes sortes.

Choix d'un homme d'affaires.

Choix d'un Conseiller d'Etat pour assister aux comptes.

Provisions par avance pour qu'on n'en manque pas au premier Juillet, jour que les Demoiselles entreront à St. Cyr.

Proposition de donner des revenus plus qu'il n'en faut pour l'entretien de la maison, à condition de marier des Demoiselles du revenant-bon.

Une somme honnête, mise à part pour les besoins qu'on ne peut prévoir.

Réglements à faire : constitutions à examiner : bons sujets à choisir.

Précautions à prendre contre les désordres, tant dans les mœurs que dans l'administration des biens.

Défendre tous présents : défendre qu'on n'acquiere plus de biens.

Défendre de bâtir pour agrandir la maison.

Spécifier l'âge & le temps que les filles seront reçues & demeureront dans la maison.

Au mois de Juin 1686, le Roi donna un Edit d'érection qui fut enrégistré au Parlement, le 18 du même mois. Le préambule est d'un pere du peuple. » Com» me nous ne pouvons assez témoigner

» l'affection qui nous reſte de la valeur
» & du zele que la Nobleſſe de notre
» Royaume a fait paroître dans toutes les
» occaſions, en ſecondant les deſſeins que
» nous avons formés, & que nous avons
» ſi heureuſement exécutés pour la gran-
» deur de notre Etat, & pour la gloire
» de nos armes, la paix que nous avons
» ſi ſolidement affermie nous ayant mis
» en état de pouvoir étendre nos ſoins
» juſques dans l'avenir, & jetter les fon-
» dements de la grandeur & de la féli-
» cité durable de notre Monarchie, nous
» avons établi pluſieurs Compagnies dans
» nos Places frontieres, où, ſous la con-
» duite de divers Officiers de guerre
» d'un mérite éprouvé, nous faiſons éle-
» ver un grand nombre de jeunes Gen-
» tilshommes, pour cultiver en eux les
» ſemences de courage & d'honneur que
» leur donne la naiſſance, pour les for-
» mer par une exacte & ſévere diſcipli-
» ne aux exercices militaires, & pour
» les rendre capables de ſoutenir à leur
» tour la réputation du nom François :
» & parce que nous avons eſtimé qu'il
» n'étoit pas moins juſte & moins utile
» de pourvoir à l'éducation des Demoi-
» ſelles d'extraction noble, ſur-tout pour
» celles dont les peres étant morts dans

» le ſervice, ou s'étant épuiſés par les
» dépenſes qu'ils auroient faites, ſe trou-
» veroient hors d'état de leur donner les
» ſecours néceſſaires pour les bien élever :
» après l'épreuve qui a été faite pluſieurs
» années, par nos ordres, des moyens
» d'y réuſſir, nous avons enfin réſolu de
» fonder & établir une Maiſon & Com-
» munauté, où un nombre conſidérable
» de jeunes filles iſſues de familles no-
» bles, & particuliérement de peres morts
» dans le ſervice, ou qui y ſeroient ac-
» tuellement, ſoient entretenues gratui-
» tement, & élevées en cette Commu-
» nauté dans les principes d'une vérita-
» ble & ſolide piété, & reçoivent tou-
» tes les inſtructions qui peuvent conve-
» nir à leur naiſſance & à leur ſexe, ſui-
» vant l'état où il plaira à Dieu de les
» appeller : en ſorte qu'après avoir été bien
» élevées dans cette Communauté, cel-
» les qui en ſortiront puiſſent porter
» dans toutes les Provinces de notre
» Royaume des exemples de modeſtie &
» de vertu, & contribuer, ſoit au bon-
» heur des familles où elles pourront en-
» trer par mariage, ſoit à l'édification des
» maiſons religieuſes où elles voudront
» ſe conſacrer à Dieu, auquel effet nous
» avons fait conſtruire la maiſon de St.
» Cyr, &c. »

Le premier article établit (1) 36 Dames, dont le nombre ne pourra être augmenté, & qui ne pourra être rempli que par quelqu'une des 250 Demoiſelles dont le nombre n'eſt point expreſſément limité, & dont la nomination eſt réſervée, au troiſieme article, aux Rois de France, qui ne choiſiront que celles qui pourront prouver quatre degrés de Nobleſſe. On n'en exigea que du côté paternel, à cauſe des fréquentes méſalliances. Mais on voulut que celles du pere de la Demoiſelle préſentée fuſſent exactes, & ſur des pieces originales, ſans admettre de copie collationnée.

Le quatrieme veut qu'aucunes Demoiſelles ne puiſſent être pourvues des places vacantes, ſi elles ne ſont âgées de ſept ans accomplis, ou ſi elles en ont plus de douze, & qu'elles n'y demeurent que juſqu'à l'âge de vingt ans accomplis.

Le ſeptieme dit, que la Communauté pourra renvoyer l'une des Demoiſelles à

(1) Le Roi a dérogé à cet article, & a permis que, tant en Sœurs Converſes qu'en Dames de Chœur, on pût aller juſqu'au nombre de 80 perſonnes.

ſes parents quand elle le jugera à propos, & que les parents & tuteurs pourront les retirer de la maiſon à leur volonté: que les Dames, les Demoiſelles, & les Sœurs Converſes ſeront reçues gratuitement, avec défenſes qu'il ſoit rien reçu en gratifications ou en préſents.

Le huitieme & neuvieme donnent à la Communauté la Maiſon, Terre, & Seigneurie de St. Cyr, la manſe abbatiale de St. Denis, qui avoit été déja donnée par un brevet du 2 Mai, & qui produiſoit alors 114000 liv, & cinquante mille à prendre ſur les Domaines de la Généralité de Paris, au Chapitre des Fiefs & aumônes, en attendant qu'on eût fait les fonds de cette ſomme. Il manque encore 20750 liv. à fournir en terres.

Le dixieme défend expreſſément à la maiſon de recevoir à l'avenir aucune augmentation de dotation, de quelle nature que ce puiſſe être, ſi ce n'eſt de la part des Rois, ou Reines de France, & de celle de Me. de Maintenon.

Le onzieme ordonne que les deniers des épargnes ſeront employés à doter les Demoiſelles; & qu'au défaut de ces fonds, il ſera pris des deniers du Tréſor Royal pour contribuer à la dot de celles qui voudront ſe marier. Celles qui ſeront appellées

à la Religion entreront gratuitement dans les Abbayes Royales dont le Roi a la nomination.

CHAPITRE IX.

Formalités.

LEs Moines de St. Denis murmurerent de ces diſpoſitions. C'étoit violer les privileges d'une Abbaye, que le nom ſeul, diſoient-ils, de tant de Monarques, qui y ſont enſevelis, devoit conſerver. Le public jugea que c'étoit entrer dans les vues des bienfaiteurs de l'Egliſe, que de conſacrer à l'éducation de la jeuneſſe, des biens que la corruption du ſiecle avoit détournés au luxe d'un Abbé de Cour, ou à la gourmandiſe de Religieux fainéants.

La Cour de Rome, qui, pour conſerver ſes droits, vend aux Princes celui de faire le bien, prétendit un grand dédommagement pour l'extinction du titre d'Abbé de St. Denis (1). Antoine Arnauld,

(1) Le brevet du Roi pour l'union de cette manſe abbatiale à la maiſon de St. Louis eſt du 2 Mai 1686.

plein d'admiration pour le nouvel établiſſement, quoique le P. de la Chaiſe l'eût ardemment favoriſé, écrivit de longues lettres pour ſe moquer de l'avarice du Pape. Après bien des conteſtations, le Roi accorda vingt-cinq mille écus, & Innocent XII donna une Bulle dans laquelle il aſſura qu'il uniſioit *gratis* (1) la manſe abbatiale de St. Denis à la maiſon de St. Louis.

L'Evêque de Chartres déclara par un décret, que l'intention du Roi & la ſienne étoient que Me. de Maintenon fût Supérieure perpétuelle de cette Communauté, tant pour le ſpirituel que pour le temporel. Les Dames lui envoyerent une croix d'or ſemée de fleurs de lys : elles y avoient fait graver ces deux vers de Racine :

Elle eſt notre guide fidelle :
Notre félicité vient d'elle :

alluſion ingénieuſe à la croix, & à celle qui devoit la porter.

Le Roi lui donna un brevet, par lequel il lui attribuoit tous les droits, honneurs & prérogatives de Fondateur. Me. de Maintenon crut devoir s'oppoſer à tous

(1) La Cour de Rome demandoit 180000. liv.

ces titres, mais on lui repréſenta qu'ils ne ſignifioient autre choſe, ſinon qu'elle avoit conduit les commencements de cette Maiſon. Elle ſe laiſſa donner tous les titres qu'on voulut. Un Abbé ayant rempli de ſes louanges un ſermon, elle le pria de les ſupprimer toutes : le Prédicateur lui dit, que ces louanges porteroient au bien ſes enfants de St. Cyr : » Si cela eſt, répondit-elle, louez-moi » tant qu'il vous plaira. " Elle avoit été nommée malgré elle dans les lettres-patentes (1). Elle obtint qu'elle ne le ſeroit point dans la médaille. On voit dans cette piece des filles de différents âges, les Dames profeſſer avec un eſpece de voile ſur la tête & un manteau par-deſſus leurs habits, & la piété ſous la figure d'une femme majeſtueuſe & voilée, qui préſide à une ſi ſainte inſtitution, avec cette légende : CCC. PUELLÆ NOBILES SANCIRIANÆ (2).

Le

(1) Il eſt remarquable qu'elle y eſt nommée Madame de Maintenon ; le ſtyle de la Chancellerie vouloit qu'on dît, la Dame de Maintenon.

(2) On prit un nombre rond, parce que, quoiqu'il n'y eût que 250 Demoiſelles, il y avoit 36 Religieuſes, la plupart ſi jeunes, que le mot *Puellæ* leur convenoit.

Le Roi n'oublia rien de tout ce qui pouvoit donner à cette maiſon des encouragements pour le préſent, & de la conſidération pour l'avenir. Il alla à Noiſy, & dit à Me. de Brinon en préſence de toute la Communauté : » Je ne doute » point, Madame, de votre attention à » choiſir les ſujets dont vous compoſe- » rez ce nouvel inſtitut. Il eſt tout en- » tier pour la gloire de Dieu & pour le » ſoulagement de ma Nobleſſe. Je l'ai fait » dans des motifs très-purs & très-déſin- » téreſſés. Il doit être conduit de même. »

Me. de Maintenon, conſeillée par ſon eſtime, par ſa reconnoiſſance, & par l'état des choſes, établit Me. de Brinon Supérieure perpétuelle. Elle dérogea pour elle à l'Edit d'érection, qui veut que la Supérieure ſoit élue par la Communauté, & changée tous les trois ans. La jeuneſſe des perſonnes qui formoient le nouvel inſtitut, ſembloit autoriſer cette diſtinction. Mais il eſt dangereux de s'écarter des regles : il l'eſt encore plus de s'en écarter dans des points eſſentiels ; il l'eſt infiniment de s'en écarter dès la naiſſance d'un établiſſement. Me. de Maintenon en fut convaincue, mais trop tard.

CHAPITRE X.

Premiers réglements.

ON ſollicitoit de tous côtés les places de St. Cyr, & l'on travailloit aux preuves de nobleſſe avec exactitude & avec diligence : plus de cent Demoiſelles avoient déja donné leurs certificats de quatre degrés de nobleſſe, en attendant que leurs preuves fuſſent achevées. Pluſieurs en firent de dix-huit générations. Me. de Maintenon n'en exigea pas de quelques-unes qui étoient déja à Noiſy : mais elle ne ſe relâcha point ſur celles qui entrerent depuis à St. Cyr. Parmi les poſtulantes, elle préféra les plus malheureuſes & les moins recommandées.

Elle régla que les aſpirantes porteroient une atteſtation de pauvreté, ſignée de l'Evêque Diocéſain ou de ſes grands-Vicaires. Ce réglement eſt ſouvent éludé : un Gentilhomme eſt toujours cenſé pauvre : peut être eût-il fallu déterminer le ſens du mot pauvreté : les biens, deſtinés à la Nobleſſe indigente, ne ſeroient pas la proie de l'avide richeſſe.

Il fut auſſi établi, qu'avant d'être admiſes, les Demoiſelles ſeroient examinées & viſitées, avec ordre de rejetter celles qui auroient quelque défaut conſidérable dans le corps ou dans l'eſprit. Précaution excellente, en ce qu'elle obvie aux défauts contagieux de tempérament & de caractere: la pitié la condamne d'abord: une pitié plus éclairée l'avoue.

Le Roi voulant donner à cette maiſon toutes les marques d'honneur, lui permit ſes livrées à perpétuité. Il ne manquoit que des armes : Me. de Maintenon propoſa une croix abaiſſée, ſurmontée d'une couronne Royale, & les trois extrêmités parſemées de fleurs de lys.

Les Demoiſelles furent habillées uniformément, d'une étamine brune du Mans : le manteau & la jupe de même. L'été, un jupon de toile écrue : en hyver, un de ratine rouge. Pour coëffure, un bonnet blanc piqué avec pluſieurs rangs de rezeau pliſſés par le devant, renoués de pluſieurs nœuds de ruban de la couleur de la claſſe où elles ſont. Dans cette ſimplicité uniforme, il y a une beauté qui tient de la magnificence. L'habit de St. Cyr eut le privilege des habits de Cour.

On déménagea de Noiſy : les Novices & les Dames arriverent les premieres à

St. Cyr. Elles furent précédées par le corps de St. Candide, accompagné d'Eccléſiaſtiques, qui le dépoſerent dans l'Egliſe avec toute la véneration due aux reliques des Sts. Martyrs.

Du jour de la tranſlation, la Communauté fut complete, aux Profeſſes près, auxquelles on joignit des Dames du monde, d'une vertu édifiante.

Chacune, en arrivant à ſa place, trouva tout ce qui étoit à ſon uſage, neuf, ſimple, & de bon goût. Cet ordre étonnant parmi une ſi grande variété, ſembloit tenir des deſcriptions fabuleuſes des Romans; on crut entrer dans un palais enchanté; on ne ſe raſſaſioit ni de voir, ni de ſe recrier ſur tant de beautés uniformes & nouvelles.

Depuis, le Roi nomma un Conſeil pour examiner une fois l'année les comptes & les affaires de la maiſon: (1) & Madame de Maintenon y attacha Manſeau, ſon Ecuyer & ſon Maître d'hôtel tout enſemble, homme expérimenté, qui ſe chargea de veiller ſur toutes les dépenſes.

---

(1) Pieces Juſtificatives.

CHAPITRE XI.

Madame de Brinon.

ST. Cyr devint bientôt pour Madame de Maintenon un ſujet de dégoûts & de chagrins. Le bien s'y faiſoit, mais s'y faiſoit mal. Les Demoiſelles étoient bien élevées ; mais les Dames étoient mal conduites. La Supérieure avoit tous les talents, hormis celui de gouverner. Madame de Brinon ſavoit le monde, les Peres de l'Egliſe, les Poëtes ; elle ne ſavoit que la théorie de ſon état. Elle étoit d'une humeur inégale, bruſque, impérieuſe, prodigue, avide de gloire & de biens.

Madame de Maintenon l'avoit cru guérie de ſes inconſtances, & la ſageſſe de ſes diſcours lui avoit donné une haute idée de ſon ame. Elle la combloit de diſtinctions, qui, au-lieu de l'attacher au nouvel inſtitut, l'en éloignoient, en lui en ôtant l'eſprit. Madame de Brinon avoit des préférences ſur le choix des novices, très-dangereuſes pour la maiſon. Parmi celles qui ſe préſentoient, elle choiſiſſoit celles qu'elle aimoit, & elle étoit fort ſujette à

d'injuſtes averſions, & Madame de Maintenon vouloit qu'une Supérieure s'oubliât ſans ceſſe elle-même.

Manſeau eut ordre de modérer l'humeur prodigue & changeante de Madame de Brinon, qui fut gouvernée, ſans ſavoir qu'elle l'étoit.

Bornée au ſpirituel, elle inſtruiſoit tous les jours les profeſſes & les novices, & les Dimanches, elle faiſoit des exhortations ſur les Epîtres & les Evangiles, avec tant d'éloquence, qu'elle étoit admirée des étrangers même qui la venoient ſouvent entendre à la grille du chœur.

La conſidération de Madame de Maintenon étoit extrême pour elle; préſents, careſſes, prévénances, rien n'étoit épargné. On la regarda comme une eſpece de favorite. Le Roi n'alloit point à St. Cyr, qu'il ne l'entretînt avec bonté. Sa réputation s'étendit; & ſon poſte devint d'un prix à être envié de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans les Monaſteres. On n'en parloit que comme d'un eſprit ſupérieur; on venoit de toutes parts entendre ſes exhortations, qu'on appelloit l'explication de l'Evangile; les Courtiſans avoient décidé que le Bourdaloue ne diſoit pas mieux: les Eccléſiaſtiques furent jaloux; ils critiquerent la bénédiction

qu'elle donnoit à la communauté, d'un ton d'Evêque ; elle s'en abſtint.

Le ſpirituel ſuffiſoit pour l'occuper ; elle fut choquée d'être diſpenſée du temporel, & témoigna qu'elle l'étoit. Ses manieres, ſes meubles, ſes ſentiments tenoient plus d'une Abbeſſe, que d'une Religieuſe, qui devoit commander par l'exemple. Le Roi, étant allé à St. Cyr, lui dit quelques mots à l'oreille. Cet air de familiarité la mit hors d'elle-même ; elle ne traita plus les Dames qu'avec hauteur : on ne l'approcha plus ſans trembler.

Me. de Maintenon fit pluſieurs réglements, toujours en conſultant Madame de Brinon. Leurs ſentiments étoient preſque toujours oppoſés. On voyoit dans l'une l'élévation de l'ame, la ſimplicité dans la conduite, une économie raiſonnable, une grande attention à l'éducation des Demoiſelles, ce recueillement intérieur ſi néceſſaire à tous les Chrétiens, & cette affabilité qui faiſoit que chacune la regardoit comme ſa mere. On voyoit dans l'autre mille qualités éclatantes mêlées d'un grand amour-propre, une ſévérité qui rendoit ſon abord très-difficile & ſon commerce épineux, une ſenſibilité au plaiſir, du goût pour la diverſité, une fureur pour tout ce qui étoit nou-

veau. Cette oppoſition de caracteres gênoit les Religieuſes, qui vouloient également plaire à leur Inſtitutrice & à leur Supérieure.

Me. de Maintenon, mille fois rebutée des contradictions de Madame de Brinon, s'ouvrit à ſes amis des inconvénients qui réſultoient de ce conflict d'autorité. Elle auroit abandonné ſon ouvrage, ſi la charité le lui eût permis. Madame de Brinon ſe prévaloit ſans ceſſe de ſon titre de Supérieure, & des droits que les conſtitutions y attachoient. Madame de Maintenon avoit trop de modeſtie pour parler des ſiens, & trop de douceur pour les faire valoir. Pour donner plus de poids à ſes conſeils, elle alloit tous les jours à St. Cyr conjurer la Supérieure de faire ce qu'elle auroit pu commander.

Accoutumée à une vie libre, Madame de Brinon avoit peine à ſe contenir dans la régularité, où la retenoit la préſence importune de Madame de Maintenon. Cependant l'eſtime de la Cour augmentoit. Elle étoit en commerce avec les Princeſſes, les Miniſtres, les Cardinaux; on briguoit à l'envi ſon amitié & preſque ſa protection. Madame de Maintenon ajoutoit à l'eſtime publique; elle lui donnoit par-tout le pas, à l'Egliſe, au jardin, au réfec-

toire ; ce qu'elle ſoutenoit avec un défaut de mémoire étonnant pour tous ceux qui s'en appèrcevoient.

La joie & la paix ſembloient régner à St. Cyr ; la diſcorde y étoit. Madame de Brinon avoit aigri les eſprits : les Profeſſes ſe plaignirent à Madame de Maintenon, qui gémit & renvoya à un autre temps la réponſe à leurs plaintes. En partant pour Fontainebleau, elle prit des meſures pour maintenir le bon ordre durant ſon abſence.

Elle apprit que Me. de Brinon étoit très-malade ; elle oublia tout, & fut ſenſiblement affligée. Elle lui envoya Fagon, & établit des Courjers pour être informée d'heure en heure de ſon état. Le Roi alla la voir pendant ſa convaleſcence ; cette faveur acheva de l'enorgueillir & de la perdre. Sa ſanté revint, & ſes caprices avec elle. On lui députa des Eccléſiaſtiques de nom ; on lui envoya Mr. de Chartres : elle ne revint point de ſes ſentiments, & objecta toujours les conſtitutions. Me. de Maintenon fut prête à lui tout abandonner ; mais ſes Directeurs lui préſenterent que tout ſeroit perdu : ils peignirent Madame de Brinon comme pleine de ſavoir & d'éloquence, plus propre que perſonne à inſtruire, mais aimant au-delà

de ſon état le commandement, la liberté, les commodités, la grandeur. Elle continua donc ſes ſoins, toujours prévenant Me. de Brinon ſur tout ce qui pouvoit l'obliger ou lui déplaire.

Celle-ci, ſous prétexte de ſanté, alla voir ſes parents dans le Vexin, & apprit aux Dames de St. Louis qu'elles pouvoient ſe gouverner elles-mêmes.

A ſon retour, elle aſſura que ſon embonpoint n'étoit pas naturel, & que les ſeules eaux de Bourbon la pouvoient rétablir. Elle n'attendit point l'obédience pour le voyage, & partit pour Paris avec Mademoiſelle de Blair, ſa niece. Elle reçut dans le Bourbonnois des honneurs extraordinaires; elle avoit deux carroſſes à elle, & ſouvent quatre de ſuite; elle étoit précédée d'un homme qui faiſoit préparer ſes logements; les villes députoient pour la complimenter; les villages ſe mettoient ſous les armes; à l'Egliſe, ſes genoux ne ſe plioient que ſur un carreau de velours. Ces honneurs que Madame de Monteſpan n'avoit reçus qu'en rougiſſant, Madame de Brinon les ſoutenoit d'un air ſi majeſtueux, qu'on l'auroit crue née ſur le Trône. Pendant ſon ſéjour à Bourbon, tous les plaiſirs, tous les hommages furent pour elle; on

lui donna des fêtes, on lui rendit des ſoins aſſidus, on lui fit des préſents de goût, on lui préſenta des placets; elle fut accompagnée par tout ce qu'il y avoit de grand dans la Province. La Cour apprenoit les détails de ce faſtueux voyage, & en plaiſantoit: le Roi en fut bleſſé; Madame de Maintenon, ſur qui tomboit le ridicule de cette conduite, en gémit.

Cependant St. Cyr jouiſſoit d'une grande tranquillité : l'ordre s'y affermiſſoit; la regle reprenoit vigueur; les Dames entroient dans leurs affaires, & Me. de Maintenon les guidoit. Son départ pour Fontainebleau interrompit leur joie : on eût dit que chacune de ces filles perdoit ſa mere. Les réglements étoient ſi exactement ſuivis, & la paix ſi bien établie, que tout y reſpiroit Dieu avec une joie ſainte & une liberté édifiante. Le retour de Me. de Brinon, qu'on attendoit de jour en jour, ſembloit être le comble de la félicité.

Après avoir été à Bourbon ſix ſemaines, s'être promenée quinze jours chez ſes parents, & s'être laiſſée adorer de toute la Nobleſſe du pays, elle arrive à Fontainebleau, où la Cour devoit être encore quelques jours, & deſcend à l'hôtel des Fermes. Me. de Maintenon lui fait

dire de venir dîner avec elle. On la présente au Roi, qui lui parle avec estime. Le lendemain, elle part pour se rendre à Paris, où elle séjourne quelques jours, pour se remettre des fatigues du voyage. Marly venoit de s'achever, aussi-bien que Trianon, qu'on avoit démoli, pour le rendre aussi beau qu'il l'est. C'étoient pour le Roi des lieux de délices : il y avoit établi des Officiers particuliers qui dépendoient de Bontems : la nouveauté rendoit ces maisons respectables à toute la Cour : Louis y déposoit la Majesté, pour y faire régner autant de liberté qu'en pouvoit permettre la présence d'un Roi. Me. de Brinon, enflée de sa faveur, croit que l'attachement de Bontems pour Me. de Maintenon doit rejaillir sur elle. On écrit à Bontems, qu'on veut voir Marly, qu'il donne ses ordres pour qu'on l'y attende, & qu'après avoir dîné, on verra Trianon. Ce ton parut fort singulier à Bontems : c'étoit le ton que Monseigneur n'osoit prendre. Cependant le temps presse : Bontems, le plus régulier des hommes, ne pouvant recevoir les ordres du Roi là-dessus, exécute ceux de Me. de Brinon, incertain si Me. de Maintenon approuve cette démarche, mais persuadé qu'elle saura la justifier auprès du Roi.

Tous les Officiers ſe trouvent à leur poſte, & Me. de Brinon eſt ſervie à dîné par les Officiers extraordinaires du Roi, comme ſi c'étoit Me. de Maintenon ou la Reine. Bontems y fit les honneurs, auſſi-bien qu'à Trianon, où elle ſe rendit enſuite.

Le lendemain, on ſut à Fontainebleau la conduite de Madame la Supérieure. Me. de Maintenon en fut outrée, en badina comme les autres, & dit qu'une Religieuſe ne pouvoit pas ſavoir la conſéquence de ces ſortes de choſes, & que le repas s'étoit fait ſans avoir été demandé.

Rentrée à St. Cyr, Me. de Brinon critiqua tout, & principalement ce que Me. de Maintenon avoit fait. Elle lui écrivit à Fontainebleau, & s'emporta dans ſes lettres au point de dire que tous les accidents, toutes les maladies qui arrivoient à St. Cyr, provenoient des regles établies pendant ſon voyage.

Ces lettres excéderent ſi fort Me. de Maintenon, qu'elle ſongea ſérieuſement à délivrer ſa Communauté d'un eſprit ſi inquiet, & d'un cœur ſi ingrat. Elle conſulta des perſonnes ſages : toutes ſe réunirent à éloigner Me. de Brinon. Il lui en coûta de s'arracher d'une perſonne

qu'elle aimoit avec tant de tendreſſe : » Mais quand il s'agit du bien public, » diſoit-elle, il ne faut pas craindre de » ſe faire du mal à ſoi-même. " Pour commencer l'établiſſement, les talents de Me. de Brinon avoient été néceſſaires : les vertus le parurent davantage pour l'affermir.

Cependant on eſſaya encore de la gagner. La Supérieure crut que Me. de Maintenon tolèreroit tout, & n'oſeroit importuner le Roi de plaintes contre elle, par égard pour elle-même. Elle comptoit auſſi ſur l'amitié de l'Abbé Gobelin, qui la croyoit abſolument néceſſaire à St. Cyr. D'après ces idées, elle perſévéra dans tous ſes défauts. Madame de Maintenon retrancha ſes careſſes : Me. de Brinon s'en prit aux Dames de St. Louis. Elle les ſoupçonnoit de l'avoir accuſée pendant ſon abſence, & leur lançoit des traits d'une ame vivement offenſée.

CHAPITRE XII.

Madame de Brinon ôtée de St. Cyr.

(1) LA Cour étant revenue à Verſailles ſur la fin d'Octobre, Me. de Brinon qui ne prévoyoit rien, agiſſoit à ſa fantaiſie, à la faveur de la réſolution qu'on avoit priſe de ne la pas laiſſer agir long-temps. Me. de Maintenon dit au Roi tout ce qu'elle lui avoit caché avec ſoin, avoua nettement qu'elle s'étoit trompée, repréſenta qu'après ſa mort, St. Cyr ſeroit le ſéjour de la cabale, de l'intrigue, de l'orgueil, & que l'exemple dangereux de la Supériorité perpétuelle en donneroit le goût à quelque ambitieuſe. Le Roi lui répondit : » Je vous diſois » bien, Madame, qu'il ne falloit jamais » violer les loix. »

La Marquiſe de Montchevreuil, intime amie de Me. de Brinon, fut chargée d'une lettre de cachet, portant ordre de ſortir le lendemain de la maiſon à pareille heure, d'une obédience de M. de Chartres, & d'une décharge de la Supériorité. Elle

(1) An. 1688.

ſe rendit à l'appartement de la dépoſée ; & après bien des détours, lui prononça ſa ſentence. Me. de Brinon, perſuadée que l'eſtime & l'amitié de Me. de Maintenon étoient inaltérables, ne revenoit point de ſa ſurpriſe. Après les ſanglots & les pleurs du premier mouvement ; elle fit fermer ſon appartement, pria de ne parler à perſonne de ſon malheur, le cacha même à ſes femmes, & mit le reſte de la journée à faire ſon paquet, d'un air empreſſé & ſerein. Me. de Montchevreuil l'aſſura que la Comteſſe lui feroit une penſion de deux mille livres : » Qu'eſt-ce que » cela, répondit-elle, au prix de ma » place ? »

Le lendemain la portiere la voyant ſortir, s'écria : » Eh ! Madame, vous al- » lez faire un voyage, & nous n'avons » pas eu le temps de nous en affliger, » faute de le ſavoir. » Me. de Brinon l'embraſſa, & lui dit que ce ne ſeroit pas pour long-temps. Elle donna ordre qu'on la menât à l'hôtel de Guiſe à Paris : elle s'y fit annoncer chez Madame la Ducheſſe d'Hanovre avec qui elle étoit liée. Cette Princeſſe ſe récria ſur le bonheur qu'elle auroit d'avoir chez elle une perſonne de la dignité, du mérite, de la faveur de Me. de Brinon : elle vint

au-devant d'elle avec les Princeſſes ſes filles (1).

Madame de Maintenon répandit dans le monde, que les infirmités, la vieilleſſe, l'amour de la ſolitude, avoient porté Me. de Brinon à ſe retirer. Les Dames de St. Louis en furent enchantées; mais les Demoiſelles pleurerent amerement. Le lendemain Me. de Maintenon ſe rend à St. Cyr & aſſemble la Communauté: » Mes enfants, leur dit-elle, les progrès » que vous avez faits dans la piété m'ont » inſpiré le deſir d'établir dans cette mai-

---

(1) Voici un fait. Me. de Brinon, l'ame de St. Cyr, l'amie intime de Me. de Maintenon, n'eſt plus à St. Cyr : elle en ſortit il y a quatre jours : elle eſt à l'hôtel de Guiſe : elle ne paroît point mal avec Me. de Maintenon ; car elle envoye tous les jours ſavoir de ſes nouvelles. Cela augmente la curioſité de ſavoir le ſujet de ſa diſgrace. Tout le monde en parle tout bas, ſans que perſonne en ſache davantage. Lettre de Sévigné, 10 Décembre 1688.

Je ne ſais encore rien de Me. de Brinon, ſi ce n'eſt que le Roi lui donne 2000 livres de penſion. On dit qu'elle ira à St. Antoine. Elle prêchoit fort bien, comme vous ſavez : voilà le bon Gobelin à ſa place, qui, pour la remplir, & celle qu'il a déja, ſera obligé de prêcher toute la journée. Lettre de Sévigné, 13 Décembre 1688.

» ſon la régularité après laquelle vous
» ſoupirez vous-mêmes. J'ai craint, &
» vous ſavez que mes craintes étoient
» fondées, que Me. de Brinon ne s'y prê-
» tât pas avec aſſez de zele. Il a fallu ſans
» doute me faire violence pour l'éloi-
» gner. Je l'eſtimois; je l'aime encore : je
» ſuis affligée de ne la plus voir parmi
» vous; mais il s'agiſſoit de votre bon-
» heur, je n'ai plus héſité, & je vous
» ſacrifierai toujours & mes inclinations
» & mes amis. Chacun a ſon don, &
» ſa meſure : votre Supérieure étoit ad-
» mirable pour dreſſer des réglements ſo-
» lides : mais elle n'a pas paru au Roi
» propre a en maintenir l'exécution. D'ail-
» leurs, pendant que je vis encore, je
» veux voir comment cette maiſon ſera
» gouvernée par une Supérieure tirée de
» ſon ſein. Me. de Brinon, accoutumée à
» tout conduire avec autorité, ſe ſeroit op-
» poſée à cet eſſai : j'ai voulu vous épar-
» gner à vous, mes enfants, les inconvé-
» nients d'une Supérieure perpétuelle, &
» à Me. de Brinon la jalouſie d'une égale."

Tout ſe rangea ſans murmurer ſous la conduite de Me. de Loubert, Sous-prieure, dont la douceur, la ſageſſe, l'humilité, réparerent & firent oublier le regne de celle qui l'avoit précédée.

Me. de Brinon, qui ne ſavoit pas que ſi Me. de Maintenon étoit la perſonne du monde la plus douce, elle étoit auſſi la plus ferme, s'ouvrit à Me. d'Hanovre, qui s'efforça par mille lettres à Me. de Maintenon de la rétablir dans ſa place. Loin de céder aux inſtances de la Princeſſe, elle exigea de Me. de Brinon une démiſſion en forme : elle la donna ſans balancer (1). Voyant ſon arrêt irrévocable, & que la Ducheſſe d'Hanovre ſe refroidiſſoit à vue d'œil, elle tenta de ſe retirer dans quelque maiſon religieuſe de Paris, les trouva toutes inſupportables, & alla à Maubuiſſon où elle s'établit à ſa fantaiſie, & ſans dépendre de la Communauté. Elle y entretint un commerce aſſez vif avec Me. de Maintenon, qui la conſola de ſa diſgrace par mille complaiſances. Elle y mourut, regrettant le monde, St. Cyr & la vie.

Me. de Maintenon, moins contrariée, fit des réglements plus utiles, malgré les murmures des créatures de Me. de Brinon. La maiſon prit un calme dont on n'avoit eu juſqu'alors que des idées. Me. de Maintenon y étoit tous les jours.

---

(1) La démiſſion eſt du 11 Décembre 1688.

Me. de la Maiſonfort, Chanoineſſe de Pouſſay dès ſon enfance, y fut admiſe. Elle avoit beaucoup de conſidération à la Cour, & cette piété fervente qu'on a d'ordinaire lorſqu'on eſt rappellé à Dieu par de grands malheurs. Le Roi lui avoit donné une terre de mille écus de rente: elle avoit refuſé de grands partis : elle égaloit Me. de Brinon en eſprit comme en entêtement, & la ſurpaſſoit en vertu.

CHAPITRE XIII.

Utilité de St. Cyr.

ST. Cyr fut dès ſa naiſſance expoſé à la calomnie. Le Roi y alloit ſouvent, & preſque ſeul. On diſoit que Me. de Maintenon n'avoit fait cet établiſſement que dans la vue de le détacher de Me. de Monteſpan, & de lui offrir, dans le ſpectacle d'une jeuneſſe brillante & bien élevée, ces plaiſirs propres à réveiller l'ame d'un homme accoutumé à tout & dégoûté de tout.

Quand cette conjecture ne ſeroit pas réfutée par la conduite & le caractere

conſtamment ſoutenus de Me. de Maintenon, elle le ſeroit par la date des deux époques. Me de Monteſpan fut quittée ſans retour en 1680, & St. Cyr fut bâti en 1686.

On oſoit dire ce qu'on ne pouvoit penſer. Car pouvoit-on penſer que St. Cyr fût le ſerrail du Roi? Cependant on lit dans vingt volumes, que le Duc de Roquelaure épouſa Mlle. de Laval, élevée à St. Cyr, & ſi aimée du Roi, qu'il en devint Duc & pair. Calomnie mal-adroite. Mlle. de Laval ne fut jamais à St. Cyr. Elle étoit fille d'honneur de Me. la premiere Dauphine en 1680, & femme de Biran, Duc de Roquelaure, en 1683, trois ans avant que St. Cyr fût fondé.

Me. de Maintenon ſut-elle ces bruits affreux? Oui, elle les ſut, & les mépriſa. Ils tomberent inſenſiblement, & ne s'accréditerent que dans les pays étrangers, où ils furent conſignés dans le plus impertinent des libelles, intitulé: *Amours de Madame de Maintenon* (1). Là, on repréſente encore Louis XIV entrant à St.

(1) Imprimé en Hollande, ſous le titre de Cologne, chez Pierre Marteau en 1694.

Cyr, paſſant en revue cent beautés, jettant le mouchoir à la plus aimable, & entendant Complies pour expier ce péché ; ſemblable à ce Prince qui tous les jours jouiſſoit d'une Nonnain, & qu'un Confeſſeur attendoit à la porte pour l'abſoudre en paſſant.

Les envieux de Me. de Maintenon étoient accablés de l'éclat que lui donnoit cette fondation. La plupart attribuoient à des vues de prudence, un ouvrage que la charité ſeule avoit conſeillé & conduit : c'étoit un aſyle qu'elle ſe ménageoit en cas de diſgrace : la diſtribution des places lui faiſoit des créatures & des amis : elle effaçoit les taches de ſa premiere vie en ſe donnant la conſidération de fondatrice : elle ne pouvoit devenir Reine ; elle vouloit du moins paſſer pour ſainte : & mille autres choſes abſurdes, ſi vraiſemblables aux yeux des méchants. La mort du Roi pouvoit ſeule faire tomber Me. de Maintenon : & dans cette chûte, elle eût encore été grande par elle-même. Elle penſoit ſi peu à ſe concilier l'amitié de quelques familles, qu'elle chargea le P. de la Chaiſe de la nomination des Demoiſelles, autant pour s'épargner les remerciments dûs au bienfait, que les murmures attachés au refus : ſû-

re de ſes intentions, incertaine de ſa capacité.

Ceux qui ne pouvoient médire ni des motifs, ni de l'exécution du projet, en attaquoient la ſolidité. » Les choſes les » mieux inſtituées, diſoient-ils, dégéne- » rent toujours : & St. Cyr, qui, main- » tenant que nous ſommes dévots, eſt le » ſéjour de la vertu & de la piété, pourra, » ſans percer dans un profond avenir, être » celui de l'impiété & du vice. Car s'i- » maginer que trois cents jeunes filles qui » ont à leur porte une cour de gens éveil- » lés, ſur-tout quand l'autorité du Roi n'y » ſera pas mêlée, croire que de jeunes fil- » les & de jeunes hommes ſoient ſi près » les uns des autres, ſans penſer à mal & » ſans en faire, cela n'eſt preſque pas rai- » ſonnable. »

C'eſt ce que diſoit Me. de la Fayette (1) : & c'eſt ainſi que les plus beaux établiſſements ſont toujours frondés parmi les François : il ſemble que le caractere de notre nation ſoit d'aimer le bien, de le ſouhaiter ardemment, & de le critiquer quand il eſt fait. Louis XIV

(1) Voyez ſes Mémoires ſur le regne de Louis XIV.

a fait de plus grandes choſes que les Invalides & St. Cyr : il n'en a pas fait de meilleures.

Son Succeſſeur l'a imité, en fondant cette Ecole militaire, où cinq cents Gentilshommes apprendront le métier des Héros aux dépens du luxe & de l'oiſiveté.

Me. de Maintenon penſa toute ſeule ſon projet. Elle conſulta ſon cœur ; & elle n'apprit qu'après l'exécution, que le grand Ximénès en avoit formé un pareil en Eſpagne.

Cet immortel Curé de St. Sulpice, auquel Paris doit tant de choſes, que Paris a ſi mal reconnues, a copié en petit l'établiſſement de St. Cyr, en fondant la Communauté de l'Enfant Jeſus, où trente filles de condition ſont élevées dans la vertu & dans la piété.

Ximénès, Louis XIV, Maintenon, Louis XV, Languet, toutes les grandes ames de tous les temps, de tous les états, ſe reſſemblent, ont les même idées de bien public, & tendent comme par inſtinct au même but.

On a ſouvent propoſé d'envoyer des colonies de St. Cyr dans les Provinces. La Nobleſſe ſeroit ſoulagée d'une maniere ſenſible. Le plan de Me. de Maintenon

non ne ſauroit être trop étendu. Les pays d'Etat ſe prêteroient à un établiſſement ſi utile ; & ailleurs, on trouveroit des fonds dans les biens de l'Egliſe, ramenés par cet emploi à l'intention des donateurs.

La femme qui remplit aujourd'hui ſi glorieuſement le Trône de Chriſtine, a cru ne pouvoir donner à la Suede de plus ſûr garant de ſon affection pour la Nobleſſe, qu'en projettant une fondation ſur le modele de St. Cyr. Elle en a vu le plan avec admiration, & y a renoncé avec regret. Ses revenus ont eu des bornes : ſon zele n'en connoiſſoit point. Mais elle a fait du moins tout ce que pouvoit faire l'épouſe d'un Roi, ſans ceſſe gênée par un Sénat, & réprimé par des Etats Généraux.

Il eſt donc heureux d'être François ! Il n'eſt donc point d'établiſſement qui mérite plus la protection du Prince que St. Cyr ! Louis le ſentoit bien, lui qui entroit en pere dans tous les détails, & pourvoyoit en Roi à tous les beſoins. Trop jaloux de cette fondation pour en partager la gloire avec ſes ſujets, il voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des Rois & des Reines de France. Il n'appartient qu'aux Souverains de ſoulager la Nobleſ-

ſe, qui s'immole pour eux. Il ne doutoit pas que ſes Succeſſeurs n'achevaſſent un ouvrage ſi heureuſement commencé. Il prévoyoit que la piété de nos Reines prendroit plaiſir à perfectionner, à maintenir, à étendre un établiſſement dont plus de douze cents familles ont déja ſenti l'utilité.

Me. de Maintenon ne fut point inquiete ſur la durée d'un ouvrage qui, tenant à tout le ſyſtême de l'Etat, intéreſſoit chaque citoyen à ſa proſpérité. Elle eût voulu un enclos plus vaſte, une maiſon de campagne placée ſous un ciel plus pur; en un mot, des revenus ſuffiſants pour corriger le vice de l'air & des eaux, & pour donner à ſes enfants cette complexion vigoureuſe dont on a beſoin également dans le monde & dans un cloître. Le déſordre des finances, les néceſſités de l'Etat, ne lui permirent point de demander au Roi des bienfaits réſervés à la paix & à ſa poſtérité.

Le Succeſſeur de Louis n'a pas trompé ſes eſpérances : il a verſé ſes dons ſur une maiſon ſi précieuſe à nos Rois, & ſi utile à ſes peuples. Une ſomme de quatre-vingt mille livres (1) vient d'être deſ-

(1) J'écrivois ceci en 1753.

tinée à la conſtruction d'un aqueduc, pour nettoyer les caves du bâtiment des eaux dont elles ſont inondées.

La plupart des Demoiſelles ſe devouoient à la vie religieuſe. Un jour, toute la grande claſſe eut vocation pour le cloître, à la perſuaſion d'un Directeur, qui ne connoiſſoit pas le ſalut hors du Couvent. Me. de Maintenon en fut fort embarraſſée : elle ne voulut pas blâmer l'Evêque ; mais, dit l'Auteur dont je copie les Mémoires, je vis ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur.

Elle eut le deſſein d'ôter à chaque Abbaye à la nomination du Roi le fonds d'une place de Profeſſe, duquel St. Cyr auroit diſpoſé pour celles qui ſortoient de la maiſon. Cet arrangement eût facilité les mariages. Sous Me. de Maintenon, ils étoient aiſés : on devenoit Fermier-général, Major de Place, Lieutenant de Roi. Parfaitement élevées, ces Dames faiſoient le bonheur de leurs époux, & commençoient du moins leur fortune. Dans cette vue, le Roi ajouta ſoixante mille livres de rente à la fondation. Cette ſomme eſt uniquement deſtinée aux dots des Demoiſelles, qui ont toutes en ſortant mille écus, dont le payement eſt aujourd'hui fort reculé, parce qu'un grand nombre entrant

à onze ans, il en ſort plus de vingt toutes les années.

CHAPITRE XIV.

Edncation de St. Cyr.

L'Education de St. Cyr pourroit être le modele de toutes les éducations publiques. Les exercices y ſont diſtribués avec intelligence. Les Demoiſelles ſe levent à ſix heures, entendent la Meſſe à huit, déjeûnent à neuf, dînent à onze heures, liſent tour à tour pendant le repas, ſe récréent juſqu'à une heure, travaillent juſqu'à ſix, que toute la Communauté va ſouper, & ne peuvent aller au parloir que quinze jours à la fin de chaque quartier, à cauſe des diſtractions que cauſeroit le nombre exceſſif des viſites.

Elles ſont inſtruites avec douceur, diſtribuées en différentes claſſes, ſubdiviſées en brigades. L'honneur, le plaiſir d'avoir bien fait, marqué par un ruban qui diſtingue les plus ſages, eſt leur récompenſe ; la honte, preſque l'unique châtiment. On ne force point leurs talents : on aide

leur naturel. On leur enſeigne, on leur inſpire la vertu. Tout ce qu'elles liſent, tout ce qu'elles voyent, tout ce qu'elles entendent, les remplit de ſentiments convenables à leur naiſſance, à leur état. On leur apprend l'Hiſtoire ancienne & moderne, la Géographie, la Muſique, le Deſſin. On forme leur ſtyle par de petites compoſitions; on cultive leur mémoire; on les corrige des prononciations de Province. On donne de la modeſtie, du naturel, de la nobleſſe à leurs manieres. On ne les applique qu'aux choſes pour leſquelles leur penchant ſe décide : & comme le travail eſt perpétuel, & que tout eſt inſtruction juſqu'au plaiſir, on en adoucit la fatigue par la variété : & les jours coulent avec rapidité & ſans ennui. Point de ces prédilections qui mettent la déſunion dans les écoles, qui font haïr celles qui en ſont les objets, & dégoûtent celles qui ne le ſont pas : point de ces familiarités, qui, en violant les loix de la bienſéance, rompent les liens d'une ſolide amitié. On cultive leurs talents; on laiſſe aller leurs graces. On ne leur apprend point à plaire; mais à penſer, à s'aimer, à s'occuper, à ſervir Dieu. On ne rétrécit point leur ame, en la rempliſſant des minucieuſes pratiques de

la dévotion : on la paîtrit des grands principes des vertus morales & des vertus Chrétiennes.

Le ſoin qu'on prend de leur ſanté, eſt extrême dans leurs maladies : elles ſont traitées avec une attention, un zele, une humanité qui ne leur permettent pas de regretter la maiſon paternelle, & qui leur font aimer l'infirmerie.

Les Dames rempliſſent le vœu particulier d'éducation, avec une application & une capacité ſupérieure. Dans nulle autre Maiſon religieuſe, on ne voit tant de piété, d'eſprit, de bon ſens réunis : qualités dues à Me. de Maintenon. Pour former des maîtreſſes des claſſes, elle en fit, deux ans de ſuite, les fonctions avec régularité. Depuis, le bon ordre s'eſt toujours maintenu ; & deux cents cinquante filles ſont gouvernées avec des rubans noirs ou couleur de feu.

Ce qui perpétue le ſyſtême d'éducation de Me. de Maintenon dans cette Communauté, c'eſt le bonheur qu'elle a eu d'être toujours bien gouvernée : bonheur qu'elle doit tout entier à la liberté des ſuffrages que l'Inſtitutrice mit dans l'élection des Dignitaires de la maiſon. Toutes les charges ſont bien remplies, parce que celles qui obéiſſent, ſont toujours dignes

de commander, & celles qui commandent, prêtes à obéir. Me. de Mornai, petite-fille du Marquis de Montchevreuil, actuellement Supérieure, a toutes les vertus de ſon état, & tous les talents de ſa place... J'écrivois ceci (1) il y a trois ans. Me. du Han vient de lui ſuccéder. Les qualités d'une Dame de St. Louis ſont les qualités de toutes.

Mlle. d'Aubigné y fut élevée. Mlle. de Blois y paſſa quelques ſemaines, y fit une retraite, & y reçut la Confirmation. La mere du Roi, encore enfant, y alloit paſſer les Mardis & les Mercredis, & n'en ſortoit que plus aimable.

Une Princeſſe Allemande de la Maiſon Palatine, appellée la Princeſſe de Veldens, avoit été ruinée dans la déſolation du Palatinat. Elle ſut que s'il y avoit auprès de Louis XIV un cœur féroce qui donnoit des conſeils violents, il y avoit auſſi une ame qui ſavoit l'attendrir ſur le ſort des malheureux. Elle vint en France avec deux de ſes filles, & fit une partie du chemin à pied. On eut des preuves qu'elles étoient parentes de Me. la Dau-

(1) La date de la premiere édition, eſt de l'année 1756.

phine. Me. de Maintenon les traita avec toute l'honnêtete poſſible. La cadette, appellée la Princeſſe Criſtine, demanda d'entrer à St. Cyr. Elle y prit l'habit de la claſſe verte, & y eſt morte Religieuſe. La mere eut une penſion, & ces mots de la bouche du Roi : » Madame, il n'y a » que le plaiſir de vous faire du bien par » moi-même, qui puiſſe me dédomma- » ger du mal qu'on vous a fait à mon » inſu. "

Ici, Manſeau interrompant ſon récit, s'écrie : *Oh! que de bonnes œuvres j'aurois à raconter, ſi Me. de* Maintenon *ne les avoit enſevelies dans l'oubli, les unes en les faiſant elle-même, les autres en m'ordonnant de les taire à jamais! Que d'enfants, que de veuves, que de familles ſoulagées par elle! Que de filles retirées du vice! que d'Officiers dédommagés des refus des Miniſtres! Je n'aurois jamais fait, s'il m'étoit permis de dire tout ce que j'en ſais. Mais, s'il plaît à Dieu, tout ce bien ne ſera pas perdu pour l'édification publique : l'hiſtoire conſervera une partie des vertus de cette inimitable Dame : elle dira qu'elle ne fut près du Roi que pour l'engager à ſecourir les miſérables; qu'elle ne penſa jamais à elle-même; que la vénération de Louis le Grand augmenta tous les jours. Elle dé-*

veloppera ce fonds de vertu que je ne puis qu'admirer ; elle ne taira point ſa tendreſſe pour St. Cyr, & tout le bien qu'elle y a fait. Voilà donc enfin une Dame eſtimée de ſes valets !

St. Cyr étoit ſon unique paſſion. Souvent elle y arrivoit dès ſix heures du matin, pour être préſente au lever des Demoiſelles. Elle ne dédaignoit ni de les peigner, ni de les habiller. Elle ſuivoit toute la journée la même claſſe, pour voir s'il n'y avoit rien à corriger, à reprendre : & cette aſſiduité duroit, juſqu'à ce que la claſſe fût parfaite. Elle ne comptoit pour rien la peine, l'ennui, l'importunité. Quoique toute entiere à ce qu'elle faiſoit, elle paroiſſoit être par-tout. Elle ennobliſſoit les fonctions les plus viles, en les faiſant elle-même. Tantôt elle inſtruiſoit le Noviciat, ou donnoit aux Religieuſes des leçons de ſpiritualité qui étonnoient les plus myſtiques : tantôt dans les Offices, elle excitoit au travail les Converſes par ſon exemple. Sortant un jour de la cuiſine pour aller à une grande cérémonie : » Mais, Madame, lui dit-on, vous ne » ſentirez pas le muſc. Oui, répondit- » elle, mais qui croira que c'eſt moi ? "

Elle écartoit tout ce qui pouvoit alté-

rer cette pureté de mœurs qui devoit distinguer ſa maiſon. Me. de Dangeau s'étant récriée ſur la beauté d'une Dame, Me. de Maintenon ne la ramena de cinq ans à St. Cyr. Cette Dame étoit la ſeule qui fût belle : le Marquis de Louvois les ayant vues raſſemblées : » Que d'argent dé-» penſé ! dit-il ; encore ſi c'étoit pour de » jolis minois. "

Les Demoiſelles furent veillées avec tant de ſoin, qu'on n'y connut point ce vice de tous les Colleges, où les enfants, garantis d'une corruption étrangere, ne le ſont pas d'une corruption mutuelle. Quelques-unes étant malades d'application, Dodart, bon Janſéniſte quoique Médecin, propoſa pour remede les divertiſſants écrits de Port-Royal : » Ah ! Mon-» ſieur, répondit-elle avec vivacité, j'ai-» me mieux qu'elles meurent. " Elles ſeroient mortes d'ennui.

Elle voulut que ſes filles ne fuſſent pas moins économes que déſintéreſſées ; qu'elles ſuſſent ſe refuſer tout à elles-mêmes conformément à leur vœu, & qu'elles donnaſſent avec abondance aux Demoiſelles conformément à leurs obligations. Elle établit qu'on ne donneroit jamais à manger à perſonne ni au parloir ni au-dehors : par-là, elle diminua le nombre

des viſites, toujours incommodes, quelquefois dangereuſes, & pour le moins inutiles. Sans cette regle, St. Cyr ſeroit devenu un cabaret. Le Comte d'Aubigné dînant avec le P. Bourdaloue qui devoit y prêcher, lui dit : » Au moins, mon » Pere, ne comptez pas ſur la collation : » St. Cyr eſt la maiſon de Dieu ; l'on » n'y mange, ni l'on y boit. On ne » réuſſit pas en tout, reprit Me. de Main- » tenon : l'inſtruction eſt notre fort, & » notre foible l'hoſpitalité. " Les pauvres profiterent de ce que les parents de trois cents perſonnes auroient englouti ſans fruit.

L'orgueil ſi ſouvent reproché à Saint-Cyr, & aujourd'hui avec ſi peu de raiſon, ſe gliſſa parmi les jeunes Demoiſelles. Madame de Maintenon l'apperçut & le réprima. Les éleves furent employées à des ouvrages groſſiers ; & n'étant pas maîtreſſes de ſe choiſir un état, elles apprirent à n'en dédaigner aucun. Elle vouloit qu'elles fuſſent laborieuſes, & non pas ſurchargées ; elle les vouloit occupées, mais nos pas qu'on en fît des ouvrieres. La meilleure leçon de travail étoit ſon exemple. Elle n'étoit pas un moment oiſive, même avec le Roi. » Le travail des mains, diſoit- » elle, eſt la pénitence que Dieu a im-

» poſée à l'homme pécheur. " Ses domeſtiques même n'étoient jamais déſœuvrés. On travailloit dans ſon anti-chambre ; dans toutes les autres on jouoit : ſon portier, car elle n'eut jamais de Suiſſe, quittoit ſon métier pour répondre avec civilité aux importuns ; on n'étoit point annoncé chez elle par un valet de chambre arrogant & ennuyé ; tout dans ſa maiſon, car elle n'eut jamais d'hôtel, reſpiroit l'amour du travail, & les pauvres & les heureux, pour qui ſeuls s'ouvroit la porte la plus grattée de l'Europe, aux uns, par goût, aux autres, par bienſéance, voyoient, en entrant, la premiere Dame de la Cour dictant une lettre, & faiſant tourner le fuſeau, avec une activité qui ſembloit conſoler les premiers de leur miſere, & reprocher aux autres leur éternelle oiſiveté... L'indolente Ducheſſe ſe moque de ces détails : l'inutile bel-eſprit m'accuſe de partager le ridicule & l'imbécillité qu'il attache à ces minucies ; le politique, indigné de trouver des vertus où il ſe flattoit de trouver des crimes, jette le livre de dépit. Mais que dit ce Sage, à qui je le dédierois, ſi je n'étois auſſi sûr de ſa modeſtie que de ſon indulgente amitié, cet homme, en qui tout eſt ſimple &

grand, tour-à-tour occupé à tailler les arbres de Monteſquieu, & à donner des loix à l'Univers? Ces petiteſſes lui plairoient dans toutes les femmes, & le raviſſent dans la femme de Louis XIV.

L'orgueil, toujours terraſſé & toujours renaiſſant, ſe reproduiſoit ſous le nom de dignité dans les ſentiments. » Mes en» fants, diſoit Me. de Maintenon, ne » ſoyez point glorieuſes; je le ſuis aſſez » pour vous. " Elle s'accuſoit de tous les défauts de ces filles : » Nous avons voulu » de l'eſprit, & nous avons fait des Rhéto» riciennes; de la dévotion, & nous » avons fait des Quiétiſtes; de la mo» deſtie, & nous avons fait des précieu» ſes; des ſentiments élevés, & l'orgueil » eſt au comble." Les Demoiſelles devinrent humbles à force d'être humiliées; on les conduiſit par les routes battues; on exila ſi bien l'eſprit, qu'une maîtreſſe de claſſe dit à Me. de Maintenon : » Soyez » tranquille, Madame, les rubans jaunes » n'ont pas le ſens commun. "

Son goût pour St. Cyr paroiſſoit ne pouvoir devenir plus vif, & le devenoit tous les jours. Plus elle y faiſoit de bien, plus elle vouloit y en faire. Environnée de tous les plaiſirs de la Cour, elle trouvoit mille prétextes pour les quitter,

St. Cyr la conſoloit de tous ſes ennuis. Elle ne craignoit point, en s'éloignant du Roi, de le trouver à ſon retour moins empreſſé, ou moins complaiſant; elle n'avoit point cette curioſité pour les affaires, qui appréhende toujours d'en perdre le fil. Elle haïſſoit les voyages de Fontainebleau, parce qu'ils la ſéparoient trop long-temps de ſa famille; car elle diſoit ſouvent, qu'elle n'en avoit d'autre que St. Cyr. » Quand me verrai-je, écrivoit-» elle à la Supérieure, à cette grande ta-» ble, où, environnée de toutes mes fil-» les, je me trouve plus à mon aiſe » qu'au banquet royal ? " De tous les vers faits à ſa louanges, les quatre plus mauvais furent les ſeuls qui lui plurent, parce qu'elle y trouva St. Cyr.

Elle voit les honneurs avec indifférence :
Son cœur de vains deſirs n'eſt jamais combattu:
Sa maiſon même de plaiſance
Eſt une école de vertu.

CHAPITRE XV.

Eſther. Athalie. Racine.

ATtentive aux progrès de ſes jeunes filles, elle compoſa des converſations qui les portoient à la vertu, rectifioient leurs idées, & leur facilitoient un récit. Ce ſont des Dialogues charmants : le ton en eſt ſoutenu, l'expreſſion juſte & nette, le ſujet agréablement diſcuté. Elles ont été imitées par Madame de Glapion, qui a fort approché de ſon modele, & par M. Collo, Curé de Chevreuſe, qui s'en eſt fort éloigné.

Les Demoiſelles les apprenoient à l'envi, & les récitoient avec tant de naturel & d'eſprit, qu'on auroit dit que c'étoient des converſations faites ſur le champ. Le Roi repaſſant un jour par les jardins où la Communauté étoit à la promenade, on leur en fit répéter quelques-unes devant lui ; il en parut fort content. Celles qui ne purent réciter, marquerent la joie qu'elles avoient de voir le Roi, les unes par des vers qu'elles chanterent à ſa louange, les autres, par de petits com-

pliments où ſe peignoit la naiveté de leur âge.

La Supérieure leur avoit appris à déclamer ; elles jouerent entre elles les Tragédies de Marianne, de Polieucte, d'Alexandre, d'Iphigénie. Madame de Brinon en avoit fait une elle-même, déteſtable à la vérité, mais compoſée, appriſe, & jouée en quinze jours. On avoit dreſſé un théâtre. Ces jeux plurent à Me. de Maintenon, qui crut que ces divertiſſements porteroient ſes éleves à la vertu, & les formeroient à la politeſſe.

Elles jouerent enſuite Andromaque. Soit que les Actrices fuſſent mieux choiſies, ſoit qu'elles commençaſſent à prendre des airs de Cour dont elles voyoient de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur, cette piece ne fut que trop bien repréſentée, au gré de Me. de Maintenon, qui craignit que cet amuſement ne produiſît des effets oppoſés à ſes vues. Elle écrivit à Racine : *Nos petites filles viennent de jouer votre Andromaque, & l'ont ſi bien jouée, qu'elles ne la joueront de leur vie, ni aucune autre de vos pieces.* Elle le pria de lui faire dans ſes moments de loiſir, un poëme moral ou hiſtorique, mais dialogué : il falloit que l'amour en fût banni ; cet ouvrage pouvoit être im-

punément contre les regles ; il reſteroit enſeveli à St. Cyr ; il ſuffiſoit qu'il inſtruiſît, & qu'il amuſât des enfants.

Cette lettre agita fort Racine. La dévotion, le Roi, l'intérêt l'avoient tiré de la poéſie où il excelloit, pour le jetter dans l'Hiſtoire, où vraiſemblablement il eût peint en Poëte & conté en Courtiſan. Il vouloit plaire à Madame de Maintenon ; le refus étoit impoſſible à un homme duquel le Roi avoit dit en le voyant avec Cavoye : Racine *veut paroître homme de Cour*, & Cavoye, *homme d'eſprit*. Mais il avoit une grande réputation à ſoutenir ; il étoit effrayé de la délicateſſe de goût que ſes Ouvrages avoient donnée au Public. Corneille, ſon maître, après avoir quitté la ſcene, n'y avoit reparu que pour y être hué ; Racine, moins grand, craignoit une plus grande chûte. D'un autre côté, s'il avoit renoncé au théâtre, il l'aimoit encore. Les Janſéniſtes l'en avoient arraché malgré lui : une Dame plus auſtere qu'eux le rendoit à ſa paſſion ; & quand il conſultoit ſes forces, il jugeoit qu'elles n'avoient pas encore été toutes déployées : il n'avoit encore fait que Phedre ; & Corneille avoit fait Rodogune & Héraclius. Deſpréaux le conjuroit de réſiſter

au Démon de la Poëſie : ce Démon parloit mieux ; il gagna la victoire. Racine trouva dans l'Hiſtoire d'Eſther, tout ce qu'il falloit pour plaire à Me. de Maintenon, ſans déplaire au Docteur Arnauld. Deſpréaux enviſagea ce ſujet, comme ſi propre au temps & au lieu, qu'il l'exhorta de le traiter, & de venger dans une piece réguliere les chœurs du Drame Grec.

Madame de Maintenon fut charmée du premier Acte. L'Hiſtoire d'Eſther étoit la ſienne. Moreau fit la muſique des chœurs. Racine, auſſi bon Acteur qu'excellent Poëte, inſtruiſit les Actrices ; & après bien des eſſais, trouva dans Madame de Caylus un Aſſuérus admirable, & dans Mademoiſelle de Glapion, un Mardochée, plein d'ame & de ſentiment. Mlle. de Veillenne eut le rôle d'Eſther : il convenoit à ſa figure & à ſes graces ; Mademoiſelle d'Abancourt, celui d'Aman ; Mademoiſelle de Marſilly, celui de Zarès ; & la Maiſon-fort, que le Roi appelloit la gracieuſe Chanoineſſe, celui d'Eliſe. On fit un joli théâtre ; les habits furent magnifiques, & les décorations de goût. Berin, décorateur des ſpectacles de la Cour, fut chargé de l'exécution. Les Actrices firent à Verſailles deux répétitions devant le Roi.

(1) On n'admit à la premiere repréſentation que les principaux Officiers qui ſuivent le Roi à la chaſſe. Racine avoit fait & une bonne piece & de bonnes Actrices. Madame de Caylus, qui doubloit tantôt Mademoiſelle de St. Oſmane, & tantôt Mademoiſelle de Laſtic, jouoit, à ravir, le perſonnage de la Piété dans le prologue, & enſuite le rôle d'Aſſuérus. Cette innocente troupe ſembloit faite pour ces ſentiments pieux, qui depuis révolterent dans la bouche des Comédiennes. Une Actrice manqua de mémoire : Ah ! Mademoiſelle, s'écria Racine, voilà une piece perdue!

Le Roi, à ſon ſoupé, ne parla que d'Eſther. Monſeigneur, Monſieur, tous les Princes demanderent à la voir. Les applaudiſſements redoublerent.

La priere d'Eſther enleva tout le monde : tout en parut beau, grand, traité avec dignité : les chœurs parfaits. Mr. le Prince y pleura. Dans la ferveur de la premiere admiration, on mit Eſther au-deſſus de Phedre, & les Actrices, au-deſſus des Raiſins, des Chammêlés. Le Roi dit en ſortant à Madame de Maintenon, qu'il n'y manquoit que les Dames de St. Louis, qui, plus avides de prieres que de

(1) 8 Février 1689.

ſpectacles, étoient la plupart à l'Egliſe.

La troiſieme repréſentation fut conſacrée aux perſonnes pieuſes, telles que le Pere de la Chaiſe, quelques Evêques, & douze ou quinze Jéſuites, auxquels ſe joignirent Madame de Miramion, & ſes plus diſtinguées dévotes. Madame de Maintenon vouloit ſe raſſurer ſur les ſcrupules qu'elle prévoyoit. » Aujourd'hui, dit-elle, on ne jouera que pour » les Saints. " Les Saints applaudirent comme les autres, & ſouhaiterent que toutes les Tragédies reſſemblaſſent à Eſther.

Le Roi y mena enſuite les Courtiſans: ils admirerent de bonne foi. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés: il y avoit deux mille aſpirants, & il n'y avoit que deux cents places. Une Comédie de Couvent devint l'affaire la plus ſérieuſe de la Cour. Les Sécretaires d'Etat quittoient leurs occupations les plus preſſées, pour voir Eſther; les Miniſtres diſgraciés (1) rentroient en faveur après l'avoir vue: la Maréchale d'Eſtrées (2) qui ne l'avoit point louée, ſe juſtifia de ſon ſilence comme d'un crime. C'étoit

(1) M. de Pomponne.
(2) Voyez les Lettres de Sévigné, 1689.

une fureur ; on montroit de la jalouſie. Le Roi faiſoit une liſte comme pour le voyage de Marly. Il entroit le premier ; & ſe tenant à la porte, la feuille à la main, la canne levée de l'autre, comme pour former une barriere, il y reſtoit juſqu'à ce que tous les nommés fuſſent entrés. Il ne ſouffroit point qu'aucun de ſa ſuite s'écartât ; il donnoit l'exemple de la modeſtie convenable au lieu : la Dame Portiere étoit fort belle ; il la remercia toujours de ſa politeſſe, & perſonne n'oſa lui parler de ſes graces. Les Actrices, moins occupées des leurs que du perſonnage, récitoient derriere les couliſſes le *Veni Creator*, pour intéreſſer le St. Eſprit à leurs ſuccès. Cependant elles charmoient les ſpectateurs ; le Duc de Villeroi ſe paſſionnoit pour Madame de Caylus, dont le mari étouffoit d'admiration & de jalouſie : le Marquis de Villette couvroit mal ſes feux naiſſants pour Mademoiſelle de Marſilly, qui le rendit heureux, & que depuis Bolingbrocke rendit ſi infortunée : Mlle. de Choiſeul avoit trente amants, dont un devint ſon époux. Mlle. de St. Oſmane, aux grands yeux, au teint vermeil, au viſage arrondi, allumoit dans tous les cœurs des ſentiments qui depuis... Elle

ne vouloit alors plaire qu'à Madame de Maintenon. Mais Mlle. de Glapion, deſtinée à mépriſer le monde, & à gouverner St. Cyr, entroit dans ſon rôle avec tant d'intelligence, qu'on oublioit l'Actrice, & qu'on ne voyoit que Mardochée.

Le Roi & la Reine d'Angleterre voulurent voir la piece nouvelle. Le ſpectacle fut encore plus beau : les Actrices, couvertes de pierreries, l'orcheſtre formé des meilleurs Muſiciens du Roi. Jamais ſujet ne fut plus heureuſement choiſi. Imitateur des anciens, qui mêloient dans leurs pieces les événements de leur temps, Racine avoit fait entrer dans la ſienne le tableau de la Cour & des Spectateurs ; & cependant il avoit conſervé dans leur intégrité, des faits tirés d'un livre trop reſpectable, pour pouvoir être altérés. Il avoit plu en dépit d'Ariſtote, en verſifiant, comme il le dit lui-même, les ſcenes que Dieu avoit préparées. Jamais Poëte n'eut un parterre plus brillant : tout ce que l'Europe avoit de plus grand, Verſailles, de plus ingénieux, Paris, de plus délicat, y étoit raſſemblé. On le voyoit ſur le Théâtre, rayonnant d'une joie vive, mais modeſte : Deſpréaux, à côté de lui, déridant ſon front jaloux & triſte,

& s'enivrant de la gloire de ſon ami : Me. de Monteſpan & Louvois confondus dans la foule, ſe cherchant des yeux, ſe retrouvant ſur la ſcene ſous les noms de Vaſthi (1) & d'Aman, (2) honteux de paroître dans un lieu où on leur porte le dernier coup, rougiſſant & battant des mains ; le Roi & la Reine d'Angleterre, ravis qu'on peignoit le St. Pere, qui avoit contribué à les détrôner, comme un aveugle à qui le Diable avoit crevé les yeux : (3) Louis, un peu confus de l'impie plainte de la Piété, qui faiſoit valoir à Dieu ſon exactitude &

---

(1) Sans doute on t'a conté la fameuſe diſgrace
De l'altiere Vaſthi dont j'occupe la place:
Comment le Roi contre elle enflammé de dépit ;
La chaſſa de ſon Trône ainſi que de ſon lit.
Mais il n'en put ſitôt effacer la penſée :
Vaſti régna longtemps dans ſon ame offenſée.

(2) On attribuoit à M. de Louvois un propos qui avoit donné lieu à ces Vers.
Il ſait qu'il me doit tout, &c.

(3) Et l'Enfer couvrant tout de ſes voiles funebres
Sur les yeux les plus ſaints a jetté ſes ténebres.

ſon recueillement à la Sainte Meſſe, (1) mais charmé de ſe reconnoître dans la fierté d'un Roi de Perſe, dans ſon amour pour la juſtice, dans ſa tendreſſe pour Eſther : Madame de Maintenon, auprès de lui ſur un tabouret, attentive à toutes ſes queſtions, expoſée à tous les regards, les ſoutenant tous avec modeſtie & avec majeſté, diſſimulant, par une joie ouverte ſur les ſuccès de ſes éleves, celle que lui donnoient des applications toutes flatteuſes. Le triomphe d'Eſther étoit le ſien. Elle étoit, lui diſoit-on, cette Eſther, qui a puiſé les jours dans la race proſcrite ; qui, par ſa vertu ſeule, captive un Roi puiſſant ; cette Eſther, qui, dans ſa retraite, s'occupe à cultiver ces jeunes & tendres fleurs tranſplantées, & qui, laſſe des vains honneurs, met toute ſa gloire à s'oublier elle-même. Aſſuérus ne lui parle jamais de ſa beauté, de ces appas, que Racine ſavoit ſi bien décrire : il ne ſonge qu'à des qualités plus eſtimables : *Je*

(1) De ta gloire animé lui ſeul de tant de Rois
S'arme pour ta querelle, & combat pour tes droits, &c.
Baiſer avec reſpect le parvis de tes temples.

Je ne trouve qu'en vous je ne ſais quelle grace,
Qui me charme toujours, & jamais ne me laſſe:
De l'aimable vertu doux & puiſſants attraits.

A table il lui dit:

Oui, vos moindres diſcours ont des graces ſecretes:
Une noble pudeur à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.

Cette Juive qui aimoit ſes anciens freres, & qui n'oſoit les protéger, étoit un autre trait de Me. de Maintenon, qui, avec le caractere le plus doux, laiſſa opprimer les Proteſtants. Les Huguenots proſcrits étoient les Juifs exterminés: on oſoit applaudir ce vers:

Et le Roi trop crédule a ſigné cet édit.

Et celui-ci:

On peut des plus grands Rois ſurprendre la juſtice.

La flatterie avoit tant loué la vigilance du Roi, le grand Arnauld avoit été ſi généralement traité d'inſolent pour avoir dit que Louis le Grand pouvoit ſe tromper, que cette vérité ſimple & éternelle fut regardée comme un trait neuf & hardi. On fit encore d'autres applications : on vit dans cette tragédie mille choſes que l'Auteur n'avoit pas penſé à y mettre en la faiſant, & qu'il n'apperçut pas après l'avoir faite.

(1) Ce divertiſſement continua juſqu'au Carême, qui vint à propos ſoulager Me. de Maintenon, accablée de gloire, de fatigue & de plaiſir. Ce ſpectacle n'empêchoit pas que les conſtitutions de St. Cyr ne s'obſervaſſent avec la même exactitude : les Profeſſes étoient auſſi recueillies, que ſi ces jeux euſſent été exécutés à cent lieues d'elles : elles y avoient un banc ſéparé, où elles alloient rarement.

Racine voulut dédier ſa piece à Me. de Maintenon, qui, loin d'être tentée pour l'encens le mieux apprêté, le pria de ne pas même la nommer dans la Préface. Quand Eſther fut imprimée, le charme

(1) 26 Février.

ſe diſſipa. Elle parut froide à la lecture : beaucoup de vers foibles : point ou peu d'action : trop d'exactitude à ſuivre le narré du St. Eſprit : trop peu de fidélité aux préceptes de l'art. » L'impreſſion, » dit le Duc de la Feuillade, eſt une re» quête civile contre l'approbation publi» que. " Paris, qui n'aime point que la Cour ait tant de plaiſir ſans lui, jugea ſévérement Eſther. Les amis de Racine dirent en vain qu'elle avoit plu à tout ce que le Royaume avoit de plus connoiſſeur. A la Cour, leur répondoit-on, il n'y a qu'un ſuffrage, le ſuffrage de celui ou de celle à qui tout le reſte veut plaire. » Pourquoi, s'écrioit Racine, pour» quoi m'y ſuis-je expoſé, pourquoi m'a» t-on détourné de me faire Chartreux ? » Je ſerois bien plus trrnquille. " Mille louis le conſolerent.

En 1721, les Comédiens donnerent Eſther, & ne la donnerent qu'une fois. Un homme d'eſprit (1) en conclut que la piece eſt très-mauvaiſe. Eſther ne reparut plus, parce qu'elle parut ſans chœurs : c'étoit une femme à qui on avoit ôté ſes

(1) Siecle de Louis XIV, tome II, édit. de Berlin.

plus beaux ornements. Eſther n'inſpira que de l'ennui, parce qu'elle fut jouée par des perſonnes qui n'étoient pas faites pour elle. Repréſentée par les Actrices de St. Cyr, elle auroit excité les mêmes tranſports : il falloit cette naïveté, ces voix pures, ces ames innocentes pour leſquelles Racine avoit travaillé : médiocre au théâtre du fauxbourg St. Germain, Eſther eſt un chef-d'œuvre à celui de St. Cyr. On va l'y remettre cet hyver (1) : l'auguſte aſſemblée à laquelle on n'a pu la refuſer, n'en jugera point par le jeu. On n'a déclamé depuis ſi long-temps à St. Cyr, qu'il ſeroit bien étonnant que le goût de la déclamation s'y fût conſervé. La dévotion ſe réconciliera peut-être enfin avec des amuſements que le grand Boſſuet ne condamne point.

Le public impartial, ajoute Mr. de V., *ne vit qu'une aventure ſans intérêt & ſans vraiſemblance, un Roi inſenſé, qui a paſſé ſix mois avec ſa femme ſans ſavoir qui elle eſt, & qui ayant, ſans le moindre prétexte, donné ordre de faire égorger toute une nation, fait enſuite pendre ſon favori tout auſſi légérement.* Analyſe injuſte : le pu-

(1) *Ibid.*

blic ne vit point cela : car le public étoit Chrétien. On lui préſentoit un fait intéreſſant & miraculeux, d'après un Livre admis comme divin : il ne diſcutoit point l'action, parce qu'on ne diſcute pas ce qu'on regarde comme démontré. Paris étoit à l'égard d'Eſther, dans la même poſition qu'Athenes à l'égard d'Iphigénie remplacée par une geniſſe, ou de toute autre piece dénouée miraculeuſement après avoir été miraculeuſement conduite. Il ſuffiſoit d'offrir au François, comme au Grec, un ſpectacle conforme à ſes idées de Religion & de Théologie.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi goûta ſi fort Eſther, que Racine eut ordre de compoſer une autre piece pour l'année ſuivante. Il s'en défendit ſur le peu de loiſir que lui laiſſoit l'hiſtoire de Sa Majeſté : on n'y eut aucun égard. La véritable raiſon de la répugnance du Poëte, étoit la difficulté de tirer de l'Hiſtoire ſainte un ſujet auſſi heureux. Madame de Sévigné ne croyoit pas la choſe poſſible. Mais Racine trouva dans le quatrieme Livre des Rois une action intéreſſante, & aſſez de matiere pour ſe paſſer d'amour, d'épiſodes, & de confidents. Il répara la ſimplicité de l'intrigue, le manque d'une grande paſſion, par l'élégance de la Poé-

ſie, la vérité des ſentiments, l'uſage heureux des ſublimes traits de l'Ecriture. Il lut ſa piece à Me. de Maintenon, & ſur ſon viſage froid ou ému, ſuivant les ſituations, l'effet qu'elle produiroit dans tous les cœurs : quand il en fut à ce vers :

Elle flotte, elle héſite, en un mot, elle eſt femme,

elle ne put ſe défendre d'un léger mouvement de déplaiſir, qui diſoit qu'elle l'étoit encore un peu elle-même.

Mr. Durand, Supérieur de Meſſieurs de St. Lazare, & grand ennemi des ſpectacles, ſecouoit la tête en entendant répéter Athalie, & menaçoit d'écrire & de prêcher contre ce divertiſſement. Le Muſicien aſſuroit le Cenſeur, que cet Ouvrage étoit ſaint, & lui oppoſoit la licence du Théâtre de la Foire St. Laurent, que ſa compagnie avoit fait conſtruire pour les ſcenes les plus indécentes. La crainte s'empara des eſprits, & mit de la tiédeur dans cet exercice. On répéta ſans goût Athalie : on aprit ſans émulation la Jepthé de Boyer & de l'Abbé Têtu. D'abord Racine en fut piqué, & ſoutint que ſa piece étoit propre à inſpirer la vertu.. Le Lazariſte lui prouva que la Tragédie la plus

ſainte ſuffiſoit pour le damner. Racine le crut, & auroit brûlé Athalie comme indigne d'un Chrétien, ſi ſon fanatiſme n'eut été réprimé par Me. de Maintenon : tant il eſt vrai que rien n'eſt plus ſot que l'homme d'eſprit !

Hebert, Curé de Verſailles, traverſa beaucoup ces plaiſirs innocents (1). A une aſſemblée de Dames de la Charité, où Me. de Maintenon aſſiſtoit très-régulièrement, le diſcours, avant la conférence, tomba ſur la Tragédie d'Eſther. La flatterie renchériſſoit ſur tous les éloges qu'accordoit la vérité. Le Curé attendoit en gémiſſant le moment de parler. Me. de Maintenon rapporta d'un air ſatisfait le nom de tous les Religieux qui avoient été ſpectateurs, ou qui demandoient à l'être. » Il n'y a plus que vous, Monſieur, » dit-elle au Curé, qui n'ayiez pas vu » cette piece : ne vous y verrons-nous » pas bientôt ? " Hébert répondit par une profonde révérence. » Mais, dit Me. de » Maintenon, repliquant au ſilence éner- » gique du Curé, le P. de Chamilly, » de l'Oratoire, vénérable par ſon âge

(1) Mém. manuſcrits d'Hébert, Evêque d'Agen, depuis la page 212 juſqu'à la page 237.

» & par ſa piété, brigue une place à no-
» tre parterre. Je voudrois bien, ajouta-
» t-elle en regardant Hébert, y aller au-
» jourd'hui en ſi bonne compagnie. Je vous
» ſupplie de m'en diſpenſer, repartit Hé-
» bert en commençant ſon exhortation. »

Dès qu'elle fut achevée, Meſdames de Chevreuſe & de Beauvilliers gronderent le Curé de ce refus public. » Vous avez, » lui dirent-elles, mortifié Me. de Main-
» tenon. Voir Eſther, eſt une faveur ſol-
» licitée : on vous y invite, & vous re-
» fuſez du ton le plus déſapprobateur. On
» n'aura plus la même confiance en vous :
» on vous croira outré ſur la morale :
» vous ſerez redouté comme le cenſeur
» des Evêques : vous perdrez un crédit
» utile à votre zele. »

Mes raiſons, interrompit Hébert, ne
» ſont pas de vains ſcrupules : je vous en
» rendrai compte, & j'en ferai juge Me.
» de Maintenon elle-même : ſi elle me
» condamne, je me rendrai volontiers. »

Le ſoir même il lui dit : » Vous con-
» noiſſez, Madame, mon reſpect pour
» vous ; mais vous ſavez auſſi combien
» je déclame en chaire contre les ſpec-
» tacles. Eſther n'eſt point compriſe dans
» cette proſcription. Pourquoi donc, in-
» terrompit-elle, refuſez-vous de l'en-

» tendre ? Le peuple, reprit le Curé, ne
» ſait pas quelle différence eſt entre cette
» comédie & une autre. J'irai : il croira
» plutôt à mes actions qu'à mes paroles.
» La réputation d'un Miniſtre de J. C.
» eſt trop délicate, pour la ſacrifier à la
» complaiſance ou à la curioſité. Hé !
» penſez-vous qu'il ſoit décent à des Prê-
» tres d'aſſiſter à des jeux exécutés par
» de jeunes filles, bien faites, aimables,
» fixées pendant deux heures entieres ?
» C'eſt s'expoſer à des tentations. Des
» Courtiſans m'ont avoué que leurs paſ-
» ſions étoient plus viviment émues par
» la vue de ces enfants que par celle
» des Comédiennes. L'innocence des vier-
» ges eſt un attrait plus dangereux que
» le libertinage des proſtituées. Le vice
» profane tout.

» Mais du moins, lui dit Me. de Main-
» tenon, vous ne condamnez pas ces di-
» vertiſſements ſi utiles à la jeuneſſe ? Je
» crois, répondit-il, qu'ils doivent être
» proſcrits de toute bonne éducation.
» Votre grand objet, Madame, eſt de
» porter vos éleves à une grande pureté
» de mœurs : n'eſt-ce pas détruire cette
» pureté, que de les expoſer ſur un théâ-
» tre aux regards avides de toute la Cour ?
» C'eſt leur ôter cette honte modeſte, qui

» les retient dans le devoir : une fille re-
» doutera-elle un tête-à-tête avec un
» homme, après avoir paru hardiment
» devant pluſieurs ? les applaudiſſements
» que les ſpectateurs prodiguent à la
» beauté, aux talents de ces jeunes per-
» ſonnes, leur inſpirent de l'orgueil. Je
» ne puis, en exerçant un miniſtere qui
» combat toutes les paſſions, me défen-
» dre de la vaine gloire de prêcher de-
» vant mon Souverain. Comment des en-
» fants ſe préſerveroient-ils d'une vanité
» ſi naturelle ? "

» Cependant, dit Me. de Maintenon,
» ces exercices ſont autoriſés de tout temps
» dans tous les Colleges. On ne peut,
» repliqua le Curé, en rien conclure pour
» les Colleges des filles. Les garçons ſont
» deſtinés à remplir des emplois qui les
» obligent de parler en public : un hom-
» me de Robe, un homme d'Egliſe, un
» homme d'Epée ont également beſoin
» de l'exercice de la déclamation. Les fil-
» les ſont deſtinées à la retraite, & leur
» vertu eſt d'être timides ; leur gloire,
» d'être modeſtes. Je ne parle point du
» temps qu'emportent les rôles qu'il faut
» apprendre, des diſtractions que donne
» le charme des vers, de l'orgueil de cel-
» les qui jouent, de la jalouſie de celles

» qui ne jouent pas, des airs de hauteur » qu'on prend au théâtre, & qu'on ne » quitte pas dans la ſociété, de mille cho- » ſes contraires à l'eſprit de votre éta- » bliſſement. Je ne dis plus qu'un mot : » Tous les Couvents ont les yeux attachés » ſur St. Cyr : par-tout on ſuivra l'exem- » ple que St. Cyr aura donné. On ſe laſ- » ſera des pieces de piété : on en joue- » ra de profanes. On invitera des laï- » ques à ces ſpectacles. Dans toutes les » maiſons religieuſes, au-lieu de former » des Novices, on dreſſera des Comé- » diennes. »

» J'entre dans tout cela, dit Me. de » Maintenon ; mais St. François de Sales » eſt moins rigide que vous. Il permet à » ſes filles de repréſenter des pieces de » dévotion. » Il eſt vrai, réprit Hébert ; » mais ce grand Saint ne le leur permet » qu'entre elles, rarement, & dans l'inté- » rieur du Monaſtere. A la Viſitation, » c'eſt un amuſement privé : à St. Cyr, » c'eſt un ſpectacle public. »

Ces raiſons ébranloient Me. de Maintenon ; mais l'Abbé Gobelin, Fénelon, Mrs. Tiberge & Briſacier avoient approuvé Eſther : l'Abbé Deſmarais ne s'en étoit pas plaint : de ſorte qu'Athalie alloit être jouée. A cette nouvelle, les dévots &

les beaux-eſprits s'allarmerent, les uns de bonne foi, les autres par jalouſie. On diſoit de tous côtés à Me. de Maintenon, qu'il étoit indécent de produire ſur un théâtre ſa niece, & des filles raſſemblées de toutes les Provinces du Royaume, & que c'étoit mal répondre à l'idée qu'on avoit de l'établiſſement de St. Cyr. On lui écrivoit des lettres anonymes, pleines de malignité ſous les apparences de zele : on accuſoit Racine de Janſéniſme ; on lui demandoit ſi elle vouloit en infecter ſa maiſon.

La ſainteté du lieu, le ſujet des pieces, la maniere dont les ſpectateurs s'étoient introduits à St. Cyr à la ſuite du Roi, la juſtifioient aſſez (1). Elle eût pu dédaigner ces diſcours fondés ſur l'envie, ou ſur un zele mal entendu; mais les raiſons d'Hébert, approuvées par l'Abbé Deſmarais, agirent ſur elle. Athalie fut jouée deux fois à Verſailles devant le Roi avec l'habit de St. Cyr, dans l'appartement de Me. de Maintenon. L'action n'en parut pas refroidie. Elle produiſit même alors une impreſſion plus vive, que depuis au Théâtre de la Comédie,

(1) Souvenirs de Me. de Caylus.

où cette piece fut défigurée par une Joſabeth couverte de rouge, par une Athalie outrée, par un Grand-Prêtre, plus capable, dit Me. de Caylus, d'imiter les capucinades du petit Pere Honoré, que la majeſté d'un Prophete.

Ce ne fut qu'à la ſollicitation de Leurs Majeſtés Britanniques, que Me. de Maintenon en permit une repréſentation plus brillante. Le Pere de la Chaiſe, Fénelon, & pluſieurs Eccléſiaſtiques la ſanctifierent par leur préſence. Me. de Maintenon pria Mr. de Chartres de s'y trouver. Fénelon, ſon collegue & ſon ami, ne le perſuada point. Pendant le ſpectacle, l'Evêque fit aux Dames de St. Louis une conférence ſur l'état déplorable des Chrétiens, qui ſe livrent avant le Carême à des plaiſirs ſcandaleux, & ſur la néceſſité de lui en faire une amende honorable par le ſilence & par la retraite.

Racine fut entiérement dégoûté du Théâtre. Il dit qu'il ne vouloit plus écrire que l'hiſtoire du Roi; mais ſoit qu'il craignît d'être accuſé d'ingratitude s'il étoit vrai, & de reconnoiſſance s'il n'étoit ſatyrique, ſoit que les matériaux lui manquaſſent, & qu'il crût au-deſſous de lui de mettre en beau ſtyle les gazettes ou les bruits de Cour, il travailla lentement

à cet ouvrage, qui, heureuſement pour ſa gloire, périt dans une incendie. Valincourt, le voyant près d'être conſumé, donna vingt louis à un Savoyard pour l'aller querir au travers des flammes. Au-lieu du manuſcrit unique, le Savoyard apporta un recueil des gazettes de France. Ces gazettes, les mémoires du temps, les collections de pieces originales, le journal de Dangeau pour les nouvelles de Cour, le ſiecle de Louis XIV pour la partie des Arts, les écrits de divers Officiers pour les détails de guerre, les négociations de divers Ambaſſadeurs pour les affaires étrangeres, les actes des Congrès, les lettres de Mr. de Torcy & de Me. des Urſins pour les affaires d'Eſpagne, peuvent conſoler les curieux, de cette perte, à moins qu'on ne regrette le ſtyle de Racine & de Boileau, dont la proſe n'a pourtant rien de merveilleux, ou celui de Valincourt, Ecrivain aſſez médiocre.

Racine fit à l'uſage de St. Cyr quelques cantiques qui prouverent que le lyrique n'étoit pas ſon genre. On en exécuta un devant le Roi, qui, à ces vers,

Mon Dieu! quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi.

L'un veut que plein d'amour pour toi,
Je te ſois ſans ceſſe fidelle:
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me ſouleve contre ta loi.

dit à Me. de Maintenon : » Ah ! Mada-
» me, voilà deux hommes que je con-
» nois bien. "

Dès qu'Athalie fut imprimée, on s'empreſſa plus à la condamner qu'à la lire. On crut qu'une piece, où un enfant faiſoit le principal perſonnage, n'étoit que pour des enfants. Racine fut perſuadé qu'il avoit manqué ſon ſujet: Me. de Maintenon ſeule ſoutint qu'il n'avoit rien fait de plus beau. Le goût s'étoit perdu avec le génie : les hommes ſupérieurs à tout leur ſiecle ſont toujours mal jugés par lui : Racine pouvoit-il plaire à un peuple que Campiſtron enchantoit ?

Dès que la Régence eut rendu à l'eſprit national la liberté que la dévotion lui avoit ravie, Athalie reparut, & fut reçue avec des applaudiſſements infinis. On fit auſſi des applications, & le peuple vit dans Joas, ſauvé par le Grand-Prêtre & par Joſabeth, ſon Roi conſervé par un Evêque & par Me. de Ventadour : Abner étoit Villeroi : & ainſi du reſte. La famille de Racine fut fort ſurpriſe que

les Comédiens s'emparaſſent d'une piece, dont le privilege appartenoit aux Dames de St. Louis : & Me. de Maintenon, que l'Archevêque de Paris ne s'opoſât pas à un divertiſſement qui lui paroiſſoit une profanation. L'année paſſée, les Magiſtrats d'Amſterdam furent plus ſéveres ou plus ſages : ils défendirent aux Comédiens François la repréſentation d'Athalie, comme d'une parodie des Livres ſaints. Ils regarderent Phedre comme une leçon de morale, & Athalie comme un attentat à la majeſté de la Religion.

Malgré l'injuſtice du public, Athalie avoit été jouée à la Cour par la Ducheſſe de Bourgogne, le Duc d'Orléans, la Comteſſe d'Ayen, Mlle. d'Oſmond, &c. Me. de Maintenon arrangeoit ces amuſements ingénieux, parce qu'ils formoient l'eſprit de la Princeſſe, & qu'ils déſennuyoient le Roi, dont l'ame toujours ſenſible, quoiqu'uſée, ne connoiſſoit d'autre plaiſir que celui des Arts, que la dévotion lui défendoit.

Me. de Maintenon, malgré la ſienne, protégea toujours les talents; mais elle en exigea ces productions ſaintes qui rarement les rendent dignes d'être protégés. L'Abbé de Choiſy, Duché, l'Abbé Têtu, Rouſſeau, l'Abbé Pelegrin, travaillerent

pour St. Cyr, & furent récompenſés par elle. Nous lui devons Judith, Jephté, Abſalon, Débora, les Stances Chrétiennes, & les Odes ſacrées : mais de tous les beaux eſprits, nul ne toucha plus ſon goût que Racine, qui répondoit à l'eſtime par l'admiration. » Je ne connois » pas, diſoit-il ſouvent, de vertu plus » pure. " Elle lui fit donner une charge de Gentilhomme ordinaire (1). » J'aime » à le voir, diſoit-elle; il a dans le com- » merce toute la ſimplicité d'un enfant; » tout ce que je puis faire, c'eſt de lire » Boileau : il eſt trop Poëte. " Cependant elle en avoit été louée dans la ſatyre des femmes, où Deſpréaux diſoit qu'il en connoiſſoit une,

Humble dans les grandeurs, ſage dans la fortune,
Qui gémit comme Eſther de ſa gloire importune.

Il l'avoit encore en vue, en parlant de celle qui ne veut pas

Qu'à l'Egliſe jamais devant le Dieu jaloux
Un faſtueux carreau ſoit vu ſous ſes genoux.

Mais auſſi imprudent dans ſes propos qu'injuſte dans ſes écrits, il lançoit ſans

(1) Manuſcrits de l'Evêque d'Agen.

ceſſe des traits ſatyriques contre ſon premier époux, dont elle eût bien voulu qu'on ne parlât jamais devant le Roi, ni devant elle. Déclamant un jour contre la Poéſie burleſque : » Heureuſement, dit-» il, ce goût eſt paſſé ; & on ne lit plus » Scarron, même en Province." Racine détourna promptement la converſation, & lui dit, quand il fut ſeul avec lui : » Je » ne puis plus paroître avec vous à la » Cour : hier, c'étoit Don Japhet ; aujour-» d'hui, le Virgile traveſti : ignorez-vous » l'intérêt qu'elle y prend ? Hélas non ! » répondit Boileau ; mais en la voyant, » c'eſt la premiere choſe que j'oublie." Madame de Maintenon parloit ſouvent de ſon mari, & même étendoit ſes bienfaits ſur quelques-uns de ſes parents ; mais elle n'en prononçoit jamais le nom. (1) Elle diſoit, *quand j'étois avec cet homme là* ; & ordinairement, *quand je ſervois ce pauvre eſtropié.* Ménagements puériles ſans doute : mais elle les devoit au Roi ; tout ce que ſa conduite a de grand, ſemble de ſon caractere ; tout ce qu'elle a de petit, eſt de ſa place. Par zele pour le bien public, elle demande à Racine un mémoire ſur la miſere

(1) Manuſcrits de Me. de Bouju.

du peuple. Par obéiſſance, elle en nomme, malgré ſa promeſſe, l'Auteur au Roi, qui, indigné que ſon Hiſtorien ait approfondi les défauts de ſon adminiſtration, lui défend de le revoir.

Madame de Maintenon ne revoit Racine que pour lui dire adieu. De-là mille idées triſtes, une fievre violente, une maladie dangereuſe, un dégoût extrême pour Verſailles, où il ne voyoit plus celle qui lui en adouciſſoit le ſéjour. Occupé de ſa diſgrace, il cherche ſon crime, ne s'en trouve point, & s'en fait un par ſon imprudence. Son penchant & ſon ennui le rappellent à Port-Royal, qu'il feignoit d'avoir abandonné. Il ſe dérobe ſecretement de la Cour, pour y voir ſes anciens maîtres & ſes amis. Le Roi l'apprend avec indignation; car, dit Hébert, le Janſéniſme étoit à ſes yeux le plus grand des vices. Madame de Maintenon n'oſe plus parler au Roi d'un homme odieux. Racine eſt pénétré d'un chagrin qui abrege ſes jours; un Poëte ſi tendre devoit mourir d'un coup de ſentiment. Le Roi, pendant ſa maladie, envoya ſouvent ſavoir de ſes nouvelles; mais ayant appris qu'il avoit demandé par ſon teſtament d'être enterré à Port-Royal, il ne témoigna nul regret de ſa mort. Après

cela, louez les Rois, & comptez ſur des amis de Cour.

CHAPITRE XVI.

Viſite du Roi à St. Cyr.

LOuis ne ſe dégoûta point de ſon ouvrage. Rien ne le flattoit plus que les louanges qu'on donnoit à St. Cyr. Il fit un accueil diſtingué à Treviſani, Prélat Romain, qui, en voyant la maiſon, avoit dit : » Les Peres de l'Egliſe ſe ſont » inutilement tourmentés ſur la grandeur » du *Fiat* que Dieu prononça en créant le » monde: s'ils étoient à ma place, ils ne » concevroient pas ſeulement juſqu'où va » le *Fiat* d'un homme. "

Il alla porter lui-même aux Dames la Bulle d'union de la manſe Abbatiale de St. Denis. Le Pape, en l'accordant, avoit dit deux fois au Duc de Chaulnes : » Ecri- » vez à Me. de Maintenon, que c'eſt par » égard pour elle. Le Roi crut devoir » en cette occaſion, expliquer de nou- » veau ſes volontés. Mes intentions ſont » droites, dit-il à St. Cyr ; je n'ai en » vue dans cet établiſſement que la gloire » de Dieu, le bien de mon Royaume, » & le ſoulagement de ma Nobleſſe. Je

» les conjure, ajouta-t-il en s'adreſſant » aux Dames, & en fixant Madame de » Maintenon, de ſeconder mes vues, de » s'affermir de plus en plus dans la vraie » piété, de chérir les obſervances de leur » inſtitut. Dès-lors, je n'aurai aucune » inquiétude ſur l'éducation des Demoi- » ſelles, qui ſont l'objet de cette œuvre. » Cet objet ſera rempli, ſi les Dames » ſont parfaites dans leur état, ou, du » moins, tendent toujours à le devenir." » Il eſt impoſſible, dit Madame de Main- » tenon, qu'elles ne ſoient pas toutes » d'excellentes Religieuſes, après avoir » eu un Roi pour prédicateur."

» Ce n'eſt point à moi, reprit-il, d'en- » trer dans le détail de leurs devoirs; » mais j'eſpere qu'à force de leur répéter » les motifs de cette fondation, je les y » rendrai fidelles. J'entends tous les jours » ſur cela des choſes qui me font plai- » ſir; & je n'épargnerois ni mes viſites, » ni mes diſcours, pour peu que je les » cruſſe utiles."

Madame de Maintenon lui raconta quelques traits édifiants de la piété des Dames & des Demoiſelles. » Je ne ſuis point » ſurpris, dit le Roi, de trouver ces ver- » tus dans des Dames qui ſe ſont conſa- » crées à Dieu; mais je les admire dans

» des enfants : je voulois qu'on fît du » bien ici ; il s'y en fait, & mes vœux » ſont exaucés."

» Vous ne devez pas, Sire, dit Me. de » Maintenon, vous répentir de la dé- » penſe de ce bâtiment. Ah ! répondit » le Roi, ſi la choſe étoit à faire, je la » ferois du meilleur de mon cœur.

» Nous n'oſerions nous flatter, repris- » elle, que parmi tant de perſonnes de » tout caractere & de tout état, aucune » ne s'écarte de la vertu qu'on inſpire » à toutes ; mais il ſera difficile que » celles-là même, réveillées par les prin- » cipes qu'on aura gravés dans leur cœur, » ne rentrent pas dans leur devoir. Et » certainement le plus grand nombre vi- » vra dans l'innocence. Ah! dit le Roi, » ſi je pouvois donner à Dieu autant » d'ames que je lui en ai ravies par mon » mauvais exemple !"

Trois Demoiſelles étant attaquées de cette maladie, dont l'attouchement de nos Rois guérit, depuis que les Prêtres leur communiquerent l'art de faire des mira- cles, le Roi voulut les toucher en par- ticulier. Bontems les introduiſit dans le cabinet ; les malades ſe mirent à genoux ; le Roi entra ſans bruit, les regarda fixe- ment, leva les yeux au Ciel, fit une

priere très-fervente, & leur mettant la main ſur la joue, leur dit : *Je te touche ; Dieu te guériſſe !* Le lendemain, ajoute Manſeau, la plus malade des trois fut guérie ſans autre ſecours. Tant il eſt aiſé à l'imagination de faire des miracles, ou à la dévotion de les croire !

CHAPITRE XVII.

Viſite du Nonce à St. Cyr.

MAdame de Maintenon devenoit tous les jours plus ſainte. Elle acquéroit cette ſévérité de mœurs, néceſſaire à la fondatrice d'une maiſon Religieuſe : ſon averſion pour le monde la perſuadoit qu'il étoit facile d'y renoncer, & ſon détachement la diſpoſoit à exiger de ſes filles le même ſacrifice. Déjà quelques-unes, abandonnées au ſentiment de leur ferveur, ſe plaignoient du peu d'auſtérité de leur inſtitut, & ſe faiſoient Carmélites. Sainte Thereſe s'emparoit des filles les plus propres à l'éducation. Madame de Maintenon craignit qu'après ſa mort, les ferventes ne fuſſent ſéduites par un état plus parfait, & les tiedes, dégoûtées d'un

état encore trop gênant. Les Dames unies par une vie commune, par un habit uniforme, pouvoient rentrer dans le monde avec la ſeule diſpenſe de l'Evêque. Que le relâchement s'introduiſe à St. Cyr, que le Siege de Chartres ſoit rempli par un Prélat de Cour, la maiſon ſe dépeuplera, les Demoiſelles ſeront mal élevées, le Prince ne répandra plus ſes bienfaits ſur une maiſon infidelle à ſes principes; & ſi la dotation eſt attaquée, le Parlement ne protégera point une communauté inutile à l'Etat. Voilà ce que Madame de Maintenon ſe dit mille fois. Ses craintes augmenterent : il échut une ſucceſſion conſidérable à une Sœur Converſe. Les vœux ſimples ne la rendoient pas incapable d'hériter. Quelques-uns de ſes parents conteſterent ſes droits; quelques autres la preſſerent de les faire valoir. La Converſe aima mieux renoncer à la ſucceſſion. Son exemple pouvoit n'être pas imité; & cette liberté anéantiſſoit le déſintéreſſement, en laiſſant une propriété qu'on vouloit exclure. Les Dames, auxquelles l'on avoit laiſſé croire que les vœux ſolemnels avoient force de vœux abſolus, apprirent, les unes avec douleur, les autres avec joie, toutes avec le dernier étonnement, que ces vœux ne pouvoient acquérir

acquérir de ſolidité qu'en tenant aux regles anciennement inſtituées & approuvées par l'Egliſe. Quelques Profeſſes s'ennuyerent de leur état, eurent des deſirs de rentrer dans le monde, écouterent les conſeils de ceux qui avoient intérêt à les y voir, & parurent remplir leurs devoirs comme pouvant ceſſer à leur gré de les remplir.

Madame de Maintenon fut affligée des raiſonnements, des murmures, des ſentiments de quelques Dames. Pour prévenir leur inconſtance, elle voulut établir un corps de Directeurs, dont la ſageſſe l'aſſurât que la Communauté ſeroit du moins bien dirigée pour le ſpirituel après ſa mort. Elle aſſembla ſon Conſeil; c'étoient Meſſieurs de Fénelon, Deſmarais, Tiberge & Briſacier, qui furent d'avis de donner la direction de St. Cyr aux Prêtres de St. Lazare. Elle les préféra comme des Eccléſiaſtiques qui n'ont qu'un ſeul eſprit dans la Doctrine, perpétué par des conférences fréquentes ſur la morale, d'ailleurs modeſtes & déſintéreſſés. St. Cyr fut accrû d'un nouveau bâtiment pour eux. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi elle ne choiſiſſoit pas des Jéſuites: » Je veux, répondit-elle, être maîtreſſe » chez moi."

La Communauté ſe réveilla ſur les vœux. M. de Chartres, plein de zele, repréſenta qu'il en falloit d'abſolus, pour y affermir l'ordre ; qu'on ne pouvoit éteindre sûrement le titre d'Abbé de St. Denis, qu'en faveur d'une maiſon Religieuſe ; que d'autres Princes, d'autres Miniſtres pourroient être tentés de le rétablir ; qu'une Communauté autoriſée par le St. Siege, ſeroit moins ſujette aux révolutions. Il alla déclarer aux Dames, que leurs vœux étant ſimples, elles devoient néceſſairement s'attacher à quelqu'un des anciens Ordres de l'Egliſe, & que le meilleur étoit celui de St. Auguſtin. Ce diſcours étoit fort dur ; elles regarderent ce changement comme une nouveauté qui attaquoit également leur genre de vie, leur conſcience, & leurs conſtitutions. Mr. de Chartres jetta les eſprits dans une grande inquiétude ; Madame de Maintenon reparut, & leur rendit la paix.

Le Roi n'étoit pas plus favorable à ce changement que les Dames. Il honoroit la piété des Cloîtres, ſans en eſtimer la guimpe ni les autres ajuſtements & regles, qui prouvent bien plus la bizarrerie de ceux qui les ont inſtituées, que le détachement de ceux qui s'y ſoumettent. A cela ſe joignoit ſon averſion pour tout ce

qui étoit nouveau. Il répondit à Madame de Maintenon : » Que penſera-t-on ? on rira : » on dira que nous ne ſavons à quoi » nous en tenir ; que chaque année pré- » ſente une ſcene nouvelle ; qu'il faut » s'attendre encore à quelqu'autre." Madame de Maintenon déterminée, ne combattit point bruſquement le goût du Roi. Elle lui laiſſa le temps de réfléchir ſur les motifs qu'elle lui avoit expoſés, avec cette indifférence apparente & cette ſoumiſſion qui plaît toujours à l'autorité. Ses raiſons agirent enfin ; & le Roi dit ces belles paroles : » Faiſons donc un Cou- » vent : on dira que nous avons mal pris » nos meſures ; que le Peuple critique » tout ! pour nous, allons au plus grand » bien."

Cette nouvelle allarma fort toutes les Dames. Le Noviciat étoit ce qui les effrayoit le plus ; elles craignoient d'être renvoyées ; elles regardoient ce nouvel examen comme un prétexte de les exclure. Leurs Directeurs s'aſſemblerent, pour délibérer ſur les changements à faire aux conſtitutions. Les Dames répondirent, qu'on ſe diſpenſât du ſoin de les réformer, & qu'on propoſât les innovations en plein Chapitre. Me. de Maintenon les appaiſa, en leur donnant ſon

portrait & celui du Roi. Elle leur promit qu'elles garderoient leur habit : cet article étoit un des plus importants ; les anciennes Profeſſes avoient autant de répugnance à en prendre un autre, que de ſoumiſſion à toutes les auſtérités qu'on voudroit leur impoſer. Il ne fut changé qu'en 1707.

Le Conſeil fut encore convoqué, & le ſecret ſoigneuſement gardé, de peur d'inquiéter les Dames qui auroient pu s'unir pour rompre les meſures qu'on prenoit contre elles. Les Théologiens conférerent, ne s'accorderent pas, s'aigrirent, & ne perſuaderent que les Converſes, qui les premieres montrerent leur réforme par le changement de leur habit. Néanmoins on dreſſa une requête, par laquelle les Profeſſes ſupplioient Sa Sainteté de leur permettre les vœux abſolus. Il s'agiſſoit de la faire ſigner à toute une communauté, dont une partie ne vouloit pas en entendre parler. Les Directeurs employerent toute leur adreſſe ; mais plus ils appuyoient ſur la néceſſité de ce changement, & ſur les perfections de la vie monaſtique, plus les Dames trembloient d'en être indignes. Les unes demandoient du temps pour y penſer ; la plupart offroient en pleurant de s'aban-

donner aveuglement aux conſeils de leur bienfaictrice ; les autres n'oſoient parler, & ce ſilence déſoloit Madame de Maintenon.

Elle ne traita plus cette matiere que tête-à-tête avec celles qui y avoient du penchant, & par maniere de converſation avec tout le reſte. Ce qui réuſſit ſi bien, que les plus rebelles ſe ſoumirent. Cet air déſintéreſſé diſſipa tous les ombrages. Les intérêts humains, qui prennent plaiſir à ſe mêler aux affaires les plus ſaintes pour en corrompre le principe, eurent quelque part à celle-ci ; les Dames crurent que leur complaiſance ſeroit utile à leurs parents, & ſe ſacrifierent une ſeconde fois au bonheur de leur famille. On les lia par des actes ſur leſquels on ne les conſulta point ; on leur reprit l'original de leurs anciennes conſtitutions ; on leur enleva d'autres écrits qui pouvoient juſtifier leur réſiſtance.

Le P. Bourdaloue propoſa, pour tout concilier, d'établir les vœux ſimples & les vœux abſolus, les premiers juſqu'à l'âge de trente ans, les autres, pour celles qui voudroient les prononcer. Cet arrangement emprunté des Jéſuites, l'Ordre le plus ſagement conſtitué, favoriſé par le P. de la Chaiſe, goûté du Roi, approuvé

par Madame de Maintenon, fut rejetté par l'Evêque, trop ſaint pour ſentir combien il étoit ridicule dans un ſiecle éclairé de permettre à des enfants de diſpoſer de leur liberté, & dur en tout temps de confier le bonheur de leur vie aux promeſſes d'une ferveur paſſagere.

Le Nonce Cavallerini, après avoir eu ſa premiere audience du Roi, vint à St. Cyr, accompagné par Saintot, Maître des Cérémonies. Il dit à Madame de Maintenon, que Sa Sainteté l'avoit chargé deux fois en pleine audience de lui marquer ſon eſtime. Il lui rendit un Bref très-glorieux, qu'elle auroit enſeveli dans l'oubli, ſi la Daterie de Rome n'en eût envoyé copie en France. Dès qu'il fut public, on dit unanimement, que cette piece valoit un contrat de mariage; car quelque pente qu'on ſuppoſe à la Cour de Rome, de conduire les choſes ſaintes par des reſſorts profanes, un Pape ne ſe met point aux genoux de la maîtreſſe d'un Roi. Après les premiers compliments, le Nonce ajouta que le St. Pere attendoit de ſon zele pour la Religion, qu'elle porteroit le Roi à pacifier ce qui pourroit reſter des différends entre S. M. & le St. Siege, & qu'elle contribueroit à la paix de la Chretienté. Elle répondit, que

ſon attachement au Roi ne lui permettoit pas d'autres ſentiments ; qu'elle ſe trouvoit bien indigne de ceux que le Pape avoit pour elle, & qu'elle étoit ravie qu'une Nonciature d'une ſi grande importance fût tombée entre les mains d'un Prélat ſi diſtingué ; qu'il reconnoîtroit la piété du Roi, en voyant St. Cyr, ſes bonnes intentions par ſes diſcours, & ſon amour pour la paix par toute ſa conduite.

Le lendemain, le Nonce lui envoya les préſents du Pape, qui conſiſtoient en bagatelles de toilette & en une belle châſſe remplie des oſſements de *Dieu-Donné*, qu'elle avoit épouſé, & qu'on venoit juſtement de déterrer dans les catacombes de Rome.

(1) Cette viſite augmenta la vénération des Profeſſes. Elles en peſoient toutes les circonſtances, & toutes les rempliſſoient d'étonnement. Madame de Maintenon leur diſtribua les chapelets & les parfums du Pape ; & cette libéralité ne nuiſit pas à ſes vues. Mais il étoit bien dur de ſe lever à cinq heures en toute ſaiſon ! Pendant quinze jours, elle partit de

(1) An. 1692.

Verſailles à cinq heures du matin ; elle arrivoit à St. Cyr avant l'Oraiſon ; & ſouvent elle éveilloit la Communauté. Elle compoſa des diſcours pleins de ce goût de ſpiritualité qu'on ne prend point à Verſailles. Elle aſſiſta pendant un mois à tous les exercices ; les Profeſſes n'oſerent ſe plaindre du joug qu'elle portoit elle-même ; leur régularité augmenta : les manches s'allongerent ; les voiles s'abaiſſerent, on évita les vues de dehors ; le recueillement fut extrême ; on ſigna la requête ; le Cardinal Janſon la préſenta ; le Pape lui dit : » On ne peut rien refuſer à la » Dame du Roi : " le Bref arriva, & permit de conſerver l'ancien habit, & de ne point prendre cette guimpe ſi haïe.

Madame de Loubert, Supérieure, donna l'exemple de l'humilité, & rentra la premiere dans les exercices du noviciat. Il falloit des maîtreſſes dignes de telles novices; Madame de Maintenon jetta les yeux ſur les filles de la Viſitation de Chaillot ; elle goûtoit fort le Fondateur de cet Ordre ; elle trouvoit ſur-tout dans ſes Epîtres, des inſtructions merveilleuſes pour mener une ame à Dieu ; elle répétoit ſouvent, que le caractere de St. François de Sales étoit cette charité aimable qui gagne les cœurs, & qu'il por-

toit au renoncement de soi-même, quoiqu'il n'exigeât rien d'extraordinaire. Madame Priolo gouvernoit Chaillot avec réputation. Me. de Maintenon lui proposa de former St. Cyr. Après quelques refus de cette Religieuse, & plus encore de son Couvent, Me. de Maintenon alla la prendre à Chaillot dans un carrosse du Roi, & la mena en triomphe à St. Cyr, où toutes les Professes, hormis Madame d'Auzy, qui rentra dans le monde, commencerent leur noviciat.

Le Roi honora d'une visite celle qui le conduisoit. Il félicita Madame Priolo de ses premiers succès, & lui parla plusieurs fois en particulier. Il dit à la maîtresse des Novices, qui paroissoit fort édifiée de tant de bons exemples: » Tout ce » que je leur demande, c'est de suivre » les vôtres." Il demanda des nouvelles de Madame de Loubert, qui venoit de se déposer: » On a peine, dit Madame » de Maintenon, à l'appercevoir; elle » est toujours à la derniere place, & » la premiere aux Offices les plus bas. » Dans tout état, répondit le Roi, » il faut aimer à faire ce qu'on com» mande aux autres." Madame de Main» tenon lui présenta une feuille de papier blanc, avec priere d'y écrire ses

inventions. Le Roi y mit ces mots : *Choix de bons Sujets, & fidélité aux regles.* Me. Priolo lui dit, que beaucoup de Demoiſelles demandoient d'être admiſes au Noviciat : » Il faut, répondit-il, leur faire » deſirer cette grace, & choiſir les meil- » leures. Sire, reprit Madame de Main- » tenon, vous avez donc cela bien à » cœur ? Oui, ajouta le Roi. Choiſir de » bons ſujets, & maintenir les regles, » eſt toute la ſcience de tout Gouver- » nement. Si vos vues ſont ſuivies, dit » Madame Priolo, il ſortira de St. Cyr » de grandes vertus ; & Votre Majeſté » aura fait un grand bien. Il eſt juſte, » répondit-il, que j'en faſſe ici pour ré- » parer le mal que j'ai fait ailleurs. Adieu, » Meſdames, votre temps eſt précieux, » & je ne veux pas interrompre vos exer- » cices. Vous leur ſeriez, dit Madame » de Maintenon, un bon ſurveillant ; car » vous avez du penchant à l'exactitude & » même à la ſévérité. Oui, repliqua-t-il ; » & ſans une vigilance continuelle, les » meilleures ſociétés dégénerent. "

Les Maîtreſſes & les Novices répondirent aux deſſeins du Roi. Les Dames de la Viſitation admirerent dans les Dames de St. Louis, plus de perfections qu'elles ne leur en donnerent. Le Noviciat

dura un an entier, & n'interrompit pourtant pas l'éducation. Le ſoin en fut confié aux filles de la Congrégation du P. Barré : Mademoiſelle Balbien ſervit de Maîtreſſe générale des claſſes ; & Madame de Maintenon ſe trouva par-tout.

(1) Après que les Dames eurent fait profeſſion, Madame de Fontaine fut élue Supérieure. Madame de Loubert étoit entrée avec ferveur dans le noviciat, & s'y étoit conduite avec édification. Mais, ſoit averſion pour la ſupériorité, ſoit crainte d'un engagement plus étroit, elle ne fit point les vœux ſolemnels, & pria Madame de Maintenon de la garder dans la Maiſon, où elle imiteroit la régularité de celles dont elle n'oſoit imiter le détachement.

Le Roi honora la nouvelle Supérieure de ſes conſeils, & les Dames de Chaillot de ſes éloges. Une Religieuſe écrivit la relation de cette viſite ; & je rapporte ces entretiens, quoiqu'un peu monotones, parce que mille gens ſont curieux d'ouïr parler un Roi, & cent mille, curieux d'entendre celui-ci. Il entra dans la ſalle de la communauté avec Me. de Maintenon. Il fit aſſeoir les Dames ; & après avoir remercié Madame Priolo, il dit à

(1) An. 1694.

Madame de Fontaine : » Je juge de votre » capacité par le choix qu'ont fait de » vous M. de Chartres, Madame Priolo » & Me. de Maintenon ; ce ſont de bons » connoiſſeurs en mérite ; je ne doute » point que vous ne rempliſſiez leurs eſ- » pérances ; & vous ſaurez, Madame, al- » lier la fermeté à maintenir ce qu'on » vient d'établir, à une grande douceur » néceſſaire dans toutes les nouvelles inſ- » titutions. Les Dames montreront par » leur docilité, qu'elles ſe ſont librement » vouées à Dieu ; & l'intérieur répon- » dra à cet extérieur que j'admire. Dans » tout état, il faut aſpirer à la perfection ; » vous la trouverez, Meſdames, dans la » fidélité au vôtre. »

Madame Angélique de Beauvais, Religieuſe de la Viſitation, fille de la femme de chambre qu'il avoit aimée, & Sécretaire de Madame Priolo, parut ſurpriſe de le voir ſi inſtruit des obligations de la vie religieuſe. » Quand vous voudrez, » lui dit le Roi, j'aurai avec vous une » conférence, que je ſoutiendrai fort bien ; » vous la ſoutiendrez encore mieux ; car » votre vocation a été bonne : la Reine » ma mere s'y oppoſoit ; vous avez bien » ſoutenu ce que vous avez bien com- » mencé ; c'eſt un grand bonheur de ſe

» donner à Dieu dès ſes premieres années."

Enſuite il parla du deſſein qu'il avoit eu d'abord de fixer les Dames de chœur au nombre de trente-ſix. » Mais je com-» prends, ajouta-t-il, qu'il en faut davan-» tage pour une ſi grande maiſon ; il vaut » mieux que les Profeſſes ſe ſervent elles-» mêmes, que d'être ſervies ; l'obéiſ-» ſance ſied plus à une Religieuſe, que » le commandement ; en faiſant ce qu'au-» roient fait les Converſes, vous prati-» querez une vertu de plus. Il s'agit de » remplir judicieuſement ces places de » nouvelle création ; choiſiſſez ſans égard, » ſans complaiſances ; ſi l'on veut faire » le bien général, il ne faut point penſer » à ſoi. Vous avez, dit-il à Madame Prio-» lo, vous avez tout réglé ſi ſagement, » que les choſes iront comme d'elles-» mêmes : tout le monde eſt enchanté de » vous, & Noailles eſt tout Priolo. Il » m'a parlé de votre pere comme d'un » homme d'eſprit, & de ſon Hiſtoire en » Latin que je n'entends pas : car vous » ſavez, dit-il à Madame de Beauvais, » qu'on a fort négligé mon enfance, & » que j'ai reçu une moins bonne éduca-» tion que celle que j'établis à St. Cyr." Se tournant vers Me. de Maintenon,

il ajouta : » J'eſpere que les Dames de » Chaillot aideront toujours celles de St. » Louis de leurs conſeils. En vérité, Sire, » lui dit une d'elles, on a bien tort d'ac- » cuſer Votre Majeſté de haïr les Reli- » gieuſes. Je les hais fort dans le monde, » répondit-il ; mais je les aime & les ho- » nore dans leur couvent. " Il remercia celle-ci des ſoins qu'elle avoit pris de ſon nombreux Noviciat : il les laiſſa toutes, pénétrées de ſes bontés.

Voilà par quels degrés St. Cyr eſt devenu ſolide, & n'a plus à redouter les légéretés de l'eſprit humain. Les Dames ſoumiſes à la regle de St. Auguſtin, adorent & chériſſent leurs vœux, voyent dans leurs liens la perpétuité de leur maiſon, & ne ceſſent de bénir le Ciel d'avoir inſpiré à Madame de Maintenon le deſir de faire le bien, & le talent de l'affermir.

LIVRE NEUVIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Rapports & Conſeils.

ON répandit dans le monde, & ſurtout dans les pays étrangers, où la calomnie & le menſonge pouvoient mieux s'accréditer, que Me. de Maintenon ne s'occupoit que d'affaires ; qu'elle avoit changé toute la Cour par ſes intrigues ; qu'elle avoit voulu avoir place au Conſeil ; que Mr. le Dauphin lui avoit demandé en terme énergiques à quel titre ; qu'elle y étoit entrée malgré les Princes & les Miniſtres ; & que Monſeigneur en avoit marqué ſon mécontentement en ſe retirant à Meudon. On vendit des eſtampes, où l'on voyoit le Roi & Madame de Maintenon ſe donnant la main droite, & ſoutenant chacun de la gauche un globe ſous lequel s'affaiſſoient les épaules d'Atlas, avec ces mots : NOUS MAINTENONS.

Ces bruits n'avoient pas le moindre fon-

dement : ils durent pourtant encore ; & peu s'en faut qu'une femme dont toute l'ambition étoit de faire d'un Roi un Saint, ne ſoit regardée parmi nous comme une Frédégonde.

Si Me. de Maintenon avoit voulu gouverner, le Roi ne l'auroit pas ſouffert. Nul Prince ne fut plus jaloux de ſon autorité. Ce qui perdit Louvois, ce fut le deſpotiſme que ce Miniſtre vouloit exercer ſur lui. Le Roi voyoit qu'elle étoit fort éloignée de vouloir donner des conſeils, & ne l'en crut que plus capable d'en donner de bons.

Il avoit une ſi haute idée de ſon jugement, qu'il lui diſoit : » On donne aux » Papes le titre de Sainteté, aux Rois, » celui de Majeſté, celui d'Excellence, » aux Ambaſſadeurs ; il faudroit vous » appeller *Votre Solidité.*" Ce fut par cette ſolidité de jugement qu'elle s'éloigna des affaires, & qu'elle n'y entra que par complaiſance pour le Roi, ou à la ſollicitation de ſes Directeurs, plus inquiets ou plus ambitieux qu'elle.

Ce Prince tenoit rarement Conſeil. Des aſſemblées où les contradictions embrouilloient & traînoient en longueur les affaires, où le partage des ſentiments le jettoit dans l'incertitude, ne pouvoient être

de ſon goût. Il aimoit la célérité, haïſſoit la diſpute, & ne vouloit pas entendre tout, parce qu'il vouloit tout voir. L'Etat étoit donc ordinairement gouverné par demi-Viſiriat: les Miniſtres avoient leur jour, travailloient ſéparément avec lui, & étoient les maîtres chacun dans ſon département. Comme les bornes de leur autorité étoient bien marquées, ils n'empiétoient pas ſur leurs droits reſpectifs. Ils oublioient cette fureur de ſe détruire mutuellement, qui ſemble être attachée à leur place. Car ſi la méthode des rapports empêche le Prince d'être éclairé, elle empêche auſſi le Miniſtre d'être intriguant. Auſſi a-t-on vu rarement, ſous ce regne, ce qu'on a vu ſi ſouvent depuis, des Miniſtres déplacés par des Miniſtres.

Louvois étant allé travailler, un jour que le Roi étoit indiſpoſé, Madame de Maintenon, qui étoit dans la chambre, voulut ſe retirer. Le Roi la retint, lui diſant: » Reſtez, Madame; Mr. de Lou» vois ſait qu'on peut ſe fier à vous, & » peut-être ne nous ſerez-vous pas inu» tile. " Louis, aidé de la préſence de Me. de Maintenon, dans les yeux de laquelle il cherchoit une approbation qu'il y trouvoit toujours, penſa ſi bien, fut

ſi ſupérieur à Louvois, & ſi ſatisfait de lui-même, qu'il ſe propoſa de ſe donner ſouvent le même avantage & les mêmes lumieres. Il ſe ſervit donc de Me. de Maintenon, comme d'un frein contre la tyrannie de ſes Miniſtres. Louvois & Seignelai murmurerent. Le Roi en fut indigné; & pour les en punir, les fit travailler dans la chambre même de Me. de Maintenon. Tous les Miniſtres s'unirent contre cette bruſque innovation. Nous ſommes avilis! diſoient-ils; il étoit bien plus sûr qu'ils ſe voyoient dépendants. Le Roi accoutumé à être obéi avec joie, incapable de revenir, quand il ne devoit ſa prévention qu'à lui-même, ferme contre les obſtacles, voulut réellement donner de l'exercice à leur jalouſie; & Madame de Maintenon, qui, dans ces petits Conſeils, n'étoit d'abord que compagnie, enſuite témoin, y fut bientôt quelque choſe de plus.

Le deſtin de l'Etat ſe décidoit dans ſon appartement, le même qu'occupe aujourd'hui M. le Comte de Clermont; les Miniſtres n'avoient point d'autre lieu fixe. Il y avoit un bureau où le Roi prenoit ſa place, & ſe faiſoit rendre compte des détails dont il les chargeoit. Madame de Maintenon ſe retiroit ſouvent pour prier

Dieu. Quand elle reſtoit, elle ſe plaçoit dans ſa niche, & prenoit ſa quenouille ou un livre. Quand l'affaire jettoit le Roi dans l'indéciſion, il tâchoit de lire ſur ſon viſage le meilleur avis : quelquefois il le lui demandoit : *Qu'en penſe votre ſolidité?* lui diſoit-il ; ou bien, *votre ſolidité, Madame, approuve-t-elle cela?* Quand le Miniſtre s'obſtinoit, le Roi la prenoit pour arbitre : *Conſultons la raiſon*, diſoit-il.

Madame de Maintenon n'aimoit pas les affaires, mais en avoit l'eſprit, dont le ſang-froid, la juſteſſe, la diſcrétion, l'amour de la patrie, & la défiance ſont les parties eſſentielles. Tous les jours invitée par le Roi, qui avoit moins d'égard à ſon inclination qu'à ſa capacité, elle fut forcée d'y prendre part ; mais elle ſut ſe garantir de l'intrigue, & n'eut jamais cet eſprit de Cour, qui conſiſte à duper ſans ceſſe ceux dont on craint ſans ceſſe d'être dupe. Voilà pourquoi la Cour a moins applaudi à ce qu'on a publié d'elle, que la Ville, meilleur juge, parce qu'il eſt moins frivole & moins vicieux. A Verſailles, les uns diſoient, qu'elle étendoit trop ſon crédit ; les autres, qu'elle l'étendoit trop peu : à Paris, on l'admiroit d'avoir ſu ſe contenir dans les bornes de ſon état.

On voit dans ſes lettres, combien il lui en dut coûter pour ſe charger du rôle qu'on lui fit jouer, & combien peu elle s'y prêta. Mais il ne faut pas tout prendre à la rigueur ; on ſe ment ſi ſouvent à ſoi-même ! Madame de Maintenon avoit deux emplois, celui de convertir le Roi, & celui de l'éclairer. Se bien acquitter de l'un & de l'autre, c'étoit, ſans le vouloir, acquérir une grande influence ſur les affaires, en acquérant la confiance de celui qui les régloit toutes. D'ailleurs, le goût pour les choſes du monde, n'eſt point incompatible avec le goût pour les choſes du Ciel. A l'Egliſe, à l'Oratoire, aux pieds d'un Crucifix, on donne l'eſſor à ſon cœur, on ſe remplit des plus pieux ſentiments, on foule aux pieds le monde & tout ce qui lui appartient ; tout ce qu'on écrit au ſortir d'une longue méditation, où l'ame a converſé avec Dieu, où l'imagination s'eſt enflammée par le recueillement, où l'eſprit tendu à des objets ſublimes s'en eſt pénétré, tout ce qu'on écrit tout ce qu'on penſe alors, a un caractere de détachement qui feroit préſumer qu'on eſt incapable d'entrer dans les intérêts qui diviſent les humains. Mais quand le moment de ferveur eſt paſſé, on redevient homme ; des motifs d'amour-

propre, une petite paſſion, la curioſité ſur-tout, peut-être un beſoin de ſe délaſſer des fatigues du recueillement, font diſparoître les réſolutions qu'on avoit priſes; on eſt auſſi prudent, auſſi délié, auſſi pénétrant, que ſi l'on n'étoit pas dévot: on tient, comme le Cardinal de Berulle, la Bible d'une main, & Tacite de l'autre; les plus ſaints diſent comme Me. de Maintenon, » Dieu m'y a miſe, tâchons de » faire le moins mal que nous pourrons."

Madame de Maintenon entra donc dans les affaires, puiſqu'elle les ſavoit toutes: elle gouverna, beaucoup moins à la vérité qu'on ne l'a cru, mais beaucoup plus qu'elle ne le croyoit elle-même, & infiniment plus qu'elle n'auroit voulu. Son empire étoit celui d'une femme ſenſée, peu curieuſe, froide, qui n'eſt conſultée ſur rien par un mari qui ne peut s'empêcher de lui dire tout.

Les Miniſtres, qui connoiſſoient mieux qu'elle-même ſon crédit, & qui, à force de ſe l'exagérer & de le craindre, le firent réellement ſupérieur au leur, la prévenoient ſur les matieres qu'ils devoient rapporter, conféroient avec elle ſur les choſes délicates ou épineuſes, afin de s'aſſurer le ſuffrage du Roi; la prioient d'appuyer des avis dont ils lui prouvoient

l'utilité, & tâchoient de pénétrer ſon ſentiment ſur les promotions, ſur le choix des ſujets, & ſur mille choſes qui ne ſont que de ſimple conſidération, & que les hommes en place laiſſent regarder au Peuple & aux Courtiſans comme l'eſſentiel du pouvoir. Cette conduite produiſit ſon effet naturel, & la rendit encore plus modérée : Cela me paſſe, diſoit-elle à ceux que les Miniſtres lui envoyoient ; *ce ſont des affaires d'Etat qui ne ſont point de mon reſſort.* Par-là les importuns & les affaires revenoient aux Miniſtres, qui avoient une raiſon de plus pour les conduire à leur gré, & pour les expédier plus lentement.

Il ne tint qu'à elle d'entrer au Conſeil : elle y parut même deux fois. Mais ſoit qu'elle fût moins jalouſe de ſon autorité que de la gloire de Louis, ſoit qu'elle craignît le retour de la défiance d'un Prince quelquefois complaiſant, toujours impatient du joug, ſoit que ſa droiture fût révoltée de la lâche uniformité des avis, elle ſembla en être dégoûtée : » On m'a de-
» mandé le ſecret, diſoit-elle : mais on a
» examiné des objets ſi peu importants ;
» ceux qui les ont diſcutés m'ont paru
» ſi ridicules & ſi faux, que ce ſecret eſt
» bien plus utile aux Miniſtres qu'aux af-

» faires. " Plus de deſirs d'aſſiſter à ces délibérations : mais elle n'avoit que plus d'aſcendant ſur Louis dans le tête-à-tête. Tantôt elle étoit ſon Secretaire ; tantôt Louis étoit le ſien.

Elle recevoit de tous côtés des placets, dont elle rendoit compte au Roi, qui lui répondoit quelquefois favorablement, & quelquefois auſſi lui diſoit : » Je » ne veux entendre parler d'affaires que » par mes Miniſtres. " Ces jalouſies d'autorité étoient bientôt réparées par les épanchements de la plus intime confiance. Me. de Maintenon les recevoit, comme attendant le retour des jalouſies. Les premiers refus du Roi l'affligerent vivement : mais toujours perſuadée qu'elle étoit née pour les autres, toujours cruelle à elle-même, elle s'y endurcit ; & pendant vingt-ſix ans, il ne lui échappa pas une plainte : voulant tout ardemment, irritée de la moindre réſiſtance, mais enchaînant ſes impatiences & étouffant ſes murmures. Quand le Roi nommoit aux places vacantes, il lui demandoit toujours ſon avis ſur les prétendants : mais rarement il choiſiſſoit celui qu'elle ſembloit préférer. Me. de Maintenon étoit ſurpriſe de ces inconſéquences. Le Roi modéroit ce dépit ſoupçonné, en lui diſant : » Aimez-vous

» mieux un tel ? vous n'avez qu'à par-
» ler, Madame. Elle répondoit : Sire, ce-
» lui qui vous ſervira le mieux me plaira
» le plus. » Dans l'occaſion elle propoſoit encore ſon protégé, mais avec une indifférence qui laiſſoit le Roi entiérement libre de l'admettre ou de l'exclure. A la longue, elle obtenoit tout ; mais elle n'emportoit preſque rien d'emblée. Ses projets pour ſes amis avoient ſi ſouvent échoués, le Prince changeoit ſi bruſquement d'humeur, tant d'affaires bien conduites avoient manqué par des bagatelles impoſſibles à prévoir, qu'elle réſolut de de n'avoir plus ni avis, ni inclination. Conſultée, elle expoſoit le pour & le contre avec impartialité : & le Roi éclairé par les lumieres qu'il empruntoit d'elle, croyoit ne ſuivre que les ſiennes.

Souvent on lui adreſſoit des Mémoires contre les Miniſtres. Trop franche pour trahir, aſſez courageuſe pour offenſer, elle les donnoit tous au Roi, & d'ordinaire devant eux. Quand elle les ſurprenoit dans des injuſtices ou des fauſſetés manifeſtes, elle ne cachoit point ſon reſſentiment, elle ne redoutoit pas le leur ; & croyant qu'il étoit plus honnête d'être haïe que de haïr, elle les ramenoit au bien par de ſéveres réprimandes. Nul d'eux ne lui conteſtoit

conteſtoit le droit de prendre un intérêt particulier à la gloire du Roi & au bonheur de ſes peuples. A la Cour, la maîtreſſe fait des perfidies; la femme ſeule, des reproches.

Dans les rapports, les Secretaires d'Etat trouvoient en elle une ſurveillante qui les contenoit dans le devoir. Elle écrivoit un journal de tout ce qui s'y paſſoit; de ſorte qu'inſtruite des faits, elle pouvoit les rappeller dans le beſoin. Ce livre lui rendoit préſentes les circonſtances du même objet éparſes dans divers articles des différents départements, & cette combinaiſon facile la mettoit à portée des bons conſeils. Souvent cachée derriere un rideau, elle interrompoit ſon travail ou ſa priere, pour ſuivre la diſcuſſion d'une affaire qui excitoit ſa curioſité ou fixoit ſon attention. Et quelquefois du fond du cabinet, ſortoit une voix qui corrigeoit les mépriſes ou les menſonges du Miniſtre. Me. de Maintenan n'entroit dans ces délibérations que comme citoyenne & comme dépoſitaire des faits.

Le journal des Audiences étoit un ſecret entre elle & le Roi. Dès que le rapport étoit fini, ils s'en rappelloient enſemble les principales matieres, & Me.

de Maintenon écrivoit les réſultats & leurs motifs. Elle y dépoſoit auſſi l'extrait de toutes les affaires qui ne paſſoient point par les Miniſtres, & les nouvelles de Cour qui pouvoient influer ſur les réſolutions du Conſeil. Louis, le plus laborieux des Rois, conſultoit tous les jours ces cahiers, y voyoit d'un coup d'œil la ſuite des affaires, & y ajoutoit même à la marge des anecdotes, ou des réflexions. Vraiſemblablement ce journal a eu le même ſort que tant de papiers condamnés au feu par Me. de Maintenon : à moins que Mr. de *** ne l'en ait tiré, comme ce ſac de minutes de lettres, que le Roi y jettoit comme inutiles, & que ce Seigneur conſerve dans ſon cabinet comme les plus précieux témoins de l'eſprit & de l'application de Louis XIV.

CHAPITRE II.

Travaux & Camp de Maintenon.

QUoi qu'il en ſoit, Louvois, trop vif pour n'être pas ennuyé des détours que prenoient toutes les affaires,

trop haut pour ramper toujours aux pieds d'une femme qu'il avoit vue cent fois dans ſon anti-chambre, ſe propoſa de ſubjuguer Me. de Maintenon, & employa contre ſon ennemie particuliere ce qu'il auroit employé contre les ennemis de l'Etat : des ſommes immenſes, trente mille hommes, & Vauban.

Colbert avoit fait un lieu enchanté de Verſailles, qui, ſous Louis XIII, n'étoit qu'un chenil. Louvois voulut renchérir & forcer la nature. Toutes les eaux étoient tirées d'un étang par une pompe, qui les élevoit & les répandoit dans des canaux qui les diſtribuoient dans les lieux néceſſaires. Mais cette eau croupie étoit trouble & de mauvaiſe odeur. Il projetta donc de faire venir à Verſailles la riviere d'Eure, par un aqueduc qui la conduiſît depuis la montagne de Pirardon juſqu'aux réſervoirs. Ce projet effrayoit tous les Ingénieurs : Louvois l'exécuta ; & il fallut que l'Eure fît onze lieues contre ſon gré, pour porter l'abondance de ſes eaux aux fontaines de Verſailles. Une armée fut employée à ces travaux : deux montagnes furent jointes vis-à-vis Maintenon, par quarante-huit arcades, bâties pour l'éternité. On fit de Pontgoin à Berchere, un canal de vingt mille toiſes. Ce canal, ſur

la ſuperficie de la terre, ſelon ſon niveau, & par bas quinze pieds, & plus ou moins de hauteur ſelon le terrein & le talut des bords, fut double de la profondeur. Dans le fond de Berchere, on fit une levée ou aqueduc de terre rapportée pendant 3607 toiſes à l'aqueduc de maçonnerie placé vers Maintenon. On en fit une autre dans le fond de Maintenon même, dont la hauteur étoit de 216 pieds, où paſſerent les rivieres d'Eure & de Gaillardon. Trois arcades jettées l'une ſur l'autre, comme au pont du Gard, renouvellerent les merveilles des Romains, & la rapidité de l'exécution tint des miraculeux ouvrages, conçus & produits à l'inſtant par les Dieux du Monde enchanté. La terre de Me. de Maintenon fut embellie de tous ces prodiges de l'art.

Elle entra dans ce projet avec la chaleur qu'elle auroit miſe à le combattre, ſi elle en avoit prévu les inconvénients. Le remuement des terres, la taille des pierres, cauſa de grandes maladies. Louvois ne ſe rebuta point, ſes entrailles de fer n'en furent pas attendries : » Qu'ils » meurent, dit-il, en remuant la terre » devant une place ennemie, ou en la » remuant dans les plaines de Beauſſe,

» qu'importe ? c'eſt toujours pour le ſer-
» vice du Roi."

Me. de Maintenon fut expoſée aux murmures les plus outrageux. Voilà donc, diſoit-on, cette modération ſi vantée ! Clagny épuiſoit le tréſor royal ; mais Clagny n'étoit pas cimenté du ſang du peuple. Il faut qu'une armée entiere fonde devant Maintenon : nous eſpérions qu'elle ôteroit au Roi cette fureur de bâtir, & elle s'unit à Louvois pour nourrir cette paſſion : tout ce qui entoure nos maîtres doit donc être méchant, ou le devenir !

On la déchiroit, & elle remédioit aux maux qui déſoloient ſon petit empire. Elle faiſoit des libéralités aux ſoldats, prenoit un ſoin particulier des malades, & réparoit en partie, par la charité, les malheurs que cauſoit le deſir qu'avoit Louvois d'avancer de quelques années les plaiſirs de Louis.

Les voyages du Roi à Maintenon étoient de trois jours. Il n'y menoit que les favoris. De-là la jalouſie des Courtiſans, & leur mécontentement contre celle à qui ces diſtinctions toujours odieuſes étoient attribuées. Le Château ſeul en étoit coupable : le Roi avec la plus petite ſuite y étoit fort étroitement logé :

& Me. de Maintenon ne vouloit point qu'il fût aggrandi, ſoit pour éviter les comparaiſons, ſoit qu'elle craignît la dépenſe. L'ameublement n'avoit rien de magnifique ni de recherché. Elle n'avoit qu'à deſirer : & tout ce que les Indes avoient de riche, la France de galant, l'Angleterre de fini, auroit ſoudain orné ſa maiſon. Les fréquentes viſites du Roi auroient autoriſé ce luxe. Mais le plus bel appartement étoit tapiſſé de damas ; & elle demandoit encore s'il ne l'étoit pas trop richement : tant elle craignoit de reſſembler à ſon ſiecle ! tant elle devoit en tout faire rougir le nôtre !

CHAPITRE III.

Chevaliers de l'Ordre du St. Eſprit.

CEpendant les travaux de Maintenon la réconcilierent avec Louvois, qui par-là fut maître de la promotion des Cordons-bleus. Il n'y en eut jamais d'auſſi nombreuſe : elle fut de ſoixante-quatorze Chevaliers. Le Miniſtre ſe chargea de remplir ce nombre, & de faire des heureux, des ingrats, & des mécontents. Me. de

Maintenon n'eut pour elle que d'Aubigné, Montchevreuil, & Villarceaux. L'élévation du premier n'étonna perſonne ; mais on ſe reſſouvint du portrait, & les méchants dirent que les deux autres devoient la leur aux foibleſſes de Me. Scarron, l'un pour les avoir dites, l'autre pour les avoir cachées.

La liſte devenue publique fut fort critiquée (1). Mais il eſt remarquable que la France avoit alors tant d'hommes d'un mérite diſtingué, qu'on en fit une tout auſſi nombreuſe de ceux à qui le public donnoit l'ordre, & que ſoixante-quatorze nommés dans le même jour ne l'avilirent point.

Le Roi offrit le Cordon à M. le Prince de Soubiſe, à condition qu'il marcheroit après les Ducs. M. de Soubiſe refuſa, & requit que ſon refus fût enrégiſtré dans les Archives de l'Ordre. Les Ducs diſputerent la préſéance à la Maiſon de Lorraine. Le Roi leur dit : » J'ai lu votre » Mémoire : j'ai trouvé que les Princes

(1) Le Roi que ſa bonté réduit à mille épreuves,
Pour ſoulager les Chevaliers nouveaux,
En a diſpenſé vingt de porter des manteaux,
Et trente de faire des preuves.

» Lorrains vous ont ſouvent précédé : ſi » la raiſon eſt pour vous, l'exemple eſt » contre vous. " Le Duc de Luxembourg s'écria : » Il y a une choſe que je ne con- » çois point. " Et quoi ? dit Louis. » Qu'un » Bourbon puiſſe ſouffrir, puiſſe voir un » Guiſe," répondit Luxembourg. Le Prince de Monaco conſentit à prendre rang comme Duc de Valentinois. Le Roi loua ſa modération, & M. d'Armagnac & le Comte de Soiſſons rougirent de ne l'avoir pas imitée.

CHAPITRE IV.

Le Roi & la Reine d'Angleterre.

L'Europe étoit menacée d'un embraſement général, & Louvois ſouffloit par-tout le feu de la guerre, pour ſe tirer, en occupant le Roi, de la dépendance où il étoit durant la paix. Les réunions (1) des chambres de Metz & de

(1) » Nous avons cru d'abord, dit M. de V » Tome V, p. 190, qu'il y avoit eu une Cham- » bre de Beſançon réunie à celle de Metz. Nous » avons conſulté tous les Auteurs ; nous avons » trouvé que jamais il n'y eut à Beſançon de

Beſançon, l'invaſion des places Eſpagnoles, de Strasbourg & de Caſal, la hauteur avec laquelle le Roi avoit ſoutenu le droit des franchiſes, que tous les Princes Catholiques avoient abandonné, comme s'il eût prétendu régner au milieu de Rome même, avoient irrité toutes les Puiſſances de l'Europe. Une ligue redoutable ſe formoit contre lui : & il étoit apparent que l'Empereur, après avoir vaincu les Turcs, s'en déclareroit le chef, & tourneroit ſes forces contre la France. Louvois ſoutenoit qu'il falloit prévenir ces dangers.

De La Haye, Guillaume d'Orange cabaloit dans toutes les Cours. La bataille de St. Denys donnée après la ſignature de la paix, avoit montré ce qu'on devoit attendre de lui. Gourville lui en témoignant ſa ſurpriſe, ce Prince prodigue du ſang humain lui répondit, qu'il n'avoit pu ſe refuſer cette derniere leçon de ſon métier. Je ne ſais ce qu'en penſeront

---

» chambre inſtituée pour juger quelles terres voi-
» ſines pouvoient appartenir à la France. Il n'y
» eut en 1680 que le Conſeil de Briſac & celui
» de Metz chargés de réunir à la France les ter-
» res qu'on croyoit démembrées de l'Alſace &
» des trois Evêchés. "

nos Héros; mais ſi le propos eſt vrai, Guillaume méritoit de commander à des ours, & d'être dévoré par eux. Il écrivit au Roi, & lui demanda ſon amitié: le Roi lui répondit: *J'ai reçu la lettre par laquelle vous me demandez mon amitié: je vous l'accorderai quand vous en ſerez digne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en ſa ſainte garde.* A l'ouverture de cette lettre: » Je ne puis, dit le Prince, avoir ſon » amitié: eh bien! j'aurai ſon eſtime. »

Tandis que Jacques II, gouverné par une femme bigote & par un Chancelier cruel, menaçoit de défendre d'être Proteſtant à un peuple qui lui avoit permis d'être Catholique, le Prince d'Orange ſon neveu & ſon gendre, appellé en Angleterre par une puiſſante faction, y projettoit ſecretement une deſcente. Les Etats-Généraux refuſant de créer un fonds pour l'entretien de neuf mille matelots, il entra dans l'aſſemblée, & ne dit que ces mots: » Meſſieurs, il y aura guerre le » printemps prochain: je demande qu'on » enrégiſtre cette prédiction (1). » Le

(1) Remarque de M. de V. Tome V, p. 192. » Ce mot a été recueilli par pluſieurs perſonnes, & l'Abbé de Choiſy le place vers l'an-

Comte d'Avaux (1) pénétroit toutes ſes meſures. Barillon détruiſoit les avis du Comte d'Avaux : celui-ci rempliſſoit le

---

» née 1672. Il peut mériter quelque attention, » parce qu'il annonçoit de loin les ligues que forma » Guillaume contre Louis XIV. Mais, dit M. de » V., il n'eſt pas vrai que ce fût à la paix de Ni- » megue que le Prince d'Orange ait parlé ainſi ; » il eſt encore moins vrai que Louis XIV eût écrit » à ce Prince la lettre qu'on lui attribue. On ne » s'exprime ainſi qu'avec ſon vaſſal. On ne ſe ſert » point de telles expreſſions envers un Prince avec » qui on fait un traité. Cette lettre ne ſe trouve » que dans les Mém. de Maintenon, &c.

» Les neuf mille matelots, dit encore M. de » V., Tome V, p. 211, étoient prêts dès l'année » 1687. Le Comte d'Avaux ne dit pas un mot » du prétendu diſcours du Prince d'Orange. Il » ne ſoupçonna le deſſein de ce Prince que le 20 » Mai 1688. Voyez ſa lettre au Roi du même » jour. "

(1) Voyez ſes Négociations, imprimées à Paris en 1753, avec privilège, quoiqu'on eût pu épargner cette confuſion à nos Penſionnaires d'Hollande, & qu'on n'eût jamais dû permettre la publication d'un livre, qui dévoilant tous les myſteres de notre politique, empêche qu'on ne faſſe jouer aujourd'hui les mêmes reſſorts avec le même ſuccès. Un membre des Etats-Généraux corrompu par la France, ſe vendra déſormais plus chérement : il dira qu'on ne peut compter ſur la diſcrétion de notre Cour : il craindra d'être un jour déshonoré comme ſon grand-pere par les papiers du corrup-

Roi de France d'allarmes réelles : & Barillon berçoit le Roi d'Angleterre de fauſſes eſpérances. Jacques, tous les jours averti par Louis des ſecouſſes qui menaçoient ſon trône, s'y croyoit inébranlable. Il continuoit de travailler à la réunion de ſes ſujets au ſaint Siege : & cependant le Pape donnoit à Guillaume deux cent mille ducats, pour aſſurer le ſuccès d'un armement qui tendoit à détruire en Angleterre le Papiſme.

(1) Le Prince d'Orange met à la voile, accompagné de neuf cents Officiers Huguenots diſtribués dans les différents bataillons, & du Maréchal de Schomberg, qui ſeul vaut une armée. Les éléments ſemblent ſe déclarer contre ſon entrepriſe. Il relâche dans les Ports de Hollande. Innocent XI fait dire des milliers de Meſſes pour l'heureux voyage de l'hérétique, comme pour rendre une eſpece d'hom-

---

teur, qu'on publiera ſans précaution & ſans chiffre. Lorſque ces Négociations parurent en Hollande, les Magiſtrats en ordonnerent une édition tronquée ; & la Cour de La Haye, une traduction fidelle en Hollandois, pour apprendre au peuple ce que ſes députés ont été dans tous les temps.

(1) Octobre 1688.

mage à la Religion que ce Pontife trahit. La flotte débarque enfin à Torbay. L'Angleterre reçoit Guillaume comme ſon libérateur, & rejette Jacques comme ſon tyran.

Seignelay avoit offert au Roi quarante vaiſſeaux aſſez-tôt prêts pour fermer le paſſage à la flotte Hollandoiſe. Louvois s'y oppoſa, & ſoutint qu'il falloit faire une diverſion. Au-lieu d'aſſiéger Maeſtricht qui eût occupé les Hollandois, on aſſiégea Philipsbourg, qui réunit tout l'Empire contre la France (1). On déclara trop tard la guerre aux Provinces-Unies : ſi l'on eût attaqué la Hollande deux mois plutôt, les Stuards régneroient encore.

Lauzun, qui pour revenir à Verſailles avoit pris le chemin de Londres, ſe chargea de conduire en France le Roi & la Reine d'Angleterre, auxquels le Prince Guillaume avoit donné ordre d'en ſortir. De Calais, il écrivit au Roi, que Jacques lui avoit commandé de ne remettre la Reine qu'entre ſes mains, & que lui, Lauzun, étoit bien malheureux de n'avoir pas la permiſſion de ſe préſenter devant S. M. Louis lui permit de revenir

(1) 3 Décembre.

à la Cour, & pria Mademoiſelle d'approuver cette récompenſe d'une action ſi heureuſe.

L'arrivée de la Reine d'Angleterre mit tout Verſailles en mouvement. La Cour s'occupoit auſſi ſérieuſement des grands objets de l'étiquette, que le Conſeil du rétabliſſement de ſon mari. Me. de Maintenon ne daigna pas entrer dans ces petits démêlés. La jalouſie du rang, à laquelle on ſacrifie tout, n'effleura pas ſeulement ſon ame. La Reine d'Angleterre lui donna le baiſer & le tabouret, double honneur, dont la moitié fut refuſée aux Ducheſſes. Lorſque Me. de Maintenon alla la voir, la Reine qui étoit dans le déſordre, la fit attendre un inſtant, ſe répandit en excuſes, & la reçut dans ſon cabinet, où perſonne n'étoit admis.

Quelques jours après, le Roi Jacques arriva. Louis, dont, quelques mois auparavant, il avoit mépriſé la protection, le reçut comme il auroit reçu le plus heureux des Souverains. Les dévots ſe réjouirent de voir un Roi Confeſſeur : les Jéſuites furent enchantés que ce Confeſſeur fût de leur Ordre, & ſe flatterent de lui être néceſſaires au point de le devenir à Louis. Les Courtiſans ne virent en Jacques ſecond qu'un homme qui ne ſa-

voit pas repréſenter, qui portoit mal ſon épée, qui enfonçoit trop un grand chapeau, qui, au-lieu de s'occuper de ſes malheurs, alloit remercier une Carmélite (la Mere Agnès) de l'avoir la premiere ramené à une Religion à laquelle il les devoit tous. Ceux qui ſe ſouvenoient de l'avoir vu ſans mœurs dans ſa jeuneſſe, n'étoient pas ſurpris de lui voir tant de cette eſpece de Religion. La Nation ne s'intéreſſa point à la triſte deſtinée d'un Prince qui y paroiſſoit inſenſible, & dont la fuite précipitée avoit laiſſé vacant un Trône ſous les débris duquel il auroit dû s'enſevelir. Les politiques ſe partagerent ſur cette fuite, que tous les braves condamnerent. Les uns diſoient, qu'il falloit ſe défier d'un peuple toujours féroce, alors furieux; que le régicide de Charles I, étoit bien effrayant pour Jacques II, plus criminel que lui, & que Guillaume n'étoit pas meilleur que Cromwel. Le Prince d'Orange, diſoient les autres, auroit forcé ſon beau-pere à redreſſer les griefs de la Nation opprimée, à renoncer à l'alliance de la France, à quitter peut-être une Religion qui étoit entre ſes mains l'inſtrument de la tyrannie. Il en eût coûté la tête à quelques Miniſtres, à quelques Miſſionnaires : mais la conſ-

titution d'Angleterre, formée de trois pouvoirs, s'armoit contre les fauteurs du deſpotiſme, & mettoit à couvert le deſpote. L'horreur qu'on avoit contre le parricide commis ſur le pere, répondoit de la vie du fils. Le Prince d'Orange, après avoir rétabli la liberté & limité la puiſſance Royale, auroit repaſſé la mer avec le glorieux titre de Protecteur des Nations. Ces conjectures furent juſtifiées par les ſuites de la révolution, par les pieges que Guillaume tendit à Jacques pour l'engager à fuir, par la pitié du peuple pour ſon maître fugitif, & par le ſang-froid avec lequel les Etats du Royaume, ſous le nom de Convention, procédérent à l'élection du Prince d'Orange.

Quoi qu'il en ſoit, Louis, flatté d'avoir parmi ſes Courtiſans un Roi, & jaloux de la gloire de le rétablir, fut le ſeul qui eût pitié de Jacques. Après l'avoir reçu avec magnificence, il le traita toujours avec bonté, & dit ſouvent : » Je veux » qu'on le reſpecte plus que s'il régnoit ". On ſait ce qu'un Seigneur Anglois écrivit à Londres à un de ſes amis : *Dixit Dominus Domino meo : ſede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum.*

Le Roi fut affermi dans ces ſentiments

par Me. de Maintenon, qui lia la plus étroite amitié avec la Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe avoit, comme elle, beaucoup d'eſprit, mais plus de zele que de piété, & plus d'artifice que de conduite. Elle avoit orgueilleuſement régné en Angleterre : elle s'humilia profondément devant Me. de Maintenon. Madame de Sévigné la peint avec des yeux noirs, qui pour avoir pleuré n'en étoient pas moins beaux, une taille riche, le teint fort blanc & fort uni, la bouche ornée de belles dents, un peu maigre, & la phyſionomie la plus intéreſſante, pleine de politeſſe & de dignité. Louis XIV, careſſant le Prince de Galles, la Reine lui dit : » Je béniſſois le ſort de mon fils qui ne » ſent point ſes malheurs : mais à préſent » je le plains de ne point ſentir vos » bontés. »

Jacques implora le ſecours du Pape & de l'Empereur. Le premier lui répondit, qu'il compatiſſoit à ſon infortune ; mais qu'il avoit beſoin de ſes troupes contre la France, & le ſecond, que s'il avoit ſuivi ſes conſeils, il ne ſeroit pas réduit à de ſi humbles prieres. Le Roi d'Eſpagne refuſa d'entendre ſon Miniſtre. Tous les Souverains virent avec indifférence une chûte qui devoit les aigrir ou les conſter-

ner. Les Juriſconſultes avoient propoſé cette queſtion (1) : *Un peuple a-t-il droit de ſe révolter contre l'autorité qui veut le*

(1) » Ce fut préciſément le contraire, ſuivant » M. de V., Tome V, p. 208. On s'oppoſa en » Angleterre à la tolérance du Roi pour la Com- » munion Romaine. On agita cette queſtion : *Si » le Roi pouvoit diſpenſer du ſerment du teſt ceux » qu'il admettoit aux Emplois.*"

M. de V. releve encore ici M. la B. ſur les articles ſuivants qui ſe trouvent dans ce même Chatre : 1°. Sur ce qu'il dit, que le Pape Innocent XI donna au Prince d'Orange deux cents mille ducats pour aller détruire la Religion Catholique en Angleterre.

2°. Sur ce qu'il ajoute, que le même Pape fit dire des milliers de Meſſes pour l'heureux ſuccès de ce Prince. » Il eſt reconnu, dit M. de V., qu'In- » nocent XI favoriſa la ligue d'Augsbourg, mais » il ne fit jamais de démarches ſi ridicules & ſi » contraires aux bienſéances de ſa dignité. L'En- » voyé d'Eſpagne à La Haye fit des prieres pu- » bliques pour l'heureux ſuccès de la flotte Hol- » landoiſe. M. d'Avaux le manda au Roi."

3°. Sur ce qu'il fait entendre que le Comte d'Avaux corrompoit des membres de l'Etat. » Il ſe » trompe, dit M. de Voltaire, c'eſt le Comte » d'Eſtrades. Il ſe trompe encore ſur le temps. » C'étoit vingt-quatre ans auparavant." Voyez la Lettre de M. d'Eſtrades à M. de Lionne, du 17 Septembre 1665.

4°. Sur ce qu'il fait dire à l'Evêque Burnet, pour exprimer un vice du Prince d'Orange, que

forcer à croire? Tous les Princes, en reconnoiſſant Guillaume, la déciderent contre eux-mêmes.

Quel homme, dit-on ſans ceſſe, que ce Guillaume III, qui réuniſſoit contre la France toutes les Puiſſances d'Europe! On peut s'écrier avec plus de vérité : Quel ſpectacle dans l'Hiſtoire, que ce Louis XIV, qu'on n'attaque qu'en ſe mettant vingt contre un! Il ne lui manque que d'avoir ſu qu'un Roi devoit protéger toutes les opinions, & n'en favoriſer aucune. Quelques Hiſtoriens ont accablé de louanges l'heureux Uſurpateur. Mais il eſt ſi aiſé d'être un grand homme, quand on foule aux pieds toutes les loix! Le meurtre des de Witt, le combat de St. Denis, plus digne d'un ſanguinaire gladiateur que d'un Général citoyen, ce lâche manifeſte où il jetta des ſoupçons ſur la légitimité du

---

ce Prince *n'aimoit que les portes de derriere* : » Il » n'y a pas un mot dans toute l'hiſtoire de Bur» net, (ſuivant M. de V.) qui ait le moindre » rapport à une ſemblable expreſſion. » Et ſi quel» que faiſeur d'Anecdotes, ajoute-t-il, avoit ja» mais prétendu que l'Evêque Burnet eût laiſſé » échapper dans la converſation un mot auſſi indé» cent, ce témoignage obſcur ne pourroit pré» valoir contre une hiſtoire authentique. »

Prince de Galles, ce vice abominable que Burnet ſon Panégyriſte exprime en diſant qu'il n'aimoit que les portes de derriere, le déshonoreront toujours aux yeux du Sage : tant de batailles perdues, tant de places manquées, tant d'entrepriſes mal conduites, le dégraderont aux yeux du Militaire : il ne ſera plus grand qu'aux yeux du Machiaveliſte.

(1) Le Roi renvoya Jacques II en Irlande. Louvois prétendoit attirer tout à lui. Seignelay refuſa de lui céder cette expédition, & fit valoir ſon droit de Miniſtre de la Marine. Me. de Maintenon le favoriſa, non qu'elle eût des liaiſons particulieres avec lui, mais elle en avoit de très-fortes avec ſes ſœurs, les Ducheſſes de Chevreuſe & de Beauvilliers. Elle prit parti, ravit à Louvois la direction des affaires d'Irlande, les fit donner à Seignelay, & reçut les remerciments de la Reine d'Angleterre. Les affaires d'Irlande n'en allerent que plus mal. Louvois, à qui l'on reprochoit de n'avoir pas cru à la deſcente du Prince d'Orange que tout le monde ſavoit, jugea qu'ayant fait la faute de ne pas l'empêcher, il falloit que

(1) An. 1689.

Seignelay fit celle de ne pas la réparer; & ne ſe prêtant que foiblement à des vues auxquelles il devoit concourir, il le mit dans l'impoſſibilité de ne pas échouer.

Tandis que Jacques II ſe battoit en Irlande, ou faiſoit ſemblant de ſe battre; ſa femme étoit à St. Germain dans la plus profonde triſteſſe. Toutes les nouvelles qui venoient du ſiége de Londondery, ne ſéchoient point ſes larmes. On prévenoit ſes deſirs; on lui donnoit des fêtes; on lui formoit une Cour brillante: mais elle ne ſe trouvoit bien que ſur un Trône.

Louis, le plus généreux des François, adouciſſoit ſes malheurs par tout ce qu'il pouvoit imaginer de plus agréable. Il lui ôtoit le ſentiment rongeur de ce qu'elle étoit devenue, non en lui rappellant par des bontés trop marquées ce qu'elle avoit été, mais en lui perſuadant, par les procédés les plus unis & les plus délicats, que ce qu'elle avoit été, elle l'étoit encore. Chaque jour, de nouveaux préſents lui annonçoient qu'elle n'étoit pas oubliée; & parce qu'elle étoit auſſi pieuſe qu'infortunée, c'étoient des préſents qui convenoient à la dévotion. A Marly, à Trianon, il s'affligeoit avec elle, ou l'engageoit à ſe conſoler avec lui. Enfin, il

avoit des manieres ſi tendres, qu'on l'en crut amoureux. A Paris, on aſſuroit que ce commerce donnoit de grandes inquiétudes à Madame de Maintenon, & ce n'étoit pas ſans ſujet, dit Me. de la Fayette; car il n'eſt point de Maîtreſſe qui ne terraſſe bientôt une amie. Ceux qui avoient un plus long uſage de la Cour, voyoient quel étoit le principe des attentions complaiſantes du Roi; la nouveauté y contribuoit; la compaſſion, pour être plus généreuſe, empruntoit l'air d'un ſentiment de tendreſſe moins humiliant; & le bienfaiteur ne paroiſſoit qu'ami. C'étoit à Me. de Maintenon que la Reine devoit ces empreſſements. Cette Princeſſe craignoit bien plus de laſſer le Roi par ſes importunités, que d'inſpirer à Me. de Maintenon les jalouſies d'une rivale. Auſſi ces deux Dames ſe cherchoient-elles ſans ceſſe. Elles n'ignoroient point les propos frivoles des Courtiſans. Mais ſûres l'une de l'autre, elle rioient enſemble des prétentions & des défiances qu'on leur attribuoit.

Jacques II avoit des ennemis à Verſailles, quoiqu'il n'y eût point d'amis. On dit au Roi que ce Prince avoit paru mécontent de lui; qu'il s'étoit plaint que la Cour avoit inſulté à ſa miſere; & qu'il étoit foiblement touché de tout

ce qu'on faiſoit pour le rétablir. Louis, trop crédule, fut refroidi par ce rapport. Tout-à-coup ſes bontés pour la Reine ceſſerent; on l'exclut des plaiſirs; on la reçut avec froideur; on reſpecta peu ſon affliction; & ce qu'il y eut de pis, c'eſt que les ſecours pour l'Irlande allerent plus lentement. Le Public, fidele à ſon ignorante malignité, imputa ce changement à Madame de Maintenon. La Reine en découvrit la cauſe dans les fâcheuſes impreſſions qu'on avoit données au Roi contre ſon mari. Dévorée de chagrins, elle alla les répandre dans le ſein de ſon unique amie. Me. de Maintenon la conſola, & lui promit de détromper le Roi. » C'eſt » trop peu, lui dit la Reine: on repréſente mon mari comme un ingrat, lui, qui » eſt le plus reconnoiſſant des hommes; » on le peint comme un orgueilleux, lui, » qui eſt le plus humble, comme le plus » humilié des Rois. J'attends de la juſtice de S. M., qu'elle ne me dira pas » ſimplement à vous & à moi, qu'elle » ne croit pas la choſe, mais qu'elle prendra des meſures pour en découvrir l'auteur, afin que la réparation ſoit auſſi » publique que l'a été la calomnie. Mon » mari eſt abſent; c'eſt à elle à le venger, & à ne pas permettre qu'il ſoit

» outragé impunément. Perdre une Cou-
» ronne, n'eſt rien; mais perdre l'honneur,
» eſt le comble de l'infortune. Vous avez
» toujours été la meilleure de mes amies;
» mais dans cette occaſion, vous avez été
» la ſeule : montrez, Madame, que vous
» avez eu raiſon de ſoutenir qu'un Roi d'An-
» gleterre n'eſt pas capable d'être ingrat. "

Madame de Maintenon obtint du Roi un éclairciſſement; le calomniateur fut reconnu & obligé de ſe rétracter. La Reine reparut à Verſailles. Mais Jacques ne profita point des ſecours de ſon allié; il leva le ſiege de Londondery, & revint à St. Germain, d'où il attaqua par des conſpirations un ennemi ſi bien gardé, qu'il étoit encore plus facile de le vaincre que de l'aſſaſſiner. Louis lui donna une penſion de ſix cents mille livres; l'épuiſement des finances en retarda quelquefois les payements. La Reine écrivoit à Me. de Maintenon, qui les ſollicitoit auprès du Miniſtre : » Je vous remercie,
» Madame, de l'aumône, (car il faut bien
» nommer les choſes par leur nom,) que
» vous nous avez obtenue du Roi. " Leur amitié fut inaltérable, en dépit des prétextes de Cour, des raiſons d'Etat, de la différence des conditions, & des penchants & des rapports qui devoient la détruire

ou

ou l'affoiblir. La Reine ne ſe laſſa point de demander, & Me. de Maintenon d'obtenir. Quand les malheurs de la France ôterent à cette Princeſſe toute eſpérance, & la réduiſirent à n'être plus à Chaillot qu'une fille de la Viſitation, elle eſſuya ſouvent des refus, elle obtint rarement des audiences du Roi; mais elle ſupporta courageuſement cette nouvelle inſulte de la fortune, & parut digne de régner depuis qu'elle ne régnoit plus. Sa magnanimité ne fut point diminuée par ſa reconnoiſſance, ni ſa reconnoiſſance par ces réflexions vraies & cruelles ſur la dureté des bienfaiteurs; réflexions qui gliſſent ſur un cœur généreux, & qui enfoncent dans un cœur ingrat. Le temps n'ôta point à Me. de Maintenon une partie de ſa pitié; l'infortune de ſon amie lui fut toujours & nouvelle & préſente. Quand on voyoit enſemble ces deux femmes, dont l'une étoit tombée du Trône où l'autre n'avoit oſé monter, s'efforcer à l'envi de prendre un ton convenable à leur état; l'une, cacher ſa grandeur, l'autre, faire oublier la ſienne, s'abaiſſer toutes les deux par un raffinement d'amour-propre, ſe relever mutuellement par politeſſe, ſe rapprocher enfin par amitié, s'étonner encore, l'une de ſon élevation, & l'au-

tre de ſa chûte, Me. de Maintenon ſe refuſer aux flatteries de l'eſtime, & la Reine, aux hommages du reſpect; le Maréchal de Villeroi s'écrioit : » Ont-elles » honte d'être femmes de Roi ?"

CHAPITRE V.

Le P. de la Chaiſe brouillé & raccommodé.

LE Pere de la Chaiſe fut auſſi attentif que Louvois & la Reine d'Angleterre à s'appuyer du crédit de Madame de Maintenon. Le Roi entroit dans l'âge où les Confeſſeurs peuvent prétendre à faire des révolutions. Celui-ci s'étoit rendu maître des affaires de l'Egliſe, qui devinrent affaires d'Etat par les brouilleries ſurvenues entre la Cour de France & la Cour de Rome. Le P. de la Chaiſe ſe trouva Miniſtre ſans l'avoir prévu. Il travailloit réguliérement avec le Roi; il vit ſubitement à ſes pieds tous les Seigneurs, tous les Prélats. Les Janſeniſtes murmurerent beaucoup des audiences du Samedi; ils firent des chanſons, des prieres, des jeûnes, pour que le gouvernail de l'Egliſe fut ôté à ſon ennemi, qui pourtant n'é-

toit que le leur : auſſi Dieu ne les exauça-t-il point.

Le P. de la Chaiſe donna des conſeils forts droits & fort mauvais. Le Roi les écouta, & s'en repentit. Outré du peu de ſuccès de l'affaire de l'Electorat de Cologne, il en témoigna ſon mécontentement au Jéſuite, qui lui avoit fait commettre deux fautes conſidérables; la premiere, en s'amuſant à ſoutenir avec trop de chaleur le droit des franchiſes, & laiſſant pour cela perdre le moment d'avoir un Electeur à ſa dévotion; la ſeconde, en s'obſtinant mal-à-propos à faire élire le Cardinal de Furſtemberg, Evêque de Liege, & à refuſer l'élection du Cardinal de Bouillon, propoſée par le Chapitre avec tant de zele.

Le Roi rappellant ces fautes au P. de la Chaiſe, & celui-ci les rejettant ſur Louvois, ce Prince s'irrita, & lui dit, que jamais entrepriſe menée par les Jéſuites n'avoit réuſſi, & qu'ils feroient bien mieux de régenter leurs écoliers, que de ſe mêler de régir l'Etat. Le Roi s'emportoit ſi rarement, il étoit ſi peu accoutumé à faire ſur les conſeils les moins heureux, des reproches qui lui ſembloient un aveu de ſa facilité à ſuivre ceux des autres, que le Confeſſeur ſe crut perdu

ſans reſſource. Il n'en douta plus, quand il ſe vit boudé par ſon Maître pendant un mois. Il travailloit avec lui comme un homme incertain, s il y travailleroit long-temps. Crainte de la diſgrace, frein néceſſaire au crédit, le P. de la Chaiſe n'uſa jamais mieux du ſien, que dans ce temps ſi critique; jamais la diſtribution des bénéfices ne fut plus équitable; jamais le diſtributeur ne fut plus doux.

Cependant ſa Compagnie allarmée délibéroit déja ſur le choix des ſujets qu'elle devoit préſenter au Roi. Le P. de la Chaiſe, dans le cœur duquel ſe raſſembloient toutes les craintes de ſon Ordre, courut chez Me. de Maintenon, lui repréſenta tout ce qu'il avoit fait, tout ce qu'il avoit voulu faire, ſe plaignit que de ſi longs travaux fuſſent ſi mal récompenſés, & qu'on le rendît reſponſable des événements qui ne dépendoient que de la fortune.

Me. de Maintenon l'interrompt, & lui demande à quoi aboutiſſent ces diſcours? » A conjurer, reprend le Confeſſeur, » l'orage qui me menace, à appaiſer le » Roi. Eh! dit Me. de Maintenon, raſſu- » rez-vous : il n'eſt point irrité, & il ſe » plaignoit hier que vous le fuyiez. Voyez- » le : il a tout oublié, & craint ſeule-

» ment que vous n'ayez meilleure mé-
» moire que lui. " L'Evêché de Cahors, donné à l'Abbé de la Luzerne, mit le ſceau au raccommodement. » Sire, dit » le P. de la Chaiſe au Roi, je n'oſe » plus vous parler de l'Abbé de la Lu-» zerne, depuis que ma niece a épouſé » ſon frere. " Son pouvoir augmenta, & n'eut que les bornes qu'y mettoit la vigilance d'un Prince exceſſivement occupé. Ses ennemis crioient qu'il n'en avoit point, & demandoient ſi c'étoit aux Jéſuites à gouverner? Eh! pourquoi non? hérétique ou orthodoxe, imbécille ou ſage, Secretaire d'Etat ou valet de chambre, quiconque eſt à portée de régner en acquiert le droit, & le crédit appartient à qui peut s'en ſaiſir.

CHAPITRE VI.

Madame la Dauphine.

ME. la Dauphine avoit perdu le ſien; & Jeanne, ſa bouffonne, le lui avoit prédit. Voyant la Princeſſe préférer aux fêtes les plus brillantes une converſation de Beſſola, ſa ſœur de lait &

ſa femme de chambre, elle lui diſoit : » Madame, le Roi ſe laſſera de vos façons de faire; & s'il vous abandonne, on fera plus de cas de Jeanne que » de vous. "

Le Roi lui offrit de marier Beſſola à un homme de qualité. Me. la Dauphine répondit : » Elle aimeroit ſon mari : elle » l'aimeroit peut-être autant que moi, » & ſûrement elle m'aimeroit moins, & » j'en mourrois de jalouſie. " Le Roi jura qu'il n'y auroit plus déſormais de Beſſola en France : & depuis Me. la Ducheſſe de Bourgogne ne put garder que ſix mois Mlle. Marquet.

La chaſſe, le billard, & St. Cyr partageoient les plaiſirs innocents du Roi. Il alloit à Marly tous les quinze jours. Il y étoit fort libre & fort careſſant : Me. la Dauphine n'y étoit point : le Prince d'Orange étoit perdu de vue : on écartoit les embarras de la Royauté, ſans en ſuſpendre l'exercice : les affaires ne craignoient rien des plaiſirs. Cependant les bals de la Cour étoient fort triſtes, & ne duroient que deux heures : Me. la Dauphine n'y paroiſſoit pas : on ne pouvoit obtenir d'elle un moment de complaiſance ou de joie. Me. la Princeſſe de Conti n'oſoit y reſter long-temps, de

peur que ſon œil noir ne la trahît, & que Me. de Maintenon ne la grondât. Car c'étoit elle que le Roi chargeoit de témoigner ſes mécontentements à la Famille Royale. Me. de Maintenon adouciſſoit ce que Louis auroit dit cruement; les eſprits ſe ſeroient aliénés, & Me. de Maintenon, toujours douce & conciliante, les uniſſoit : le Roi auroit effrayé : elle conſoloit.

A la vérité, elle s'expoſoit à ſe rendre odieuſe aux Princes, qui, fatigués de ſes remontrances, pouvoient, au-lieu d'une amie ſolide & courageuſe, ne voir en elle qu'une ſurveillante importune. Mais elle aimoit mieux haſarder de ſe brouiller avec eux, que de ſouffrir qu'ils fuſſent mal avec le Roi. Elle déplut à quelques-uns; mais elle les ſervit tous : ils commencerent par les murmures, & finirent par la reconnoiſſance. Ils la conſultoient en tout, alloient au Roi par elle, lui portoient leurs moindres affaires, la choiſiſſoient pour arbitre de leurs différends. Une Favorite ordinaire eût été comblée de cette confiance, & y auroit foiblement répondu : elle y répondoit avec zele, & en étoit excédée. » Je viens, di» ſoit-elle un jour, je viens d'être tirée » à quatre Princes; & c'eſt pis qu'à qua» tre chevaux ! "

La crainte qu'elle ne fût déclarée Reine fit place à l'admiration : de ſorte qu'elle accrut ſon pouvoir en le réprimant. Si ſon mariage avoit été rendu public, elle eût choqué par ſon ambition le Roi qu'elle avoit charmé par ſon déſintéreſſement. Les Princes l'aimoient, & ceux qui ne l'aimoient pas, la ménageoient du moins : elle les eût tous eus pour ennemis ſecrets ou déclarés. Et pour quelques honneurs de plus qu'elle eût reçus du peuple de la Cour, elle eût perdu cette confiance & cette conſidération ſi flatteuſe, parce qu'elle paroît perſonnelle. D'ailleurs, dès que Louis n'eût pas été obligé de la traiter comme ſon amie, peut-être l'auroit-il traité comme ſa femme. Ainſi, qu'on l'imagine ambitieuſe & vaine, ou qu'on la croye humble & modérée, les petites vues de Royauté qu'on lui prête ſont également détruites.

Les trois filles du Roi, nommées ordinairement les *Princeſſes*, avoient de fréquents démêlés. Leur pere les pria de s'aimer, & leur dit : » Du reſte, ſi vos » querelles continuent, vous avez des » maiſons de campagne, où vous ſerez » mieux qu'à la Cour. " Me. de Maintenon ramena la paix. Tout changea de face : on ſe vit, on ſe montra : on fut

affable : on fut gai. Malheureuſement cette union ſi rare dans les familles des particuliers, & preſque impoſſible dans celles des Princes, fut troublée par Monſeigneur & par Me. la Dauphine.

Il étoit jaloux de Beſſola, & elle l'étoit de la Comteſſe du Roure, qui pourtant n'étoit encore que lorgnée. Monſeigneur fut très-piqué de ſes plaintes. Elle paſſoit les journées dans ſon cabinet, inacceſſible à tout le monde, affectant de parler Allemand en préſence de ſon mari, qui lui dit un jour : » Madame, quand » on eſt mécontent de ma perſonne, je » veux qu'on ferme les yeux, qu'on ſe » taiſe, ou qu'on ne s'en plaigne qu'à Dieu » & à moi. »

Le Roi s'étoit refroidi pour cette Princeſſe; & quoique Me. de Maintenon lui eût ſauvé des reproches amers, elle en avoit aſſez entendu pour ſentir qu'il n'y avoit plus de retour. On l'avoit accuſée de préférer à tous les intérêts du Duc de Baviere ſon frere : elle n'avoit pas diſſimulé ſa joie des malheurs du Cardinal de Furſtemberg, Compétiteur du Prince Clément : on la ſoupçonnoit d'avoir donné à ſa Famille des avis importants.

Il n'eſt pas vraiſemblable que le Roi

ait ajouté foi à ces bruits; mais les ſoupçons qu'on rejette, parce qu'on craint de les approfondir, laiſſent toujours dans l'eſprit des traces ineffaçables. Me. la Dauphine lui paroiſſoit du moins coupable d'avoir donné lieu à la calomnie, en ne ſacrifiant pas aſſez décidément le bien du pays où elle étoit née, au bien du pays où elle devoit régner. De-là mille chagrins, mille dégoûts, & une méfiance mutuelle, le plus cruel des ſupplices pour ceux qui ſont obligés à vivre enſemble & à ſe reſpecter. La préférence que le Roi donnoit ſur elle à Me. de Maintenon, ajoutoit à ſes peines (1), en excitant ſa jalouſie. Elle ne voyoit plus autour d'elle cette foule qu'elle avoit dédaignée : elle n'avoit plus auprès du Roi cette faveur, que donne dans ce rang un intérêt vif au bonheur de l'Etat : elle avoit fui les plaiſirs : les plaiſirs la fuirent à leur tour. Sa ſanté parut s'affoiblir : ſon humeur fut plus triſte : elle devint encore plus ſauvage, & perdit cette ſenſibilité que doit éprouver une femme qui touche à la premiere place du monde.

(1) Mém. manuſcrits de l'Evêque d'Agen.

Accablée de vapeurs, elle languiſſoit, & ſe préparoit à la mort, lorſqu'un courier vint dire à Me. de Maintenon, qui étoit à St. Cyr, que Me. la Dauphine, qu'elle avoit laiſſée le matin aſſez bien, vouloit l'entretenir en particulier, & mourir entre ſes bras. Elle partit ſur le champ, & fut quelques heures enfermée avec la Princeſſe. Il n'a rien tranſpiré de ce qu'elle lui dit. Il eſt vrai ſemblable qu'elle ſe juſtifia des choſes qui faiſoient que le Roi ne l'aimoit plus. Cet entretien ſecret, cette marque de confiance au moment où l'on ceſſe de diſſimuler, eſt le plus bel éloge de Madame de Maintenon : on pouvoit la haïr ; mais on l'eſtimoit tant, qu'il falloit finir par l'aimer.

Me. la Dauphine expirante embraſſa le Duc de Berry, & lui dit : » C'eſt » de bon cœur, quoique tu me coû- » tes bien cher! " Le Roi tirant Monſeigneur du chevet du lit : » Voilà, lui » dit-il, ce que deviennent les gran- » deurs! "

Elle ne fut pas même pleurée autant que la premiere décence l'exigeoit, ni de la Cour, ni de ſa Maiſon, ni de ſon mari, ni de Me. de Maintenon, ni du Roi, ni des pauvres, ni des dévots. Cepen-

dant elle étoit bonne dans ſon domeſtique ; elle aimoit Monſeigneur ; elle étoit bienfaiſante ; elle reſpectoit Me. de Maintenon ; elle étoit dévote : mais elle n'avoit ni le cœur, ni l'eſprit François ; & ſans cela on a inutilement tout le reſte.

Le Roi, pour diſſiper ce qu'il appelloit ſa douleur, ordonna une grande chaſſe. Ce plaiſir le délaſſoit, & ne l'occupoit pas : c'étoit beaucoup dans une place où il eſt ſi naturel de s'ennuyer & de ſe fuir. Au retour, les grands Officiers & les Dames de la Princeſſe vinrent le ſaluer en mante. Me. de Maintenon, qui devoit être de cette cérémonie, au-lieu de faire des compliments, en reçut. De toute la Maiſon de la Dauphine, elle fut la ſeule qui ne parût point au Service ſolemnel qui ſe fit à St. Denis & à Notre-Dame. Et cette abſence apprit tout à ceux qui ſavoient tout pénétrer. Depuis, ſimple particuliere hors du Château, au Château elle eut tous les honneurs ; & malgré ſon attention à les rejetter, elle vit qu'à Verſailles, on n'eſt jamais ce qu'on veut être. Mais on ne put l'engager à draper aux deuils de Cour. » Je ne ſuis » point Ducheſſe, diſoit-elle. " Le premier Maréchal de Noailles lui ayant re-

préſenté, qu'elle le pouvoit en qualité d'ancienne Dame d'atour, elle parut ſurpriſe qu'on fondât ce droit ſur un titre de domeſticité, & elle ne répondit que par un ſouris, qui ſembloit dire, que la dignité de ſon état la mettoit au-deſſus de ces grandeurs ſubalternes, autant que ſa modeſtie au-deſſous de toute grandeur.

CHAPITRE VII.

Campagne de Mons.

LA ligue d'Augsbourg avoit armé toute l'Europe. Le Prince d'Orange avoit repaſſé la mer; & les Princes confédérés d'Allemange compoſoient ſa Cour en Hollande, où il venoit ſe conſoler de l'averſion d'un peuple, qui l'avoit auſſi vîte haï que couronné. Son crime ne l'avoit pas rendu heureux; & la ſeule récompenſe de l'ambition, à laquelle il avoit tout ſacrifié, avoit été cette minute de plaiſir d'un homme qui ſe couche avec cinq cents mille livres de rente, & qui ſe réveille Roi (1). Il fuyoit les caprices,

(1) Le Marquis de Dangeau conte dans ſon Journal, que le Prince d'Orange avoit dit en

& peut-être les remords de ſa femme, la plus belle & la plus triſte des Princeſſes, que Mr. le Dauphin à qui elle avoit été propoſée, n'avoit garde de lui envier.

Nos armes avoient eu de grands ſuccès : les ſiennes en avoient eu de déciſifs. La bataille de la Boyne avoit décidé le procès entre Jacques & lui. A la vérité, elle lui avoit coûté le Maréchal de Schomberg ; mais Louis venoit de perdre un Miniſtre, qui ſeul pouvoit rétablir les affaires d'Irlande : Seignelay mourut, & notre Marine avec lui. Il fut remplacé par Pontchartrain, dont la deſtinée étoit de remplacer tout le monde, & de ne conſoler perſonne.

Le Roi réſolut de ſe mettre à la tête de ſon armée, & de répandre encore en perſonne cette terreur qui commençoit à ſe diſſiper. Me. de Maintenon étoit trop jalouſe de la gloire de Louis pour s'oppoſer à ce deſſein : le légitime amour n'amollit jamais.

---

partant à Mrs. les Etats : » Meſſieurs, je vous » dis adieu pour jamais : je vais ou périr ou ré» gner. Si je péris, je mourrai votre ſerviteur : » ſi je regne, je vivrai votre ami. " Ce trait n'eſt ni vrai ni vraiſemblable.

Il fit aſſembler le Conſeil ; & ſans autre préliminaire, il déclara qu'il feroit la Campagne de Flandres. » Pour triom-» pher, dit-il, de tant d'ennemis jaloux » de ma gloire, pour maintenir la pu-» reté de la Religion que j'ai établie » dans mes Etats par l'extirpation de l'hé-» réſie, mon deſſein eſt d'aller, malgré » la ſaiſon, aſſiéger Mons, le principal » boulevard de cette ligue, & de la » prendre aux yeux de ce prétendu diſ-» tributeur de Provinces. »

Cette réſolution ſurprit tous les Miniſtres, & fit trembler tout le Royaume, tant ce Guillaume III, dont on avoit l'année précédente célébré la mort par des réjouiſſances que Louis ſeul avoit déſapprouvées, inſpiroit de craintes réelles !

Me. de Maintenon ne ſuivit point le Roi en Flandres, & ne trembla point pour la diminution de ſon crédit. Quelques jours avant ſon départ, elle alla s'enfermer à St. Cyr. Louis vint lui dire adieu, & fut deux heures ſeul avec elle. Après avoir imploré le ſecours de Dieu aux pieds des Autels, il vit toute la Communauté aſſemblée, & dit : » Meſdames, » je me recommande à vos prieres, j'en » ai un grand beſoin : être Roi eſt une » charge qui expoſe à bien des péchés ! »

En disant ces dernieres paroles, les larmes lui vinrent aux yeux : ce qui en fit verser à toute la Communauté. Il ajouta : » J'espere que Dieu daignera écou» ter vos vœux. " Après avoir dit quelques mots à Me. de Maintenon, il ajouta en la montrant : » Adieu, Mesdames : je » vous laisse ce que j'ai de plus cher. " Madame de Loubert, Supérieure, répondit, que toute la maison alloit redoubler ses prieres pour que Dieu le rendît victorieux : » Non pas tant la victoire, » dit le Roi, mais la paix : il faut tâ» cher de contraindre nos ennemis à nous » la demander. " (1)

Pendant son absence, St. Cyr ne fut occupé qu'à demander au Ciel la conservation du Roi & la paix. Des Couriers portoient tous les jours à Me. de Maintenon des nouvelles du siege. Elle les communiquoit au Roi d'Angleterre, qui venoit souvent passer des journées avec elle, & se consoler des mauvais succès que le brave Odonel avoit en Ir-

(1) On croira aisément, que ces paroles furent recueillies sur le champ. Je les tiens, ainsi que beaucoup d'autres traits, d'une Dame élevée à St. Cyr.

lande. On admiroit qu'un Prince détrôné s'enfermât dans des Couvents, tandis que Louis bravoit les périls & les rigueurs de la saison pour lui redonner sa Couronne.

Le siege de Mons fut bien conduit. Boufflers investit la Place; le Roi l'attaqua, ayant sous lui Luxembourg & la Feuillade, & accompagné de tous les Princes. Vauban dirigea les travaux. Le Prince d'Orange donna quelque inquiétude en s'approchant de Notre-Dame de Halle. Vauban avoit différé l'attaque de l'ouvrage à corne. Les Gardes Françoises, qui étoient encore de tranchée, briguerent l'honneur de l'emporter. Le Roi céda à leur impatience. Ils ne voulurent pas attendre les Grenadiers auxiliaires. Ils déboucherent à trois heures après midi, & chargerent si vigoureusement, qu'ils se rendirent maîtres de l'ouvrage. Le feu prit à des poudres. L'épouvante se répandit parmi quelques travailleurs qui avoient commencé des logements. L'ennemi profita de cet accident imprévu, & revint occuper ce poste. (1)

(1) Voyez le dépôt du Bureau de la Guerre, les mouvements des armées du Roi par Vaultier.

Le Roi dîna de bon appetit à la vue des lignes, ſe promena autour de la Place, & fut aſſez long-temps à la demi-portée du mouſquet. Une vedette l'arrêta. » Ne connois-tu pas le Roi ? lui » dit-on. Je le connois, répondit la ſen» tinelle ; mais ce n'eſt pas ici ſa place. » Un moment après, un coup de canon tua le cheval de la Chenaye, fort près du Roi, & à côté du Comte de Toulouſe, qui ordonna qu'on remontât la Chenaye, & dit : *Un coup de canon n'eſt donc que cela !*

Malgré toutes les occupations du ſiege, le Roi tenoit exactement tous ſes Conſeils, combattant à la fois ſes ennemis, & veillant ſur toutes ſes Provinces. Il viſita deux fois l'hôpital de l'armée, vit panſer les bleſſés, conſola par ſa préſence les mourants.

Mons ſe rendit après quinze jours de tranchée ouverte. Le Prince de Bergue l'avoit vaillamment défendu, & Louis

---

& dans l'Etat de la France, T. 2, p. 154, une Ordonnance donnée à Mons même en Avril 1691, qui attribue aux Capitaines de ce Corps le titre & le rang de Colonel. Voyez auſſi dans les pieces juſtificatives du Tome VI, une lettre de M. de Luxembourg.

avoit été à toutes les attaques. Me. de Maintenon alla avec les Princeſſes au-devant de lui juſqu'à Compiegne; & après les premiers compliments, lui dit : » Il » faudra, Sire, vous faire la même priere » que les Généraux de David lui faiſoient: » Vous ne viendrez plus avec nous à la » guerre, de peur que la lumiere d'Iſraël » ne s'éteigne avec vous. »

Le Roi alla à St. Cyr remercier Dieu de la victoire qu'il lui avoit donnée, & de la providence avec laquelle il l'avoit conſervé. Me. de Maintenon lui fit un reproche flatteur ſur ce qu'il avoit fait trembler tout le monde en s'expoſant trop : il répondit : » Je n'ai fait que ce » que je devois. Mais, dit Me. de Lou- » bert, le bien de l'Etat eſt pourtant at- » taché à la conſervation de votre per- » ſonne ſacrée. Les places comme la » mienne, répondit-il, ne demeurent ja- » mais vuides : une autre la remplira » mieux que moi : peut-être ſuis-je bon » à la guerre, parce que j'en ai quelque » expérience : un autre excellera en de » meilleures choſes. »

CHAPITRE VIII.

L'Académie. Le Maréchal de la Feuillade.

CEs ſentiments n'étoient pas feints. Louis avoit toute la ſimplicité des grands hommes. Il commençoit à rougir de ce faſte qui avoit donné tant d'éclat aux premieres années de ſon regne, & qui lui avoit attiré tant d'ennemis. Il refuſa les harangues des Compagnies ſouveraines ſur la Campagne de Mons. L'Académie d'alors, prête à louer la modeſtie comme à nourrir l'orgueil, donna la modeſtie du Roi pour ſujet du prix. Me. de Maintenon n'eſtimoit point cette Société littéraire, dont les compliments, les flatteries, les travaux mêmes lui paroiſſoient propres à entretenir le petit eſprit, à deſſécher la langue, & à étendre le mauvais goût. » N'avez-vous pas honte, di» ſoit-elle à Fénelon, d'être parmi des » gens qui parlent ſur des paroles ? Cependant elle protégea ce Corps dans quelques-uns de ſes membres : mais elle ne le tyranniſa jamais dans ſes élections. Auſſi tomba-t-il dans une léthargie où il ſeroit encore, ſi La Motte, Fontenelle quatre

fois rejetté, & quelques autres illuſtres, ne l'euſſent ranimé. Les cabales de Cour le préſervent de la langueur où le jetteroient les cabales des gens de Lettres : jamais les ſuffrages ne furent plus libres que dans les dernieres années de Louis XIV, & jamais ils ne furent moins juſtes. Que ces places ſoient données par la faveur, elles ſeront toujours bien remplies, pourvu qu'elles ſoient briguées ; & elles le ſeront, tant qu'un génie ſupérieur en occupera une. Les gens ſenſés regarderont toujours cette Compagnie comme une troupe de frivoles & de flatteurs : des plus ſenſés qu'eux, comme une aſſemblée de Sages égaux. De-là, ce deſir ſi vif dans l'Académie des choſes, d'être de l'Académie des mots, & la même différence entre l'émulation qu'inſpirent ces deux Sociétés, qu'entre l'ame de Bignon & celle de Richelieu leurs Légiſlateurs.

Ceux qui prétendoient connoître le Roi, ne croyoient pas ſincere ſon mépris pour les flatteurs. Ils penſoient même qu'il aimoit les louanges juſqu'à la jalouſie. Tourreil, élu par l'Académie Françoiſe, mêla dans ſon diſcours celles de Pontchartrain, dont il étoit commis, à celles du Roi. Le Miniſtre lui dit de les ſupprimer : l'Académicien ſe défie de cet acte d'humi-

lité, & le loue avec complaiſance. Il retourne à l'Hôtel de Pontchartrain, comptant d'y recevoir des remerciments. Le Suiſſe lui refuſe la porte. Ce Miniſtre veilloit avec beaucoup de ſollicitude ſur les faiſeurs d'épigrammes : en eut-il jamais à punir une auſſi cruelle contre le Roi?

Mais ce dégoût pour la vaine gloire étoit ſi vrai, que Me. de Maintenon diſoit ſouvent : » On le croit orgueilleux, » & perſonne ne l'eſt moins que lui. " Qui connoiſſoit mieux ſes vertus, que celle qui les lui avoit données? Il avouoit avec l'ingénuité d'un homme ſupérieur à ſes fautes, celles qui lui échappoient dans l'immenſité de ſes occupations & de ſes devoirs. Il ſe moqua de la Theſe des Minimes de Marſeille, dès qu'il ſut ce que ſignifioient ces mots, conſacrés par le St. Eſprit au Roi du Ciel & de la Terre : *Dico ego opera mea Regi.* Il fut indigné de l'impie inſcription du Jéſuite Meneſtrier, gravée ſur la friſe & ſur les quatre faces du Temple de l'Honneur, conſacré par la ville de Paris (1). Il pria les

(1) *Regi Ludovico Magno P. P. votis publicis Devota numini majeſtatique ejus*

Etats de Languedoc d'employer au ſoulagement de la Province les ſommes que leur zele avoit deſtiné à une ſtatue équeſtre : il eſt aiſé, mais il eſt beau pourtant de refuſer une ſtatue, lorſqu'on la mérite. Il fut peu touché de celle de la Place des Victoires, dont les étrangers critiquerent comme idolâtre l'inſcription, *Viro immortali*, qui n'étoit qu'emphatique. *Viro* tout court eût paru dire moins, & auroit dit plus.

Le Maréchal de la Feuillade voyoit ſon crédit diminuer, à meſure que le goût du Roi pour la vraie gloire augmentoit. C'étoit l'homme du commerce le plus agréable, toujours le premier inſtruit de tout ce qu'il y avoit de nouveau, fécond en amuſements de toute eſpece, retraçant par une grande dépenſe une image des grands Seigneurs qu'il avoit vus, le modele des Courtiſans, tant que Louis

---

Civitas Pariſienſis pia, fidelis, obſequens Memoris obſervantiæ templum D. D. C.

C'eſt-à-dire : la Ville de Paris, pieuſe, fidelle, obéiſſante, dévouée par des vœux publics à la Divinité & à la Majeſté du Roi Louis le Grand, pere de la patrie, lui conſacre ce Temple pour monument de ſa reſpectueuſe reconnoiſſance.

ne fut qu'un Héros. Mais quand Louis devint un Sage, ou tendit à le devenir, la Feuillade ne ſut point ſe plier à ce changement, & ceſſa de lui plaire. On étoit dévot, & il ſe jouoit de la dévotion. Il aimoit le jeu, & dédaignoit celui de la reſſource que le Roi avoit inventé & porté de St. Cyr à Marly. Il ne jouoit point aux portiques, parce qu'il n'y avoit pas plus de fineſſe qu'à croix ou pile, quoique le Roi y fût fort vif. On n'aimoit plus les bons mots, & il ne s'en abſtenoit point. Odieux aux Miniſtres, craint de ſes amis, il vit qu'on eſt pas longtemps aimé du Prince, quand on n'eſt aimé que de lui. Il mourut ſubitement, & n'eut que le temps de s'écrier : *Mon Dieu! faites-moi miſéricorde; que n'ai-je fait pour vous la millieme partie de ce que j'ai fait pour le Roi?* Il fut enterré à St. Euſtache, où il n'eut pas même un tombeau. A la nouvelle de ſa mort, les Courtiſans crurent appercevoir ſur le front de Louis quelques rayons de joie; & les plus intrépides tremblerent.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Mort du Marquis de Louvois.

CE qui perdit la Feuillade perdit Louvois ; l'averſion pour cette chimere de gloire, qui valut au Roi tant de proſpérités, de fautes & de malheurs. Tous les projets d'un Miniſtre aboutiſſent à ſe maintenir dans une place qu'il n'occupe que par commiſſion, & que le Public croit toujours qu'un autre occuperoit mieux. Louvois, aſſez inutile pendant la paix, avoit allumé cette guerre que le Roi lui reprochoit d'autant plus, qu'il ſentoit qu'on avoit abuſé de ſon penchant. Les autres Miniſtres n'avoient oſé le contredire ; il les avoit tous ſubjugués par la force de ſon génie & par le ſuccès de ſes plus hardies entrepriſes. Seignelay avoit été réduit à faire ſolliciter le bien de l'Etat par les femmes ; Croiſſy n'entendoit que les négociations, & n'avoit que cet eſprit de prévoyance, qui conduit tout avec lenteur ; Pomponne, toujours rempli de ſes premieres diſgraces, ne s'appliquoit qu'à en prévenir de nouvelles ; Château-neuf avoit été forcé à n'être qu'un

Commis laborieux ; Pontchartrain adminiſtroit les finances comme prêtes à lui échapper, & la Marine, comme déſeſpérant de la rétablir ; Boucherat ne s'occupoit que de juſtice & de chicane ; Roſe & le Préſident la Chaiſe n'avoient pas ſu profiter des circonſtances pour faire valoir le Cabinet ; Pelletier déploroit les malheurs de la Patrie ; Beauvilliers n'avoit que des vertus : Louvois avoit tout envahi ; & la France n'avoit qu'un Miniſtre, quoiqu'elle n'eût point de premier Miniſtre. Louis vouloit & ne pouvoit ſecouer le joug. Louvois le traitoit avec une hauteur qu'un Roi diſſimule quelquefois & ne pardonne jamais. Il lui étoit devenu odieux ; mais il ne ceſſoit de lui être utile ; & telleétoit encore ſa force, qu'à la veille d'une diſgrace projettée depuis long-temps & toujours différée, il emporta la Sur-Intendance des Poſtes, place d'un revenu immenſe.

Les froideurs du Roi, celles de Me. de Maintenon, le cri de la haine publique, l'application qu'on lui fit dans Eſther de quelques vers d'Aman, tout lui donnoit avis, ſi un pareil avis pouvoit jamais ſe faire entendre, qu'il étoittemps de ſe retirer.

Après le ſiege de Mons, il eut tant de dégoûts à eſſuyer, qu'il vit clairement que

ſa perte étoit réſolue. On lui reprochoit d'avoir mépriſé les avis de M. d'Avaux, qui annonçoient la deſcente du Prince d'Orange en Angleterre, qu'on auroit pu facilement empêcher ; on lui reprochoit les cruautés, les ravages exercés dans le Palatinat, le bombardement de Liege ſur un prétexte aſſez léger, la perte de Mayence mal approviſionnée, la levée du ſiege de Coni ordonnée à Bulonde par une lettre particuliere ; la longueur de celui de Mons, dont le Prince d'Orange avoit eu le temps de tenter le ſecours ; la bataille de Valcourt, perdue par le Maréchal d'Humieres ; le peu d'efforts qu'il avoit faits pour ménager le Roi de Suede, qui étoit entré dans la Ligue d'Ausbourg. Tous ſes ſervices étoient oubliés ; on ne ſe rappelloit que ſes fautes ; on lui attribuoit toutes celles d'autrui. Il eſt ſi aiſé que le plus grand Miniſtre de la guerre paroiſſe malhabile & coupable ! Mais ce n'étoit rien au prix de deux Mémoires apoſtillés de ſa main ; Madame de Maintenon les avoit eus par d'Augicourt, Gentilhomme de Louvois, infidele à ſon maître. Son attachement pour le Roi, ne lui permettoit pas de les ſupprimer. L'un étoit un projet de maltraiter ſi fort M. de Savoye, qu'il fut enfin obligé de ſe

déclarer contre la France. L'autre tendoit à forcer les Suiſſes à rompre leur alliance avec nous, en manquant à toutes les capitulations faites avec eux.

Ce fait ſeroit incroyable, ſi l'on ne ſavoit à quel excès peut ſe porter un Viſir chancelant, toujours prêt à conſerver par des crimes & des perfidies, un poſte où ſes vertus & ſes talents l'ont placé, mais où ſes ſervices ne peuvent le maintenir. Louis ne revenoit pas de ſa ſurpriſe d'avoir un Miniſtre qui ne ſongeoit qu'à lui ſuſciter des ennemis, & qui ſe jouoit des biens & du ſang de ſes ſujets. Qu'auroit fait de pis un traître?

Il l'auroit fait arrêter ſur le champ; mais il avoit encore beſoin de ſes conſeils; & d'ailleurs, la victime ne lui pouvoit échapper. Il ne diſcontinua point de travailler avec Louvois; mais il lui montra ſon reſſentiment, quoiqu'il lui en cachât les motifs. On ſait par des perſonnes de la Cour qui vivoient dans ce temps-là, qu'un jour le Roi lui parla ſi durement, que le Miniſtre jettant ſur la table quelques papiers, dit: » L'on ne ſauroit » vous ſervir." Louis ſe leva, & prit les pincettes, dont il eût frappé ſon Miniſtre inſolent, s'il n'eût été retenu par Me. de Maintenon, dont Louvois n'avoit pas pré-

vu que la préſence lui ſeroit un jour ſi utile, après lui avoir été ſi déſagréable.

Cette vivacité fit perdre à Louvois en un inſtant, la ſanté, le fruit de trente ans de ſervice & de douze ans de faveur. L'eſpérance lui reſta. Il ſavoit que le Roi avoit de l'averſion pour les coups d'éclat; & après avoir vécu vingt-cinq ans avec lui, il le connoiſſoit aſſez mal pour n'en craindre que le poiſon. (1) Il renfermoit

(1) Il eſt bien étrange, dit M. de V., T. VI, p. 211, qu'on débite à Paris un pareil conte, qui n'eſt fondé que ſur un bruit populaire qui courut à la mort du Marquis de Louvois. » Ce » Miniſtre prenoit des eaux que Séron ſon Mé» decin lui avoit ordonnées, & que la Ligerie » ſon Chirurgien lui faiſoit boire. C'eſt ce même » la Ligerie qui a donné au public le remede » qu'on nomme aujourd'hui la Poudre des Char» treux. Ce la Ligerie m'a ſouvent dit qu'il avoit » averti M. de Louvois qu'il riſquoit ſa vie s'il » travailloit en prenant des eaux. Le Miniſtre » continua ſon travail : il mourut preſque ſubi» tement le 16 Juillet 1691, & non pas en 1692, » comme le dit la Beaumelle. La Ligerie l'ou» vrit, & ne trouva d'autre cauſe de ſa mort » que celle qu'il avoit prédite. On s'aviſa de ſoup» çonner le Médecin Séron d'avoir empoiſonné » une bouteille de ces eaux. Nous avons vu » combien ces funeſtes ſoupçons étoient alors com» muns. On prétendit qu'un Prince voiſin, que

ſes chagrins ; mais ils étoient trop violents pour en être toujours le maître ; les Courtiſans s'en étoient apperçus, & le fier Louvois n'étoit plus pour eux qu'un objet de pitié. Un flatteur lui exagérant encore ſon autorité, il lui répondit : *Aujourd'hui dans la faveur, & demain à la Baſtille.*

Incapable de plier, il irrite encore ſon maître, & le contredit un jour ſi bruſquement, que le Roi quittant ſon bureau, s'avance vers la cheminée, & prend ſa canne. Louvois ſe retire, la ſérénité ſur le front, la rage dans le cœur. Arrivé chez lui, il s'écrie : *Je ſuis perdu*, & décharge le ſentiment de ſes peines ſur quelques malheureux, à qui il envoye

---

» Louvois avoit extrêmement irrité & maltraité, » avoit gagné le Médecin Séron. On trouve une » partie de ces Anecdotes dans les Mémoires du » Marquis de la Fare, p. 249. La famille même » du Marquis de Louvois fit mettre en priſon un » Savoyard qui frottoit dans la maiſon ; mais ce » pauvre homme très-innocent fut bientôt relâ- » ché. Or, ſi on ſoupçonna, quoïque très-mal » à propos, un Prince ennemi de la France d'a- » voir voulu attenter à la vie d'un Miniſtre de » Louis XIV, ce n'étoit pas certainement une » raiſon pour en ſoupçonner Louis XIV lui- » même. »

des lettres de cachet, en attendant la ſienne. Il dit à un ami : » C'en eſt fait ; je » touche au moment de la cataſtrophe. » Ma perte eſt décidée ; il n'eſt plus queſ- » tion que du choix des moyens." Cet ami lui répond, qu'il s'allarme mal-à-propos ; que depuis vingt ans il lui entend dire la même choſe ; que l'expérience du paſſé doit le raſſurer ſur l'avenir. » Il eſt » vrai, repart Louvois ; mais le Roi ne » me montroit autrefois que de l'humeur, » & le lendemain il reprenoit un air » riant. Aujourd'hui il me fait les plus » cruels affronts, & le lendemain, un » affront plus cruel encore. Je le con- » nois : je l'ai vu ; il a pris plaiſir à m'of- » fenſer ; & s'il n'y a pas pris plaiſir, il » m'a trop offenſé pour me pardonner » jamais. "

(1) En proie à ſes agitations, balançant entre le deſir de faire une belle fin, & la crainte de faire une lâche retraite, partagé entre l'amour de la gloire & l'amour de la liberté, il réſolut enfin de ſe démettre de tous ſes Emplois. Madame de Maintenon lui écrivit, qu'il pouvoit revenir au Conſeil, travailler à ſon or-

(1) 16 Juillet 1692.

dinaire, ne témoigner aucun reſſentiment, & que l'orage étoit paſſé. Ces paroles lui rendirent la vie; il oublia ſa réſolution, qui ſeule pouvoit le ſauver. Il revit le Roi, & le revit prévenu ſans retour. Au ſortir du Conſeil, il entre dans ſon appartement, & boit un verre d'eau avec précipitation; le chagrin l'avoit déja conſumé; il ſe jette dans un fauteuil, dit quelques mots mal articulés, & expire.

Le Public prétendit qu'une mort ſi prompte n'étoit point naturelle, comme ſi un reſſerrement de cœur, cauſé par le chagrin, n'étoit pas la mort naturelle d'un ambitieux. Le Roi s'en réjouit, & dit que cette année l'avoit défait de trois hommes qu'il ne pouvoit plus ſouffrir, Seignelay, la Feuillade & Louvois (1).

(1) M. de V., Tome VI, p. 212, s'éleve avec force contre ce qu'avance ici la B. » Premiére-» ment, dit-il, M. de Seignelay ne mourut point » la même année, mais en 1690. En ſecond lieu, » à qui Louis XIV, qui s'exprimoit toujours avec » circonſpection & en honnête homme, a-t-il dit » des paroles ſi imprudentes & ſi odieuſes? à qui » a-t-il développé une ame ſi ingrate & ſi du-» re? à qui a-t-il pu dire qu'il étoit bien-aiſe d'ê-» tre défait de trois hommes qui l'avoient ſervi » avec le plus grand zele? Eſt-il permis de ca-» lomnier ainſi, ſans la plus légere preuve, ſans

Les conjectures ſur le poiſon s'accréditerent : (1) il importe aux Princes les plus éloignés du crime, de ſe ſouvenir qu'ils ſont environnés de gens enclins à le ſoupçonner. Il donna ſes emplois à Barbezieux, qu'il n'aimoit pas, & qu'il entreprit ſans ſuccès de former aux affaires.

Il ne ſentit pas qu'il avoit perdu un grand Miniſtre, parce que juſqu'à la paix de Ryswick, il ſuivit conſtamment le plan de Louvois. Mais Louvois n'en avoit point fait pour la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne ; & l'on s'apperçut qu'il n'étoit plus. On ne trouva dans aucun des ſujets qu'on eſſaya depuis, cet eſprit de détails, qui ne nuiſoit point à la grandeur des vues ; cette prompte exécution, malgré la multiplicité des reſſorts ; cette fermeté à maintenir la diſcipline militaire ; ce profond ſecret, qui avoit fait paſſer de ſi cruelle nuits à l'ombrageux Guillaume ; ces inſtructions ſavantes, qui dirigeoient

---

» la moindre vraiſemblance, la mémoire d'un » Roi, connu pour avoir toujours parlé ſage» ment ? " &c.

(1) Voyez ci-devant p. 293, la remarque de M. de V.

un Général, & qui ne gênoient que Turenne; cette connoiſſance des hommes, qui les démêloit & les employoit à propos. En un mot, on ne trouva plus cet enfant de Machiavel, moitié Courtiſan, moitié Citoyen, né, ce ſemble, pour l'oppreſſion & pour la gloire de la patrie. Louvois laiſſa des biens immenſes à ſa famille. Jamais Miniſtre ne fut plus noblement récompenſé. Il arrondit ſes vaſtes domaines, ſans faire la moindre contrainte à perſonne; trait remarquable dans un homme de ſon caractere & de ſon rang.

CHAPITRE X.

Mariages du Duc de Chartres, & du Duc du Maine.

LEs affaires générales n'empêchoient pas Louis de penſer à celles de ſa maiſon. Pour affermir le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe dans le rang qu'il leur deſtinoit, il réſolut de donner Mlle. de Blois, leur ſœur, au Duc de Chartres, ſon reveu. Cette idée étoit un reſte de l'orgueil dont il avoit été

enivré. A quelle Prince étranger eût-il offert une pareille alliance ? & il ſongeoit à l'offrir au fils unique de ſon frere. Tout ce qui n'étoit pas grand par lui, lui paroiſſoit petit ; & il ne croyoit ni dégrader le Duc de Chartres, ni honorer Mlle. de Blois. A ſes yeux, le premier Prince de ſon ſang n'étoit le premier des ſujets qu'autant qu'il lui permettoit de l'être ; & les fruits d'un coupable amour avoient droit de plaire aux plus délicats ſur l'honneur, pourvu qu'il fuſſent de lui. Les préjugés de la Nation ne l'inquiétoient point ; l'idolâtrie des Courtiſans lui avoit perſuadé que le maître des actions du peuple l'étoit auſſi de ſes jugements ; & tout Prince qui ne ſe borne pas à régner ſur les cœurs, prétend régner ſur les eſprits. Il voyoit le Duc de Vendôme n'avoir ni dans ſa Cour, ni dans ſon Parlement, rien d'un petit-fils de Roi ; il blâmoit en ſecret Henri IV, de n'avoir oſé dédaigner cette diſtinction odieuſe entre ſang pur & ſang mêlé.

Mais comme ſa famille pouvoit avoir ſur la gloire des Bourbons des délicateſſes que le Chef des Bourbons n'avoit pas, il crut devoir obtenir de l'amour un conſentement que l'autorité ne devoit exiger qu'après le refus. Dans cette vue, Mlle.

de Blois fut ſouvent expoſée aux regards du Prince. Elle avoit la beauté de ſa mere, & une phyſionomie douce, qui annonçoit un caractere tout différent. Le Duc de Chartres, dans l'âge où tout ce qui plaît, plaît beaucoup, fut bientôt ardemment épris; il ne vit plus Mlle. de Blois ſans ſouhaiter qu'elle ne fût pas illégitime, & peut-être ſans oublier qu'elle l'étoit. Les ſentiments qu'il prit, il les inſpira ſans doute. Nul Prince ne fut plus aimable; nulle femme n'eut un tour de viſage plus propre à charmer, des traits plus réguliers, un teint plus blanc & plus fleuri; & nul homme ne cultiva moins ſa beauté. Il eût attendri les plus cruelles; il n'attaqua que les plus faciles. Ses premiers penchants allarmerent le Roi. Me. de Maintenon eut ordre de lui en reprocher l'indécence & la fureur. Cette réprimande fut ſi douce & ſi ſage, que dès ce moment, le Prince aima Me. de Maintenon, & revint à ſes études, qu'il avoit quittées pour les amours.

Ces légers écarts donnerent lieu au Roi, d'abord de feindre de lui chercher une femme, puiſqu'il lui en falloit une; enſuite d'offrir ſa fille, que l'exemple des deux autres branches ſembloit garantir

d'un refus, & ſes ſœurs, inviter à flétrir auſſi la premiere.

Madame, (1) qui à l'orgueil de ſon ſang & à la délicateſſe de ſa Nation ſur les méſalliance, joignoit tout l'orgueil d'être la belle-ſœur du plus grand Roi du monde, & un mépris public pour Me. de Monteſpan, qui, dans ſa faveur, ne l'avoit pas aſſez ménagée; Madame n'en écouta les premieres propoſitions qu'avec dédain. Monſieur, qui n'avoit pas de volonté à lui, tantôt donnoit des eſpérances au Roi, tantôt promettoit de la fermeté à Madame, tantôt biaiſoit avec Me. de Maintenon; il étoit dans l'indéciſion d'un Courtiſan, qui ſent toute ſa baſſeſſe, mais qui ſe ſouvient que ſon maître a eu bien des choſes à lui pardonner. M. le Duc de Chartres fut charmé de devenir le fils du Roi, & le poſſeſſeur de celle qu'il aimoit. Mais ſa mere lui ayant dit qu'il ſe déshonoroit, lui, ſa poſtérité & ſes ancêtres, il ceſſa, ou parut ceſſer d'aimer. Cependant un eſprit déja ſupérieur au préjugé, le mettoit au-deſ-

(1) Charlotte-Iſabelle, fille de Charles-Louis, Electeur Palatin, mariée à Châlons le 12 Novembre 1671, morte en 1722.

ſus des petites raiſons d'illégitimité. Mais pour l'employer à ſon élévation, il feignit d'entrer dans ces petites raiſons; dans la vue de relever la dignité de petit-fils de France, ſi ce mariage ſe concluoit, & de s'acquérir par une noble réſiſtance la faveur du peuple, s'il ne ſe concluoit pas.

Le Roi & Me. de Maintenon s'étoient paſſionnés pour cette affaire; le Roi, parce qu'il chériſſoit Mlle. de Blois; Madame de Maintenon, parce qu'elle adoroit le Duc du Maine, dont cette alliance achevoit de rendre ſolide l'état que les bienfaits & l'amitié de ſon pere rendoient déja ſi brillant. Ils diſſimulerent leur chagrin du mauvais ſuccès des premieres démarches, & de quelques paroles piquantes qui avoient échappé à Madame, dont la politeſſe n'étoit pas la plus grande vertu. Ils chargerent de cette négociation l'Abbé Dubois, Lecteur du Prince, & parvenu plus difficilement à cette place que depuis à celle de premier Miniſtre. Cet Abbé avoit déja ſur lui l'aſcendant qu'un homme dévoué aux plaiſirs a ſur un enfant qui commence à les aimer. Il avoit acquis la confiance de ſon éleve, à force de ſe moquer avec lui de tous ceux qui le reprenoient de ſes défauts. Madame de

Maintenon eut peine à confier les intentions du Roi à un homme ſans Religion comme ſans naiſſance, corrupteur de ſon nourriſſon, & ſi ouvertement, que Monſieur lui avoit défendu de ſuivre ſon fils à ſa premiere campagne de Flandres. Mais dans le premier entretien, elle le trouva ſi complaiſant, ſi ſérieux, ſi attaché à l'Etat, ſi fécond en expédients, que ſon averſion ceſſa; elle ne craignit aucune perfidie, & répondit au Roi du ſuccès.

L'Abbé vainquit peu-à-peu la répugnance du Duc de Chartres, & lui conſeilla de conclure malgré les oppoſitions de ſes parents. Il lui repréſenta que le Roi ſeroit aigri par l'opiniatreté; que ne pouvant être ſon beau-pere, il deviendroit ſon perſécuteur; qu'il l'éloigneroit des affaires, des plaiſirs, du commandement des armées; qu'à la mort de Monſieur, il le réduiroit à la qualité de premier Prince du Sang, & aux ſeuls honneurs qu'il ne pourroit lui refuſer; que pendant ſa vie, il l'empêcheroit de ſe marier. Le Duc de Chartres vit dans ce mariage la conſervation de toutes ſes prérogatives, & s'y détermina. Le préjugé étoit intérieurement mépriſé; mais il lui en coûtoit d'avouer publiquement ce mépris. L'ambition le mit au-deſſus du reſpect humain; &

dans une affaire qui décidoit de ſon bonheur & de ſa gloire, il penſa, il agit & en Prince & en Philoſophe.

L'Abbé Dubois lui conſeilla de la traiter lui-même ſecretement avec le Roi, & lui traça le plan des conditions qu'il devoit exiger. L'inſtruction fut exactement ſuivie. Le Roi fut ravi de la docilité de ſon neveu; il lui promit la ſucceſſion entiere à tous les droits de Monſieur; & ces promeſſes furent exécutées. Dès que Madame apprit cette démarche de ſon fils, elle lui fit de grandes menaces, & lui défendit de paſſer outre; d'autres ajoutent, qu'elle le frappa, en lui reprochant l'opprobre dont il ſe couvroit; comme ſi ce n'étoit pas au Chef de famille à juger de ce qui en fait la honte ou l'honneur. Il répara bien cette tache, ou cet affront, par le mariage de ſon petit-fils avec une fille de cette Légitimée ſi déshonorante.

Monſieur, qui s'étoit fâché par bienſéance, s'appaiſa par raiſon. (1) Le mariage fut célébré à Verſailles avec magnificence, & Madame parut à toutes les fêtes avec tous les dehors de la joie. Le

(1) 19 Février 1692.

Duc d'Orléans trouva dans cette Princeſſe légitimée, ce qu'il eût vainement cherché dans la plupart des Princeſſes légitimes; de l'eſprit, de la modeſtie, une piété ſolide, la fidélité conjugale, une grande économie, le talent & la patience d'élever ſes enfants, mille qualités dont la corruption du ſiecle a fait des éminentes vertus.

L'Abbé Dubois eut pour récompenſe une petite Abbaye; il en fut tranſporté de joie; depuis il reçut avec dédain le chapeau de Cardinal. Il n'obtint point ce bénéfice ſans difficultés. Le P. de la Chaiſe, qui ignoroit les raiſons que le Roi avoit de le lui donner, repréſenta que Dubois étoit adonné aux femmes, au vin, & au jeu. » Cela peut être, répondit le » Roi; mais il ne s'attache, il ne s'eni» vre, il ne perd jamais. " (1)

(2) Le Duc du Maine fut preſque auſſi heureux que le Duc de Chartres, & le fut plus décemment. On étoit las des Princeſſes étrangeres. On lui donna Mlle. de Charolois, fille de M. le Prince, pe-

(1) Voilà de ſingulieres raiſons pour donner un Bénéfice. Peut-on faire parler ainſi Louis XIV!

(2) 19 Mars.

tite-fille du grand Condé, que nous avons vue recueillir à Sceaux les talents & les arts preſque par-tout mépriſés, & conſerver juſqu'au dernier moment un goût vif pour les choſes d'eſprit, & une conſidération qu'elle ne dut point à la faveur. Me. de Maintenon avoit contribué à ſon éducation, & diſoit ſouvent, en la voyant ſe jètter dans les plaiſirs avec toute la vivacité de ſon âge : » Il faut donc auſſi » que celle-ci m'échappe ! "

Le Duc du Maine d'alors avoit des vues, de l'ambition, & les étincelles du génie. Il avoit paſſé par tous les grades militaires, & ſervi en Flandres avec diſtinction. Il cache, diſoit-on, mille qualités éclatantes ſous un grand air de modeſtie & d'indifférence. On ſe trompoit ; Me. de Maintenon en avoit mieux jugé : » Il » eſt trop vertueux, diſoit-elle, pour » faire jamais du bruit. "

La Ducheſſe du Maine conſerva ſon rang de Princeſſe du ſang. Son mari devint dans la ſuite ſon égal, & ne crut jamais l'être devenu. Il lui obéit toujours, & parut pourtant toujours libre ; il réſiſtoit d'abord, & ſe laiſſoit enfin perſuader par une femme adroite, qui ne lui ordonnoit jamais de vouloir.

Me. de Monteſpan prit peu de part à

ces événements. » Irai-je à la Cour ? s'é-» crioit-elle, irai-je jouer le beau per-» ſonnage de mere des Princes, ou de » Maîtreſſe Douairiere ?" Cependant elle y parut ; elle y fut reçue, comme ſi elle n'y avoit jamais été. Elle donna un lit de quarante mille écus au Duc du Maine ; ſes perles, à Me. de Bourbon ; ſes diamans, à la Ducheſſe de Chartres. L'entrevue qu'elle & Me. de Maintenon devoient avoir, les embarraſſoit l'une & l'autre ; mais le commencement ſe paſſa, comme ſi elles ne s'étoient jamais connues, & la ſuite, comme ſi elles s'étoient toujours aimées.

M. de *** ſe flatta de la réconcilier avec ſon mari, qui avoit, comme elle, embraſſé le parti de la dévotion. Me. de Monteſpan s'y prêta ; mais le mari fut inflexible, & s'en tint toujours à un bon mot. M. de *** ſe déſiſta de ce projet, où il y avoit plus de piété que de bon ſens & d'honneur. Me. de Monteſpan finit par une une aſſez bonne plaiſanterie, en laiſſant dans ſon Teſtament un legs au Duc du Maine & au Comte de Toulouſe, comme à ſes enfants légitimes, ſuivant l'axiôme de droit réclamé tant de fois.

CHAPITRE XI.

Siege de Namur. 1692.

LEs deux Epoux quitterent bruſquement les amours, pour voler à la gloire & aux dangers. Louis, informé des meſures des Alliés, jugea qu'il falloit les forcer par quelque entrepriſe éclatante, ou à faire la paix, ou à riſquer de perdre les trois Royaumes que leur Chef avoit conquis. Ils avoient dans les Pays-Bas cent mille hommes. Mais il crut que ſon armée, ſoutenue, animée par ſa préſence, arrêteroit facilement leurs progrès.

En attendant la ſaiſon propre pour agir, Guillaume affectoit de mener une vie fort tranquille à Loo, maiſon de plaiſance ſolitaire, conforme à ſon humeur mélancolique, & propre à ſes correſpondances ſecretes. Il y prenoit tous les jours le divertiſſement de la chaſſe, & paroiſſoit auſſi peu ému des grands préparatifs de la France, que s'il eût été maître des événements. Par cette ſécurité apparente, il raſſuroit ſes Alliés, en impo-

ſoit à l'Electeur de Baviere, & bravoit Louis.

Ce Prince réſolut de commencer la campagne par une grande conquête, & de former le ſiege de Namur, Place de tout temps le plus fort rempart des Provinces-Unies, mais par cela même propre à rehauſſer la réputation de ſes armes.

Me. de Maintenon parut deſirer de l'accompagner. Le Roi y conſentit : » Vous » me ſervirez, lui dit-il, ſi je tombe ma» lade : car pour les autres accidents, » je m'abandonne à la Providence, qui » me conſervera ſi je ſuis encore néceſ» ſaire à la France, & qui me prendra » ſi je ſuis inutile. " Il avoit ſouvent affronté la mort en Héros : le Chrétien ſoumis aux décrets de Dieu, ne daigne pas même la braver. Me. de Maintenon étoit ravie de ces ſentiments : elle voyoit avec complaiſance les progrès de ſon ouvrage, & ſa tendreſſe en étoit augmentée. Son amitié ſuivoit toujours ſon eſtime : telle étoit la marche de ſon cœur. Le Roi fut donc le plus aimé des hommes, parce qu'il fut à ſes yeux le plus eſtimable.

Au commencement de Mai, la Cour partit de Verſailles. La Princeſſe de Con-

ti, Me. la Ducheſſe, la Princeſſe d'Harcourt, étoient dans le carroſſe du Roi: Me. de Grammont, la Ducheſſe de Chevreuſe, la Comteſſe de Mailly, dans le carroſſe de Madame : Me. d'Hudicourt & la Maréchale de Rochefort, dans un autre carroſſe : Me. de Maintenon dans la calêche de chaſſe du Roi, avec Mlle. de Caſteja, dont la place étoit briguée par les Dames les plus diſtinguées & par les Princeſſes mêmes. Cette calêche étoit pleine de ſacs d'argent & de pain qu'elle diſtribuoit aux pauvres. Elle faiſoit remarquer au Roi la miſere qui régnoit par-tout : perſuadée qu'il lui ſuffiſoit de la connoître, pour ſonger à y remédier.

On avoit pris des villes ; on avoit gagné les batailles de Fleurus, de Staffarde, & de Leuze ; on alloit avec la plus brillante armée à une conquête certaine. Mais au milieu de toutes ces proſpérités, le commerce & l'agriculture dépériſſoient : chaque victoire ſembloit contribuer à tarir les ſources de l'abondance : déja on avoit fait pour trois cents millions d'affaires extraordinaires.

Louis ne ſe joua point de la miſere publique par une magnificence déplacée. Ce voyage ſe fit avec beaucoup de ſimplicité.

Le dîné étoit dans le carroſſe : on s'arrêtoit au milieu de la campagne ; on préparoit les plats à l'avenant : une planche étendue ſur les portieres des quatre équipages, les uniſſoit & formoit une table où l'on prenoit à la hâte un repas frugal. Me. de Maintenon avoit ſubſtitué cette modération, ſi propre à bannir de l'armée la molleſſe, à ce taſte Aſiatique ſi ſouvent reproché à Louis, quoiqu'il fût moins de ſon goût que de celui de Me. de Monteſpan, qui vouloit trouver par-tout le luxe de Verſailles & les délices de Clagny.

Le Roi fit devant les Dames la revue de ſon armée & de celle de Mr. de Luxembourg, & leur offrit le ſpectacle de ſix-vingt mille hommes rangés ſur quatre lignes.

Deux jours après, il ſe mit en marche ; & laiſſa les Dames à Dinant. Condé, Bouflers & Ximenès inveſtirent Namur. L'armée de Luxembourg tint la campagne, & obſerva les ennemis, qui s'avancerent vers la Mehaigne, mais qui n'oſerent l'attaquer. Namur fut pris à leurs yeux, malgré une garniſon de neuf mille hommes.

La ville ſeule fut d'abord attaquée. Pluſieurs Dames de la Province qui s'y

étoient réfugiées, croyant qu'on n'oſeroit en former le ſiege, firent demander la permiſſion d'en ſortir. Bouflers la refuſa. Mais ſe confiant à la généroſité du Roi, & la peur des canons prévalant en elles ſur tout autre crainte, elles ſortirent à pied par la porte du Château, ſuivies ſeulement de quelques-unes de leurs femmes qui portoient leurs enfants. Le Roi en eut pitié, & les envoya le lendemain à Philippeville, & de-là à Dinant. Me. de Maintenon les reçut comme des Françoiſes, les conſola; & pour les ſecourir, vendit tous ſes bijoux, hormis une bague, qu'apparemment elle ne pouvoit vendre.

Qui a leplus de raiſon d'aimer la vie, eſt obligé de l'expoſer le plus hardiment: le Roi ſe trouvoit par-tout, viſitoit les poſtes ou la tranchée, & rempliſſoit d'émulation cette brave Nobleſſe qui préfere à tout la gloire de vaincre ou de mourir ſous les yeux de ſon Prince. Toute l'armée vit qu'il affrontoit les périls avec trop peu de ménagement, & toute l'armée en frémit. Un gabion lui ſauva la vie, en rompant le coup de mouſquet d'une balle qui venoit droit à lui, & qui en ſe détournant un peu ne fit qu'une contuſion au bras du Comte de Toulouſe, Le Roi entendant

entendant le ſifflement de la balle, demanda ſi quelqu'un étoit bleſſé. » Il » me ſemble, dit le jeune Prince, que » quelque choſe m'a touché. " Depuis, le Secretaire d'Etat ayant mis dans les proviſions du gouvernement de Bretagne, que Mr. de Toulouſe avoit été bleſſé à côté de ſon pere : » Rayez cela, » dit le Roi, c'eſt une bagatelle pour mon » fils. "

La garniſon ſe retira dans le château, dont la priſe fut plus difficile. Il tint vingt-cinq jours ; mais enfin l'artillerie de Vauban le réduiſit. Vauban fit plus ; il força le Fort Guillaume, ouvrage de Coehorn, défendu par Coehorn même, qui avoit dit qu'il s'y vouloit enterrer. Mr. le Duc fit à la Condé ; Mr. le Prince ſe mit à la tête de tout ; Luxembourg offrit en vain la bataille au Prince d'Orange ; Mr. de Chartres, à qui l'on ne croyoit que du courage, montra preſque autant de prudence : & les Mouſquetaires ne firent préciſément que ce qu'ils devoient.

Les gens de Cour s'étoient ennuyés de voir remuer la terre ſi long-temps. On avoit fait venir de Dinant les Dames. On eût pris le camp pour un lieu enchanté. Le bal, le jeu, la chaſſe, le vin rempliſſoient le vuide des opérations

militaires. Le Roi animoit également par ſa préſence les fatigues & les plaiſirs. Il envoya des rafraîchiſſements au Régiment Dauphin, qui avoit emporté l'épée à la main le Fort de la Caſſote. Voici le récit d'un Officier de ce Régiment.

» Me. de Maintenon, accompagnée de » quantité de Dames & de Seigneurs, » arriva, & nous vit manger avec autant d'appétit que nous avions eu de » vivacité à l'aſſaut : il n'y eut aucune » de nos tentes où elle n'entrât, & nous » dit en partant, qu'elle ſe propoſoit de » nous donner le lendemain une collation au quartier du Roi. A meſure que » nous y arrivions par troupes, un de » ſes valets de chambre nous donnoit à » chacun un billet, portant : *A l'Abbaye de Salſines*. C'eſt un Couvent de Dames de condition, à un quart de lieue » de Namur. Aucun Seigneur, ni aucun » Officier de l'armée ne pouvoit y avoir » entrée. Mais toutes les Dames de la » Cour s'y trouverent ; & par un renverſement ſinguliérement agréable des » premieres loix de l'uſage, elles ſervirent toutes les tables de l'air du monde » le plus galant. Les premiers qui avoient » été avertis que Me. de Maintenon nous

» préparoit cette fête, avoient poſté deux
» de nos camarades à la porte de l'Ab-
» baye, pour nous prévenir à meſure
» que nous entrerions : nous allâmes tous
» lui baiſer la main, qu'elle nous pré-
» ſenta de la meilleure grace du monde.
» L'Enſeigne de notre Compagnie, âgé
» de dix-ſept ans, bien fait, joli, plein
» d'eſprit & de hardieſſe, ayant apper-
» çu l'Abbeſſe à la tête de ſes Religieu-
» ſes que la curioſité conduiſoit à ce ſpec-
» tacle, adreſſa à Me. de Maintenon un
» beau diſcours, qu'il concluoit en la
» priant de permettre à toute la troupe
» de ſaluer d'un baiſer toutes ces ſpec-
» tatrices voilées. Elle parut d'abord un
» peu embarraſſée. Mais s'étant remiſe aſſez
» vîte, elle répondit qu'elle n'avoit rien
» à commander à ces Dames. Ç'en fut
» aſſez pour que l'Enſeigne s'adreſſât à
» l'Abbeſſe; & ce fut avec tant de gra-
» ces, qu'elle ne put le refuſer. Toutes
» les Religieuſes furent ſaluées de tous
» les Officiers. Nous étions à peine en
» train de faire honneur aux mêts déli-
» cats qu'on nous avoit ſervis, & à une
» liqueur que nous appellâmes le *ratafiat*
» *de Salſines*, parce que les Religieuſes
» nous l'avoient apporté, que le Roi en-
» tra dans le réfectoire, accompagné de

» Monſeigneur. Le coup d'œil plut ſi fort
» à Sa Majeſté, qu'elle s'arrêta tout court
» ſur le ſeuil de la porte. Me. de Main-
» tenon lui conta l'hommage que nous
» lui avions rendu, & le baiſer que les
» Religieuſes nous avoient accordé; il
» en rit beaucoup; & voulant nous laiſ-
» ſer en pleine liberté, il nous dit : Je
» profite du moment qui vous retient à
» table, où vous faites votre devoir preſ-
» que auſſi-bien qu'ailleurs, pour vous
» enlever les Dames qui pourroient vous
» gêner. Je vous laiſſe entre les mains de
» vos aimables hôteſſes; vous n'êtes pas
» moins bien partagés que moi. Le lende-
» main, un laquais de Madame de Mainte-
» tenon vint me dire de me trouver chez
» elle à dix heures du matin. Votre Co-
» lonel, me dit-elle, m'a parlé de vous
» & de votre famille. Je voudrois ap-
» prendre de vous-même qui vous êtes.
» Je lui dis mon nom, & que j'étois
» un des fruits du mariage du Marquis
» de Langallerie, avec Henriette de Neſ-
» mond, du pays d'Angoumois; que j'é-
» tois ſon parent; & que l'honneur que
» j'avois de lui appartenir, m'étoit un
» aiguillon pour en ſoutenir la gloire,
» & un frein pour n'y pas déroger. Deux
» jours après, elle m'envoya un paquet

» qui contenoit quatre cents louis, & ces
» mots : *C'eſt pour vous mettre en équipage :*
» *ſoyez ſage, ſoyez diſcret, & l'on aura*
» *ſoin de votre fortune.* Soit que ma phy-
» ſionomie lui plût, ſoit que mon nom
» l'eût frappée, je fus dès le premier mo-
» ment dans ſes bonnes graces. Préſenté
» par elle au Roi, j'obtins une Com-
» pagnie, & je ne m'endormis point ſur
» les roſes qu'elle me cultiva, &c. »

Le Marquis de Langallerie, des Mémoires duquel je tire ces petits faits, que je ne garantis point, étoit arriere-petit-fils d'Agrippa d'Aubigné. Il ne répondit point aux intentions de ſa bienfaictrice. Il en fut abandonné, après en avoir été ſervi avec chaleur. Obligé de quitter le ſervice de France, où il étoit Lieutenant-Général, il paſſa dans celui d'Autriche, où il eſſuya mille déſagréments ; il fit l'impie projet de raſſembler dans les Iſles de l'Archipel, ce peuple que le ſouffle de Dieu a diſperſé ſur la terre ; il vit ſa femme paſſer dans les bras du Landgrave de Heſſe, & finit ſes jours dans une priſon, où il écrivit des Mémoires fort injurieux contre ſa parente. On y trouve cet impertinent propos ſortant de la bouche du ſage Catinat : *A la Cour, les murailles parlent, & la Maintenon les écoute.*

Pendant le ſiege de Namur, elle eſſuya quelques légers chagrins de la part de la Princeſſe d'Harcourt, ſouvent bruſque, quelquefois piquante. On voulut l'aigrir; elle répondit : » J'aime Me. d'Harcourt, » parce qu'elle eſt aimable; je lui par- » donne, parce qu'elle eſt étourdie; je » lui rends ſervice, parce que le Duc de » Brancas, ſon pere, m'en a rendu au- » trefois: c'eſt une dette que j'acquitte."

La joie de la priſe de Namur fut troublée par la perte du combat de la Hogue, où cent vaiſſeaux Anglois en battirent enfin cinquante François. Le Roi voyant paroître Tourville abattu de triſteſſe : » Je » ſuis très-content de vous, lui dit-il; » nous avons été battus, mais nous avons » acquis de la gloire; il nous en coûte » quelques vaiſſeaux; nous réparerons » cette perte, & sûrement vous aurez » bientôt votre revanche. Van Beuning dit en parlant de ces deux événements: » Nous avons coupé les cheveux au Roi » de France, mais ils reviendront l'an- » née prochaine : le Roi de France nous a » coupé un bras, & il ne reviendra point." Cependant Namur fut repris, & l'Océan ne vit plus de flotte Françoiſe.

CHAPITRE XII.

Batailles de Steinkerque & de Nerwinde. Mort de Luxembourg.

LOuis retourna promptement à Verſailles. Son armée & celle de Guillaume étoient en préſence. On raiſonna beaucoup ſur ce départ précipité. Les uns dirent qu'il avoit ſacrifié ſa gloire aux inquiétudes de Me. de Maintenon, les autres, à ſes ſoupçons contre ſon frere, qu'il avoit établi en ſon abſence ſon Lieutenant-Général, & qui ſe faiſoit trop aimer par ſes manieres populaires. Mais Me. de Maintenon n'étoit point capable d'un conſeil lâche, ni le Roi d'une ombrageuſe jalouſie. Les ſcrutateurs des vues ſecretes des Grands, les détacheront-ils toujours de leur caractere? Les Alliés l'accuſerent de craindre Guillaume, & de le fuir; les Huguenots réuſſirent dans les pays étrangers, à rendre douteux ſon courage. Voulez-vous être cru? dites une abſurdité. Cent Hiſtoriens aſſurerent qu'un homme, qui avoit fait la guerre toute ſa vie, n'avoit pas même la premiere vertu des guerriers; on imprima que

dans un Conſeil, où l'on délibéroit ſi l'on donneroit bataille, un Officier Général l'ayant vu pâlir à ce mot, prouva par un long diſcours, qu'il ne falloit pas la donner, & en fut récompenſé du bâton de Maréchal de France, comme s'il l'avoit gagnée. Ces bruits injurieux allerent juſqu'à lui, & contribuerent ſans doute à cette oſtentation d'intrépidité aux ſieges de Mons & de Namur. » Mon fils, » dit-il à Monſeigneur, la place d'un Roi eſt » où eſt le danger. " Il n'avoit point la bravoure impétueuſe d'un Alexandre, d'un aventurier; il avoit cette valeur froide, ſupérieure au péril, quoiqu'elle le voye tout entier, la ſeule qui convienne à un Roi.

Mais en n'achevant pas la campagne, il laiſſa échapper le plus beau moment de ſa gloire. Luxembourg eut celle de ſe meſurer encore avec le Prince d'Orange, & de le vaincre à la bataille de Steinkerque, la plus meurtriere depuis celle de Rocroy. Il fut ſurpris. Déja une de ſes brigades étoit en déſordre, & les ennemis maîtres d'une hauteur qui étoit à la tête de ſon camp, maîtres du canon qu'il y avoit placé pour en défendre l'approche. Déja il étoit preſque vaincu, & il ne ſavoit pas encore qu'il étoit trahi. L'ar-

mée eſt perdue, ſi ce poſte n'eſt repris. Il l'attaque trois fois, trois fois il eſt repouſſé. Il ſe met à la tête de la brigade des Gardes, vole de rang en rang, s'acharne à chaſſer l'ennemi malgré les conſeils des plus braves; voit Montmorency abattu d'un coup de mouſquet, au moment qu'il ſe met au-devant de ſon pere pour le couvrir d'une décharge horrible; cherche Guillaume, qui, couvert de ſang & de poudre, ſe trouve par-tout, eſt ſur le point d'être pris, & ramene au combat des pelotons honteux d'avoir plié. Luxembourg a tout contre lui, & pour lui tout ce qu'il y a d'honneur dans la Monarchie, Bourbon, Conti, Vendôme, le Duc de Chartrres, qui, bleſſé, ſe fait panſer légérement, rentre dans la mêlée, & l'épée à la main, s'établit dans le poſte avec un grand carnage, & force Guillaume à fuir.

Cette victoire tranſporta de joie la Cour & la Ville. Voilà, diſoit-on, voilà l'homme que Louvois aimoit mieux mettre à la Baſtille, qu'à la tête des armées. Après les premiers tranſports, le Courtiſan tâcha de diminuer la gloire de Luxembourg, en lui reprochant d'avoir été trompé par la fauſſe lettre d'un eſpion; le Roi dit: » Qu'auroit-il fait de plus, s'il n'avoit pas

» été ſurpris ? " Quelques jours après, il alla à St. Cyr, où il répondit à la Supérieure qui le félicitoit : » Il faudroit plutôt » me faire un compliment de condoléance; car je n'ai pris qu'une ville. Vos » Généraux, Sire, ont agi par vos ordres. Ah, reprit-il, ils ſont mieux que » moi. " Les Dames de St. Louis étoient dignes de ces bontés ; elles aimoient l'Etat, quoiqu'elles haïſſent le monde ; & encore aujourd'hui, elles ſeules ſavent être religieuſes & citoyennes. Auſſi publia-t-on un Livre intitulé : *Lamentations des Dames de St. Cyr, ſur la repriſe de Namur.* Je viens de le lire : Satyre imprudente ; rien de vrai que le titre.

Le Roi, félicité par le Nonce ſur cette victoire, lui répondit qu'il pouvoit aſſurer Sa Sainteté, que plus ſes armes ſeroient heureuſes, & plus il deſireroit la paix. » Je crois, ajouta-t-il, que les en» nemis ne ſont pas bien-aiſes de ſe trou» ver devant une armée de François, ou » pour mieux dire, une armée de Fran» ce ; car la mienne étoit compoſée de » pluſieurs nations, qui ont toutes éga» lement bien fait. " L'habitude de dire des choſes agréables, n'en diminuoit pas le prix : tout ce qui ſortoit de ſa bouche, enchantoit, parce que la vérité ſeule

en ſortoit à propos, ſans contrainte, ſans reſtriction, ſans jalouſie. Il dit à Mr. de Caſtille, Gouverneur de Charleroi : » Je » ſuis ſurpris, Monſieur, que le Roi » d'Eſpagne vous permette de quitter la » Flandre ; mais je m'en rejouis : je ſerai » toujours charmé de ne point trouver un » homme tel que vous dans un pays où » je ferai la guerre. »

Il vouloit battre du moins une fois le Prince d'Orange. Il partit pour la Flandre ; & Me. de Maintenon le ſuivit encore. Mais c'étoit la deſtinée de Guillaume, de n'être défait que par Luxembourg, & de l'être toutes les années. Louis tomba malade au Queſnoy, & revint promptement à Verſailles. Luxembourg cherchoit le combat, le Prince d'Orange l'évitoit ; il s'étoit retranché au mont St. André. Le Maréchal menaça Liege. Guillaume & l'Electeur de Baviere s'approcherent pour le défendre. Luxembourg ne ſongea plus qu'à les attaquer. Aidé des conſeils du Prince de Conti, & de l'intrépidité du Duc de Chartres, il emporta le village de Nerwinde, qui coûta vingt mille hommes au monde. Il en écrivit la nouvelle au Roi ſur un chiffon de papier en ces termes : *Artaignan, qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à Votre Majeſté. Vos enne-*

mis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres ; vous m'avez dit de prendre une ville, & de donner bataille ; je l'ai prise, & je l'ai gagnée. Le Prince d'Orange s'écrioit dans ſon déſeſpoir : » Je ne pourrai donc ja» mais défaire ce boſſu-là! Boſſu! dit » Luxembourg : qu'en ſait-il ? "

La mort de Luxembourg mit fin à ces ſuccès. On vint dire au Roi que les Médecins en déſeſpéroient. Me. de Maintenon mit tout St. Cyr en prieres, & Louis dit avec attendriſſement à Fagon : » Mon» ſieur, je vous en prie, je vous en con» jure, faites pour lui ce que vous feriez » pour moi." Le Pere Bourdaloue reçut ſes derniers ſoupirs, & dit qu'il n'avoit pas vécu comme lui, mais qu'il voudroit mourir de même. Luxembourg n'avoit jamais eu de piété ; mais il avoit toujours reſpecté la Religion. Point de Capitaine plus aimable. Son camp étoit un ſéjour délicieux. Il aimoit tous les plaiſirs : ſes complaiſants l'amuſoient, & ne le gouvernoient pas. Il avoit le commandement juſte, précis & prompt. Les gens du métier diſoient qu'il jugeoit d'un coup d'œil des mouvements de l'ennemi, mais moins bien de ſes deſſeins ; que plus

occupé du gain d'une bataille, que d'un projet de guerre, il ſavoit le battre, & ne ſavoit pas le vaincre. Le Pere de la Rue prononça ſon oraiſon funebre, & traça un portrait affreux du Prince d'Orange. Le Roi le fit ſupprimer; il lui parut ridicule d'inſulter en chaire un homme contre lequel il en mettoit cent mille en campagne. Il ne voulut point traiter d'uſurpateur & de tyran, un Prince qui pourtant étoit Roi d'un peuple libre, & qu'il ſeroit bientôt obligé de traiter de frere. La paix s'approchoit; mais les Théologiens avoient allumé dans le Royaume une autre guerre, qui ne paroiſſoit pas devoir finir ſitôt.

Fin du Tome troiſieme.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Tome IIIe.

A.

ABANCOURT, (Mlle. d') 186
Académie Françoiſe, 284 & *ſuiv.*
Agnès, (la Mere) Carmélite. 255
Alincour, (le Marquis d'). 10
Angiens, (Me. d') Urſuline. 119
Annat, (le P.). 52
Anne de Boulen. 84
Antin, (le Marquis d') 101. 110
Armagnac, (M. d') 248
Armagnac, (Mlle.) 39
Arnauld, (Antoine) 80. 142. 186. 194
Artaignan. 323
Avaux, (le Comte d') 31. 32. 251. 291
Aubigné, (Françoiſe d') 78. 84
Aubigné, Théod. Agrippa d') 317
Aubigné, (Charles Comte d') 64. 179. 247
Aubigné. (Mlle. d') 148
Augicourt, Gentilhomme de Louvois, 291
Aumale, (Mlle. d') 66. 77
Auzy, (Me. d') 225
Ayen, (la Comteſſe d') 208

B.

BALBIEN, (Mlle.) 225
Barillon, 31. 70. 111. 251

Barré, (le P.) 227
Baſques, (Me. du) Urſuline. 119
Baviere, (la Princeſſe de) 5. 43. 61. 78. 110. 270 & *ſuiv.* 274. 275.
Baville, Intendant de Languedoc. 26. 48
Bayle, 38
Beauvais, (Me. de) 229
Beauvais, (Me. Angelique de) Religieuſe de la Viſitation. 228. 229
Beauvilliers, (Me. de) 200
Beauvilliers, (le Duc de) 290
Beauvilliers, (la Ducheſſe de) 260
Bénédictines de St. Cyr. 128
Berchere, (M. de la) Archevêque de Narbonne, 61.
Bergue, (le Prince de) 282
Berin, Décorateur. 186
Berry, (le Duc de) 275
Berulle, Cardinal. 237
Beſſola, femme de chambre de la Dauphine. 269. 273.
Beuning, (van) 318
Bignon, 285
Biran, Duc de Roquelaure. 165
Blair, (Mlle. de) 154
Blois, (Mlle. de) 90. 175. Son mariage, 298 & *ſuiv.*
Boileau Deſpréaux, 28. 97. 98. 132. 206. 209. Voyez *Deſpréaux.*
Bois-franc, (Mlle. de) 109
Bolingbrocke, (Mylord) 189
Bonrepaux, 32
Bontems, 46. 62. 72. 95. 156. 214
Boſſuet, (M.) 20. 58. 196
Boucherat, Chancelier. 290
Boufflers, (le Maréchal de) 106. 281. 311
Bouillon, (le Card. de) 10. 12. 267

Bourbon, (le Duc de) 28. 321
Bourbon, (la Ducheſſe de) 71. 75. 88. 307
Bourdaloue, (le P.) 150. 179. 221. 324
Bourgogne, (la Ducheſſe de) 115. 208. 270
Brancas, (le Duc de) 318
Brinon, (Me. de) Urſuline, 116. 118. 123. 132. 145 *ibid.* 149 *& ſuiv.*; ôtée de St. Cyr, 159. *& ſuiv.* 184
Briſacier, (l'Abbé de) 203. 217
Bulonde. 291
Burnet, Hiſtorien. 260
Buſſy, 111

C.

Campistron, Poëte. 207
Caſteja, (Mlle. de) 310
Caſtille, (M. de) Gouverneur de Charleroy. 323
Catherine, épouſe de Pierre le Grand. 85
Catinat, (Me. de) 317
Cavallerini, Nonce, ſa viſite à St. Cyr. 222
Cavoye, 185
Caylus, (le Comte de) 105. 109
Caylus. (Me. de) 77. 103
Chaiſe, (le P. de la) 20. 35. 52. 53. 62. 80. 94. 97. 100. 109. 133. 143. 166. 188. 205. 221. brouillé & raccommodé, 266 *& ſuiv.* 305.
Chaiſe, (le Préſident la) 290
Chamilly, (le P.) de l'Oratoire, 199
Champmêlé. 105. 187
Charlemagne. 20. 84
Charles I, Roi d'Angleterre. 255
Charolois, (Mlle. de) 305. Ducheſſe du Maine. 306. Voyez *Maine.*
Chartres, (le Duc de) 298. 301. 305. 313. 323.
Chartres, (l'Evêq. de) 133. 153. 205. 218. 228.
Châteauneuf, Miniſtre. 24. 289
Chaulnes, (le Duc de) 212

Chenaye, (la) 282
Chevreuſe, (Me. de) 200. Ducheſſe. 260. 310.
Choiſeuil, (Mlle. de) 189
Choiſy, (l'Abbé de) 63. 65. 73. 99. 106. 208
Chriſtiern IV, Roi de Danemarck. 84
Chriſtine, Reine de Suede. 25. 39
Chriſtine, (la Princeſſe) Dame de St. Cyr. 176
Clément, (le Prince) 273
Cléopatre. 82
Clermont, (le Comte de) 234
Coëhorn, Ingénieur. 313
Colbert (M.) 19. 243
Collo, Curé de Chevreuſe. 183
Condé, (le Prince de) 306. 311
Conti, (le Prince de) 4 & *ſuiv.* 14. Sa mort, 15. 321. 323.
Conti, (la Princeſſe de) 4. 12. 71. 88. 270. 309
Corneille, 185
Coton, (le P.) Jéſuite. 53
Coulanges, (Me. de) 76
Cour de Rome, (la) 142
Courtenvaux, (le Marquis de) 8
Créqui, (le Duc de) 5
Cromwel. 255
Croiſſy, Miniſtre. 289

D.

Dangeau, (le Marquis de) 112. 206
Dangeau, (la Marquiſe de) 111. 178
Daquin, Médecin. 61
Deshoulieres, (Me.) 111
Deſmarais, (l'Abbé) 203. 204. 217
Deſpréaux. 14. 111. 183. 191. 209. Voyez *Boileau*.
Dodart, Médecin. 178
Dubois, (l'Abbé) 302. 304

Duché. 208
Durand, (M.) Supérieur de St. Lazare. 198

E.

EDIT de Nantes, révoqué. 20 & *ſuiv.*
Eſtrées, (la Maréchale d') 188
Eugene, (le Prince) 5. 6

F.

FAGON, premier Médecin. 39. 61. 92. 153. 324.
Fare, (le Marquis de la) 63. 64. 107
Favoriti. 58
Fayette, (Me. de la) 167. 262
Felix, premier Chirurgien. 92. 96
Fénelon, (l'Abbé de). 203. 205. 217. 284
Ferrier, (le P.) Jéſuite. 52
Feuillade, (la) Maréchal. 129. 195. 281. 287. 288. 296.
Fontaine, (Me. de) Supérieure de St. Cyr. 227
Fontange, (Mlle. de) Ducheſſe. 49. 64
Fontenelle, (M. de) 284
Fourbin, (le Chevalier de) 67
François I, 84
François II, *ibid.*
François de Sales, (St.) 203. 224
Fréderic IV, Roi de Dannemarck. 84
Furſtemberg, (le Cardinal de) 267. 273

G.

GLAPION, (Me. de) 183
Glapion, (Mlle. de) 186. 190
Gobelin, (l'Abbé) 42. 67. 131. 132. 158. 203
Gondy, (M. de) 120
Gourville, 23. 249

Grammont, (la Comteſſe de) 310
Guillaume, Prince d'Orange. 249. 252. 253. 281. 291. 297. 313. 320. 323. 325.
Guillaume III, Roi d'Angleterre. 259. 279

H.

Han, (Me. du) Supérieure de St. Cyr. 175
Hanovre, (la Ducheſſe de) 160. 163
Harcourt, (la Princeſſe d') 45. 310. 318
Harlay, (M. de) de Chanvallon, Archevêque de Rouen, puis de Paris, 20. 24. 61. 68
Havrincourt, (Me. la Marquiſe d') 115
Hauſſi, (Me. d') *ibid.*
Hebert, Curé de Verſailles, 18. 99. 199. 200. 203.
Henri II aime la Ducheſſe de Valentinois, 82
Henri IV, Roi de Navarre, 20. 52. 299
Henri VIII, 84
Heudicourt, (Me. d') & ſa fille, 76. 310
Honoré, petit Pere. 205
Huguenots, 21. 25. 26. 28. 36. 39. 193. 319.
Humieres, (le Maréchal d') 290
Hyde, (Mlle.) 84

I.

Jacques II, Roi d'Angleterre, 84. 190. 205. 250. 252. 253. 255. 260. 262. 264. 278.
Jacques III, 157
Janſéniſtes, (les) 24. 51. 266
Janſon, Cardinal, 224
Jeanne, bouffonne de la Dauphine. 269
Jéſuites, (les) 254. 267
Innocent XI, Pape, 57. 252. 257
Innocent XII, Pape. 143. 224

L.

Langallerie, (le Marquis de) 317
Languet, Curé de St. Sulpice, 168
Larrey, Hiſtorien. 62
Laſtic, (Mlle. de) 187
Laval, (Mlle. de) 165
Lauzun. 104. 253
Léopold, Empereur. 257
Leuweſtein, (Mlle. de) 110
Liancourt, (le Marquis de) 8. 12. 14
Limiers, Hiſtorien. 62
Loubert, (Me. de) Sous-prieure, puis Supérieure de St. Cyr. 163. 224. 227. 280. 283.
Louis XIII. 20. 243.
Louis XIV. Il révoque l'Edit de Nantes, 20. 24. 27. 33. Son projet, 48 *& ſuiv.* Son mariage avec Me. de Maintenon, 53 *& ſuiv.* Il ſouffre l'opération de la fiſtule, 86 *& ſuiv.* Contribue à l'établiſſement de St. Cyr, 129 *& ſuiv.* 148. Son intention à ce ſujet, 136 *& ſuiv.* Sa viſite à St. Cyr, 212 *& ſuiv.*
Louis XV, 135. 168. 170
Louiſe de Savoye, mere de François I. 84
Louvois, (M. de) 5. 6. 8. 10. 21. 24. 29. 34. 60. 61. 67. 93. 94. 106. 126. 127. 129. 178. 189. 232. 233. 242. 243. 245. 246. 247. 253. 260. 266. Sa mort, 189 *& ſuiv.* 321. N. B. *Il faut ajouter, page* 298, *lig.* 8, que les grands biens qu'il laiſſa venoient de ſa femme, la plus riche héritiere du Royaume.
Luxembourg, (le Duc de) 248. 281. 311. 313. Sa mort, 319 *& ſuiv.*
Luzerne, (l'Abbé de la) Evêque de Cahors. 269

M.

Machiavel, 298
Mademoiſelle, 254

Mailly, (la Comteſſe de) 110. 310
Maine, (le Duc du) Prince de Dombes & Comte d'Eu, 111. 115. Son mariage, 298 & *ſuiv.*
Maine, (la Ducheſſe du) 300
Maintenon, (Me. de) Etat de ſon cœur, 39 & *ſuiv.* Son mariage avec le Roi, 54 & *ſuiv.* 66. Ses diſpoſitions, 115 & *ſuiv.* Communauté qu'elle établit, 120 & *ſuiv.* Elle projette l'établiſſement de St. Cyr, 124 & *ſuiv.* qu'elle exécute, 129 & *ſuiv.* 144 & *ſuiv.* Ses ſoins pour l'éducation des Demoiſelles de St. Cyr, 172. & *ſuiv.* & pour affermir cette Communauté, 215 & *ſuiv.*
Maiſonfort, (Me. de la) Chanoineſſe de Pouſſay. 164. 186
Marſard, Architecte. 128. 136
Manſeau, Intendant de St. Cyr. 148. 150. 176. 215.
Marie Stuard, 84
Marie-Béatrix-Eléonore d'Eſt, femme de Jaques II, 350. 253. 257. 260. 266. Voyez *Angleterre.*
Marillac. 26
Marquet, (Mlle.) 270
Marſilly, (Mlle. de) 186. 189
Martiniere, (la) 93. 65
Meneſtrier, (le P.) Jéſuite. 287
Merſit, Page. 7
Mignard, Peintre. 78
Miramion, (Me. de) 89. 188
Miſſionnaires Lazariſtes ont la direction de St. Cyr, 218
Moines de St. Denys. 142
Monaco, (le Prince de) 248
Monck, (Chriſtine) 84
Monſeigneur. 5. 86. 96. 106. 187. 231. 273. 276. 278. 316. 320.

Monſieur. 71. 78. 88. 109. 187. 301. 302. 304.
Montauban, (la Princeſſe de) 46
Montauzier, (le Duc de) 110
Montchevreuil, (le Marquis de) 63. 111. 112. Chevalier de l'Ordre, 247.
Montchevreuil, (la Marquiſe de) 44. 159
Monteſpan, (Me. de) 15. 46. 47. 50. 53. 56. 61. 69. 71. Sa retraite, 87 *& ſuiv.* 102. 121. 164. 191. 306. 311.
Montgon, (Me. de) 115
Moreau, Muſicien. 186
Mornay, (Me. de) Supérieure de St. Cyr. 175
Mornay, (le Comte de) 112
Motte, (la) 284
Murçay, (le Marquis de) 109
Murçay, (le Chevalier de) 110

N.

NANTES, (Mlle. de) 28. 115
Neſmond, (Henriette de) 316
Noailles, (le Maréchal de) 24. 276
Noailles, (la Maréchale de) 115
Noailles, (Louis-Antoine de) Evêque de Châlons, 229

O.

ODONEL, 280
Orléans, (le Duc d') 208. 305
Orléans, (Charlotte-Iſabelle Ducheſſe d') 301. 302. 304.
Oſmond, (Mlle d') 208

P.

PELEGRIN, (l'Abbé) 208.
Pelletier, (M.) 290
Pierre I, Czar. 85
Pomponne, Miniſtre. 289
Pontchartrain, Miniſtre. 278. 286. 290

Priolo, (Me.) Supérieure de St. Cyr. 225. 227. 228.

R.

Rabaudange, 84
Racine, 97. 111. 184. Son Eſther, 185. *& ſuiv.* Son Athalie, 197. *& ſuiv.* Ses Cantiques, 207. 209. 211.
Raiſin, (la) Actrice, 187
Rambures, (Mlle. de) 110
Ranucci, Cardinal, Nonce du Pape. 132
Reboulet, Hiſtorien. 63. 65
Reventlau, (Mlle. de) 84
Richelieu, Cardinal. 280
Richelieu, (le Duc de) 254
Richelieu, (le Marquis de) pardonné. 3. *& ſuiv.*
Rochechouart, (Me de) 101
Rochefoucault, (le Duc de la) 8. 11. 13. 23.
Rochegujon, (le Duc de la) 8
Roche-ſur-Yon, (le Prince de la) 5. 14. 15.
Rohan, (l'Abbé de) 107
Roquelaure, (le Duc de) 109. 165
Roſe, Miniſtre. 290
Roure, (la Comteſſe du) 273
Rouſſeau. 208
Roye, (le Comte de) 33
Rue, (le P. de la) Jéſuite. 325
Ruvigni, (le Marquis de) 20. 33. 37

S.

Saint-Aignan, (le Duc de) 30
Saint-Briſſon-Seguier, (le Marquis de) 129
Saint-Cyr, Son établiſſement, 124 *& ſuiv.* Ses conſtitutions, 132. Ses bâtiments, 134. Intentions du Roi à ce ſujet, 136 *& ſuiv.* Formalités, 142 *& ſuiv.* Réglements pour cette Mai-

ſon, 146 & ſuiv. Utilité de cette Communauté, 164 & ſuiv. Education des Demoiſelles de St. Cyr, 172 & ſuiv.
Saint-Hermines, (les) 110
Saint-Oſmane, (Mlle. de) 187. 189
Saintot, Maitre des cérémonies. 212
Saint-Pierre, (Me. de) Urſuline, 118
Saint-Sébaſtien, (la Marquiſe de) 85
Salſines, (les Dames de l'Abbaye de) 314
Savoie, (Victor-Amédée, Duc de) 291
Scarron, (l'Abbé) 210
Scarron, (Me.) 57. 60. 247. Voyez d'*Aubigné* (*Françoiſe*) & *Maintenon*.
Schomberg, Maréchal. 30. 33. 252. 278
Scuderi, (Mlle. de) 111
Seignelai, 234. 253. Sa mort, 278. 289. 296.
Sens, (M. de) 58
Sévigné, (la Marquiſe de) 70. 115. 197
Soiſſons, (le Comte de) 248
Soubiſe, (le Prince de) 247
Suede, (la Reine de) 169

T.

TELLIER, (le) 23
Teſtu, (l'Abbé) 111. 198. 208
Tiberge, (M. l'Abbé) 203, 217
Tilladet, 106
Torcy, (le Marquis de) Miniſtre, 206
Toulouſe, (le Comte de) 89. 282. 298. 307
Tourreil, Académicien. 285
Tourville, 318
Treviſani, Prélat Romain, 212
Trouſſe, (la) 26
Turenne, (le Prince de) 5. 6. 298

V.

Valentinois, (la Ducheſſe de) 82
Valincourt, 201
Valiere, (Me. de la) 42. 50. 53
Ván-Robais, 30
Vardes, le Marquis de) 111
Veldens, (la Princeſſe de) 175
Veillenne, (Mlle. de) 186
Vendôme, (Céſar, Duc de) 299. 321
Ventadour, (Me. de) 207
Victor-Amédée, 85
Villeroi, (le Duc de) 11. Maréchal, 53. 67. 107. 189. 207. 266.
Villeroi, Archevêque de Lyon. 52
Villeroi, (M. de) Evêque de Chartres, 133. 143. 205. 218. 212.
Villette, (le Marquis de) 105. 110. 189
Villette, (Me. de) 103
Vivonne, (le Duc de) 101
Voltaire, M. de) 63. 64. 104. 107. 195. 196. 206. 248. 250. 251. 258. 293. 296.
Urſins, (la Princeſſe des) 202
Uzès, (Mlle. d') 110

W.

Witt, (les de) 259

X.

Ximenès 168. 211

Fin de la Table des Matieres du Tome III.

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME IV.

Contenant le Tome IVe. des MÉMOIRES.